TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9237 36 PAGES — JEUDI 26 SEPTEMBRE 1974

L'AFFAIRE DU « FRANCE »

Nouvelle grève des marins les 27 et 28 septembre

LIRE PAGE 31



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Luxembourg médiateur de l'Europe

« Je ne suis pas dans le secret des dieux, et les dieux trônent à Paris et à Bonn », répondait récemment le chef du gouvernement luxembourgeois, M. Gaston Thorn, à une question trop précise sur l'avenir de l'Europe. Reçu mardi par M. Giscard d'Estaing, le jeune et dynamique « ministre d'État » du grand duché ne s'est pas départi de la prudente modestie que son pays a érigée en politique : le plus petit membre de la Communauté européenne est aussi celui qui se veut le plus discret. Il a trouvé sa vocation, comme aime à dire le patriarche de l'Europe qu'est son ancien chef de gouvernement, M. Joseph Bech, dans « l'art et l'honneur d'obtenir que les Grands retiennent une de nos suggestions murmurées en coulisse ».

Cette réserve n'empêche pas le grand duché de s'en tenir fermement aux *principes. Sur le plan* de la construction européenne, il a toujours eu une position « supranationale » et souhaite une Europe aussi intégrée que possible. Mais, à la différence des Pays-Bas — dont depuis Louis XIV les démêlés avec la France tournent vite à l'algarade — *et même de la Belgique*, le Luxembourg a toujours évité de s'opposer à Paris. A chaque grande crise, loin de se formaliser des intransigeances gaullistes, il a joué les médiateurs. Il a même apporté patiemment quelques rebuffades : en 1970, le rejet expéditif par la France du plan dont *avait été chargé le premier ministre* luxembourgeois sur l'union économique et monétaire n'a pas réussi à altérer vraiment les « excellentes relations » bilatérales que met en avant aujourd'hui M. Thorn. C'est dans un climat beaucoup plus favorable qu'il évoque le renforcement de l'Europe politique, cherche à atténuer les effets du veto ou à renforcer le contrôle parlementaire dans la Communauté.

Sur le problème majeur de l'inflation, M. Thorn, exposant récemment les thèses françaises et allemandes, se refusait à chercher un « compromis géométrique », mais mettait ses espoirs dans « une position tant soit peu commune à un niveau moyen ». Il est écouté avec intérêt, car, dans un pays de trois cent cinquante mille habitants étroitement dépendant de la conjoncture européenne, il mène une lutte à certains égards exemplaire. Pour que le Luxembourg demeure l'îlot de prospérité sereine qu'il a longtemps été, en dépit d'un taux d'inflation qui sera de *15 % si l'évolution* des derniers mois se poursuit, M. Thorn est parvenu à réduire de 7 % déjà la consommation de produits pétroliers. Il peut aussi se targuer d'un net ralentissement de la hausse des prix et est en voie d'assurer à son pays un approvisionnement garanti en gaz naturel et en électricité. Sans doute la hausse spectaculaire du prix de l'acier fait-elle au grand-duché la partie belle. Sans prétendre donner à M. Giscard d'Estaing une leçon d'économie, le chef du gouvernement luxembourgeois ne pouvait d'ailleurs que trouver aisément un *langage* commun avec son hôte. Premier dirigeant libéral, depuis un demi-siècle, à gouverner son pays à la tête d'une coalition avec les socialistes, il s'est, lui aussi, appliqué à « décontracter » le style de la vie politique, accordant — avant la France — le droit de vote à dix-huit ans et plaidant pour des rencontres européennes sans protocole ni formalisme.

De ce lecteur passionné de l'histoire de la Bourgogne et des grands-ducs d'Occident, ancien étudiant à Montpellier, Paris peut en tout cas attendre des sympathies qui faciliteront de nouvelles médiations au moment où l'Allemagne semble tentée par une certaine raideur dogmatique et où l'Europe, au bord de la faillite, a grand besoin d'imagination. *Du fait de sa stabilité* intérieure et de ses excellentes relations avec tous ses partenaires, le Luxembourg peut jouer à cet égard un rôle précieux.

(Lire nos informations page 36.)

LA FRANCE DEVANT LE « DÉRÈGLEMENT GLOBAL »

MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand s'interrogent sur l'avenir du système économique et social

La gauche socialiste publie son « projet de société »

M. Giscard d'Estaing qui devait, mercredi, retenir à déjeuner à l'Élysée, après le conseil des ministres, les membres du gouvernement, s'était interrogé, la veille à la Sorbonne, sur le « dérèglement global d'un système économique et social ».

La même préoccupation apparaissait *tout* au long de la conférence de presse que M. Mitterrand a tenue mardi après-midi et au *cours de laquelle il a catégoriquement écarté* l'éventualité de toute « compromission » avec le pouvoir en place.

Les trois « *composantes* » de la gauche socialiste (P.S., P.S.U., militants de la C.F.D.T.) ont rendu public, mercredi matin, le projet de société, qui sera discuté les 12 et 13 octobre à l'occasion des assises du socialisme.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, compte tenu de la persistante hausse des prix, de la « grogne » de nombreuses « catégories socio-professionnelles » qui contestent et protestent à tour de *rôle, de l'incertitude créée par les* déclarations contradictoires de nos ministres sur les mesures à prendre pour faire face à la crise de l'énergie, la France n'est pas mécontente de ses dirigeants.

C'est du moins ce qui ressort d'un sondage que l'IFOP a réalisé pour *France-soir* entre le 11 et le 20 sep*tembre, c'est-à-dire après les der*niers rebondissements de la crise pétrolière : non seulement MM. Giscard d'Estaing et Chirac sont, l'un et l'autre, « en hausse » par rapport au mois d'août, mais le nombre de ceux qui n'ont pas d'opinion sur leur comportement régresse. Le chef de l'État satisfait entièrement ou *partiellement* 53 % de ses concitoyens (au lieu de 47 %), en mécontente 29 % (pas de changement) et en laisse indifférents 18 % (au lieu de 24 %). Le premier ministre n'a pas non plus lieu de se plaindre, bien que sa cote se situe *à un niveau moins élevé que celle* du président de la République : 40 % de satisfaits (au lieu de 38 %), 27 % de mécontents (au lieu de 26 %), 33 % de « sans opinion » (au lieu de 36 %).

Qu'on les explique par une véritable sérénité, par l'insuffisante crédibilité de l'opposition, ou par le désir de se « raccrocher » à ceux qui tiennent la barre dans un moment difficile, ces bonnes dispositions de l'opinion contrastent singulièrement avec l'inquiétude et le pessimisme qui règnent sur les « sommets ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 3.)

Le gouvernement demande le droit de répartir par décrets les produits énergétiques

Un nouveau régime des prix industriels

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 septembre devait examiner un projet de loi habilitant le gouvernement à prendre par décret des mesures de répartition des produits énergétiques si la situation l'exige. La limitation de la température à 20 degrés dans les locaux aura force de loi. Celle des périodes de chauffage du 15 octobre au 15 avril resterait au stade des recommandations. Aucune décision de rationnement du carburant ne devait être arrêtée, mais on parlait d'un abaissement des limitations de vitesse et d'une répression accrue des dépassements de ces limitations.

M. Fourcade devait, de son côté, exposer au conseil le nouveau régime des prix industriels à la production : des pourcentages de hausse maximum y seront fixés pour chaque profession, avec comme objectif de ramener l'augmentation moyenne des prix des produits manufacturés de 17 % l'an (rythme actuel) à 8 %. Ces pourcentages seront publiés au Bulletin officiel des services des prix, *afin que les acheteurs puissent discuter les factures. Les chefs d'entreprise qui ne joueront pas le jeu seront sanctionnés : les noms de leur firme notamment seront publiés au B.O.S.P. (ce sera le cas de trois d'entre elles dès samedi) ; en revanche les firmes de moins de vingt salariés continuent à bénéficier d'une liberté de prix totale.*

Enfin, un arrêté sera publié pour empêcher les industriels de tourner la réglementation en mettant sur le marché de faux nouveaux modèles ou de faux nouveaux produits. L'administration devra être avertie des innovations et aura un mois pour les accepter ou les refuser.

Pour une économie de guerre

Par ROBERT LATTES (*)

Avant que de proposer une esquisse de plan, il est nécessaire de rappeler quelques évidences :

1) Il n'y a pas de système économique possible sans énergie. L'énergie est l'oxygène de la vie *économique. A la limite*, on pourrait imaginer un système totalement fermé sur lui-même, vivant par recyclage tous azimuts, pourvu qu'il dispose d'énergie (et accepte un niveau économique global faiblement croissant).

2) La croissance sans précédent — devenue surcroissance — des pays développés depuis une vingtaine d'années a été due en partie à des matières premières — énergétiques notamment — abondantes et bon marché.

3) La dislocation du système monétaire international, très mauvais coup à terme pour les équilibres économiques et les échanges commerciaux, ne pouvait que poser des problèmes croissants aux pays producteurs de pétrole, puis par effet boomerang aux *pays développés* consommateurs.

(*) Agrégé de l'Université.

(Lire la suite page 3.)

A ROME

Paul VI s'apprête à ouvrir le synode des évêques

Le quatrième synode des évêques catholiques s'ouvrira à Rome le vendredi 27 septembre. Le thème en sera « L'évangélisation du monde contemporain ». Après la messe, célébrée par Paul VI dans la chapelle Sixtine, les travaux commenceront l'après-midi par une allocution du pape, puis par la lecture du rapport de Mgr Ladislas Rubin (Pologne), secrétaire général du synode, ainsi que du « panorama général », rédigé par Mgr Aloisio Lorscheider (Brésil).

Les travaux, auxquels participeront plus de deux cents évêques, dureront en principe quatre semaines. Les débats pourraient être animés en raison des divergences de positions entre les participants.

Les difficultés de l'évangélisation

Par HENRI FESQUET

Tombée en désuétude avant Vatican II dans l'Église romaine, l'expression synode a aujourd'hui plusieurs significations. Elle désigne le plus souvent la réunion sur le plan diocésain ou national d'évêques, de laïcs, de religieux, etc., appelés à se prononcer sur un certain nombre de points d'actualité. Ainsi, les Églises d'Allemagne et de Suisse se sont réunies récemment en synode ; une assemblée comparable a eu lieu auparavant aux Pays-Bas sous le nom un peu abusif de concile pastoral. Un vrai concile, en effet, rassemble exclusivement des évêques du monde entier et a un pouvoir législatif souverain, à condition que le pape ratifie ses décisions.

Le synode romain qui s'ouvre le 27 septembre est d'un autre type. Il ne comporte pratiquement que des évêques. D'autre part, il est convoqué et présidé par le pape, *qui en choisit le* thème en dernier ressort.

(Lire la suite page 11.)

LES INTERVENTIONS DE LA C.I.A. DANS LES PAYS ÉTRANGERS

La « doctrine Colby » ou les pieds dans le plat

Tous les pays ont leurs services de renseignements, aucun ne s'en offusque, mais la Central Intelligence Agency, plus connue sous le nom de C.I.A., née, grâce à la guerre froide, des cendres de l'O.S.S. de la deuxième guerre mondiale et devenue sorte de Pentagone du renseignement et de l'intervention larvée, s'est taillée une réputation à part. « Grande muette » par définition, la C.I.A. échappe pratiquement au contrôle du Congrès. Son chef actuel, M. William Colby, vient d'accorder à l'hebdomadaire Time *une interview (*le Monde *du 24 septembre) qui n'en prend que plus de relief.*

Il y confirme notamment qu'une des tâches de son agence consiste à « influencer une situation (à l'étranger) par des moyens politiques ou paramilitaires ».

Ces propos, tout comme les récentes révélations sur les agissements de ses agents au Chili, n'ont pourtant pas entamé la confiance du Congrès dans la plus occulte des institutions américaines : le mardi 24 septembre, la Chambre des représentants a repoussé par 291 voix contre 108 une motion tendant à interdire à la C.I.A. de se mêler de la politiquement intérieure des États étrangers.

Par ALAIN CLÉMENT

Il était une fois une République américaine, dont l'un des plus illustres fondateurs, Thomas Jefferson, eût préféré qu'elle n'entretînt pas avec l'Europe plus de relations commerciales et maritimes que n'en avait alors... la Chine (1). Cet autarcisme idyllique, *ce refus d'entrer dans les* querelles perverses et corruptrices du Vieux Monde, inspire en grande partie la déclaration de neutralisme universel qu'à l'expiration de son second mandat présidentiel, en 1796, George Washington offrit à ses compatriotes en guise de testament politique (2). Il imprègne encore la « doctrine de Monroe », proclamée le 2 décembre 1823 par le cinquième président des États-Unis, qui avertit l'Europe de ne pas se mêler des affaires des deux Amériques. Une phrase importante de ce célèbre document mérite d'être citée : « *C'est toujours l'authentique politique des États-Unis que de laisser les parties en présence* (en clair : les États sud-américains émancipés de la tutelle hispanique) *décider de leur propre sort, dans l'espoir que les autres puissances feront de même.* »

La manière dont les États-Unis refoulèrent jusqu'au-delà du rio Grande les héritiers de l'empire espagnol, provoquèrent l'Espagne dans un duel inégal pour l'expulser de Cuba et des Philippines, dépecèrent la Colombie pour s'adjuger le sol du canal de Panama, appartient déjà à l'histoire ancienne, tout en illustrant la conception nord-américaine de la « non-interférence » (des autres) dans le destin latino-américain. Les « brigands » européens trouvaient toujours d'autres brigands pour contester leurs empiètements et leurs rapines ; d'où le cycle infernal des batailles et des revanches. Les États-Unis entendaient rester maîtres du champ clos de l' « hémisphère ».

Passons sans les nommer sur les « doctrines » qui se succédèrent au cours du temps et qui, après la seconde guerre mondiale, justifièrent l'intervention américaine par référence, tacite ou explicite, à la libération *de l'Europe* écrasée par le Reich hitlérien. Il s'agissait de protéger non plus l' « hémisphère » d'outre-Atlantique mais l'ensemble du « monde libre ».

(Lire la suite page 8.)

(1) Lettre au comte Van Hogendorp, datée de Paris, le 13 octobre 1785.

(2) La « Farewell Address » a été prononcée par George Washington le 19 septembre 1796. Sur la genèse et les brouillons de ce texte historique, cf. « To the Farewell Address », par Félix Gilbert, Princeton University Press, 1961.

AU JOUR LE JOUR

UN GRAND MINISTRE

Les Grandes Compagnies, sociétés anonymes pour exploiter les dissensions et rivalités internationales, se recrutaient, sans souci de nationalité, parmi les Anglo-Saxons, les Néerlandais, les Français, etc. Le butin de chacune de leurs opérations, versé dans une caisse commune puis partagé entre associés, faisait d'elles de véritables États par-dessus les frontières. Se constituant leurs services propres, elles se procuraient d'immenses fortunes en rançonnant toutes les classes sociales, n'hésitant pas à mener de sombres machinations contre quiconque paraissait vouloir briser ou même menacer leurs privilèges.

Ce fut un grand ministre, celui-là qui, un jour, en débarrassa la France.

Seulement, c'était au quatorzième siècle, et ce ministre se nommait Du Guesclin.

J. ROLLAND DE RENÉVILLE.

CHASSÉ-CROISÉ A LA RADIO-TÉLÉVISION

- **MM. Jaigu, Péricard et Voslinsky à la radio ;**
- **M. Sallebert à T.V. 2.**

(Lire pages 13 et 14.)

« LANCELOT » VU PAR...

Robert Bresson

De longs cheveux presque blancs, un visage dont la douceur est contredite par l'éclat métallique du regard, la silhouette légèrement inclinée d'un homme qui marche contre le vent : Robert Bresson est, depuis un quart de siècle, le théoricien et l'officiant de cet art dont il a maintes fois définit la poétique et qu'il appelle le cinématographe.

Bresson a sa légende. On le dit obstiné, intransigeant, méticuleux au point de rendre fous se collaborateurs, *inquiet mais dissimulant* ses inquiétudes sous un masque d'orgueil. De quel créateur authentique ne pourrait-on pas dire la même chose ? Il fallait être cuirassé contre les modes, les influences, les tentatives de la facilité et du succès pour tourner « le journal d'un curé de campagne » et « *Au hasard Balthazar* », « *Pickpocket* » et « *Procès de Jeanne d'Arc* ». Il fallait « être à part dans ce *métier terrible* » (Cocteau) pour lancer dans l'aventure de « *Lancelot* ».

« Lancelot », il y a vingt ans que Bresson y pensait. Vingt ans qu'il attendait l'occasion de traduire dans son propre langage *cette histoire d'amour* humain et d'amour mystique, cette quête métaphysique. Mais le projet était *toujours refusé. Au printemps dernier*, l'œuvre enfin voit le jour. Et c'est alors l'inexplicable, la scandaleuse décision de la commision de sélection qui *empêche* le film de concourir à Cannes. « Lancelot » est cependant projeté, un soir, « hors festival ». Et, *ce soir-là*, ce sont les films « officiels » qui ont soudain l'air de se trouver en quarantaine.

« Le cinéma actuel est un cinéma de tricheurs », dit Bresson. Poète *épris* d'absolu, l'auteur de « Lancelot » est l'homme qui ne soit pas tricher.

(Lire page 15 les articles de Jean de Baroncelli et d'Yvonne Baby.)

LA CRISE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

Après avoir stigmatisé l'impuissance du gouvernement face à la dégradation de la situation

M. Mitterrand précise et actualise le plan économique en trois étapes qu'il avait présenté lors de sa campagne présidentielle

M. Mitterrand a consacré la première partie de son exposé à souligner les échecs successifs de la politique économique gouvernementale, sur le plan de l'inflation comme sur ceux du déficit commercial, de la politique agricole ou de la construction européenne.

« *Je ne me mets pas à la place du gouvernement,* a-t-il cependant tenu à préciser en préambule. *Je ne propose pas de moyens qui s'inscriraient dans une politique dont les fondements mêmes sont en cause et que je combats. L'application coup par coup de telle ou telle mesure suggérée par la gauche n'aurait ni signification ni effet puisqu'elle prétendrait régler les problèmes de la conjoncture sans s'attaquer aux structures économiques, source pour une large part des difficultés présentes.*

» *Inversement, les décisions d'urgence qui tenteraient d'enrayer l'approche de la crise afin de parer au plus pressé et de compenser, fût-ce timidement, l'aggravation constante des inégalités, seront examinées par nous sans esprit de système. Nous ne pratiquerons pas la politique du pire, dont feraient les frais ceux que nous entendons défendre.* »

M. Mitterrand, qui demande au gouvernement « *vérité et courage* », considère que la crise peut être « *dominée et que le monde industriel n'est pas condamné à subir une ère de pénurie et de non-développement... A condition toutefois que le système économique se prête aux recherches de l'esprit humain, à ses dons d'organisation et de prévision, à son besoin de liberté et de justice. Seul le socialisme à nos yeux est en mesure de répondre globalement à ces questions* ».

« C'est le système économique occidental qui est en cause »

Dénonçant ensuite « *l'aveuglement des puissances industrielles dominantes qui n'ont pas prévu ni préparé les nouveaux termes de l'échange qu'impliquait l'accès aux responsabilités des peuples du tiers-monde* », M. Mitterrand estime qu'il faut « *hâter la négociation nécessaire* ». Le premier secrétaire du P.S. stigmatise aussi « *la petitesse des solutions préconisées par les responsables successifs de la politique française* » : M. Messmer, « *qui n'a pas mobilisé les capacités nationales quand il le fallait* », ou M. Giscard d'Estaing, qui, après avoir « *craint d'inquiéter les Français pendant la campagne présidentielle, a maintenu depuis un climat lénifiant. Comment s'étonner si les avertissements angoissés de quelques ministres trouvent une opinion réticente ? On a attendu le salut des autres. On n'a pas compté sur la France. Aujourd'hui les tabous de la compétence accordée aux équipes dirigeantes ont perdu leur effet* ».

M. Mitterrand souligne alors avec verve la dégradation de l'économie mondiale : « croissance zéro » en 1974 dans les pays de l'O.C.D.E., chômage accru, déficit extérieur alarmant de plusieurs pays, « *écroulement des bourses, premiers signes de craquement du système bancaire* », peur des épargnants, spéculation effrénée sur le marché à terme des matières premières « *dont la baisse des cours pourrait déclencher une succession de faillites rappelant le mécanisme du krach de 1929* ». Pour le premier secrétaire du P.S., « *c'est en fait tout le système économique occidental qui se trouve aujourd'hui en cause : l'économie ne se réoriente plus par les prix, les marchés financiers jouent un rôle de plus en plus réduit dans le financement des investissements qu'assure l'inflation, la hausse des taux d'intérêts entretient la hausse des prix au lieu de la réduire, la menace de chômage ne désarme plus les revendications sociales* ».

L'échec de la politique française

Dans ce cadre, la situation française est particulièrement inquiétante, le gouvernement ayant perdu les paris qu'il avait faits sur l'évolution de la conjoncture. Les réserves de change ne représentent plus que deux mois d'exportation (« *quatre si l'on comptabilise l'or à sa valeur au marché libre* ») ; le déficit commercial à l'égard de l'Allemagne atteindra 12 milliards cette année, trois fois ce qu'il était en 1973 ; l'inflation a de bonnes chances de dépasser les 15 % que M. Giscard d'Estaing avait solennellement promis en avril de ne pas atteindre ; l'épargne aura perdu une grande partie de sa valeur (40 milliards de francs) ; le chômage s'accroît...

« *La politique économique pratiquée depuis cinq ans, et que l'actuel ministre des finances continue d'appliquer, cumule l'inflation et la récession, sans réformes de structures, sans vision d'ensemble, sans analyse des causes réelles de l'inflation et de la récession. Plus grave encore, ni le chef de l'État ni le gouvernement ne tirent les leçons de leurs échecs.* » Or, le budget de 1975, fondé sur des prévisions inexactes de prix, minore de 15 à 20 milliards les recettes fiscales, ce qui risque de « *provoquer le chômage sans réduire l'inflation... L'État refuse de se servir des moyens dont il dispose. Tout se passe comme si, dans la tempête, le capitaine du bateau s'ingéniait, après avoir coupé le moteur, à le jeter par-dessus bord ! L'État attend encore des mécanismes d'un marché moribond la solution des problèmes qu'il n'a pas le courage d'affronter.* »

M. Mitterrand précise alors les propositions qu'il formule pour « *lutter contre l'inflation et le chômage... Plus qu'une politique économique, c'est toute une économie politique qui est remise en cause. En période d'inflation à deux chiffres, les lois du marché ne fonctionnent plus, les régulations classiques de l'économie capitaliste s'enrayent... Grapiller une à une les idées de la gauche ne suffira pas à maîtriser une situation aussi complexe et injuste [que l'actuelle] pour les travailleurs, aussi dangereuse pour le pays.* »

Trois principes devraient, selon M. Mitterrand, guider l'action d'un gouvernement conscient de ses devoirs : « *Une conception globale à long terme ; une gestion sélective et ferme ; une réduction des déséquilibres sociaux.* » Il faut « *prendre en compte les conséquences de la revalorisation de l'énergie et réorienter notre développement dans tous les domaines : industrie, consommation, environnement, aménagement du territoire* ». Le « *pseudo-équilibre budgétaire* » et la restriction de la demande globale ne sont pas des moyens de gestion suffisants ; il convient d'avantager certains secteurs (économies en énergie et en importations), d'en réorienter d'autres, d'aider certaines catégories sociales, politique sélective qui n'est pas possible sans une solide connaissance des faits et un Plan.

Enfin, il n'y aura pas, affirme M. Mitterrand, « *de politique économique crédible sans un consensus social, sans une réduction immédiate et sensible des inégalités, sans que l'on recherche ailleurs que dans la dépréciation sournoise des patrimoines des plus démunis les ressources de financement de l'investissement, sans une répartition légitime de l'effort demandé à chacun* ».

Cela amène le premier secrétaire du parti socialiste à « *renforcer ses propositions de mai* », dont « *les principes demeurent actuels* », en suggérant, comme à cette époque, un programme en trois étapes. Ces propositions, affirme-t-il, sont « *chiffrées dans leur détail* », car « *la clarté et la rigueur sont nécessaires à la crédibilité de toute la politique économique* ».

PREMIÈRE ÉTAPE : indexation de l'épargne populaire, réduction des inégalités.

● *La première étape* concerne la fin de cette année. Pour réduire l'inflation, il faut « *expliquer au pays la situation réelle, avant la discussion du budget au Parlement* » et prendre des mesures d'indexation de l'épargne populaire (pour le capital des livrets de caisse d'épargne jusqu'à 25 000 francs et pour un grand emprunt d'État de 20 milliards de francs).

Il faut aussi « *réduire les injustices sociales les plus criantes* », ce qui implique l'échelle mobile des salaires, des pensions et des allocations familiales ; la réduction de la T.V.A. sur les produits de première nécessité ; la fixation à 25 francs par jour de l'allocation des personnes âgées ou handicapées ; l'octroi d'une indemnité égale aux deux tiers du SMIC aux jeunes à la recherche d'un premier emploi. Ces mesures pourraient être financées sur les excédents budgétaires de 1974 et, pour l'année à venir, de 1975. M. Mitterrand demande aussi le blocage des loyers et des prix industriels pendant six mois.

Si les Français nous font confiance nous demanderons à gouverner

Au cours de sa conférence de presse, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a évoqué l'hypothèse d'une « union sacrée » de la majorité et de l'opposition. Il a indiqué :

« Le président de la République est élu pour sept ans. Il est normal qu'un responsable de l'opposition inscrive son action dans cette hypothèse. Je serai amené à lui dire ce que je pense de sa politique, à être assez irritant pour faire des propositions. Je prends le risque de faire des propositions soit dans l'opposition soit dans la majorité, car nous n'excluons pas que cela soit possible sous le septennat de M. Giscard d'Estaing.

» Si nous sommes au gouvernement ce sera par la volonté du sufrage universel et dans le cadre de la politique d'union de la gauche — il n'est pas question de changer de stratégie. Il ne s'agit pas de je ne sais quel vain dialogue. Ma démarche est de faire entrer dans les mœurs la présentation d'un ensemble de positions et de propositions. Le pays sera libre de juger. Si elles tombent dans le domaine commun, si le grapillage continue, tant mieux. Mais nous n'y croyons pas car il n'est pas possible d'agir simplement au coup par coup (...)

» Tout le temps que M. Giscard d'Estaing sera là, nous respecterons ses obligations. On ne peut mêler la question de la présidence à celle de la majorité. Si les Français nous font confiance aux élections, nous demanderons à gouverner. La gauche persévère et ne recule pas devant les difficultés. Pourrait-elle participer à un gouvernement d'union sacrée ? Cette formule a rarement signifié une autre réalité politique que l'arrivée de la gauche au secours de la politique de la droite. Cette signification historique nous met en garde. Si telle était la situation, cette solution serait exclue. Si la gauche est en mesure de réaliser un programme avec un échéancier sous sa responsabilité, les événements répondraient, mais la gauche ne refuserait pas d'agir. La combinaison, la roue de secours, l'alibi, la peinture fraîche ou la compromission, qui donc y songerait ? En tout cas, pas moi. »

Au passage le député de la Nièvre a, en outre, indiqué que la gauche accepterait probablement la réduction de la durée du mandat présidentiel.

DEUXIÈME ÉTAPE : réorientation de l'économie du commerce extérieur.

● *La deuxième étape* concernerait 1975. « *Au lieu du budget neutre et sans imagination qu'on nous propose, il faut entreprendre une réorganisation majeure, tant au niveau des recettes que des dépenses, en respectant le principe d'un réel équilibre des dépenses et des recettes définitives.* »

Côté recettes, M. Mitterrand propose la perception, à partir du 1er janvier, d'un impôt sur les grosses fortunes, « *supérieures en tout cas à 2 millions de francs actuels* », et d'une taxe sur les plus-values. Une réduction « *simultanée et équivalente* » des taxes indirectes doit être entreprise.

Pour modifier l'évolution des dépenses, le premier secrétaire du P.S. formule *trois priorités* :

— Des économies d'énergie grâce à la création « *d'un impôt négatif (détaxe fiscale) sur la consommation industrielle et privée d'énergie* » ;

— La mise en œuvre d'un vaste plan d'équipement en transports en commun, en particulier pour les villes moyennes et les banlieues des grandes métropoles ; ce plan serait financé en partie par *le budget de l'État, en partie* par les entreprises par une taxe spécifique ;

— Enfin la mise sur pied d'une Banque de développement industriel, dont les ressources seront constituées en particulier par l'emprunt de 20 milliards.

Refonte complète de la politique agricole européenne

Dans le même temps, une « *politique économique extérieure cohérente* » doit être entreprise. Elle implique :

— « *Une refonte complète de la politique agricole commune, qu'il faut en particulier fonder sur l'aide à la personne et non plus sur l'aide aux produits... Il est significatif de la faiblesse économique de la France qu'elle n'ait pu obtenir la hausse des prix agricoles de 8 %, minimum nécessaire à la survie de bien des petites exploitations. L'agriculture est, dans ce monde de pénurie, une des chances de l'économie française, à condition qu'elle soit fortement encouragée vers l'exportation et que les industries alimentaires soient développées sur une base nationale et cessent d'être achetées par les grandes entreprises étrangères* » ;

— *Une tentative européenne* pour préparer la réorientation économique. M. Mitterrand est certes « pessimiste devant les occasions perdues » par l'Europe et déclare « *ne plus sentir la volonté européenne des Neuf*.

Dans cet esprit, M. Mitterrand suggère l'émission d'emprunts communautaires dont une partie servirait à financer les déficits des paiements « *des pays les plus touchés* » et une autre à alimenter « *une politique régionale particulièrement urgente* ». Il propose aussi que l'Europe négocie « *directement* » avec les pays producteurs de pétrole un échange de sa technologie contre le « brut » dont elle a besoin, qu'elle mène « *une vraie politique* » à l'égard du tiers-monde (donnant à l'Inde et à l'Afrique « *les moyens d'une autonomie agricole* »), et qu'elle « *repense le statut des travailleurs immigrés, en particulier en leur accordant un certain nombre de droits politiques allant jusqu'à l'électorat* ». Tout cela nécessite, bien entendu, un redéploiement des exportations françaises.

TROISIÈME ÉTAPE : le Plan pour organiser l'avenir.

● *La troisième étape* serait celle de l'avenir à plus long terme. « *Il est inadmissible,* estime M. Mitterrand, *que le commissariat au Plan soit aujourd'hui laissé sans responsables, sans directives, qu'il n'existe aucun calendrier de préparation du VIIe Plan alors que celui-ci commencera le 1er janvier 1976 ! L'absence de prévision énergétique sérieuse dans les années récentes se fait aujourd'hui sentir. Veut-on voir se renouveler de telles erreurs ?* »

Il faut dès octobre réunir les commissions de préparation du VIIe Plan et leur confier trois missions essentielles :

1) *La réduction des gaspillages,* qui « *sont partout dans la société française* » : au-delà des gaspillages d'énergie, M. Mitterrand cite « *les luxueux guichets de banques, les séminaires de P.-D.G. à l'étranger, les subventions à fonds perdus à Dassault, les yachts dans les ports, les importations des voitures de luxe... Les plus riches gaspillent. C'est à eux qu'il faut s'en prendre et non pas seulement à la dérisoire consommation du dimanche des travailleurs* ».

Association de tous aux responsabilités dans l'entreprise et dans l'État

2) *La recherche de l'autonomie extérieure* : cela suppose une plus grande solidité commerciale, donc la constitution d'une industrie exportatrice digne de ce nom, « *c'est-à-dire dont la production soit indispensable à nos partenaires* ». Les conditions de cette politique sont, selon M. Mitterrand, la création d'un holding public de la machine-outil, la maîtrise du crédit, le renforcement du secteur public, grâce aux nationalisations qu'il avait déjà préconisées en avril.

3) Enfin, *une réorientation planifiée de la production* vers des biens plus durables, plus collectifs, moins consommateurs d'énergie et d'importations. Cela « *suppose une justice sociale* et *une association de tous aux responsabilités dans l'entreprise et dans l'État incompatibles avec le maintien des privilèges actuels. Le retour à l'abondance par l'avènement d'un nouveau modèle de civilisation reste un objectif possible à distance* ».

Au fil de son propos, puis en réponse aux questions des journalistes, M. Mitterrand a développé telle ou telle partie de ses propositions. S'agissant de la « réformette » du quotient familial, par exemple, il s'est déclaré d'accord avec l'esprit du projet annoncé par M. Fourcade il y a huit jours, à condition que l'abattement *forfaitaire* par enfant, qui est « *plus juste que le système du quotient, qui avantage surtout les familles aisées, soit effectivement indexé sur les prix* ».

M. Mitterrand souhaiterait cependant que l'abattement soit plus élevé que les 4 500 F prévus par le gouvernement et qu'il soit modulé en fonction de l'âge des enfants.

ÉNERGIE : rationnement du fuel industriel mais pas de tickets d'essence

A propos des difficultés énergétiques de la France, M. Mitterrand a évoqué successivement les relations avec les pays producteurs et les mesures de rationnement à prendre.

● RELATIONS AVEC LES PAYS PRODUCTEURS : « *Nous assistons à la révision fondamentale des rapports de force entre les groupes humains. Un équilibre surviendra fatalement par accord universel. Après combien de drames ? Nous sommes au début de ce nouveau rapport de force. Chacun a des atouts. La puissance n'est plus détenue par ceux qui en avaient pris l'habitude. Mais elle n'est pas acquise par ceux qui seraient tentés d'abuser de leur nouvel et fragile avantage. Notre devoir est de hâter la négociation nécessaire. Toute autre approche constituerait un contresens historique dont les conséquences dureraient au-delà de ce siècle.* »

● RATIONNEMENT : « *Le rationnement d'une façon globale est nécessaire s'il s'identifie à des économies forcées. Le rationnement du fuel domestique est une nécessité, mais il exige des compensations de caractère social pour des catégories à déterminer. On ne peut se contenter de distribuer 100 F* ». « *Un rationnement de l'essence ne pourrait amener qu'une réduction très faible de la consommation. Je ne crois pas à l'efficacité de cette politique* », a ajouté M. Mitterrand, qui s'est en revanche déclaré partisan d'un rationnement du fuel industriel.

Plus globalement, M. Mitterrand déplore que l'on ait évoqué des mesures de rationnement sans avoir étudié les solutions susceptibles d'améliorer la situation à moyen terme : révision du plan charbonnier, examen des nouvelles sources d'énergie, amélioration des transports en commun.

A propos de l'épargne et de la monnaie, M. Mitterrand a repris certaines propositions de sa campagne électorale en matière d'épargne et de crédit.

● EPARGNE. — Chaque ménage pourrait disposer, dans les caisses d'épargne, d'un *livret C,* plafonné à 25 000 F sur un an, dont le montant serait garanti par l'indexation et rémunéré à un taux d'intérêt normal.

● EMPRUNT. — Un emprunt d'État serait émis, non plus de 10 milliards de francs comme prévu en avril, mais de 20 milliards de francs, indexé sur le coût de la vie, et qui, élément nouveau et original, pourrait être souscrit en or à un prix voisin de celui du marché. Cette modalité permettrait, selon M. Mitterrand, de mobiliser une partie de l'énorme stock d'or détenu par les Français.

● CRÉDIT. — Le produit de cet emprunt pourrait pour une part être stérilisé, afin d'épargner les liquidités excédentaires et, pour une autre part, être affecté à la Banque de développement industriel qu'il prévoit de créer et qui prêterait son concours à la restructuration de l'industrie française et à sa reconversion. Il est indispensable, a affirmé M. Mitterrand, « *de ne pas laisser aux banques un droit de vie et de mort sur les entreprises en difficultés ou en mal de trésorerie* ».

● MONNAIE. — La rentrée du franc dans le « serpent » communautaire demeure pour M. Mitterrand l'« *objectif désirable* », mais les conditions de ce retour ne seront pas réalisées tant qu'il sera synonyme d'hémorragie de devises hors de toute médecine.

● EMPRUNTS EUROPÉENS. — M. Mitterrand appuie le projet d'assiette des emprunts communautaires lancé par le gouvernement actuel, mais voudrait consacrer le produit de ces emprunts à la mise en œuvre d'une politique régionale.

INDUSTRIE : réorienter l'investissement

● « *Les difficultés s'amplifient dans de nombreux secteurs,* a rappelé M. Mitterrand : *l'automobile, les travaux publics, les textiles (...). Les entreprises les plus touchées ne sont pas nécessairement inactives. De petites firmes innovatrices ou exportatrices voient leur avenir entièrement lié aux intérêts bureaucratiques du système bancaire. Il y a mille quatre cents dossiers déposés aux commissions départementales de crédit.*

» *La taxe conjoncturelle, instrument intéressant dans son principe, sera complexe dans sa mise en œuvre et si édulcorée par la pression du patronat que, en l'absence d'un contrôle réel des prix et d'une politique sélective du crédit, elle se réduira à une taxe sur les salaires, et incitera les entreprises à frauder le fisc en ne créant de la valeur ajoutée que chez leurs sous-traitants.* »

Dans cette situation, M. Mitterrand propose deux mesures principales :

● La mise sur pied d'une banque de développement industriel, « *dont les ressources seront constituées en particulier par l'empunt de 20 milliards et qui prêtera pour assurer à la fois la garantie de l'emploi et la reconversion dans les secteurs touchés (automobile, bâtiment, textile), supprimer les goulets d'étranglement (acier) et restructurer les secteurs d'avenir (machines-outils, papier, meubles, mécaniques de précision, électronique, informatique).* »

● Une restructuration de l'industrie française : « *A un moment où il convient de réorienter l'investissement vers certains secteurs, on ne peut se contenter de réduire globalement le crédit. Il est urgent de l'orienter sélectivement vers les secteurs d'avenir et la recherche industrielle (...). Les investissements urgents doivent pouvoir être financés par des ressources longues, ce qui n'est possible que s'il est mis fin à la fois au vol de l'épargne et à la politique d'argent cher à court terme.* »

Les commentaires de la presse quotidienne

LES ECHOS : un défi à M. Giscard d'Estaing.

« *Ainsi, après avoir été placé au pied du mur par la presse, M. Giscard d'Estaing est mis au défi par le leader de la gauche. Ce sont autant de pierres qui atterrissent dans son jardin (...). M. Giscard d'Estaing répondra-t-il enfin ?* »

(PIERRE LOCARDEL.)

LE FIGARO : la classe politique, en chœur...

« *La classe politique, en chœur, demande au président de la République plus de vérité dans l'information économique et l'instauration d'un rationnement autoritaire de l'essence. (...).*

» *Mais les appels à plus de rigueur verbale et plus d'austérité pétrolière ne s'expliquent pas seulement par un certain manque de crédibilité du budget français et par l'agacement que suscitent les contradictions dans les propos de MM. Chirac, Fourcade et d'Ornano, concernant les allocations de carburant. Ils tiennent également à des motivations diverses dont on ne saurait exclure ni une volonté — plus ou moins consciente selon la nuance politique — de détourner l'attention de quelques-unes des causes structurelles de l'inflation française, ni le désir de ceux qui conduisent l'opinion de rattraper, voire de devancer, ceux dont ils sont les guides.*

(ALAIN VERNAY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un programme-fantôme.

« *Le langage ferme, courageux, incisif que le pays attend du chef de l'État, c'est son principal adversaire politique qui le tient. M. Mitterrand a écrasé ses auditeurs sous un déluge de propositions. Mais n'étant pas au pouvoir, il ne peut appliquer son programme et comme il a poussé la rigueur politique et le souci tactique jusqu'à ne pas s'appuyer sur la crise pour lancer un assaut opportuniste contre le régime, les Français ne peuvent même pas espérer que quelques-unes de ses idées seront mises en œuvre. Elles relèvent toutes d'une théorie de la gestion. C'est un programme-fantôme. La conjoncture, elle, est bien réelle.* »

(RICHARD LISCIA.)

L'AURORE : à votre tour, monsieur le président !

« *On attend Giscard. On a entendu Mitterrand. (...) Un observateur neutre pourrait à la fois reprocher à Giscard de se taire et à son « concurrent » d'avoir, avec un brio exemplaire, plus évoqué les structures d'avenir que les difficultés — terre à terre — du présent.*

» *Il est vrai qu'il ne « se met pas » à la place du gouvernement ». On le comprend. (...) Mais la vérité et le courage s'imposent aussi bien à ceux qui détiennent le pouvoir qu'à ceux qui aspirent à le conquérir un jour. (...) A votre tour de parler, monsieur le président !* »

(DOMINIQUE PADO.)

DE L'ÉN…

…dation de la…

…e en trois…

…ésidentielle

…ET SES RÉPERCUSSIONS EN FRANCE

Une rigueur accrue

Sur la forme comme sur le fond, M. Mitterrand, qui s'est présenté ce vendredi 24 septembre comme le « *responsable de l'opposition* », a tenu à souligner son esprit de continuité.

La conférence de presse au cours de laquelle il avait, le 8 avril, lancé son programme économique et social présidentiel avait duré deux heures ; celle qui lui a permis d'actualiser cinq mois plus tard ses propositions a pris aussi cent vingt minutes. La première avait consisté à développer un texte de quatorze pages, précises et chiffrées ; quatorze pages aussi cette fois, avec détails et statistiques. Le programme de printemps du candidat de la gauche comportait trois étapes ; le nouveau aussi. Une partie en était financée par les plus-values budgétaires, l'autre par la réforme fiscale et l'emprunt projetés ; mardi encore c'est sur ces trois piliers que M. Mitterrand a fondé la couverture de son plan…

Au-delà de ces apparences, l'adversaire de M. Giscard d'Estaing aux élections présidentielles a gagné son « *pari de continuité* » pour deux raisons principales. D'abord parce que sa critique de la gestion gouvernementale n'a pas eu à changer de registre par rapport aux thèmes développés au printemps.

Les faits ont si bien confirmé, depuis mai, ses griefs ou ses craintes qu'il lui a suffi de rappeler les têtes de chapitre de son dossier pour raviver dans les mémoires les accusations d'imprévoyance, d'absence de lucidité ou de manque de courage politique qui avaient illustré sa campagne. La situation s'étant dégradée les mois derniers — inflation, déficit commercial, baisse des bourses, aggravation du chômage, paupérisation paysanne… — et la presse en parlant plus qu'au printemps, la critique du leader de la gauche a pu être d'autant moins appuyée qu'elle est désormais mieux perçue par l'homme de la rue.

Au-delà de la dénonciation — celle de l' « *aveuglement des puissances industrielles* » capitalistes et des banques, comme celle de l'inconsistance de la politique française, tour à tour lénifiante et apeurée, — M. Mitterrand entend rester fidèle à son image de challenger présidentiel, en persévérant dans la sévérité de ses choix et la précision de ses propositions. « *La clarté et la rigueur sont nécessaires à la crédibilité de toute politique économique*, répète-t-il, avec les accents du 18 avril. *Les principes que j'ai énoncés il y a cinq mois restent actuels. Mais comme on ne se bat pas sur la Marne comme sur le Rhin, la dégradation de la situation m'oblige à renforcer mes propositions, qui auraient sans doute suffi à l'époque.* »

Plus varié et plus vigoureux

Les suggestions qui visent ainsi à prouver la rigueur accrue du leader socialiste sont effectivement plus variées et parfois plus vigoureuses que celles d'avril. On retrouve, au fil du discours, le même souci de porter le fer dans les structures archaïques de l'économie, de s'attaquer aux causes des inégalités, de faire prévaloir les choix volontaires des hommes (donc le plan et la sélectivité du crédit) sur les automatismes du marché, de plus en plus rouillés d'ailleurs. Mais la démarche concerne des domaines nouveaux et va, semble-t-il, plus en profondeur.

Ainsi, la reconversion de l'industrie française, pour l'adapter au nouveau « *mode de civilisation* » lié à l'enchérissement de l'énergie et à l'indexation du pétrole — « *principe irrécusable* », — est-elle présentée de façon plus précise qu'en avril. L'objectif est triple : hâter des reconversions (automobile, bâtiment, textile), supprimer des goulets d'étranglement (sidérurgie), restructurer et développer des secteurs d'avenir : machines-outils, mécanique de précision, électronique, informatique, télécommunications (dont a besoin le Proche-Orient), industries alimentaires… Les moyens retenus sont aussi plus précis : banque spécialisée, holdings sectoriels, emprunt affecté, investissements à long terme mieux stimulés…

Second exemple : s'agissant des moyens de lutte contre l'inflation, M. Mitterrand va plus loin qu'en avril. Il précise quelle épargne il souhaiterait indexer, indique comment placer l'emprunt d'État à lancer (dont il double d'ailleurs l'objectif pour éponger les liquidités), indique l'affectation qu'il ferait de l'emprunt européen que les Neuf pourraient placer en commun auprès des pays de l'« or noir ».

Enfin, s'agissant de la crise énergétique, M. Mitterrand « *s'explique* » (en reprochant à M. Giscard d'Estaing de ne pas agir de même) sur les rationnements souhaités (le fuel lourd, essentiellement) ou refusés (les tickets d'essence), ainsi que sur le mode de négociation à rechercher avec les pays producteurs de pétrole (contacts directs, sans intervention aucune des compagnies).

Les compléments souhaitables

Sans doute tout n'est-il pas encore clair dans ce contre-plan. Par exemple, on ignore la base des calculs budgétaires conduisant aux plus-values fiscales attendues (15 à 20 milliards en 1974), ainsi que l'évaluation des surplus de dépenses impliquées par cette hypothèse et l'affectation détaillée du solde prévu entre ces deux séries de chiffres (5 milliards ou davantages ?).

De même, M. Mitterrand ne précise pas comment faire face à l'aggravation des charges annuelles (en francs et en devises) résultant de la politique d'emprunt tous azimuts qu'il préconise. Le leader socialiste ne tire pas non plus toutes les conséquences — pour les entreprises — de la politique d'indexation de l'épargne qu'il a raison de souhaiter.

Mais on aurait sans doute mauvaise grâce à se montrer plus Cassandre que la « Cassandre institutionnel » qu'est le chef de l'opposition. M. Mitterrand a promis d'actualiser, tous les trois ou six mois, ses propositions, pour bien montrer à l'opinion qu'une politique autre que celle du chef de l'État serait possible, qu'elle est nécessaire aux catégories sociales majoritaires dans le pays (donc à celui-ci) et que les hommes pour mener cette politique sont prêts à prendre les rênes, quand l'opinion le décidera. On connaîtra donc dans quelque temps comment M. Mitterrand comble les « blancs » de son épure.

Son objectif pédagogique et politique ne le conduit d'ailleurs pas à choisir le « *tout ou rien* ». Refusant le « *catastrophisme* », M. Mitterrand est prêt à soutenir tel ou tel projet gouvernemental qui lui apparaîtrait juste ou bien orienté ; la « réformette » du quotient familial, par exemple, ou l'aide régionale en Europe. Mais il n'entend pas jouer les « roues de secours » de la majorité.

Entre la gauche et la droite, les affrontements mûrissent, dont le propos de M. Mitterrand a bien montré mardi qu'ils tendaient à s'aggraver : ils concernent essentiellement les réformes de structures — sont-elles nécessaires et quelle doit être leur ampleur ? — et le rôle des citoyens dans l'exercice du pouvoir, à l'intérieur des entreprises comme au sein de l'État. Là aussi l'intervention du leader de la gauche a clarifié les choses : au-delà des désaccords conjoncturels, ce sont bien des projets de société opposés qui s'affrontent.

GILBERT MATHIEU.

L'avenir du système

(Suite de la première page.)

Prenant du champ et de la hauteur en honorant de sa présence, mardi à la Sorbonne, un colloque sur « Biologie et devenir de l'homme », M. Giscard d'Estaing a pu donner à certains l'impression qu'il s'éloignait des rudes contingences du moment et perdait de vue les obligations de sa charge. C'était tout le contraire : le chef de l'État ne s'est pas contenté de méditer à haute voix sur « *les rapports entre la science et la politique* », de constater avec quelque angoisse que « *la mondialisation de la violence précède celle de la pensée* » et de définir l'homme politique (l'homme qu'il voudrait être, bien sûr) comme « *celui qui sait traduire un espoir en une volonté* ». Il a été également conduit à déclarer, ce qui prouve qu'il avait bien à l'esprit les difficultés immédiates : « *L'inflation n'est pas l'effet d'une seule cause, mais la suite du dérèglement global d'un système économique et social.* »

Aucun constat ne pourrait faire plus plaisir à M. François Mitterrand, qui, à peu près au même moment, expliquait avec conviction que si la crise de l'énergie a aggravé la situation, elle ne l'a pas créée et ajoutait : « *Plus qu'une politique économique, c'est toute une économie politique qui est remise en cause.* »

Les nombreuses propositions du leader socialiste que nous énumérons et commentons d'autre part, procèdent de la nécessité de « *planifier le changement* » et d'une conviction fondamentale : « *L'application coup par coup de telle ou telle mesure suggérée par la gauche n'aurait ni signification ni effet, puisqu'elle prétendrait régler les problèmes de la conjoncture sans s'attaquer aux structures économiques, source pour une large part des difficultés présentes.* »

Il en découle que si M. Mitterrand affirme plus clairement que jamais sa capacité à gouverner d'une gauche unie (il rappelle non moins clairement qu'il en est toujours le leader), il n'envisage d'assumer les responsabilités majeures que dans la clarté et après y avoir été appelé par la volonté du suffrage universel.

Il n'est donc pas question de « collaborer », si peu que ce soit, en l'état actuel des choses, avec la majorité au pouvoir. L'ancien candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle, attentif à certains articles récents (1), a tenu à mettre les choses au point : la gauche socialiste ne changera pas de stratégie, elle repousse sans l'examiner toute idée d' « *union nationale* » ou d' « *union sacrée* », son leader refuse « *la combinaison, l'alibi, la compromission* » et ne veut jouer le rôle ni de « *la roue de secours* » ni de « *la peinture fraîche* ».

La mise au point est catégorique, mais ne saurait surprendre puisqu'il ne s'agit que d'une réaffirmation. Les socialistes n'ont jamais accepté l'idée d'une union nationale, et l'on ne saurait oublier que lorsque M. Lecanuet avait lancé ou plutôt relancé, à la fin de juillet 1973, la formule d' « *union sacrée* », M. Mitterrand l'avait repoussée avec vigueur. Il avait parlé de « *vieille défroque* » et avait précisé : « *La gauche n'a pas à couvrir les responsabilités encourues par l'actuelle majorité, mais à lui substituer une autre politique.* »

M. Marchais s'inquiète peut-être un peu de la persistante prééminence de son partenaire (s'il s'est longuement exprimé mardi, à Albertville, le jour même de la conférence de presse de M. Mitterrand, ce n'était sans doute point par hasard), mais il ne peut que se réjouir de la fermeté du premier secrétaire du P.S. et de sa fidélité réaffirmée au programme commun de la gauche.

Les deux hommes ne portent pas exactement la même appréciation sur la crise actuelle — dont M. Marchais conteste le caractère mondial, en faisant valoir qu'elle n'atteint pas les pays socialistes, — mais ils sont fondamentalement d'accord pour dénoncer sans relâche les profits des grandes sociétés multinationales, pour refuser un rationnement qui n'atteindrait pas les plus riches et ceux qui gaspillent le plus, pour préconiser un certain nombre de nationalisations.

En fait, si l'on peut relever certaines convergences entre les préoccupations de M. Giscard d'Estaing et celles de M. Mitterrand, si certaines de leurs formules se ressemblent, le débat entre eux demeure ce qu'il était lors de la campagne présidentielle du mois de mai, et le pays est toujours appelé à choisir entre deux sociétés et deux économies fondamentalement différentes.

Il est moins que jamais question de reculer pour une gauche qui proclame sans ambage dans son « projet de société » qui sera discuté les 12 et 13 octobre à l'occasion des assises du socialisme : « *L'aspiration à un nouvel ordre des choses grandit parmi tous les peuples de la terre. Un monde ancien se disloque, le nouveau cherche à paraître.* »

RAYMOND BARRILLON.

(1) *Le Point*, du 16 septembre et *le Nouvel Observateur*, du 23 septembre.

M. Georges Marchais : non au rationnement, non aux sacrifices pour les Français qui vivent de leur travail

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a exposé, mardi 24 septembre à Albertville, au cours d'un meeting de soutien au candidat communiste à l'élection législative partielle dans la deuxième circonscription de Savoie, les mesures que propose son parti pour faire face à la crise économique. Après avoir dénoncé la politique du pouvoir, qui « *n'a apporté aucun commencement de solution à tous les grands problèmes qui assaillent les travailleurs et la nation* », M. Marchais a dénoncé « *l'autoritarisme croissant* » du gouvernement et la « *formidable campagne d'intoxication* » menée par les grands moyens d'information tendant à faire croire que la crise est mondiale et qu'il n'y a d'autre issue que l'austérité. Le secrétaire général du P.C.F. a souligné :

« *Il est faux d'affirmer que la crise est mondiale. Il n'y a pas de crise dans les pays où le socialisme s'est instauré. Ces pays ne connaissent ni la flambée des prix qui sévit chez nous, ni le chômage, ni l'insécurité sous toutes ses formes. Ils font face sans secousses aux problèmes de l'énergie. C'est un des faits essentiels que la propagande du pouvoir ne parviendra pas à cacher et que nous nous emploierons à faire toujours mieux connaître.*

» *Il est également faux et scandaleux de prétendre que les responsables de l'inflation seraient les travailleurs, les Français dans leur masse (…).*

» *Tout le mal viendrait de l'augmentation décidée par les pays producteurs de pétrole. Et certains vont même jusqu'à parler d' « agression », de « guerre économique ». Nous le disons de la manière la plus nette : c'est un mensonge.*

» *Et ceux qui tentent ainsi de mystifier notre peuple, d'exciter les sentiments chauvins, racistes, se livrent à une besogne dangereuse, à une mauvaise action contre la France.* »

M. Marchais a expliqué que cette augmentation était « *légitime* » du point de vue de ces pays mais qu'entre eux et les consommateurs un intermédiaire « *s'enrichit de façon scandaleuse : le cartel des grandes compagnies multinationales* ». Paraphrasant Anatole France — « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels », — le secrétaire général du P.C.F. s'est exclamé : « *On croit se rationner pour la patrie, on se rationne pour les grandes compagnies pétrolières et pour leurs semblables.* »

Après avoir expliqué que les responsables de l'inflation sont les grandes sociétés, M. Marchais a noté :

« *Voilà aussi pourquoi le parti communiste français vous dit aujourd'hui : vous ne sauriez accepter les sacrifices que veulent vous imposer le pouvoir et le grand patronat. Ce refus ne vous est pas dicté par le souci de défendre des intérêts particuliers. Non, en défendant votre niveau de vie, vous refusez d'alimenter le gouffre sans fond des superprofits des grandes sociétés multinationales, vous évitez au pays de nouvelles difficultés. En défendant votre emploi, vos conditions d'activité vous prenez en charge le patrimoine national, vous luttez pour la santé économique de la France. (…)*

» *Avec vous, nous disons : « Non au rationnement ! Non » aux sacrifices pour les Français » qui vivent de leur travail. »(…)*

» *La véritable alternative, c'est, ou bien l'austérité imposée par le pouvoir, ou bien des mesures nouvelles et efficaces imposées au pouvoir, dans l'intérêt du peuple et du pays.* »

Des mesures concrètes

Le secrétaire général du P.C.F. a proposé alors la mise en place des mesures suivantes :

1) Contre l'inflation :

« — *Blocage temporaire des prix à la production des grandes industries : pour les produits alimentaires et ménagers, la pharmacie et les produits industriels de base (ciment, béton, verre, acier, machinisme agricole et ferroviaire, équipement du bâtiment et des travaux publics, et grands produits chimiques), ainsi que des tarifs publics.*

» — *Suppression de la T.V.A. pour les produits de première nécessité et réduction pour les produits de grande consommation.*

» — *Instauration d'une taxe exceptionnelle sur les superprofits tirés de l'inflation par les grandes sociétés bancaires et industrielles.*

» — *Organisation d'un contrôle strict de la formation des prix pratiqués par les très grandes entreprises.*

» — *Encadrement et contrôle — organisé par la Banque de France — de l'emploi des crédits accordés aux grandes sociétés.*

» — *Arrêt de l'évasion des capitaux.*

» — *Mettre un terme au pillage de l'épargne des Français par les grandes sociétés privées.*

» — *En finir avec l'utilisation abusive et incontrôlable des fonds publics par quelques grandes firmes privées.* »

2) Pour rééquilibrer la balance des paiements :

« — *La nationalisation de la Compagnie française des pétroles et de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine.*

» — *Obtenir une réduction de 5 millions de tonnes de la consommation de fuel lourd en substituant le charbon aux hydrocarbures dans les centrales thermiques dont l'équipement le permet.*

» — *Le développement rapide des transports en commun.*

» — *Susciter le développement du secteur public de la machine-outil, de l'équipement industriel de l'énergie et de la marine marchande, et augmenter la production des charbonnages.*

» — *Donner un nouvel élan à la coopération avec les pays socialistes et les pays en voie de développement.* »

Pour contrôler la mise en place de ces mesures, M. Georges Marchais a réclamé la création d'une commission parlementaire ouverte à tous les groupes. En outre, il a proposé, comme troisième objectif, la sauvegarde du niveau de vie et de l'emploi, ce qui, selon lui, entraîne un relèvement des salaires, pensions et retraites, la garantie aux agriculteurs de prix rémunérateurs, l'indexation du taux d'intérêt consenti aux livrets A de caisse d'épargne.

« *Nos solutions*, a conclu le secrétaire général du P.C.F., *nous sommes naturellement prêts à en discuter avec tous. Et nous comptons d'abord le faire avec nos partenaires de la gauche, afin de développer ensemble et sans tarder les initiatives nécessaires.*

» *Mais, au-delà, nous sommes prêts à agir sur cette base avec tous ceux qui le souhaitent. (…)*

» *Sans aucun doute, nous l'avons dit, le programme commun n'est pas un texte immuable. Il pourra être actualisé, s'enrichir d'idées et de propositions nouvelles.*

» *Il n'en reste pas moins que ces grandes orientations constituent aujourd'hui la seule issue positive à la crise de la société française. C'est la conviction de treize millions de Français qui leur ont déjà apporté leur soutien.* »

Pour une économie de guerre

(Suite de la première page.)

4) La surcroissance et l'absence de système monétaire ont accéléré et amplifié l'inflation. Face à des monnaies fondantes et à des coûts croissants dans les pays développés, les pays producteurs de pétrole — maintenant qu'est enfin venu pour eux le temps de profiter de leur richesse — paraissent avoir le choix entre l'indexation sur l'inflation ou la limitation de leur production (pour conserver l'un des meilleurs investissements qui soit). Pour les pays développés ce serait la peste ou le choléra.

***

Il n'est donc pas sérieux que les pays — États-Unis en tête — qui n'ont su ou voulu ni maîtriser l'inflation, ni contrôler et réorienter leur croissance, ni reconstruire et vite un système monétaire international prétendent aujourd'hui faire du prix du pétrole la seule cause d'une crise menaçante et se contentent de mises en garde contre les pays producteurs.

Il ne serait pas plus raisonnable que ces derniers croient pour eux, maintenant, en une durable prospérité si le monde occidental avait à affronter une crise majeure.

Voilà une première clé essentielle. La crise ne pourra être surmontée que par un plan d'ensemble. Mondial, plus rapidement qu'on ne l'imagine.

Cela est si vrai que chaque pays développé ne peut, isolément, prendre qu'un nombre très limité de mesures utiles et que même certaines — pourtant indispensables — si elles n'étaient pas générales se retourneraient contre lui, à l'encontre des objectifs recherchés.

Cela est vrai même pour les États-Unis auxquels un effondrement de l'Europe et du Japon poserait de redoutables problèmes, économiques d'abord, politiques et peut-être militaires ensuite.

Ce plan concerne aussi les pays du quart-monde, le tiers-monde pauvre. Et pas seulement par solidarité et générosité, pour atténuer une crise qui les frappe plus que tout autre. Mais parce qu'à terme l'équilibre et la prospérité du monde développé et des pays riches du tiers-monde passe par le décollage du quart-monde. Grâce à des schémas de développement entièrement nouveaux.

***

Tentons alors, partant de notre pays, d'esquisser une politique :

1) Mettre sur pied une véritable économie de guerre, face aux problèmes de l'énergie. Accélération du basculement vers des sources de substitution ; amélioration des méthodes de production et d'utilisation ; lutte contre le gaspillage.

Cela exige des investissements et des reconversions de main-d'œuvre importants. Un double marché (l'un rationné à bas prix) du fuel et de l'essence pourrait y subvenir en partie, avec en outre un léger effet déflationniste. Un impôt de solidarité, comme après la Libération, doit pourvoir au complément.

2) Cet impôt de solidarité aurait aussi à couvrir les équipements collectifs (investissements non productifs) auxquels il faudra recourir de façon notable et transitoire pour résorber un accroissement de chômage, aujourd'hui inévitable.

3) Tenter d'associer les autres pays d'Europe à une telle politique de l'énergie, afin d'associer également à certains investissements les pays producteurs de pétrole en leur offrant une utilisation sûre et à long terme pour une partie de leurs revenus.

4) Tenter d'associer l'Europe et les pays producteurs de pétrole — et tout autre pays qui le souhaiterait — dans une sorte de plan Marshall en direction des pays du quart-monde. L'assiette du financement pourrait être à la fois la production et la consommation d'énergie.

Un impôt mondial sur l'énergie est probablement la seule voie d'avenir, tant pour normaliser la gestion d'un élément essentiel que pour assurer une juste redistribution des richesses de la planète.

N'oublions pas, d'autre part, dans une perspective à long terme, ni les richesses technologiques et humaines des pays développés ni les richesses agricoles des pays tempérés. Leur mise en valeur est vitale pour l'Europe et le Japon pour améliorer les termes de leurs échanges.

5) Reconstruire un système monétaire international, maîtriser et réorienter la croissance, juguler l'inflation vont, bien entendu, de soi, mais n'ont de sens que comme mesures d'accompagnement.

Ce n'est que grâce à de tels efforts qu'on peut espérer définir avec les pays producteurs de pétrole une évolution de prix globalement plus avantageuse pour eux, mais qui permette une adaptation évitant de dangereux déséquilibres.

***

Un tel plan exige, à divers niveaux, les réunions appropriées des partie concernées. Pour les aspects purement français, en raison de la gravité de la situation, il paraît indispensable de savoir associer toutes les familles politiques — je dis bien toutes — sur la base d'un plan, précis et limité dans le temps et dans les objectifs.

Mais nous sommes en guerre. En guerre économique. Moins visible, elle réclame beaucoup plus d'imagination.

ROBERT LATTES.

LA CRISE DE L'ÉNERGIE

A L'ONU

Après les déclarations de MM. Ford et Kissinger

Les ministres arabes des affaires étrangères préparent une réponse concertée

Selon l'agence irakienne de presse, les ministres arabes des affaires étrangères qui assistent au débat général de l'Assemblée générale des Nations unies devaient se réunir ce mercredi 25 septembre pour étudier les déclarations faites lundi à Detroit par le président Ford et mardi à l'ONU par M. Kissinger.

Jusqu'ici, les réactions arabes officielles aux avertissements des pays importateurs de pétrole restent isolées. Après M. Abdel Rahman Salem Al Atiki, ministre koweïtien du pétrole, qui lança mardi matin un appel à la « vigilance » (nos dernières éditions du 25 septembre), M. Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, a préféré prêcher la modération. Il a déclaré ne pas être d'accord avec l'interprétation donnée par certains journaux de Beyrouth, qui ont vu dans le discours du président américain *« l'équivalent d'une déclaration de guerre »*. M. Yamani a assuré que l'idée d'une intervention militaire américaine contre les producteurs de pétrole lui paraissait dénuée de fondement. Il a précisé qu'à son avis *« une opération militaire entraînerait une baisse radicale de la production, ce qui aboutirait à une dépression mondiale et menacerait la civilisation. Aucune personne en possession de ses facultés mentales ne saurait l'envisager »*.

A Abou-Dhabi, l'émir Cheikh Zayed Ben Sultan a déclaré que les pays producteurs de pétrole seraient disposés à réduire le prix du pétrole si les pays industrialisés en faisaient autant avec les produits alimentaires et industriels qu'ils exportent vers les pays arabes.

A Washington, M. Ronald Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, a cherché à apaiser les esprits en soulignant que les discours prononcés, *« francs et pratiques »*, ne contenaient pas de menace de représailles contre les pays producteurs de pétrole qui ne consentiraient pas à réduire leurs prix. Le *Washington Star* estime cependant que les États-Unis pourraient proposer, lors de la réunion de Camp-David, samedi, que les pays consommateurs refusent d'acheter le pétrole au-delà d'un certain prix, et relèvent les prix de certaines fournitures, notamment les armes. La presse américaine dans son ensemble soutient pleinement l'initiative du président et du secrétaire d'État. — *(A.F.P., U.P.I.)*

M. CALLAGHAN : il faut associer les revenus des pays pétroliers à la technologie des pays développés.

Parlant après M. Gromyko, le mardi 24 septembre, M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, a dit notamment :

« Il n'est pas dans l'intérêt des producteurs ni dans celui des consommateurs que le prix des matières premières et ceux des produits finis continuent à augmenter parallèlement, dans une spirale sans fin. Nous avons besoin d'associer les revenus des pays producteurs de pétrole à la technologie des pays développés... L'augmentation de la production et du commerce mondial qui pourrait résulter de cette association devrait être utilisée en priorité au bénéfice des pays en voie de développement. »

« Quand le président Ford, a dit encore M. Callaghan, *s'est adressé à cette Assemblée le 18 septembre, il nous a mis au défi de nous associer pour forger un nouveau cadre de coopération internationale. Mon gouvernement est heureux de répondre positivement à ce défi. »*

UNE CONFRONTATION PÉTROLIÈRE MÈNERAIT AU DÉSASTRE déclare M. Sauvagnargues

New-York. — La participation de la France à des consultations à cinq sur le pétrole à la fin de la semaine, à Camp-David, ne marque pas un changement de politique, a déclaré, le mardi 24 septembre, M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, [illegible] déjeuner qui lui était offert par l'Association des journalistes des Nations unies, puisque, a-t-il ajouté, M. Jobert, son prédécesseur, avait participé à une telle conférence.

M. Sauvagnargues a expliqué qu'il avait accepté l'invitation de M. Kissinger, qui a pris l'initiative de cette rencontre, uniquement par courtoisie et qu'il n'était au courant d'aucun projet d'action commune des pays importateurs du pétrole. *« Ce problème,* a ajouté le ministre, *devrait être résolu par consultation et non par confrontation. »* Une confrontation mènerait à un désastre pour tout le monde, a ajouté M. Sauvagnargues.

En privé, on déclare dans les milieux français qu'il serait peu réaliste de croire que les pays importateurs de pétrole ne devraient pas se consulter de temps à autre, mais une telle consultation, ajoute-t-on, ne signifie pas qu'un accord soit conclu pour une action commune.

LE KOWEIT CONSEILLE LA VIGILANCE AUX ÉTATS PRODUCTEURS

« L'existence d'un front des États consommateurs poussera les États producteurs à demeurer vigilants et à prévoir différentes éventualités pour la défense de leurs intérêts au cas où ils seraient menacés du fait d'un tel groupement », a déclaré le 23 septembre M. Abdel Rahman Salem Al Atiki, ministre koweïtien du pétrole, en commentant les déclarations du président Ford. « Au cas où des mesures politiques seraient prises à l'encontre des pays producteurs, a-t-il précisé, ceux-ci seront amenés à se partager entre eux leurs réserves de pétrole, ce qui aura de graves conséquences pour les pays consommateurs. »

« Nous ne pouvons qu'être réservés à l'égard de l'initiative américaine », a conclu le ministre.

● RECTIFICATIF. — Par suite d'un retard dans la transmission à notre journal des corrections apportées par M. Sauvagnargues à la version initiale de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, un passage du texte publié dans *le Monde* du 25 septembre n'est pas conforme aux paroles effectivement prononcées par le ministre des affaires étrangères. Il fallait lire : *« Elle* [la France] *est prête à contribuer à la recherche d'un règlement fondé exclusivement sur les intérêts authentiques des peuples de la région et acceptable pour toutes les parties en cause, parmi lesquels mon pays n'a garde d'oublier Israël »* (et non « le peuple d'Israël »).

POLITIQUE

Réunis à Cagnes-sur-mer

Les parlementaires U.D.R. vont débattre de la qualité de la vie

Les journées d'études parlementaires de l'U.D.R. se tiennent jeudi 26 et vendredi 27 septembre à Cagnes-sur-Mer, sous la présidence de M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale. Les séances de jeudi seront consacrées à un débat sur les relations entre le groupe parlementaire et le mouvement gaulliste. M. Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., bien que n'étant plus parlementaire, participera à cette réunion. Les discussions de la journée de vendredi porteront sur les problèmes relatifs à *« la qualité de la vie »*. M. Jacques Chirac prendra la parole au cours de cette réunion, après une allocution de M. Sanguinetti et avant que M. Labbé ne prononce le discours final.

La question de l'organisation de l'U.D.R., qui est toujours au centre des préoccupations des dirigeants du mouvement, est également évoqué dans le numéro de septembre 1974 de la revue *l'Appel*, que dirige M. Olivier Germain-Thomas, ancien délégué général de l'Institut Charles-de-Gaulle.

Un sondage intitulé « Enquête interne au mouvement » effectué en juillet et août derniers — et dont les instances de l'U.D.R. ont déjà fait état, indique, selon *l'Appel*, que, sur cent personnes interrogées, 74 % doutent de l'avenir du mouvement, 11,1 % parlent d'agonie, 0,2 % ne répondent pas ou donnent une réponse non qualifiable; 5 % sont persuadées que l'U.D.R. conserve un rôle important.

Les reproches adressés au mouvement sont notamment : son conservatisme et son passéisme, son infidélité au gaullisme, son allégeance trop manifeste au pouvoir.

62,5 % des personnes interrogées placent la politique sociale en tête des préoccupations que devrait avoir le mouvement ;

Surmonter le découragement

L'Appel commente ainsi ces résultats : *« Le découragement des responsables et des militants de l'U.D.R. ne pourra être surmonté que si le mouvement accepte sur lui-même une importante opération chirurgicale qui fasse de lui un rassemblement fidèle au gaullisme, proposant de profondes réformes sociales et animé par des hommes nouveaux. Le pouvoir fera tout pour étouffer cette tendance. Nous appelons les militants et les responsables à réagir. »*

L'Appel, 89, rue de Lille, 75007 Paris.

● *La fédération des Bouches-du-Rhône de l'U.D.R.*, qu'anime M. Joseph Comiti, ancien ministre, a adopté mardi 24 septembre une résolution dans laquelle on lit notamment : *« Ayant contribué d'une manière décisive à l'élection du président de la République, il est normal que l'U.D.R. lui apporte son soutien. (...) La critique peut être constructive, nous la pratiquerons. Mais la loyauté, nous la demandons aux autres formations politiques de la majorité présidentielle. Essayer d'affaiblir l'U.D.R. est une vue égoïste de certains qui, en définitive, favorise les marxistes qu'ils prétendent combattre. »*

● « *L'Espoir* », revue de l'Institut Charles-de Gaulle, que dirige M. Michel Cazenave, publie dans son numéro 7 diverses études, notamment de M. Léon Noël sur le R.P.F., et du R.P. Bruckberger, qui traite de la question : *« De Gaulle était-il chrétien ? »*.

L'Espoir, 5, rue de Solférino, 75007 Paris.

● *Le Front du progrès*, mouvement de la gauche gaulliste que préside M. Jacques Dauer, organise le samedi 12 octobre, à la Maison de l'Amérique latine à Paris, une journée d'étude à laquelle participeront MM. Michel Jobert et Jean Charbonnel, anciens ministres.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

RHONE-ALPES : un conseil qui ne veut pas « faire de politique »

De notre correspondant régional

Lyon. — Depuis la mise en place de l'institution, en janvier 1974, les membres du conseil régional Rhône-Alpes siégeaient en séance publique dans une disposition qui place ensemble et par ordre alphabétique les représentants de chacun des huit départements de la région. Ainsi allait-on de l'Ain à la Haute-Savoie, le conseiller U.D.R. côtoyant le communiste ou le socialiste, le radical de gauche voisinant avec le républicain indépendant. Cette mosaïque avait été ainsi maintenue, bien qu'à l'origine quatre groupes eussent été constitués : celui des communistes avec huit membres, celui des socialistes, radicaux de gauche et apparentés avec vingt-quatre adhérents, celui du Groupe régional d'action pour le progrès (GRAP), réunissant trente-trois conseillers, qu'avait beaucoup contribué à rassembler M. Michel Durafour à l'époque où il n'était pas encore ministre et auquel il avait donné un caractère réformateur, et enfin le Rassemblement régional qui, *refusant toute étiquette*, comptait cependant tous les élus U.D.R. et républicains indépendants.

A l'ouverture de la troisième session ordinaire du conseil le 24 septembre, M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, devait proposer à l'Assemblée que ses membres puissent désormais siéger « *en se regroupant selon leur adhésion politique à chacun des quatre groupes constitués, reconnus et acceptés par tous* ». S'il fut soutenu dans cette proposition par les communistes, il se heurta à l'opposition du reste du conseil. Ainsi M. Pierre Dumas, maire de Chambéry, ancien député U.D.R. de Savoie, fit valoir que « *le caractère du conseil régional, sa raison d'être et ce qui peut lui donner une audience, c'est qu'il soit une institution originale exprimant seulement des réalités géographiques et locales* ». M. Jacques Hochard (Centre démocrate), conseiller général de la Savoie, invoqua, pour sa part, le fait que si le conseil régional « *est composé pour moitié de parlementaires, c'est-à-dire d'hommes qui peuvent avoir fait des choix politiques, l'autre moitié de ses membres est constituée d'élus locaux qu'il serait fâcheux d'affubler d'une étiquette dont ils n'ont pas besoin* ». Argument que reprit à sa manière M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire. Quant à M. Jean Brocard, député républicain indépendant de Haute-Savoie, il eut cette formule définitive : « *Établissement public, nous n'avons pas à faire de politique. Faire entrer la politique ici nous ferait plus de mal que de bien.* »

Ainsi en fut-il donc décidé. Sur quatre-vingt-quatre votants, la proposition de M. Mermaz ne devait recueillir que 32 suffrages contre 50, ce qui devait aboutir à son rejet, et 2 bulletins blancs ou nuls.

Sans doute en serait-il allé autrement si la même tentative avait été faite à la session de mars, c'est-à-dire en un temps où la tendance réformatrice avait encore intérêt à marquer sa présence et surtout à se distinguer de l'U.D.R. comme cela était clairement apparu, lors des débats de janvier, pour la composition du bureau et les élections à la présidence des différentes commissions. — J.-M. Th.

LANGUEDOC-ROUSSILLON M. TAILHADES SUCCÈDE À FRANCIS VALS COMME PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

Réuni à Montpellier, le mardi 24 septembre, en présence de M. Marcel Blanc, préfet de région, le conseil régional du Languedoc-Roussillon a élu son président pour remplacer ***Francis Vals, P.S., décédé le 27 juin 1974.*** **A l'unanimité des suffrages, soit cinquante-trois voix, moins un bulletin blanc, c'est M. Edgar Tailhades, P.S., sénateur du Gard, qui a été élu.**

M. François Delmas, indépendant, maire de Montpellier, a expliqué ainsi son vote et celui de ses amis — minoritaires au conseil — en faveur de M. Tailhades. « Nous nous sommes prononcés pour les qualités de l'homme et sans que ce vote ait une signification politique. » En revanche, les radicaux de gauche, les socialistes et les communistes ont insisté sur le fait que, l'assemblée régionale étant une assemblée politique, le vote était politique, et que M. Tailhades était le candidat de la gauche unie et du programme commun.

Les conseillers régionaux ont décidé de remettre à une séance ultérieure l'élection du vice-président qui remplacerait M. Tailhades. Né en 1907 à Riols (Hérault), avocat du barreau de Nîmes, ville dont il fut maire de 1947 à 1965, M. Tailhades est sénateur du Gard depuis 1948.

M. STIRN A LA RÉUNION

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, est arrivé lundi 23 septembre à la Réunion où il devait demeurer en visite officielle jusqu'à jeudi. *« Je prends d'ores et déjà,* a-t-il dit au cours des cérémonies d'accueil, *l'engagement de revenir avant six mois pour que chacun puisse vérifier les progrès accomplis. »*

La C.G.T. réunionnaise, dont le secrétaire général est M. Bruny Payet, avait organisé à l'occasion de ce voyage des rassemblements pour protester contre la situation économique de l'île, qui est mauvaise, en raison notamment du fort taux de chômage et de l'inflation.

Un mot d'ordre de grève a été *diversement suivi lundi*.

La C.G.T.R., qui est favorable à l'autonomie de l'île, dénonce notamment *« le chômage écrasant, la hausse des prix des denrées de première nécessité, la ruine des petites exploitations agricoles, artisanales et commerciales, l'accélération de l'exode rural et le développement de la faim »*.

● *Le mouvement Génération sociale et libérale*, issu des jeunes *républicains indépendants*, réunira son premier congrès, samedi 28 septembre, à la Maison de la mutualité, à Paris. La séance du matin se déroulera à huis clos ; celle de l'après-midi sera publique. MM. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur ; Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, et Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants, y participeront.

● *Le Mouvement démocrate socialiste de France*, dont le président est M. Max Lejeune, député de la Somme, ancien ministre socialiste, réunira son congrès à Issy-les-Moulineaux les 9 et 10 novembre. A cette occasion, pourrait être annoncée la fusion de cette formation avec celle qu'anime M. Léon Boutbien, ancien député S.F.I.O. : Présence socialiste. Les adhérents de Présence socialiste sont convoqués en congrès le 9 novembre.

● *Un comité* pour le soutien de l'action de M. Michel Jobert vient de se créer à Troyes à l'initiative de M. Bernard Vincent (20, rue Jules-Didier, 10120 Saint-André-les-Vergers).

Lors des élections sénatoriales

M. PISANI S'EST ENGAGÉ A SOUTENIR LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

M. Edgard Pisani, ancien ministre, qui a retrouvé un siège au Sénat en se faisant élire dimanche 22 septembre dans la Haute-Marne, avait bénéficié du désistement, lors du second tour, des quatre candidats des partis signataires du programme commun (un radical de gauche, un socialiste et deux communistes). Auparavant, M. Pisani avait signé un document, qui a été rendu public mardi 24 septembre, et dans lequel l'ancien ministre du général de Gaulle précise : *« Je tiens à confirmer l'engagement que j'ai pris de soutenir le programme commun de gouvernement de la gauche.*

» Je tiens à m'engager à rencontrer régulièrement à ma demande ou sur mon invitation le comité de liaison haut-marnais des trois partis de gauche (P.S., P.C.F., radicaux de gauche) pour le consulter et lui rendre compte de mon mandat. »

M. Pisani, qui avait voté pour M. Jacques Chaban-Delmas au premier tour de l'élection présidentielle, s'était prononcé lors du second tour en faveur de M. Mitterrand.

● *Le Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes (MARS)*, qui a tenu une assemblée générale à Besançon, dimanche 22 septembre, a élu à sa présidence M. Paul-André Falcoz, membre du bureau du parti radical de 1956 à 1957, ancien collaborateur de M. Pierre Mendès France. Le MARS, qui avait pris naissance au sein du parti radical, et qui a rejoint les radicaux de gauche avant l'élection présidentielle, se déclare convaincu *« de l'intérêt qu'il y aurait pour la gauche de définir un nouveau programme commun issu d'un dialogue incluant comme partenaire à part entière, aux côtés des composantes communiste et socialiste, la gauche démocratique et radicale, une fois le programme de celle-ci arrêté »*.

★ MARS, 45, rue de Sèvres, 75006 Paris.

DÉFENSE

COMME EN TÉMOIGNE SA DERNIÈRE CAMPAGNE DE TIRS NUCLÉAIRES A MURUROA

La France met au point une troisième génération d'armes stratégiques

Trois des sept ou huit expériences nucléaires de la France cette année au Pacifique — selon que l'on compte ou non l'essai de sécurité d'une arme qui a été volontairement arrêtée avant le déclenchement de l'explosion — ont été consacrées à la mise au point d'un système d'armes thermonucléaires à têtes multiples. Une semaine après la fin de ce qui pourrait être la dernière série de tirs aériens en Polynésie, l'impression qui prévaut est que le Commissariat à l'énergie atomique et les armées ont désormais l'assurance de pouvoir disposer, à terme, d'une troisième génération d'armes stratégiques.

Sans l'affaire des otages de La Haye, qui l'a contraint à demeurer à Paris, il apparaît aujourd'hui que M. Jacques Chirac aurait présidé, mardi 17 septembre à l'arsenal de Cherbourg, les cérémonies de lancement du quatrième sous-marin lance-missiles, *l'Indomptable*, pour y annoncer la décision du gouvernement de concevoir cette troisième génération d'armes stratégiques. C'est, en définitive, le délégué ministériel pour l'armement qui a assuré que la France aurait réalisé des progrès importants dans la mise au point de missiles à têtes dures et multiples. *« Nous sommes sûrs de les faire,* a expliqué M. Jean-Laurens Delpech, *sûrs de leur qualité et sûrs du nombre minimum de têtes par vecteur, mais pas encore de leur nombre maximum. »*

On peut considérer, en effet, que l'année 1973 a vu la fin de la livraison de la première génération d'armes stratégiques, avec la mise à la disposition de la marine nationale de la trente-deuxième tête MR-41 pour les sous-marins lance-missiles, une bombe « dopée » de l'ordre de 450 kilotonnes (1). Ainsi, les trois « composantes » de la force de dissuasion dite de première génération (bombardiers Mirage IV, missiles sol-sol du plateau d'Albion et sous-marins lance-missiles) sont, depuis la fin de l'an dernier, opérationnelles en totalité.

D'autre part, le Commissariat à l'énergie atomique a maintenant la certitude de pouvoir livrer, dès janvier 1976, à la marine nationale, puis à l'armée de l'air, les premières charges thermonucléaires de série, qui constituent la deuxième génération de l'armement nucléaire stratégique. Il s'agit d'une bombe thermonucléaire d'une puissance équivalente à la mégatonne (un million de tonnes de T.N.T.) qui, à partir de septembre 1976, équipera d'abord les missiles M-20 embarqués sur l'*Indomptable*. Ce missile M-20, d'une portée de 3 000 kilomètres, dispose d'équipements qui améliorent le durcissement, c'est-à-dire la protection contre les systèmes adverses anti-missiles. Les autres sous-marins (au total, la France a prévu d'en posséder six) (2) recevront, à partir de 1977, des charges thermonucléaires et des missiles M-20, au cours de leurs opérations de grand carénage.

A la fin de la décennie, ce sera le tour des missiles enfouis en Haute-Provence, pour le compte de l'armée de l'air, de commencer à recevoir des charges thermonucléaires et des capacités accrues de pénétration des réseaux adverses de défense. Trois unités de neuf silos chacune seront ainsi constituées sur le plateau d'Albion : au total, vingt-sept missiles balistiques d'un nouveau modèle, le S-3.

A l'exemple des États-Unis et de l'Union soviétique

La troisième génération d'armes stratégiques consiste en la mise au point de têtes thermonucléaires à la fois très dures et multiples. Les études de miniaturisation entreprises en 1973 par le C.E.A. et la dernière campagne de tirs ont permis aux techniciens de porter leurs efforts, en priorité, sur la conception de charges nucléaires à hautes performances, suffisamment compactes pour être emportées en nombre important par un même missile et d'un niveau très élevé de durcissement.

Déjà, les États-Unis et l'Union soviétique bénéficient d'une assez large avance technologique en ce domaine. Trois nouveaux modèles de missiles soviétiques à propergol liquide, en cours de développement, devraient recevoir de quatre à huit charges nucléaires, chacun, d'une puissance inférieure à 2 mégatonnes selon certaines informations. Les charges multiples américaines ont des puissances comprises entre 40 et 200 kilotonnes, pour la plupart. Ces différences de conception s'expliquent, probablement, par le degré supérieur de précision des missiles américains. En fixant au 31 mars 1976 l'entrée en vigueur de leurs accords sur la limitation à 150 kilotonnes de la puissance effective des essais souterrains, les États-Unis et l'Union soviétique se donnent un délai supplémentaire pour expérimenter de nouvelles configurations d'armes nucléaires.

A compter du mercredi 25 septembre, l'Union soviétique envisage, du reste, de reprendre ses essais de missiles dans le nord-ouest du Pacifique, tandis que les États-Unis prévoient de disposer, d'ici à l'été de 1975, d'environ six cents missiles Minuteman à têtes multiples, enterrés dans des silos.

Pour la France, trois des tirs qui ont eu lieu à Mururoa témoignent d'une recherche militaire qui prend exemple sur les réalisations américaines et soviétiques. Qu'il s'agisse d'expérimenter des nouveaux modèles de détonateurs ou des charges thermonucléaires d'une puissance supérieure à la centaine de kilotonnes. La campagne 1974 a marqué une étape dans la mise au point d'une troisième génération d'armes stratégiques, à base de missiles à têtes multiples.

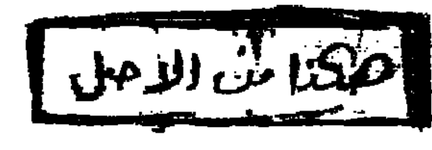
A cette observation, il convient d'ajouter la décision d'équiper prochainement le centre d'essais des Landes — d'où ont lieu notamment les lancements expérimentaux de missiles balistiques en direction des Açores — de radars de multitrajectographie, capables de suivre jusqu'à cinq pistes à la fois pendant le tir d'un missile à têtes multiples. Dans le même temps, les ingénieurs de la direction technique des engins, à la délégation ministérielle pour l'armement, et ceux de la Société nationale industrielle aérospatiale préparent le missile M-4 de la nouvelle génération, un missile à têtes *multiples qui* nécessitera, après 1980, une refonte des installations de lancement des sous-marins nucléaires. On ignore encore le nombre exact des charges emportées par un même missile, entre trois et cinq selon certaines prévisions.

Le respect de ce calendrier dépendra, pour une large part, de la capacité des techniciens à surmonter les difficultés liées à l'organisation d'essais souterrains à Mururoa et à Fangataufa. En octobre, un conseil de défense devrait, en principe, déterminer si la France peut se contenter, l'an prochain, d'un premier tir souterrain, dit de recette, sans prendre le risque d'avoir à différer certains de ses objectifs à long terme.

JACQUES ISNARD.

(1) Vingt-trois fois la puissance de la bombe d'Hiroshima.

(2) La décision de construire un sixième sous-marin a été prise le 30 avril 1974, par M. Robert Galley, ministre des armées, alors que M. Alain Poher exerçait par intérim les fonctions de président de la République. Rien n'indique que cette décision ne sera pas remise en cause par le nouveau chef de l'État.



POLITIQUE

AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

MOSELLE : M. Messmer n'a jamais eu autant d'adversaires

De notre envoyé spécial

Sarrebourg. — M. Pierre Messmer, sans cesse élu, depuis 1958, dès le premier tour de scrutin et avec plus de 70 % des suffrages exprimés, député de la huitième circonscription de la Moselle, sera-t-il enfin mis en ballottage le 29 septembre ?

C'est à cet objectif que se limite — du moins pour le moment — l'ambition des six adversaires que le maire de Sarrebourg trouve pour la première fois en si grand nombre sur sa route. On peut sommairement les classer en trois catégories bien distinctes : les concurrents, les opposants et les témoins, tant leurs mobiles, leurs attitudes et leurs méthodes diffèrent dans une campagne électorale qui n'a, jusqu'à présent, ni passionné les foules ni mobilisé les masses de cette partie méridionale du département qui se qualifie de « Moselle verte ».

M. Aloyse Warhouver, qui se donne comme étiquette celle de *« candidat social de la nouvelle majorité »*, aurait bien pu figurer au côté de M. Messmer : il a été en 1971 élu sur sa liste aux élections municipales, il est son troisième adjoint à la mairie, et, après avoir battu à Sarrebourg même, lors des dernières élections cantonales, M. Maurice Jarrige, propre suppléant de M. Messmer, il avait imaginé de devenir le remplaçant éventuel de l'ancien premier ministre pour la présente élection législative, et il l'avait même annoncé. M. Messmer ne l'a pas entendu ainsi. Outre qu'il jugeait inconvenant de remplacer M. Jarrige par celui qui venait de le battre au conseil général, il a estimé que, étant devenu maire de Sarrebourg depuis 1971, il était préférable, pour le dosage géo-politique, que son suppléant représentât l'autre arrondissement de la circonscription, celui de Château-Salins. Il a donc choisi M. René Husson, contremaître à Ugine-Kuhlmann, maire de Dieuze, réputé gaulliste de gauche, et qui devait pourtant figurer sur la liste sénatoriale conduite par M. Paul Driant, président du conseil général, sénateur sortant républicain indépendant, battu le 22 septembre.

Ces mutations ont sans doute suffisamment intrigué les électeurs pour que M. Messmer s'en explique à chacune de ses réunions et dans chacune des deux cent trente communes qu'il visite sytsématiquement depuis le 15 août. C'est que M. Warhouver a immédiatement riposté à son éviction en se portant lui-même candidat. Bien que n'ayant pas l'investiture nationale des républicains indépendants, alors qu'il a été un actif supporter de la candidature de M. Giscard d'Estaing en mai dernier, il affirme maintenant qu'*« à majorité nouvelle il faut des hommes nouveaux »*. Issu du terroir, fils d'un ancien adjoint au précédent maire, parlant le dialecte, dynamique, actif, dévoué, ce professeur de C.E.S. de quarante-quatre ans veut — déjà ! — montrer aux Sarrebourgeois que la succession de M. Pierre Messmer pourra être assurée par l'un des leurs.

L'offensive contre M. Messmer est beaucoup plus vive de la part d'un autre concurrent, M. Oscar Gérard, conseiller général et maire de Phalsbourg. Dans sa profession de foi bilingue, il proclame qu'il *« construit sa vie publique comme il a construit de ses mains sa maison : avec ardeur, enthousiasme et ténacité »*. S'il a adhéré à l'U.D.R. en 1969 *« pour aider M. Messmer »*, il précise qu'il en est vite parti, car il ne *« pouvait pas nettoyer les écuries »*. Il se situe maintenant plutôt du côté des centristes et des réformateurs, mais *« toujours dans la majorité présidentielle »*. Vif et passionné, il dénonce avec véhémence et truculence *« la mafia des intérêts d'argent du secteur qui s'oppose à l'implantation d'industries nouvelles pour conserver une main-d'œuvre à bon marché »*, employant ainsi — mais le sait-il ? — les mêmes termes que les candidats de gauche. Selon lui, la Moselle-Sud sera bientôt *« une réserve d'Indiens que les citadins viendront filmer »*, et il s'en prend à *« l'immobilisme »* de M. Messmer, qui, s'il s'est occupé de sa ville, n'aurait rien fait pour la circonscription. Pis même : le premier ministre aurait empêché une entreprise de s'installer à Phalsbourg pour l'envoyer dans le nord du département, déjà surindustrialisé.

Il est vrai que M. Gérard peut donner sa ville en exemple : tout seul, il a pu y créer près de cinq cents emplois nouveaux, y faire venir trois ou quatre grosses entreprises, et cela malgré *« la mafia des gaullistes alimentaires amis du candidat U.D.R. »*. Pour lui donc, aucun doute : *« Le premier tour, c'est fini ; le ballottage est assuré ; la Moselle-Sud, ça démarre. »*

Des opposants très « politiques »

Cet enthousiasme vengeur n'ébranle évidemment pas le calme bien connu de M. Pierre Messmer. Ayant enfin le loisir de s'occuper de ses administrés, il reçoit beaucoup dans sa mairie pimpante et modernisée, se déplace aussi dans toute la circonscription, tient chaque soir une réunion après avoir rencontré dans l'après-midi plusieurs conseils municipaux, prend des notes, promet d'intervenir, donne des recettes pour le remembrement, pour l'électrification ou pour les subventions. De la « grande politique », hormis quelques principes généraux, il est bien peu question et personne n'évoque l'attitude du candidat lors de la campagne présidentielle, de même que le nom de M. Giscard d'Estaing n'est pratiquement jamais prononcé. Mais quand ses interlocuteurs se plaignent de la hausse des prix, M. Messmer laisse entendre qu'il faudrait supprimer la T.V.A. sur les produits de première nécessité, et quand les épargnants se lamentent, il reconnaît que l'épargne devrait être indexée.

Quant aux prix des produits agricoles, il assure sans ambages que le gouvernement devrait d'abord agir sur le coût des matières premières, engrais, machines, ficelle. Mais ses adversaires et certains agriculteurs reprochent à M. Messmer de ne pas être venu à la manifestation paysanne du lundi 16 septembre à Sarrebourg, où tous les autres candidats étaient présents. Son suppléant, qui le représentait, y fut en conséquence abondamment sifflé.

Les deux opposants font, eux, une campagne beaucoup plus politique.

M. Francis Vigneron, qui a reçu le renfort de M. René Piquet, membre du secrétariat du parti communiste, s'en prend, sur des thèmes classiques avec les arguments habituels et selon une dialectique bien rodée, aux monopoles et à leurs représentants, dont il trouve dans cette région des exemples précis. Membre du secrétariat fédéral de la Moselle du parti communiste, adjoint au maire de Talange, dans le nord du département, M. Vigneron est toutefois un peu considéré ici comme un parachuté.

C'est aussi le cas du candidat du parti socialiste. M. Vincent Thollon-Pommerol, cadre de la fédération de Paris, économiste à l'INSEE, compense ce handicap par la fougue de sa jeunesse — il a trente et un ans — et par la conviction qu'il met à défendre « le programme de François Mitterrand », auquel il se réfère avec plus de prédilection qu'au programme commun de la gauche. Sa méconnaissance des problèmes locaux est compensée par la présence à ses côtés, comme suppléant, de M. Jean-Marie Eckmann, délégué C.F.D.T. aux usines Bata.

Mais s'il « travaille » surtout les entreprises, et notamment Bataville, où sont groupés quelque deux mille cinq cents ouvriers, le candidat socialiste est aussi concurrencé sur ce terrain par M. Messmer, qui a remis aux salariés de l'usine de chaussures — de surcroît implantée sur son canton de Rechicourt — par moins de quatre cent dix-huit médailles du travail, il y a quelques jours. Seuls, M. Eckmann et la déléguée C.G.T. ont refusé de recevoir cette distinction des mains du... conseiller général.

M. Thollon-Pommerol s'adresse donc non seulement aux ouvriers mais aussi aux paysans et aux petits épargnants, et il reproche à M. Messmer d'emprunter à la gauche des propositions dont il sait que *« le gouvernement de droite, qu'il soutient, ne les appliquera pas »*. Dénonçant les menaces qui pèsent sur l'emploi, *« les faillites qui risquent d'atteindre la région »*, le candidat cite le cas, unique, de vingt-cinq salariés de l'entreprise de serrurerie Serco, de Sarrebourg, menacés de chômage. De loin, l'ancien premier ministre lui répond que ceux-ci seront certainement reclassés, puisque dans la région d'autres entreprises manquent de personnel.

Deux « témoins », enfin, représentant les deux extrêmes du panorama politique, viennent compléter le lot des adversaires de M. Pierre Messmer.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a présenté un candidat qu'il compte venir soutenir lui-même. M. Jean-Jacques Fleck, handicapé d'avoir été parachuté depuis Colmar, développe devant de maigres auditoires certains des thèmes qui ont permis à M. Le Pen de recueillir en Moselle, au premier tour de l'élection présidentielle, 0,45 % des suffrages exprimés. S'y ajoutent, il est vrai, cette fois, les attaques contre M. Messmer, accusé notamment de laisser les industriels allemands investir sur le sol de la patrie.

Lutte ouvrière a fait venir de Paris un jeune représentant, agent technique, M. Dominique Palacio. Mlle Arlette Laguiller, qui avait pourtant obtenu le 5 mai près de 2 % des voix dans l'ensemble du département, n'aura pas le temps ni le loisir — est-il précisé — de venir le soutenir. M. Palacio aime à appeler l'ancien premier ministre « Messmer-inflation ». Il reproche au parti socialiste et au parti comuniste de *« ne pas remettre en cause fondamentalement la société »*, répondant à chaque occasion que *« l'ordre établi doit changer »*, que *« les députés sont là pour le décor »* et que *« les professionnels de la politique mentent »*. Il poursuit avec une logique si rigoureuse qu'elle surprend ses auditoires habitués à plus d'empirisme : *« Nous ne croyons pas à l'efficacité du bulletin de vote. Nous désirons faire comprendre aux travailleurs que les élections sont une duperie. En votant pour nous, ils feront savoir aux policitiens professionnels qu'ils sont conscients de cette duperie. »*

La démarche intellectuelle et politique ainsi proposée aux électeurs de la « Moselle verte » est peut-être un peu compliquée. Si ceux-ci souhaitent donner un avertissement aux « politiciens », la multiplicité des candidats leur en fournit cette année l'occasion. Mais ils peuvent aussi se souvenir que M. Messmer disait un jour : *« La politique n'est pas mon métier et j'en suis fier »*, et accepter cette fois encore qu'il soit leur député.

ANDRÉ PASSERON.

LES DEUX PRÉCÉDENTS SCRUTINS

En 1968, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 54 115 ; suffr. expr., 43 611. MM. Messmer, U. D. R.-U. D.-Ve, 31 505 ; Heckmann, P. D. M., 8 925 ; Weiss, Féd., 1 598 ; Ladurelle, P. C., 1 583.

En 1973, premier tour : inscr., 55 802 ; suffr. expr., 46 215. MM. Messmer, U. R. P.-U. D. R., 33 338 ; Perrin, réf.-Cent. dém., 6 966 ; Garel, U. G. S. D. - P. S., 3 633 ; Domergue, P. C., 2 286.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 30 août 1974, M. Pierre Fourcade, adjoint au maire de Toulouse, agent général d'assurances, est en procès devant le tribunal civil avec une société de contentieux, et non avec la Mutuelle du Mans.

COTE-D'OR : l'U.D.R. lance un appel à l'union

De notre correspondant

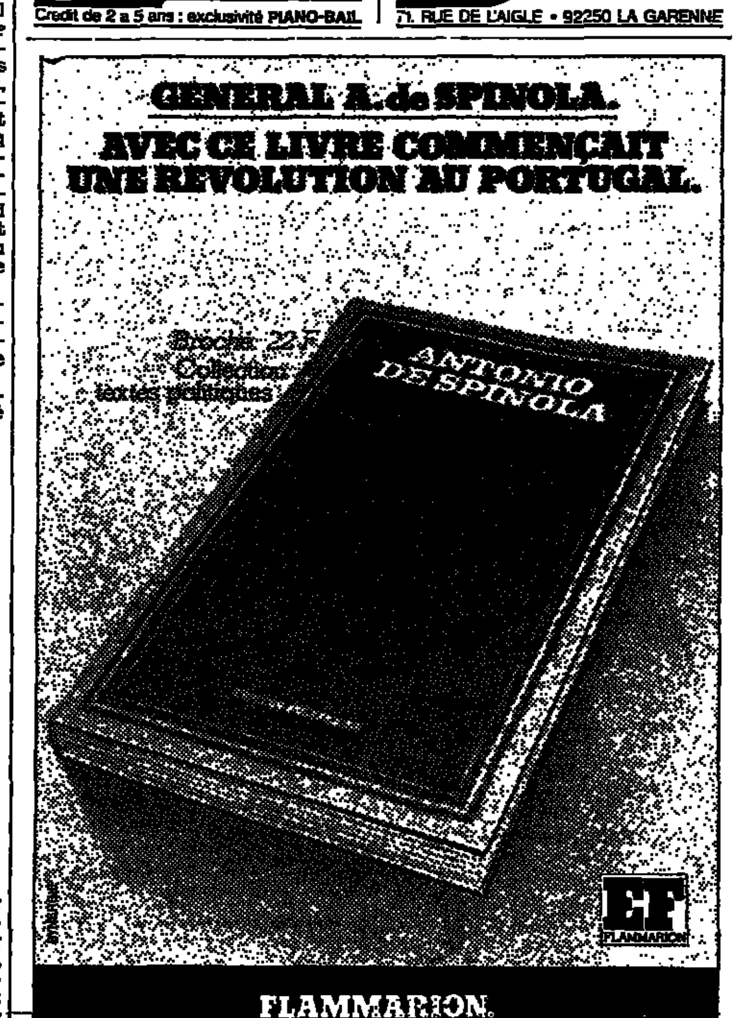
Dijon. — Le comité départemental de l'U.D.R., réuni à Dijon le 21 septembre en présence de MM. Robert Poujade, maire de Dijon, et Henry Berger, député de la Côte-d'Or, a exprimé le souhait que, *« dans des circonstances qui exigent de la part des Français le maximum de volonté, de courage civique et d'esprit de rassemblement, une large union se fasse dans l'ensemble du pays »*.

« Cette union, ajoute le comité, *doit se manifester en particulier lors des prochaines élections législatives partielles, et notamment dans la circonscription de Beaune, où l'unité de la majorité doit s'affirmer de la façon la plus nette, sans ressentiment et sans exclusives. »* Le comité regrette que, *« dans certaines circonscriptions, des candidats de division aient pu jeter le doute sur l'unité de la majorité présidentielle, qui est d'une nécessité absolue pour assurer sa cohésion et son élargissement dans l'avenir »*. Il constate en revanche qu'en Côte-d'Or *« la majorité se présente rassemblée pour l'élection partielle du 29 septembre »*.

Cet appel à l'unité de la majorité s'explique notamment par le souci d'éviter que M. Jean-Philippe Lecat, ancien député U.D.R. de la troisième circonscription, qui se présente sous l'étiquette Union de la nouvelle majorité, ne perde des voix en raison de son refus de choisir, avant le premier tour des élections présidentielles, entre MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas. On notera que l'absence, dans cette circonscription, du candidat centriste des années passées, doit être interprétée comme un acte de neutralité plus que de soutien à M. Lecat.









ASIE

Vietnam du Sud

L'opposition et la réforme de M. Thieu

Quand les deux camps s'observent...

Washington, suivant de peu Saigon, vient de verser 4 millions de dollars afin de redresser la situation financière difficile de la Commission internationale de contrôle. D'autre part, le commandement sud-vietnamien annonce que huit cents postes de miliciens sur un total de trois mille cinq cents ont été « volontairement abandonnés » dans le Delta cette année afin de « réduire le nombre des objectifs vulnérables et trop exposés » aux attaques des troupes révolutionnaires. L'opposition légale prépare de nouvelles manifestations. Mais, pour le moment, les deux camps s'observent.

De notre correspondant

Saigon. — *Deux semaines après sa reprise, l'agitation politique connaît une sorte d'accalmie à Saigon. Le mouvement de lutte contre la corruption lancé le 8 septembre par des religieux catholiques de droite paraît marquer un peu le pas, et son principal animateur, le Père Tran Huu Thanh, nous a dit lui-même mardi 24 septembre, vouloir éviter* « toute violence inutile ».

Jusqu'à présent, le régime a renoncé à la manière forte pour juguler une opposition encore hésitante et divisée. Vendredi dernier, pour avoir publié « l'acte d'accusation numéro un » (le Monde *du 22-23 septembre), trois quotidiens ont été saisis. Ils ont néanmoins pu se vendre sous le manteau. Une police pourtant omniprésente n'a jamais tenté de disperser les conférences de presse et les réunions tenues à Saigon par des religieux et des politiciens antigouvernementaux.*

Le maire de Hué, qui avait réprimé la manifestation catholique du 8 septembre, et cinq autres chefs de province ont été limogés. Tout en niant les faits, le régime semble vouloir laisser à d'autres le soin de le défendre contre les accusations de corruption dont il est ouvertement l'objet. La semaine dernière, deux prêtres connus sont venus lui porter à la télévision leur caution. Il s'agit des Pères Hoan Quinh, l'un des chefs catholiques originaires du Nord, et Tran Can Thong, directeur des affaires sociales de l'Eglise.

Les animateurs de l'opposition n'ont pas pour autant renoncé à leur lutte. Le Père Tran Huu Thanh indique qu'il compte publier « prochainement » ce qu'il appelle le « supplément » à « l'acte d'accusation » *du 8 septembre. De son côté, le général Minh entend « associer » les luttes pour la liberté de la presse, la suppression de la corruption et le rétablissement de la paix. C'est du moins ce qu'il nous a déclaré samedi.*

Dans les rangs de l'opposition, on semble aussi miser à plus long terme sur un éventuel désaccord entre le président Thieu et son premier ministre, le général Khiem. Il en faudrait peut-être davantage pour réduire l'alliance vieille de six ans entre ces anciens compagnons d'armes. Pour l'instant, le président Thieu semble conserver l'appui de l'armée et, surtout, des généraux qui la commandent.

D'autres manifestations sont prévues dans les jours qui viennent. Des religieux catholiques entendent en particulier réunir en fin de semaine un séminaire sur la corruption dans une église de la banlieue de Saigon. L'agitation devant donc se poursuivre, on se demande ici si le président Thieu ne va pas se résoudre à intervenir personnellement, par exemple en prononçant une allocution télévisée.

S'il se montre trop menaçant, il risque de relancer l'opposition. Mais s'il fait preuve de souplesse, son autorité déjà atteinte peut en souffrir encore davantage. C'est peut-être pourquoi la crise qui couve paraît, en ce moment, comme suspendue : dans un camp comme dans l'autre, le calcul semble être de ne pas rompre tous les ponts, du moins pas encore.

Le Père Tran Huu Thanh présente désormais son « acte d'accusation » *non comme un « réquisitoire », mais* « plutôt comme une espèce de supplique ». *Quant au sénateur Vu Van Mau, le chef des « forces de réconciliation », mouvement soutenu par une Eglise bouddhiste affaiblie et divisée, il nous a dit mercredi être intéressé* « par un changement de politique et non pas par un changement d'homme ».

J.-C. POMONTI.

Pakistan

SELON L'OPPOSITION

L'armée a lancé une grande offensive contre les insurgés du Baloutchistan

Quetta (Baloutchistan) *(A.P.)*. — L'armée pakistanaise, appuyée par des chasseurs-bombardiers à réaction, a déclenché une offensive de grande envergure au Baloutchistan en vue d'écraser les guerriers des tribus rebelles qui, depuis vingt mois, ont mené des opérations couronnées de succès dans les montagnes et les vallées de cette province, apprend-on à Quetta de sources bien informées appartenant à l'opposition.

L'aviation, selon ces informateurs, pilonne régulièrement les noyaux de résistance, tandis que des commandos et des fantassins procèdent à leur encerclement et à leur réduction systématique.

L'ancien gouverneur de la province, M. Akbar Khan Bugti, qui a démissionné l'an dernier pour protester contre la politique du gouvernement central, a déclaré qu'à son avis le premier ministre, M. Bhutto, « *veut supprimer toute résistance d'ici le 15 octobre, date limite fixée aux guérilleros pour descendre des maquis de montagne et faire leur reddition* ».

Le gouverneur en place, M. Ahmad Yar Khan, tout en affirmant ne pas être au courant des détails des opérations militaires, a démenti que l'aviation ait procédé à des bombardements et des mitraillages. Son porte-parole a confirmé la nouvelle parue dans la presse locale annonçant que mille cinq cents insurgés se sont rendus. Quant à la presse nationale, elle ne fait pas mention de l'offensive en cours.

L'ancien gouverneur, dans une déclaration à l'Associated Press, a exprimé « *l'espoir que les nations occidentales ne feront pas taire leurs consciences, et qu'elles feront pression sur le premier ministre Ali Bhutto pour qu'il soit mis fin à ce génocide* ».

Le mouvement de rébellion a éclaté au Baloutchistan à la suite de la dissolution par M. Bhutto du gouvernement provincial qui était dominé par le parti d'opposition Awami. Les insurgés réclament la réinstallation du gouvernement, le retour des troupes dans leurs casernes, la libération des prisonniers, et une plus large autonomie pour la province.

De violents combats ont eu lieu fin août et début septembre dans le massif montagneux de Chamalang, à 320 kilomètres à l'est de Quetta, où une division aurait été engagée contre les insurgés. Ceux-ci, à court de munitions, ont été contraints de se rendre. Il y aurait eu cent quatre-vingts morts et de nombreux blessés. L'armée a fait un millier de prisonniers, dont soixante-dix guérilleros et des membres des tribus qui soutiennent leur action.

Selon des renseignements parvenus à l'ancien gouverneur, l'armée et les autorités locales s'efforcent de réduire les insurgés en les affamant.

A Quetta, capitale de la province, une série d'attentats à la bombe ont eu lieu. Le dernier en date, la semaine dernière, a endommagé le siège du gouvernement. Des patrouilles de policiers et de militaires parcourent les rues pendant la nuit, fouillant les voitures et leurs occupants. Tous les bâtiments officiels sont gardés. Le bruit court que la province serait placée sous l'autorité du gouvernement central et que des élections seraient organisées après le 15 octobre.

PROCHE-ORIENT

Israël célèbre dans le recueillement le premier Yom Kippour depuis la guerre d'octobre

Israël célèbre, ce mercredi 25 septembre, le premier anniversaire (selon le calendrier juif) de la guerre d'octobre. A cette occasion, les dirigeants politiques et militaires ont tiré la leçon des événements en affirmant qu'« Israël ne serait plus pris au dépourvu ».

Des préparatifs sont également en cours en Egypte en vue de célébrer cet anniversaire le 8 octobre prochain. L'aérodrome du Caire a été fermé mardi au trafic civil pendant trois quarts d'heure pour permettre à l'armée de l'air égyptienne de répéter le défilé aérien qui sera un des « clous » des cérémonies.

De notre correspondant

Jérusalem. — En fin d'après-midi de ce mercredi 25 septembre, la quasi-totalité des juifs israéliens — comme un très grand nombre de juifs du monde entier — commencera la célébration de la plus importante solennité religieuse. Le Yom Kippour ; jour du grand pardon, est marqué par un jeûne absolu de vingt-quatre heures. Entre deux couchers du soleil, les juifs traditionnalistes plongent dans une profonde ferveur mystique, les autres dans le recueillement et la réflexion. Toute activité est arrêtée pendant ces vingt-quatre heures à l'exception des services absolument indispensables et le pays tout entier se fige dans l'immobilité et le silence. La radio et la télévision ne fonctionnent pas, les journaux ne paraissent pas, les usines, les magasins, les bureaux, les cafés, les restaurants, les cinémas, sont fermés, les transports publics sont arrêtés et les rares véhicules privés qui circulent paraissent insolites.

C'est dans cette extraordinaire retraite collective que les Israéliens avaient été surpris il y a un an par la guerre qui devait les bouleverser si profondément. Aussi, si le Yom Kippour est d'ordinaire abordé avec émotion, cette année-ci l'évocation du précédent grand pardon donne à cette émotion une intensité nouvelle. C'est d'abord le souvenir des milliers d'hommes qui, appelés ce jour-là dans les synagogues, se sont précipités vers le nord et le sud pour affronter le plus grand péril que le pays ait connu depuis la création de l'Etat. C'est aussi l'évocation de ceux — si nombreux — qui ne sont pas revenus. Plus de trois mille morts, soit un pour mille de la population totale. C'est un chiffre effrayant dans un pays où la mort de chaque soldat est ressentie comme un deuil national.

A cela s'ajoute l'inquiétude de voir se ranimer un incendie qui est loin d'être éteint. On connaît le goût des Arabes pour les anniversaires, et l'on redoute plus ou moins consciemment qu'ils aient décidé de porter un nouveau coup en ce jour du Kippour. On commente la visite sur le front syrien du ministre de la guerre égyptien, la fermeture pendant quarante-cinq minutes de l'aéroport du Caire, la réunion, le mardi 24 septembre, dans la capitale égyptienne, du comité militaire permanent de la Ligue arabe...

Cependant, les chefs politiques et militaires font des déclarations rassurantes : il n'y aura pas de surprise cette fois-ci si les Arabes décidaient d'attaquer... Et s'ils le faisaient, ils seraient une fois de plus battus. Mais personne n'est en mesure d'affirmer que la crainte d'une nouvelle guerre soit injustifiée.

C'est avec la mince consolation de vaincre en cas d'une reprise des combats que les Israéliens pénètrent, ce mercredi soir, dans le silence du Kippour.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Mgr CAPUCCI REJETTE LES TROIS CHEFS D'ACCUSATION RETENUS CONTRE LUI.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le tribunal régional de Jérusalem devant lequel comparaissait Mgr Hilarion Capucci, vicaire patriarcal de l'Eglise grecque catholique, s'est déclaré mardi 24 septembre pleinement habilité à juger le prélat. Le défenseur de ce dernier, Me Aziz Shehadeh, avocat jordanien de Ramallah, avait, lors de la première audience qui s'est ouverte le 20 septembre, récusé la cour de justice, arguant du fait que cette cour siège dans la partie « *occupée* » de la ville de Jérusalem. Il avait aussi invoqué en faveur de l'accusé le bénéfice de l'immunité diplomatique.

Après délibération, le tribunal a rejeté les deux arguments de la défense. La partie est de Jérusalem, dit-il dans ses attendus, est comprise depuis 1967 dans les limites sur lesquelles s'étend la juridiction israélienne, conformément à une loi votée par la Knesset. Mgr Capucci, estime d'autre part le tribunal, ne jouit d'aucun statut diplomatique mais bénéficie seulement — comme tous les chefs religieux — de certains avantages réservés aux membres du corps diplomatique.

Mgr Capucci sera donc jugé par le tribunal de Jérusalem. C'est vraisemblablement au début de la semaine prochaine que s'ouvrira la première audience.

L'évêque a rejeté mardi les trois chefs d'accusation retenus contre lui et il a demandé, une fois de plus, que lui soient réservées des conditons d'internement dignes de son rang.

● *L'aviation israélienne* a bombardé, ce mercredi matin 25 septembre, les secteurs de Marj-El-Zouhour et de Beit-Naufal, au sud-est du Liban. Mardi après-midi, les appareils israéliens avaient bombardé cette même région, s'attaquant à l'infrastructure routière, aux cultures et à la végétation environnante. A Tel-Aviv, un porte-parole militaire a déclaré que ces raids pouvaient être considérés comme ayant un caractère « préventif ». — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Éthiopie

L'armée annonce que les dirigeants syndicaux arrêtés seront traduits en justice

Le mot d'ordre de grève générale est annulé

Les négociations qui se sont déroulées le mardi 24 septembre entre les syndicats et les militaires ont échoué. Ces derniers ont, en effet, refusé de remettre en liberté les leaders de la Confédération des travailleurs qu'ils avaient arrêtés la veille. Les prisonniers ne sont pas deux comme on l'avait cru tout d'abord, mais trois. Outre le président, M. Beyene Solomon, et son secrétaire général, M. Fissehatsion Tekie, l'armée détient également M. Gidey Gebre, vice-président. Le mot d'ordre de grève générale lancé par la centrale pour exiger leur libération a donc été tout d'abord maintenu. Mercredi matin, il semblait très faiblement suivi. En fin de matinée, un porte-parole de la Confédération a annoncé son retrait, décidé, a-t-il dit, la veille.

Mardi soir, le comité militaire avait lancé une mise en garde sévère contre tous « *les fauteurs de troubles et ceux qui veulent organiser des grèves* ». Affirmant que le président de la centrale « *était inféodé à l'ancien régime* », il avait annoncé qu'il serait jugé « *avec ses deux complices* ».

Il n'est pas douteux que la Confédération a joué le plus souvent un rôle de frein dans les luttes sociales du passé. Toutefois, dans une résolution adoptée le 16 septembre et qui est à l'origine immédiate du conflit, les dirigeants de la centrale demandaient la démission de la junte et la constitution d'un gouvernement populaire. C'est parce que les leaders arrêtés refusaient de modifier ce texte, a déclaré mardi l'un des responsables de la Confédération, qu'ils ont été appréhendés.

L'échec de la grève démontre que les syndicats ne constituent pas pour le moment une source de difficultés majeures pour l'armée. Il pourrait en aller autrement des étudiants. Ceux-ci ont confirmé leur solidarité avec la Confédération et réclament, eux aussi, la constitution d'un gouvernement civil.

Sur le plan de la réforme des institutions, les militaires continuent, par petites touches successives, leur action. Ainsi, ils ont annoncé mardi que le chef de l'Etat éthiopien porterait désormais le titre de « *roi* » et non plus d'« *empereur* ». L'appellation « *Élu de Dieu* » sera abandonnée et celle de « *Lion de Judée* » changée pour celle... de « *Lion de l'Ethiopie* ».

Il ne semble pas par ailleurs *que la presse et l'opinion publique* aient accueilli avec un grand enthousiasme la déclaration faite lundi à Genève par le prince Asfa Wossen, annonçant son désir de rentrer en Ethiopie. *Ethiopian Herald* accuse le prince héritier d'avoir usurpé des terres appartenant à d'autres personnes par « *la menace et la tricherie* ». Mardi, un porte-parole du prince a déclaré à Genève que celui-ci préconisait un gouvernement parlementaire du peuple fondé sur une nouvelle constitution. Il n'est pas question que le prince rentre à Addis-Abeba, a-t-il déclaré, si ces conditions ne sont pas remplies et s'il n'est pas convaincu que son retour est conforme à la volonté du peuple éthiopien.

Il est impossible de savoir si le prince est réellement à l'origine de ces déclarations. Comme le signale notre correspondante à Genève, il est cloîtré dans sa résidence, chemin de Pomier, ne répond pas au téléphone et refuse catégoriquement de recevoir des journalistes. Son entourage, qui ne cache pas son mauvais état de santé, protège jalousement sa retraite. On se demande à Genève si ses déclarations n'ont pas, entre autres buts, celui de faire patienter le nouveau régime, qui ne peut pas se désintéresser de l'immense fortune appartenant à la couronne et se trouvant à l'étranger. *Cela explique peut-être les* ouvertures faites par les militaires au prince héritier, ainsi que la prudence des réponses de ce dernier.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● POUR LA PREMIERE FOIS depuis un mois, les Khmers rouges ont repris mardi 24 septembre et mercredi leurs tirs de roquettes contre Phnom-Penh. — *(U.P.I.)*

Chine

● M. BRUCE, chef du bureau de liaison américain, a quitté mercredi 25 septembre son poste de Pékin. Il sera remplacé par M. Bush. — *(Reuter.)*

Corée du Sud

● DEUX DIRIGEANTS connus de la campagne pour le rétablissement de la démocratie ont été arrêtés lundi 23 septembre par les services secrets. Il s'agit de MM. Ham Sök Hon, dirigeant religieux, et Cheon Kwanu, journaliste, qui sont détenus pour avoir publié un *communiqué demandant* la libération de tous les étudiants et intellectuels emprisonnés. — *(Reuter.)*

Guinée-Bissau

● *LA CREATION OFFICIELLE* DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU a été célébrée, le mardi 24 septembre, par des cérémonies organisées dans le village de Madina-de-Boe, à 250 kilomètres de l'ancienne capitale du territoire. *A cette occasion, le président* Giscard d'Estaing a adressé un message de félicitations à M. Luis Cabral, président du nouvel Etat. — *(A.F.P., A.P.)*

Italie

● PLUSIEURS CENTAINES de chômeurs ont manifesté lundi matin 23 septembre, à Naples, occupant divers services municipaux et bloquant la circulation sur une autoroute.

Ces chômeurs demandent à être employés par la municipalité à des travaux de voirie, notamment à la construction d'égouts qui font défaut à Naples. De telles manifestations se succèdent pratiquement chaque jour depuis le début du mois dans la ville, où se sont formés des « *comités de chômeurs* ». Le problème de l'emploi y est, en effet, devenu dramatique, et l'on estime que cent trente mille Napolitains n'ont pas de travail. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● LE CONSULAT GENERAL D'AFRIQUE DU SUD à Lourenço-Marques a fait savoir, mardi 24 septembre, qu'il cessait jusqu'à nouvel ordre de délivrer des visas d'entrée aux très nombreux habitants du Mozambique désireux de quitter le pays. Seules les personnes munies d'un billet de retour pourront désormais franchir la frontière. D'autre part, des représentants du FRELIMO ont fait mardi, pour la première fois, leur entrée dans le port de Beira. Leur arrivée n'a provoqué aucun incident.

NATIONS UNIES

M. Gromyko a célébré les progrès de la détente

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — C'est un discours résolument optimiste que M. Gromyko a prononcé mardi 24 septembre devant l'Assemblée de l'ONU. Ce qui fonde *cet optimisme, c'est pour le chef* de la diplomatie soviétique le progrès de la détente. « *La détente internationale*, a-t-il dit, *a pour la première fois dépassé le cadre des vœux stériles et des assurances verbales. Cette notion est entrée dans le vocabulaire politique parce qu'elle renferme un contenu tout à fait concret, à savoir les changements positifs qui s'opèrent dans la réalité.* »

M. Gromyko s'est particulièrement réjoui de la négociation de Genève sur la sécurité européenne et de celle de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale. « *A-t-on jamais réussi par le passé à élaborer conjointement des règles pratiques régissant les rapports pacifiques entre Etats européens, et concernant notamment des problèmes qui semblaient jusqu'alors insolubles ? L'histoire n'a pas connu de tels précédents, du moins à cette échelle et avec tant de succès. Certains principes importants ont été formulés d'une façon détaillée et dans une optique européenne concrète. Le fait d'avoir trouvé, sur la base d'un équilibre raisonnable, des intérêts de chaque partie, des solutions acceptables, pour tous constitue un phénomène peu ordinaire.* »

L'optimisme de M. Gromyko n'est cependant pas total. Il a cité quelques points névralgiques comme Chypre et le Proche-Orient. En ce qui concerne Chypre, la *position de Moscou n'a pas* changé. C'est l'O T A N, selon lui, qui est responsable de l'affaire. Il importe désormais que les troupes étrangères quittent l'île. M. Gromyko s'est bien gardé toutefois de préciser de quelles troupes il s'agissait. Evi*tant d'une manière générale* de mentionner la Turquie, il a préféré faire l'éloge du régime Makarios et du rôle de Chypre comme pays membre du groupe des pays non alignés.

Au sujet du Proche-Orient, M. Gromyko a montré quelque impatience. Il faut, a-t-il dit, réunir au plus tôt la conférence de Genève. Le chef de la diplomatie soviétique n'a pas caché le peu de confiance que lui inspire *l'actuelle politique des dirigeants* israéliens. Il les soupçonne de chercher surtout à faire traîner les choses tout en intensifiant leurs préparatifs militaires et la colonisation des territoires occupés. Pourtant, a dit M. Gromyko, si Israël évacuait tous les territoires arabes occupés en 1967, et si les intérêts nationaux et politiques du peuple arabe de Palestine étaient reconnus, l'U.R.S.S. accepterait de renouer les relations diplomatiques avec Israël. M. Gromyko a approuvé, d'autre part, la décision de tenir un débat sur la Palestine, mais il n'a mentionné à aucun moment l'Organisation de libération de la Palestine

Les entretiens de M. Kissinger

En marge des débats de l'Assemblée, M. Kissinger a déployé, mardi, une activité intense en vue d'amorcer la reprise des négociations sur Chypre. A cet effet il a pris le petit déjeuner avec M. Callaghan et reçu séparément ses collègues grec et turc, MM. *Mavros et Gunes*, qu'il reverra une nouvelle fois cette semaine. Il rencontrera la semaine prochaine Mgr Makarios et le ministre chypriote des affaires étrangères. Le secrétaire d'Etat américain indique notamment que les Etats-Unis feraient de leur mieux pour arriver à une solution juste et pratique du problème de Chypre, « *même si cela implique ma participation personnelle* ».

En fin de soirée, M. Kissinger a offert un dîner en l'honneur de M. Gromyko, avec lequel il a conversé trois heures et demie. L'entretien a porté sur la préparation du voyage que le secrétaire d'Etat américain doit faire à Moscou vers la fin du mois d'octobre.

Toujours en marge de l'Assemblée, l'Inde et le Portugal sont convenus de rétablir les relations diplomatiques rompues il y a treize ans lors de l'affaire de Goa. Un accord en ce sens a été conclu à New-York par les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Soares et Sardar Swaran Singh.

M. Turan Gunes, ministre turc des affaires étrangères, a surtout évoqué la question de Chypre, disant notamment : « *L'opération entreprise par la Turquie* (à Chypre) *ne signifie nullement, et je le souligne, une occupation ou l'annexion d'une partie de l'île. Il ne s'agit pas d'une occupation, bien au contraire, il s'agit d'empêcher une occupation. Mon gouvernement condamne tout partage de Chypre et attend de la Grèce la même condamnation de l'Enosis.* »

M. Kimura a d'autre part demandé, au nom du Japon, que le Conseil de sécurité propose des mesures effectives pour empêcher que se poursuive la prolifération des armements nucléaires.

PHILIPPE BEN.

● *Une conférence*, réunissant cent cinquante experts de quarante-six pays, sous l'égide de la Croix-Rouge, s'est réunie mardi 24 septembre à Genève, pour penser quelles armes conventionnelles sont « *de nature à causer des souffrances inutiles ou à frapper sans distinction d'objectifs* ». La conférence durera quatre semaines. — *(A.F.P., Reuter.)*

La polémique sur le sort de Kuneitra

Les déclarations faites le jeudi 12 septembre, à Kuneitra, par M. Raymond Offroy, député U.D.R. et président de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, continuent de soulever une vive controverse (« le Monde » du 14 septembre). Rappelons que M. Offroy avait comparé la ville syrienne, qui a été restituée par les Israéliens au mois de juin dernier, après sept ans d'occupation, à Oradour-sur-Glane. La LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) avait immédiatement protesté, dénonçant ce qui lui paraissait être une « insulte à la Résistance et aux victimes d'Ouradour-sur-Glane ». L'Alliance France-Israël avait, pour sa part, publié un communiqué assurant que « des témoins irréfutables ont pu constater que cette ville a été réduite en ruines par les combats acharnés qui s'y sont déroulés en 1967 et en 1973 », et que, par conséquent, l'accusation syrienne d'une destruction systématique précédant de peu l'évacuation par les troupes israéliennes est dénuée de fondement.

La télévision française (deuxième chaîne) a repris à son compte le dimanche 22 septembre, au cours des informations de 20 heures, les thèses de M. Offroy. Le téléspectateur était amené à croire que la ville a effectivement été détruite peu avant le départ des troupes israéliennes, et un jeu de mots subtil permettait d'évoquer, en conclusion, ce nouvel « Ouradour-sur-Golan ».

Nous publions ci-dessous certaines des lettres qui nous sont parvenues, dont une réponse de M. Offroy à la LICA. Notre envoyé spécial tente, par ailleurs, de faire le point, dans la mesure où les informations le permettent, sur la date de la destruction et les méthodes employées.

Quand et comment la ville a-t-elle été détruite ?

De notre envoyé spécial

Kuneitra. — Lorsqu'on visite les ruines de Kuneitra, l'ancien chef-lieu du Golan, les autorités syriennes vous expliquent — comme le rappelait encore récemment un communiqué de l'ambassade de Syrie à Paris — que la ville « *a été exposée, quelques jours avant le retrait des troupes d'occupation israéliennes* (le 26 juin dernier), *à une destruction systématique. (...) Non seulement les bâtiments et les maisons furent détruits, mais spoliés auparavant de leurs biens mobiliers. (...) Les mosquées de la ville furent démolies. (...) L'autel, les reliques, les icônes, certaines dalles de marbre et les lustres d'une église chrétienne furent saccagés ou volés. (...) Les sites archéologiques n'ont pas échappé non plus à ces actes de vandalisme. (...)* ». On vous apprend également que le cimetière chrétien de la ville a été profané, les corps ayant été retirés des tombes et privés de leurs ornements funéraires (bijoux, etc.).

Un communiqué de l'ambassade de Syrie à Paris

Le communiqué de l'ambassade de Syrie ajoutait :

« *Cette destruction massive, préméditée et systématique d'une ville tout entière à un moment où aucune opération militaire n'était en cours, constitue une violation flagrante des normes reconnues du droit international ainsi que des principes humanitaires et des valeurs de la civilisation humaine. L'article 53 de la quatrième Convention de Genève de 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre — pour ne citer qu'elle — stipule :*

« *Il est interdit à la puissance » occupante de détruire des biens » mobiliers ou immobiliers, appartenant individuellement ou » collectivement à des personnes » privées, à l'Etat ou à des collectivités publiques, à des organisations sociales ou coopératives, sauf dans les cas où ces » destructions seraient rendues » absolument nécessaires par les » opérations militaires.* »

» *Cette même convention, dans son article 33, défend catégoriquement le recours au pillage. Elle considère aussi la destruction sur une grande échelle de la propriété comme une violation grave et stipule dans son article 146 que les auteurs de pareils actes sont passibles de « sanctions pénales » adéquates.*

» *En outre, le « statut du tribunal militaire international » de Nuremberg, qui a défini les crimes de guerre en vue du procès des chefs nazis pour les actes criminels qu'ils ont commis, fait aujourd'hui partie du droit international public ; son article 6 (b) stipule :*

« *Le pillage des biens publics » ou privés, la destruction sans » motif des villes et des villages » ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires » constituent des crimes de guerre.* »

Certains visiteurs ont tiré de la version syrienne des faits la conviction que la ville de Kuneitra, encore intacte quelques semaines avant le retrait des Israéliens, a été détruite par un acte de barbarie rappelant le nazisme. Le sujet est délicat, car les passions sont vives et les témoignages, d'un camp ou de l'autre, sont par définition partiaux. Bien que nous ne disposions pas, pour l'instant, de tous les éléments permettant d'établir la vérité historique, il est cependant possible de préciser un certain nombre de points.

1) *La destruction* de la ville est effectivement totale. Seule une portion de rue reste à peu près intacte, non loin d'une église orthodoxe qui, elle aussi, est debout ;

2) *Les habitants* de Kuneitra ont abandonné la ville dès l'arrivée des troupes israéliennes, en juin 1967. Nous disposons sur ce point de témoignages formels, que les Syriens, d'ailleurs, ne contestent pas. Une dépêche de l'A.F.P., datée de février 1968, parle déjà de Kuneitra, « *ville fantôme* », nom qui lui restera. Le correspondant précise que « *les derniers cent vingt habitants — tout ce qui reste d'une population de vingt mille âmes — auraient demandé à partir pour la zone non occupée de Syrie* ». A la fin de 1973, les habitants n'étaient plus qu'une dizaine. De ce point de vue au moins, la comparaison avec le nazisme est irrecevable ;

3) Contrairement à ce que soutiennent les Syriens, la destruction de Kuneitra ne paraît pas dater, pour l'essentiel, de 1974.

La ville a été placée sous le feu des tirs de chars et de mortiers de 1967 à 1974. Il semble qu'en 1967 les destructions n'aient pas été très importantes. Notre envoyé spécial, Philippe Decraene, évoquait seulement à l'époque « *les rideaux de fer des magasins qui ont été soufflés par l'explosion des obus* ». De 1967 à juillet 1969, le front est resté calme et l'on ne signale pas, dans la presse, de destructions. Le 30 juillet 1969 éclate la première bataille aérienne israélo-syrienne depuis la guerre, suivie de tirs de mortiers. Cependant, en octobre 1970, le général Dayan inaugure le tribunal israélien de Kuneitra, appelé à siéger une fois par semaine, et la presse ne fait pas état de destructions particulières.

A partir de février 1970, les incidents se multiplient. Les raids d'aviation, les combats de chars et les tirs de mortiers deviennent fréquents (en juin 1970, l'affrontement dure trois jours et trois nuits). Amnon Kapeliouk écrit dans une lettre de Kuneitra (*le Monde* du 29 juin 1971) : « *Quatre ans après la guerre de 1967, Kuneitra est presque en ruines... Les rares maisons encore debout présentent un caractère de délabrement avancé... Les locaux du parti Baas ont été totalement détruits...* » Sans doute doit-on y voir en partie (en partie seulement ?) le résultat des combats : Kuneitra, située à proximité immédiate de la ligne de cessez-le-feu, est sur le parcours des obus.

Pendant la guerre d'octobre 1973, la ville a été l'objet de combats très sévères, mais il y a encore d'autres causes de destructions. Dans un article paru dans *le Monde* du 6 juin 1974, donc moins de cinq jours après l'accord de restitution, notre correspondant, André Scemama, précise : « *C'est le spectacle classique des villes détruites par la guerre, avec en moins les grands entonnoirs des bombes aériennes, car Kuneitra a été détruite au canon... et au bulldozer.* »

Il paraît en effet démontré que, reprenant une pratique expérimentée notamment dans la bande de Gaza en 1971, les Israéliens ont parachevé la destruction de la ville, ce printemps, en utilisant des bulldozers. Le fait nous a été confirmé par des diplomates à Damas ; à dire vrai, on peut s'en rendre compte sur place, car les toits de nombreuses maisons sont tombés à plat sur le sol, intacts ou seulement fendus. Les Israéliens entouraient la maison d'un câble que le bulldozer tirait jusqu'à ce que les murs s'écroulent. De la dynamite a sans doute été aussi utilisée. Selon Alain Cass, journaliste du *Financial Times*, les puits auraient été délibérément pollués.

4) *Des actes de pillage ou de profanation* ont été commis. Beaucoup ne datent cependant pas d'hier. Ainsi, Amnon Kapeliouk, dans la lettre précitée, décrit l'église orthodoxe dans l'état où nous l'avons vue : « *La nef est complètement vide, les murs sont nus.* » A propos des maisons, l'auteur précise : « *Tout a été arraché, portes, fenêtres, robinets, carrelages. Les chambres ont été vidées, comme après le passage d'un vol de sauterelles.* » Il signale par ailleurs des « *enseignes fraîchement posées rappelant que, par ordre du gouverneur militaire, « il est strictement interdit de se » livrer à des déprédations contre » les biens publics* ».

En ce qui concerne les « *trésors archéologiques* » qui auraient été emportés par les Israéliens, on relève que le *Guide bleu* de 1965 n'en signale aucun. Il est probable qu'il s'agit de découvertes faites par les Israéliens eux-mêmes, pour qui, on le sait, l'archéologie est un « *sport national* ». Amnon Kapeliouk précisait en 1971 que « *des fouilles minutieuses ont été effectuées à travers la ville et les objets mis au jour sont exposés dans une salle spécialement aménagée* ».

OLIVIER POSTEL-VINAY.

UNE LETTRE DE M. OFFROY

M. Raymond Offroy, député U.D.R. de la Seine-Maritime, mis en cause par un communiqué de la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), dans le Monde *du 15 septembre, nous prie de publier sa réponse :*

a) Le manque de sang-froid de la LICA est le meilleur témoignage de la réussite de la conférence interparlementaire euro-arabe, où toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité ;

b) En ce qui concerne Kuneitra, la LICA reconnaît qu'en 1973 cette ville n'était qu'en partie détruite. Les cinquante et un parlementaires européens, qui avaient accepté l'invitation de l'association que je préside, ont pu constater qu'elle l'était maintenant en totalité ; le fait que les toits des maisons les plus modestes sont à peu près intacts montre qu'elles ont bien été détruites par les câbles d'acier qui sont restés sur le terrain et qui avaient été attachés aux bulldozers ;

c) Une équipe de la télévision française a pu photographier à loisir les tombes profanées et les ossements dispersés du cimetière chrétien ; si le groupe de la LICA n'a rien vu en 1973, c'est que cet acte de vandalisme a été commis par les Israéliens en 1974, juste avant l'évacuation de Kuneitra.

TROIS TÉMOIGNAGES

Le docteur Jean-Louis Safar, cardiologue, de Colombes, nous écrit :

Je tiens, en engageant mon honneur, à apporter les précisions suivantes. J'ai parcouru à deux reprises le Golan, en août 1968 et 1973, et j'ai été frappé, *dès mon premier voyage*, par l'étendue des destructions infligées à la ville de Kuneitra, où il ne restait plus que quelques pans de murs entre lesquels rôdaient des chiens. Il est donc fallacieux, comme le prétend M. Offroy, d'affirmer que la destruction de cette ville serait récente et imputable à une action délibérée des Israéliens.

Témoignage en sens contraire de M. Lucien Bitterlin, directeur de la revue France-Pays arabes :

(...) Ayant personnellement visité Kuneitra le 23 juillet, c'est-à-dire moins d'un mois après le départ des troupes israéliennes, j'ai mesuré l'ampleur des destructions de cette ville syrienne, rapportées à l'époque par votre correspondant Édouard Saab.

Les photographies que j'ai prises et que je publie dans *France-Pays arabes* de ce mois-ci montrent que ce n'est pas uniquement les bombes ou les obus qui ont anéanti Kuneitra mais aussi les bulldozers israéliens. (...) Cette destruction s'est intensifiée à la fin du mois de mai 1974, comme le prouve une photographie de l'Associated Press qui montre un de ces engins en action.

D'autre part, j'ai vu ce qu'était devenu le cimetière chrétien de Kuneitra : les cercueils étaient ouverts et certains cadavres en avaient été sortis. J'ai pris des photographies, que je tiens à votre disposition, mais que je n'ai pas osé reproduire, tant ces documents sont horribles. (...)

Je crois qu'il est peu probable que les Syriens reconstruisent un jour Kuneitra. Ils édifieront sans doute une nouvelle ville à proximité, mais Kuneitra restera une ville morte qui témoignera de la volonté délibérée du militarisme israélien d'imposer, par la force, sa loi à ses voisins.

De même, Mme Gisèle Reboul, journaliste, écrit :

J'ai été à Kuneitra le 1[er] septembre dernier. J'ai vu une ville fantôme à l'aspect saisissant : 90 % des maisons détruites, le toit au ras du sol. L'aspect uniforme, monotone pourrait-on dire, de la destruction montre qu'elle ne résulte ni de bombardements aériens ni de combats terrestres (les maisons, attaquées aux quatre angles par des bulldozers, se sont effondrées, la dynamite ayant été employée dans les cas difficiles).

J'ai vu les tombes ouvertes dans le cimetière chrétien (dents et anneaux d'or ont été dérobés sur les cadavres). J'ai « visité » longuement ce qui reste de l'hôpital de quatre cents lits, le plus important du Golan : seuls les murs restent debout ; appareils et équipements médicaux ont été pillés. Je suis entrée dans l'église orthodoxe, qui, de loin, peut sembler intacte. Spectacle de désolation à l'intérieur : même les marches de marbre ont été descellées et emportées. Vision semblable à la mosquée, où, de plus, les livres religieux ont été brûlés.

On peut dire que les Israéliens ont employé à Kuneitra des méthodes de type nazi, même si cette destruction systématique a été somme toute moins grave que le bombardement par leur aviation, en mai dernier, du camp palestinien de Nabatieh, au Sud-Liban, où vingt-cinq habitants ont trouvé la mort, et où, parmi les blessés, des femmes, des enfants ont été atteints par le napalm, dont on peut voir encore la trace noire sur les ruines.

AMÉRIQUES

Chili

EN DÉPIT DE LA RÉPRESSION

Deux cents arrêts de travail concertés ont eu lieu dans les entreprises

nous déclare M. Luis Figueroa, président de la Centrale unique des travailleurs (CUT)

Trois mille personnes ont assisté, le mardi 24 septembre au palais de la Mutualité, à Paris, à la manifestation de soutien à la résistance contre la junte militaire de Santiago, organisée par les vingt-deux partis, mouvements et syndicats composant le collectif français de solidarité avec le Chili. M. Luis Figueroa, président de la Centrale unique des travailleurs chiliens (CUT), ancien ministre du travail de Salvador Allende, y a violemment dénoncé l'« impérialisme américain », dont le rôle, selon les révélations du directeur de la C.I.A. (voir par ailleurs l'article d'A. Clément), a été très important dans la chute de l'Unité populaire.

A l'occasion de son passage à Paris, M. Figueroa a fait pour nous le point de la situation du syndicalisme dans son pays un an après la prise du pouvoir par la junte militaire.

Porté à la présidence de la CUT en 1972, à l'occasion d'élections directes par la majorité du million de syndiqués — sur 3,5 millions de personnes actives — que comptait alors le syndicat unique des travailleurs, M. Figueroa occupe une position éminente sur l'échiquier chilien. La centrale qu'il préside regroupe en effet des travailleurs allant, professionnellement, du manœuvre au cadre, et se rangeant, politiquement, de la droite à l'extrême gauche. C'est dire que, malgré sa dissolution par la junte, la CUT représente pour tous les opposants au régime militaire, une « *structure de dialogue* » précieuse, et, pour la gauche, la préfiguration de ce vaste Front antifasciste dont elle souhaite la constitution.

Quel est, un an après le coup d'Etat militaire, le comportement du mouvement syndicaliste chilien ? « *Formellement seule la CUT a été dissoute,* explique M. Figueroa. *Mais en l'absence des droits civils — tous supprimés par la junte — les syndicats d'entreprise et les syndicats de branche, qui continuent d'exister, ne peuvent pratiquement pas avoir d'action concrète. Qu'est-ce qu'un syndicat sans la liberté de réunion, sans la faculté d'élire ses dirigeants, sans la possibilité de formuler des pétitions, sans le pouvoir d'entreprendre des négociations collectives, sans, enfin, le droit de faire grève ? Les travailleurs sont ainsi privés des moyens légaux de défendre leur niveau de vie. Le résultat en est une perte moyenne de 60 % de leur pouvoir d'achats au cours du premier semestre de cette année par rapport au premier semestre de 1973.*

» *Néanmoins, des actions ont lieu dans les entreprises. Elles doivent évidemment prendre d'autres formes que naguère. Ainsi, pour les pétitions, il existait auparavant, dans chaque entreprise, une commission chargée de les présenter. Ces organisations ont aujourd'hui disparu. Aussi, pour éviter la répression, les pétitions doivent-elles être aujourd'hui soutenues par l'ensemble du personnel d'une entreprise ou d'un secteur de l'entreprise : les ouvriers arrêtent donc collectivement de travailler jusqu'à ce que leur problème soit résolu. Cela demande naturellement une longue patience, une difficile et dangereuse préparation. Mais, à ce jour, nous avons déjà recensé deux cents actions de ce type dans les entreprises. Il existe aussi des formes de résistance passive sur lesquelles on ne peut évidemment guère donner de détails pour la sécurité même des travailleurs. Bref, le moral de la classe ouvrière reste, malgré une année de répression, très élevé. La solidarité est importante, y compris dans la plupart des secteurs où l'influence de la démocratie chrétienne est forte. Ainsi la junte, malgré toutes ses pressions, n'a-t-elle pas pu recueillir l'appui d'un seul syndicat en faveur de la manifestation de commémoration du coup d'Etat, organisée le 11 septembre dernier. Je ne peux pas vous dire quand aura lieu la grève générale. Cela demande, en effet, beaucoup d'organisation. Mais elle aura lieu...* »

Deux journaux américains ayant récemment révélé, puis le président Gerald Ford et le directeur de la C.I.A. confirmé, l'appui direct aux adversaires de Salvador Allende, nous avons demandé à M. Figueroa son opinion sur ce point :

« *L'intervention de la C.I.A. en 1973 pour aider au renversement de l'Unité populaire n'a été qu'un épisode d'une guerre jamais officiellement déclarée que les Etats-Unis livrent à la gauche de notre pays depuis dix ans,* assure le président de la CUT. *Mais je puis aujourd'hui vous donner des éléments inédits. Le Pentagone lui-même a joué un rôle dans la préparation du coup d'Etat. En mars 1973 — juste après les élections législatives, où la droite avait échoué dans son projet d'atteindre au Parlement la majorité des deux tiers qui lui aurait permis, constitutionnellement, de renverser Salvador Allende — a eu lieu à La Paz une réunion à laquelle ont participé des officiers brésiliens, boliviens, paraguayens et chiliens (je puis vous citer parmi ces derniers le nom du commandant en retraite Arturo Marshall), ainsi qu'un officier général de l'armée américaine. C'est au cours de cette réunion qu'a été formellement décidé le principe du coup d'Etat.* »

Il serait faux de penser, ajoute M. Figueroa, *que l'intervention de la C.I.A. a cessé le 11 septembre 1973. En août de l'année dernière, un particulier a fait l'achat d'une petite station de radio au Chili. Aujourd'hui, cette modeste installation est devenue Radio Nacional. Dotée d'un émetteur de 250 KW, elle transmet des émissions sur ondes courtes en neuf langues. Elle est ainsi devenue une sorte de Radio Amérique latine libre. Je demande :* « Qui finance cela ? ».

A la fin de l'entretien, M. Figueroa se fait presque prophétique : « *Le coup d'Etat au Chili fait partie d'une stratégie internationale. La crise économique mondiale, qui commence à se développer, pousse, en effet, les grandes entreprises multinationales à chercher à tout prix de nouveaux champs d'expansion. N'oublions pas que le fascisme est largement né de la crise de 1929. Le 11 septembre 1973 doit être une alerte : la même chose peut se produire dans d'autres pays, même si les conditions sociales y sont très différentes.* »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

● *Dans un communiqué* diffusé à Paris, le parti radical chilien « *s'élève solennellement contre les nouvelles atteintes aux droits de l'homme* » perpétrées au Chili, et en particulier contre l'assassinat de Cortez Monroy, dirigeant du parti. Il s'inquiète aussi de la disparition depuis un mois et demi de l'architecte Francisco Reyes Catalan, professeur à l'université du Chili.

Etats-Unis

La « doctrine Colby » ou les pieds dans le plat

(Suite de la première page.)

Sans cette protection, la reconstruction européenne n'aurait pu s'opérer dans un climat de confiance dans l'avenir. L'indéniable dette de gratitude contractée ainsi envers les Etats-Unis leur valut l'indulgence, contristée ou complaisante selon leurs alliés, pour leurs impairs sanglants : contre-révolution au Guatemala, baie des Cochons, débarquement à Saint-Domingue, guerre du Vietnam, etc. Rien de tout cela n'était très reluisant, mais n'étaient-ce pas aussi les excès d'un zèle égaré ? Après tout, entre le gendarme américain et le commissaire soviétique, pouvait-on raisonnablement hésiter ?

Enfin Richard Nixon survint et, dans son sillage, Henry Kissinger. Fini les croisades idéologiques, les expéditions expéditives, la course à la suprématie planétaire ! Washington se convertissait à la bonne vieille « *Realpolitik* » et à la défense classique de l'« intérêt national » (même si la dimension des Etats-Unis en rendait les contours quelque peu incertains) ; on relançait la détente comme prélude à un « concert des nations » sans discrimination, conviant chacune à construire une « structure de paix » durable et avantageuse pour toutes. L'effrayant gâchis du Cambodge, l'énervement causé à Washington par la « non-coopération » logistique des Européens dans le conflit israélo-arabe d'octobre 1973, les fausses manœuvres autour de Chypre : autant de péripéties prouvant simplement que le nouveau système n'avait pas encore atteint son régime de croisière.

Hélas, M. William Colby, directeur de la C.I.A., vient de confier à l'hebdomadaire *Time* (numéro du 30 septembre) que les choses n'étaient pas si simples. En honnête homme, il ne nie pas avoir distribué quelque menue monnaie au Chili pour « *remonter le moral* » des adversaires de l'expérience Allende, même s'il jure qu'il n'a rien fait pour précipiter sa fin. Il ne nie pas non plus « *faire du renseignement* » par les moyens les plus modernes pour permettre à la diplomatie américaine de savoir sur quel terrain elle s'avance. Mais, évidemment, cette diplomatie n'est pas pour lui une diplomatie comme une autre. Bien sûr, reconnaît M. Colby, il serait abusif de vouloir « *imposer la démocratie aux quatre coins du monde* ». Mais les diverses activités de la C.I.A. sont liées à ses yeux par une philosophie de l'action : la mission que lui assigne le gouvernement est parfois « *d'influencer une situation par des moyens politiques ou paramilitaires* ».

Tantôt, c'est du laboratoire d'idées et d'« analyses » de situations données que constitue la C.I.A. que jaillit une suggestion ; tantôt, c'est l'exécutif, le département d'Etat ou le Conseil national de sécurité — appareil de la Maison Blanche chargé de conduire la politique étrangère — qui viennent solliciter ses bons offices : « *Dites donc, les gars* (sic), *pourquoi n'essayeriez-vous pas ceci ou cela ?* » C'est en ces termes qu'on aborde, paraît-il, la grande politique. Et, effectivement, pourquoi emploierait-on des formules entortillées puisqu'en tant de lieux, il est si facile d'acheter, de truquer, de donner un coup de pouce — ou de main — à des « *mouvements* » qui vont dans le sens désiré par la « sécurité » des Etats-Unis ?

Et le principe de non-ingérence, là-dedans ? La réflexion de M. Colby ne l'entraîne pas si loin. L'idée qu'un pays puisse de plein droit « s'autodéterminer », fût-ce à ses dépens s'il se trompe, ne l'arrête pas. Le Chili s'était fourvoyé : il fallait l'aider à se remettre sur le droit chemin. Le pouvoir de Salvador Allende n'était « *pas démocratique* ». En outre, outrage aux bonnes mœurs publiques, il ne s'appuyait que sur une minorité (nombre de présidents américains furent aussi élus contre la majorité du suffrage universel, mais ce n'est pas au Chili à s'en inquiéter...).

Nous laisserons le dernier mot à un confrère américain, Everett G. Martin, qui, dans le *Wall Street Journal* du 11 septembre, écrivait : « *Les forces d'opposition à Allende démontrèrent de façon répétée à chaque élection partielle et aux élections du Congrès en 1973 qu'elles avaient la majorité. Il nous semble bien arrogant de la part des planificateurs de Washington de penser que la majorité chilienne laisserait étouffer complètement sa voix protestataire dans la presse et sur les ondes, même si les publications bien établies et les stations émettrices devaient disparaître par douzaines.* »

Pourquoi se soucier cependant de cette « voix protestataire », puisqu'il relève, semble-t-il, du président des Etats-Unis de décréter que le travail sur le terrain de la C.I.A. était « *dans l'intérêt supérieur du peuple chilien* » ? Supposons que la France ait porté M. Mitterrand à l'Elysée. C'est un réconfort de penser que « *les intérêts supérieurs du peuple français* » auraient été sous bonne garde à la Maison Blanche.

ALAIN CLÉMENT.

LES PROPOS DU DIRECTEUR DE LA C.I.A.

« Agir sur une situation par des moyens politiques ou paramilitaires »

En dehors des propos sur le Chili que nous avons rapportés dans *le Monde* du 24 septembre, M. Colby, dans son interview à *Time*, a dit notamment :

« *La C.I.A. a trois fonctions principales : un travail scientifique et technique (de détection), l'évaluation des données d'un problème et le renseignement clandestin. A cela s'est ajoutée une quatrième responsabilité : celle d'agir sur une situation par des moyens politiques ou paramilitaires. C'est une activité qui suit les fluctuations de la politique gouvernementale. En la matière, la tendance actuelle est plutôt à la baisse.* »

M. Colby explique ensuite que l'étendue des « opérations camouflées » *(covert operations)* la C.I.A. varie selon la conjoncture des rapports Est-Ouest, que la détente ne signifie pas qu'on y renonce. En effet, « *Il peut se produire quelque chose à proximité de chez nous qui n'en sera pas moins important pour des raisons de politique ou de sécurité. On peut encore imaginer des situations où les intérêts des Etats-Unis — et je ne pense pas à ceux des grandes sociétés, mais à des intérêts politiques fondamentaux — soient affectés de manière négative. Dans certains de ces cas, il semblera approprié d'engager une action d'envergure modeste, comme par exemple d'entrer en relations avec quelqu'un qui aurait besoin de notre appui. Mais j'insiste : ce n'est pas en ce moment la politique de notre gouvernement de faire cela à travers les cinq continents.* »

A la question : « *Que regardez-vous comme une « opération camouflée » de la C.I.A. qui ait été un succès ?* », M. Colby répond : « *Le Laos. Pour les Etats-Unis, il était de quelque conséquence que le pays reste amical* (friendly) *envers nous et ne tombe pas aux mains d'éléments qui nous soient hostiles. Plutôt que de recourir à notre puissance militaire ou que de déployer d'énormes efforts politiques, il est préférable d'influencer des personnalités et des groupes politiques capables de contrôler l'évolution des choses. L'affaire du Laos nous coûte des sommes considérables, mais elle est bon marché comparée à d'autres manières de faire le même boulot* (of doing business)... »

En conclusion : « *La tâche de la C.I.A. sera de plus en plus de fournir à nos dirigeants les connaissances nécessaires à intervenir dans une situation menaçante* (to move into a dire situation) *et d'en désamorcer le caractère explosif.* »

Argentine

Les guérilleros menacent de s'en prendre aux militaires

Attentats à la bombe, attaques de personnalités, enlèvements, arrestations massives, se poursuivent en Argentine, où l'on a fêté, le 23 septembre, le premier anniversaire du retour au pouvoir du général Peron, décédé le 1er juillet dernier. Deux personnes ont péri lundi dernier dans un attentat — manqué — contre le nouvel administrateur de l'université de Buenos-Aires, M. Eduardo Ottalagano, nommé au début de ce mois pour épurer l'établissement de ses éléments de gauche. Ces deux nouvelles victimes portent à soixante-quinze le nombre des personnes qui ont péri de mort violente pour des mobiles politiques, en Argentine, depuis le 1er août.

Une organisation, qui s'intitule Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.) et dont les liens avec les éléments péronistes de droite sont avérés, a, récemment adressé au journal « Clarin » une liste de personnalités de gauche qu'elle se promet d'assassiner. Parmi elles figurent l'ancien président de la République, M. Hector Campora ; l'ancien ministre de l'éducation nationale, M. Jorge Taiana, et M. Oscar Bidegain, ancien gouverneur de la province de Buenos-Aires.

Le seul élément de détente dans ce paysage troublé est la reprise du travail, le 24 septembre, aux usines Ika-Renault de Cordoba, après une grève du zèle qui a duré trois mois. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.)

De notre correspondant

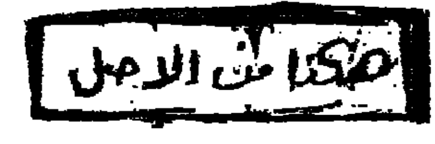
Buenos-Aires. — Dans une déclaration envoyée récemment aux correspondants de presse étrangers, M. Mario Roberto Santucho, principal responsable de l'E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple), a accusé les forces armées d'avoir « *ordonné l'exécution sur place de quatorze et peut-être seize guérilleros* » appartenant à une « compagnie » de l'Armée révolutionnaire du peuple qui avait projeté d'investir, au mois d'août, la garnison de la province de Catamarca, à la frontière du Chili. Découverte avant de mettre son opération à exécution, cette « compagnie », composée d'une cinquantaine de militants, s'était divisée en deux groupes qui devaient regagner séparément leur base dans la province voisine de Tucuman. L'un des deux groupes s'égara : encerclés par les militaires, les guérilleros se rendirent. C'est dans ces circonstances qu'ils furent fusillés.

En représailles, la direction de l'E.R.P. a décidé d'exécuter un nombre équivalent d'officiers des forces armées. Les guérilleros, qui détiennent actuellement un lieutenant-colonel et un commandant prisonniers, assurent, cependant, qu'ils n'exerceront pas les représailles. La menace vise à créer un climat de crainte dans l'armée, que l'E.R.P. considère comme son ennemi principal.

Les guérilleros guévaristes n'ont pas coutume d'assassiner ceux qu'ils considèrent comme leurs adversaires, militaires, policiers ou civils. Leur seule victime a été le général Juan Carlos Sanchez, commandant de la deuxième région militaire, accusé de faire torturer les prisonniers politiques et « exécuté » en 1972 à Rosario. M. Santucho et les autres dirigeants de l'E.R.P. considèrent que les forces armées argentines sont sur la défensive et n'envisagent pas la possibilité d'un coup d'Etat « *à la Pinochet* », du moins à court terme. Ils espèrent sans doute que les militaires se raviseront et traiteront humainement leurs prisonniers.

Les guévaristes sont d'autant plus confiants que les Montoneros viennent de reprendre les armes contre le gouvernement de Mme Peron. Les guérilleros péronistes, qui étaient restés relativement inactifs pendant un an et demi, multiplient maintenant les opérations : les attentats à la bombe augmentent ; les exécutions en pleine rue sont devenues presque quotidiennes.

PHILIPPE LABREVEUX.



EUROPE

Turquie

M. Ecevit demande à être déchargé de sa mission d'information

La Chambre des représentants a voté, le mardi 24 septembre par 307 voix contre 90, la suspension de l'aide américaine à la Turquie tant qu'il n'y aura pas eu de progrès dans la négociation en vue d'établir la paix à Chypre. Le Sénat s'était déjà prononcé, jeudi dernier, en faveur de la suspension de l'aide à la Turquie, mais ce vote n'exprimait qu'un vœu. Celui de la Chambre des représentants est contraignant pour le gouvernement. Selon les précisions fournies par M. Otto Passman, président de la sous-commission de la Chambre des représentants pour les opérations gouvernementales, la suspension s'applique au reliquat d'une somme de 350 millions de dollars approuvée par le Congrès l'an dernier.

Le vote a été acquis en dépit des avertissements du secrétaire d'Etat Henry Kissinger et des leaders républicains et démocrates de la Chambre, qui avaient affirmé qu'une telle mesure nuirait aux efforts des Etats-Unis en vue d'obtenir un retrait des troupes turques de Chypre.

Correspondance

Ankara. — Le conseil du parti démocratique (P.D.), organisme dirigeant de la formation de M. Ferruh Bozbeyli, a rejeté mardi la proposition de M. Bulent Ecevit, premier ministre et président du parti républicain du peuple (P.R.P.), de former un gouvernement de coalition en vue d'organiser des élections législatives dans l'immédiat.

A la suite de cette décision, M. Ecevit a déclaré à la presse que, devant le refus du parti démocratique de coopérer avec le P.R.P., il n'était plus question de discuter la date de la consultation électorale.

Se rendant ensuite à la présidence de la République, M. Bulent Ecevit a demandé au président Fahri Koruturk de le décharger de sa mission de former le nouveau cabinet. Ce dernier ayant fait valoir que la situation devait faire l'objet d'un examen approfondi, une décision sera prise ce mercredi 25 septembre en fin d'après-midi au cours d'un nouvel entretien entre le chef de l'Etat et le chef du P.R.P.

Dans les milieux politiques, on note que la décision de l'organisme directeur du parti démocratique va à l'encontre des positions prises par le président et le secrétaire général de cette formation, MM. Ferruh Bozbeyli et Farouk Sukan, qui s'étaient déclarés en faveur d'une association avec le parti de M. Ecevit. En refusant ainsi le dialogue avec le parti républicain du peuple, le parti démocratique semble ne pas vouloir suivre la politique de M. Bozbeyli. Les précisions que ne manqueront pas de fournir les dirigeants du P.D. au cours des prochains jours permettront d'éclaircir la situation.

L'impasse gouvernementale entre donc dans son huitième jour, alors que le problème de Chypre se trouve dans une phase diplomatique difficile et que la situation économique exige des mesures urgentes. Reste à savoir si M. Bulent Ecevit proposera une solution de rechange ou si le président de la République devra faire appel à M. Suleyman Demirel, chef du parti de la justice, principal parti d'opposition.

● *Les entretiens* que MM. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, et Tassos Papadopoulos, président de l'Assemblée nationale chypriote grecque, ont eus à Strasbourg avec des parlementaires du Conseil de l'Europe et en tête à tête n'ont pas permis aux deux parties de rapprocher leurs points de vue. Les deux hommes ont rencontré durant quatre heures mardi 24 septembre les membres de la commission politique de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Belgique

Bruxelles exige un visa des juifs soviétiques déçus par Israël

« La condition des juifs en Union soviétique et le respect de la légalité » ont été le thème d'une conférence internationale de juristes réunie pendant le dernier week-end à Londres.

Quarante juges et hommes de loi venus de vingt pays d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Inde et d'Israël ont participé aux travaux. On remarquait notamment la présence de M. Arthur Goldberg, ancien ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, et de M. Gaston Monnerville, membre du Conseil constitutionnel français.

Dans un communiqué publié lundi 23 septembre à l'issue des travaux, la conférence se déclare « profondément troublée par certaines manifestations d'antisémitisme en Union soviétique »

Après avoir fait remarquer que les limitations portées aux droits de l'individu de circuler et d'émigrer sont « sans fondement » *en Union soviétique, la conférence dénonce* « le harcèlement et le mauvais traitement » *des juifs ayant demandé un visa de sortie, et cela* « au mépris même des règlements soviétiques en vigueur ».

De notre correspondant

Bruxelles. — Le gouvernement de Jérusalem exerce-t-il des pressions sur le cabinet belge pour qu'il cesse toute assistance aux juifs russes qui ont quitté Israël ? Le ministère des affaires étrangères reconnaît, selon le journal bruxellois *la Cité*, qu'il y a lieu de faire dorénavant la distinction entre Israéliens « *à part entière* » et Israéliens d'origine soviétique qui n'auraient vécu que quelques mois en Israël. Les premiers entrent librement en Belgique. Les seconds auront dorénavant besoin d'un visa, sans lequel les compagnies Sabena et El Al refuseront l'accès de leurs avions. La semaine dernière déjà, un certain nombre de juifs soviétiques qui venaient d'Allemagne ont été refoulés à leur arrivée à l'aéroport de Bruxelles-National.

D'autre part, selon l'hebdomadaire juif *Belgisch Israelitisch Weekblad*, qui n'est guère suspect d'antisionisme, le gouvernement israélien « *oppose un veto à l'aide aux juifs russes qui ont quitté Israël et se trouvent en Belgique* ». En quoi ces quelques centaines de juifs russes peuvent-ils gêner Israël ? se demande l'hebdomadaire, qui ajoute : « *Si l'immigration connaît quelques échecs, c'est là un phénomène normal.* »

Le *Belgisch Israelitisch Weekblad* révèle que Jérusalem interdit à deux organisations juives internationales, Joint et Hias, de se porter au secours de ces juifs et demande « *de quel droit le gouvernement israélien leur dicte sa loi* ».

Six cents à six cent cinquante émigrés juifs soviétiques se trouvent actuellement en Belgique. Tous se plaignent de ne pas avoir trouvé en Israël l'accueil qu'ils espéraient, d'y avoir constaté une absence totale de solidarité et de ne pas y avoir été employés selon leurs capacités ou leurs qualifications. Déçus, ils sont repartis et ils ont débarqué à Bruxelles comme « *touristes* » — au moment précis où la Belgique prend des mesures sévères pour limiter l'immigration de travailleurs étrangers sans distinction de nationalité et où aux Etats-Unis on ne semble pas non plus manifester d'enthousiasme à leur égard.

Deux cents de ces réfugiés arrivés en Belgique, depuis le mois de juillet ont été hébergés à Westende, prsè d'Ostende, dans un centre d'accueil de Caritas où s'étaient réfugiés, il y a quelques mois, les Pakistanais expulsés d'Ouganda par le général Idi Amin Dada.

D'autres vivent dans de petits hôtels de la capitale et sont secourus par la Fondation Tolstoï, une organisation de Russes blancs. Grâce à l'intervention du rabbin Kreiswirth, plusieurs d'entre eux ont passé les fêtes du Nouvel An juif dans des familles d'importantes communautés israélites d'Anvers. Cependant, si l'hebdomadaire juif se montre plutôt sévère à l'égard de Jérusalem, les organisations israélites de Belgique, quant à elles, observent le mutisme le plus complet.

P. D. V.

Yougoslavie

Après la condamnation des militants « kominformistes »

Plusieurs diplomates des pays de l'Est quitteraient prochainement Belgrade

Belgrade (*Reuter.*) — Un conseiller de l'ambassade soviétique, M. Dimitri Sevian, en poste à Belgrade depuis cinq ans et demi, serait directement impliqué dans l'affaire de la création d'un parti « kominformiste » dont les responsables ont été récemment jugés (*le Monde* du 22-23 septembre).

A l'ambassade soviétique, on déclare que le diplomate quittera probablement le pays dans quelques jours. La raison officielle invoquée sera, selon des journalistes soviétiques, un accident de la route provoqué au volant de la voiture de l'ambassade par le fils de M. Sevian, qui n'a pas de permis de conduire.

Par ailleurs, les ambassadeurs de Hongrie et de Tchécoslovaquie quitteraient eux aussi Belgrade prochainement, selon les milieux autorisés yougoslaves. D'après les mêmes milieux, après les deux procès qui ont abouti à la condamnation à des peines de prison de trente-deux personnes, un troisième procès serait en préparation à Bjelo-Polje (Monténégro), les « conspirateurs » ayant été au nombre d'une cinquantaine à l'origine.

MÉDECINE

LA CLOTURE DU COLLOQUE « BIOLOGIE ET DEVENIR DE L'HOMME »

La recherche d'une nouvelle éthique du pouvoir scientifique

Après six jours de débats sur « les progrès de la *biologie et le devenir de l'homme* », les participants du colloque mondial de la Sorbonne ont clos leurs travaux en présence du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, de huit ministres et secrétaires d'État, de cinquante ambassadeurs et de nombreuses autres personnalités, venus montrer l'intérêt que les gouvernements et les autres groupes de responsabilité portent à la communauté scientifique et à ses développements lorsque celle-ci s'est donné les moyens d'intervenir sur l'espèce humaine et lorsque la morale n'a pas toujours suivi les progrès.

« Fini les maquillages qui ne parviennent pas à *cacher les rides et l'affaissement des chairs d'une morale éreintée* », devait déclarer, lors de cette séance solennelle, M. Mallet, chancelier des universités et initiateur du congrès. « Il ne s'agit pas de détruire les valeurs fraternelles, qui continuent de faire l'honneur des hommes, il s'agit au contraire de les rénover et de découvrir, sous le masque du visage épuisé qui se farde encore, les traits d'un avenir où le code génétique pourra un jour contribuer à informer les codes civils. »

« La science a perdu, a déclaré, pour sa part, M. Maheu, directeur général de l'UNESCO, une partie de son prestige de naguère et, plus encore, de la confiance que l'on mettait en elle pour *assurer le progrès et le bonheur de l'humanité.* »

« A-t-on assez dit, a, de son côté, déclaré le professeur Jean Bernard, que la médecine, la biologie modernes allaient être grégaires. C'est *tout le contraire qui se produit.* L'immunologie, l'hématologie, apportent, par les hémoglobines, les enzymes, les groupes de globules rouges, les groupes de *globules* blancs, une définition élective de chaque personne humaine ; chaque homme est différent des autres hommes, unique, irremplaçable.

» Cet homme irremplaçable, unique, le voici doué d'un pouvoir formidable. Seul entre toutes les espèces animales, il possède le pouvoir de modifier son environnement. Seul il possède le pouvoir de maîtriser sa procréation. *En tout cas*, l'amour et la reproduction vont très bientôt cesser d'être liés.

» La manipulation génétique qui longtemps avait paru pure fiction, se *développe* et progresse très rapidement. Elle fait naître de grandes espérances et des craintes sérieuses aussi. Elle est le modèle de ces nouveaux pouvoirs qui appellent de nouveaux devoirs. »

En fait, c'est mardi matin que le professeur Georges Canguilhem a posé la véritable question. Résumant les « tables rondes » sur la vie humaine, la mort, la dignité, le handicap, il demandait si le thème du colloque : « Nouveaux pouvoirs de la science, nouveaux devoirs de *l'homme* », *ne devrait pas se transformer en* : « Nouveaux devoirs des hommes de science quant à l'exercice de leurs pouvoirs. » « Biologistes et médecins, a-t-il dit, estiment-ils être, à leur manière, des hommes de pouvoir ? Reconnaissant leurs pouvoirs, veulent-ils les exercer ? Avec quels autres pouvoirs veulent-ils coopérer ? Le moment n'est-il pas venu, pour les scientifiques, de convenir que *le discours scientifique est* insuffisant pour résoudre les problèmes dont leur science leur donne la conscience lucide, mais qui les concernent eux-mêmes, en tant qu'ils sont des hommes comme tous les hommes nés et encore à naître. Nés sans certificat de parfaite correction génétique, sans garantie d'intégrité fonctionnelle permanente, et déjà promis à la mort. »

Ce sera le rôle essentiel du Mouvement universel de la responsabilité scientifique, qui a été créé mardi, de faire communiquer les hommes du pouvoir scientifique avec ceux qui représentent les autres pouvoirs.

C'est en tout cas seulement s'il est animé de l'esprit de « responsabilité collective devant la *science* » *que M. Giscard d'Estaing apportera* son soutien à ce mouvement, car selon le président de la République : « Le progrès viendra plutôt d'une concertation des hommes de science avec les autres hommes, et notamment avec les hommes politiques, que d'une réflexion en chambre des savants entre eux. »

« C'est à nous d'inventer une morale de l'espèce »

AFFIRME M. GISCARD D'ESTAING

Voici le texte intégral du discours prononcé mardi 24 septembre par le président de la République à la cérémonie de clôture du colloque « Biologie et Devenir de l'homme » :

Lorsqu'il y a trente ans, un président des États-Unis transforma une équation d'Einstein en une bombe à Hiroshima, le monde comprit, entre autres, que le problème des rapports entre la science et la politique était désormais ouvertement posé. Si, en ce domaine, l'on a vu se développer certains courants de réflexion, vous ne me contredirez pas, je pense, lorsque j'indique que ce problème est loin d'avoir reçu une solution ; votre présence ici en témoigne puisque tel en a été notamment l'objet, si j'ai bien compris les très intéressantes conclusions que vient de nous donner, en un raccourci clair et saisissant, le professeur Bernard, le diagnostic que vient de formuler M. René Maheu, dont chacun connaît le dévouement à l'action de compréhension internationale, et les propositions que vient de formuler le recteur Mallet que je félicite de son initiative *d'organiser une telle confrontation* d'idées.

Le choix du thème me paraît d'ailleurs significatif, car en centrant le débat sur la biologie et le devenir de l'homme, je crois que vous avez mis l'accent sur ce qui sera, dans les années qui viennent, au cœur du débat entre la science et la politique. Certes, les mathématiques, la physique et autres sciences dites bien imprudemment exactes — sans doute par opposition à l'économie ! — n'ont-elles pas fini de nous préparer de surprenantes découvertes mais j'ai le sentiment que la révolution scientifique de demain nous viendra de la biologie et ceci pour plusieurs raisons :

Le bout du fil

— Tout d'abord, grâce aux travaux récents, dont *certains* auteurs illustres sont d'ailleurs parmi vous, nous avons l'impression d'avoir trouvé le bout du fil qui nous conduira à la connaissance, et donc peut-être à la maîtrise, des phénomènes génétiques et biologiques. Nous sommes loin, bien sûr, d'en avoir démêlé *l'écheveau mais nous commençons* à comprendre que la vie est peut-être compréhensible. Ce faisant, la biologie nous enseigne plusieurs principes qui donnent matière à réflexion.

— Le premier principe concerne ce que nous appelions jusqu'ici *la relation de cause à effet.* Il était commode, en biologie comme ailleurs, de chercher une cause unique à un phénomène, d'en observer les effets et, le cas échéant, d'y remédier en agissant sur la cause : pour mettre fin à une maladie, il suffisait d'en découvrir le microbe. Il me semble, en m'efforçant de suivre les travaux récents que *cette simplicité* relative est en train de disparaître. Déjà, le principe d'incertitude de Heisenberg nous avait suggéré que l'information peut modifier l'état, et que la connaissance n'est pas neutre. Maintenant, il apparaît en outre que le raisonnement linéaire, de la cause à l'effet, devient plutôt circulaire en empruntant le circuit des systèmes et de leur régulation. Il n'y a plus alors une cause et un effet, mais un dérèglement d'un système au voisinage de son point stable normal. En montrant par leurs travaux que l'organisme humain est un système dont toute une série de composantes chimiques doivent constamment se maintenir à leur teneur d'équilibre, les biologistes ont ouvert la voie non seulement à de fructueuses méthodes pratiques dites de réanimation mais *aussi à une réflexion plus générale.*

Il me semble, en effet, que le système social doit être à son tour analysé avec un regard nouveau. Pour prendre un problème d'actualité — qui concerne, messieurs, chacun de vos pays, — il semble clair *que l'inflation n'est pas le seul effet d'une seule cause, mais résulte du dérèglement global* d'un système économique et social. D'une manière générale, nous avons souvent intérêt à nous référer à l'équilibre biologique pour comprendre ce que peut être notre réaction aux événements, à la fois en tant que corps humain et que corps social.

Un deuxième principe de la biologie moderne, auquel, pour des raisons que vous comprendrez facilement, un homme d'État ne peut être indifférent, est celui du *rejet*. Que la cellule élémentaire de notre corps soit capable de distinguer, parmi les cellules qu'elle rencontre, celles qui font partie de son propre milieu et celles qui lui sont étrangères, voilà déjà une découverte surprenante et riche de conséquences. Mais, plus encore, la capacité d'autodéfense des cellules contre toute intrusion extérieure nous donne la mesure de l'énergie que la nature sait déployer lorsqu'elle veut préserver ses caractéristiques *originelles*.

A cet égard, le devenir des hommes n'est pas distinct du devenir de l'homme : le patrimoine spirituel d'une civilisation vécue collectivement répond au patrimoine génétique d'une descendance biologique. Et le rejet naturel *de toute atteinte à l'un* ou l'autre de ces patrimoines est une donnée dont nous devons tenir compte lorsque nous sommes amenés à analyser des choix gouvernant votre avenir. Là encore, les sciences humaines et la science de l'homme se révèlent étonnamment proches.

Enfin, il faut noter que, indépendamment de tout progrès scientifique, le progrès économique nous permet de parcourir le globe en quelques heures, et nous donne ce sentiment nouveau de vivre sur « une seule terre », pour reprendre le titre de la conférence de Stockholm sur l'environnement. Ce sentiment intuitif est renforcé par la prise de conscience de la limitation physique des ressources naturelles de notre planète, limitation que le Club de Rome a su mettre en évidence aux yeux de l'opinion mondiale.

La mondialisation de la violence précède celle de la pensée

Dès lors, nous assistons à un *changement progressif dans les* mentalités : alors que le siècle dernier avait été caractérisé par le passage du problème de *l'individu* au problème des *classes* sociales, notre siècle sera sans doute marqué par le passage du problème des classes sociales à celui des classes mondiales, c'est-à-dire de *l'espèce* humaine. A nous de préparer la morale nouvelle qui en gouvernera la conduite, à nous d'inventer la morale de l'espèce au seul niveau où ce soit possible : celui du monde. Vous savez peut-être que pour moi, cette prise de conscience globale des problèmes de l'espèce est une des données qui doivent éclairer les grandes évolutions politiques et sociales.

Or, nous assistons actuellement à une évolution surprenante : le phénomène de la mondialisation qui résulte normalement de l'évolution de nos sociétés se manifeste *effectivement*, parce que tout événement qui concerne un homme se répercute à notre époque sur les autres hommes, mais il se manifeste de manière inacceptable : *la mondialisation de la violence précède celle de la pensée.*

Mondialisation de la violence physique, d'abord. Lorsque le conflit entre deux nations du Moyen-Orient amène des Japonais à massacrer à l'aéroport de Lod des pèlerins portoricains, lorsqu'un ambassadeur français est séquestré comme otage aux Pays-Bas par *les Japonais qui* vont chercher refuge en Syrie, lorsque les Jeux olympiques deviennent le théâtre de règlements de comptes politiques sanglants, lorsque chaque être humain se sent menacé dans sa vie quotidienne par les péripéties de luttes qu'il ignore complètement ou qui, croit-il, ne le concernent pas, c'est que non seulement la mondialisation est devenue une des réalités quotidiennes, mais c'est encore qu'elle est devenue la plus haïssable de ces réalités quotidiennes : la violence. J'affirme que la France n'est pas disposée à se résigner à cet état de fait, et que j'entends, pour ma part, rechercher avec les chefs de gouvernement des autres pays une riposte commune et efficace à cette forme détestable d'unification du monde.

Mondialisation de la violence économique ensuite : nous avons tous vécu une époque économique que les historiens considéreront un jour comme exceptionnelle à la fois par l'ampleur de la croissance *et par l'ouverture* aux échanges internationaux, entre pays industrialisés, entre pays de l'Est et pays occidentaux, entre pays riches et pays pauvres. Or nous assistons actuellement à une transformation inquiétante des rapports de concurrence économique en rapports de force économique. La violence y remplace la négociation et la puissance y remplace la concertation. J'ai eu l'occasion, alors que j'avais la responsabilité des affaires économiques et financières, d'exposer à mainte reprise, notamment, bien avant la crise pétrolière, à la conférence de la CNUCED de Santiago-du-Chili, à quel point il me paraissait dangereux que les problèmes économiques inetrnationaux fussent réglés par la volonté du ou des plus forts et non en fonction des données objectives. Nombre de ceux qui, *à cette époque, se montraient* sceptiques ont révisé leur jugement depuis les événements liés au pétrole ! Je maintiens que les problèmes économiques actuels, qui, comme il fallait s'y attendre, se posent au niveau mondial, ne se résoudront pas durablement par la violence économique.

Face à cela, où en est la mondialisation de la pensée ? Elle est à un stade quasi primitif : les idéologies abstraites s'épuisent en des luttes quasi byzantines. *« L'histoire court tandis que l'esprit médite »*, disait Albert Camus. Comment les scientifiques, *comment les groupes dirigeants, comment* les responsables politiques des divers pays peuvent-ils ne pas voir que l'heure est à l'unité et non à la désagrégation, que l'heure est à la conception et non à la contemplation.

D'où la nécessité d'une réflexion scientifique au niveau mondial.

Très souvent, ce problème est posé dans les termes de « responsabilité scientifique des savants ». Je ne crois pas, pour ma part, que ce soit la bonne manière de l'aborder. Ce n'est pas un hasard, en effet, si la devise de Saint-Exupéry « Être homme, c'est être responsable », qui avait exalté notre jeunesse, a moins d'impact sur les nouvelles générations : c'est que la mondialisation implique un tel réseau d'interdépendances, que la responsabilité se diffuse et perd de sa simplicité originelle : le pilote de Concorde partage avec beaucoup plus d'autres hommes sa responsabilité que Charles Lindbergh pilotant le *Spirit-of-Saint-Louis*.

La responsabilité collective devant la science

Au langage de la responsabilité du savant je préfère donc de beaucoup le langage de la responsabilité collective devant la science, qui montre bien en quoi la science n'est plus l'apanage des seuls scientifiques, mais engage aussi la responsabilité des autres.

Tel est, monsieur le recteur, l'état d'esprit dans lequel j'ai écouté, avec attention, vos propositions. S'adressaient-elles à vos collègues plutôt qu'à moi ? Je ne sais. Permettez-moi, cependant, d'y répondre pour ce qui est de mon domaine de responsabilité.

Vous souhaitez, monsieur le recteur, *fonder un* « mouvement universel de la responsabilité scientifique » qui soit, avez-vous dit, un « rassemblement des forces scientifiques ».

Vous voulez donner à ce mouvement un caractère de grande ouverture et de solidarité qui en exclue les risques de malthusianisme. C'est, à mes yeux, la condition première de réussite d'une initiative de ce genre, celle qui doit lui permettre d'œuvrer en parfaite harmonie avec l'UNESCO, le Club de Rome, l'Université mondiale de Tokyo et l'ensemble des mouvements qui, chacun dans son domaine, se préoccupent des interdépendances mondiales grandissantes.

Sur le fond, mon attitude personnelle, je vous l'ai dit, penche pour une approche par la responsabilité collective devant la science. Je crois, en conséquence, que le progrès viendra plutôt d'une concertation des hommes de science avec les autres hommes, et notamment avec les hommes politiques, que d'une réflexion en *chambre des savants entre eux.*

Si tel est bien l'esprit dans lequel vous cherchez à regrouper les bonnes volontés à travers le monde, soyez sûrs, monsieur le recteur, messieurs les délégués, que la France appuiera votre initiative dans toute la mesure de *ses moyens.*

Elle le fera d'abord parce que c'est sa tradition : pays marqué par la conquête de la liberté, par l'ouverture aux idées nouvelles, par le rayonnement de l'esprit plutôt que de la force, elle puise aux richesses de son histoire une vocation d'exemple de ce que peut réaliser, dans pays moyen par la taille, la conjonction d'un consensus populaire et d'une volonté politique.

Elle le fera ensuite parce que c'est son intérêt : placée au milieu de l'Europe future, soucieuse d'un juste équilibre entre les pays occidentaux et les pays de l'Est, préoccupée du rôle qu'elle peut jouer dans un bassin méditerranéen qui retrouve à nouveau son importance historique, quel pays mieux que la France peut aujourd'hui comprendre l'enjeu et la portée du mouvement de mondia*lisation* que nous sommes en train de vivre ?

Il y a entre chaque homme et son interlocuteur, et aussi entre chaque homme et lui-même, une constante dualité d'attitudes possibles. Elles ont été décrites, en des termes divers et le plus souvent d'une haute élévation de pensée, par certains d'entre vous : *le Hasard et la Nécessité*, dont le professeur Monod a su opposer, puis rapprocher le rôle ; *la Puissance et la Fragilité,* dont le professeur Hamburger a disséqué avec patience l'étonnant mélange.

Permettez-moi d'ajouter à ces *deux manières différentes de* contempler la nature humaine un troisième diptyque qui me semble aussi caractériser notre espèce : *la résignation et la volonté*. La résignation, c'est l'étonnante capacité d'adaptation passive à des situations évolutives, c'est l'assimilation progressive de données nouvelles et c'est aussi l'acceptation temporaire d'événements qui donnent naissance à *l'espoir*. La volonté, c'est ce par quoi l'esprit domine la matière, l'homme domine la primitivité, et le progrès finit presque toujours par maîtriser les obstacles naturels.

L'homme politique, c'est précisément *celui qui sait traduire un espoir en une volonté*, celui qui sait canaliser les capacités d'adaptation et les aspirations de ses concitoyens dans une direction qui transforme le « subi » en « voulu ». Dans un monde soumis au hasard, apporter un peu plus *du nécessaire, dans un monde* soumis à la fragilité, apporter un peu plus de la puissance humaine, dans un monde trop souvent enclin à la résignation, faire prévaloir un peu plus de volonté, dans un monde devenu plus âpre et plus violent, apporter un peu plus de compréhension, de douceur et de solidarité.

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* a inauguré, mardi 24 septembre, le salon international Arts et Loisirs, à l'école d'infirmières de *l'hôpital* Raymond-Poincaré de Garches. Accompagnée notamment du peintre Bernard Lorjou et de M. Jacques Baumel, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, l'épouse du chef de l'État a visité une exposition de quelque 300 tableaux, dessins et photographies, *œuvres d'une* centaine d'artistes handicapés ou membres du personnel hospitalier d'une dizaine de pays.

L'expérimentation humaine : prudence et nécessité

« L'excès thérapeutique aura certainement plus d'effets sur l'avenir de l'homme que l'essai thérapeutique », *ont déclaré les professeurs Pierre Royer (Paris) et Louis Lasagne (États-Unis), lors d'un « table ronde » présidée par le professeur Chagas (Brésil), consacrée, le 20 septembre, à l'expérimentation humaine, et dont le professeur Paul Milliez (Paris) fit, mardi en clôture, une synthèse remarquable.*

Il en ressort que l'essai thérapeutique chez l'homme est indispensable à condition cependant de n'être entrepris qu'après une expérimentation animale suffisante et bien faite et d'être menée avec la plus grande rigueur et, dans la mesure du possible, avec le consentement éclairé de l'individu qui ne doit pas être abusivement utilisé ou malmené au profit de la collectivité.

Le professeur Milliez a rappelé le caractère suspect du « volontariat » de certains sujets sains, tels que les ressortissants des pays en voie de développement (Porto-Rico, Ouganda, notamment), qui ne doivent pas être considérés comme « du bétail humain » autorisant des essais thérapeutiques « moins coûteux ». Il en va de même pour les étudiants, les prisonniers, voire les médecins qui s'offrent à expérimenter sur eux-mêmes. Mais, a-t-il dit, il faut malgré tout accepter leur volontariat. La « table ronde » a recommandé la plus grande prudence pour les catégories de patients soumis aux essais « les moins libres et les moins éclairés » :

● Les *enfants, qui ne peuvent comprendre et pour qui les effets à long terme doivent être particulièrement pris en compte.*

Le professeur Milliez a cité notamment le cas d'enfants devenus stériles à la suite d'expérimentation de nouveaux médicaments.

● Les vieillards, *souvent inconscients et qui ne sont plus capables de s'opposer à des essais thérapeutiques ;*

● Les psychopathes : « Je suis sûr, *a dit le professeur Milliez*, que l'on a fait chez des aliénés des expériences qui n'étaient ni raisonnables ni acceptables. » *Les membres de la « table ronde » ont d'ailleurs estimé que* « l'utilisation des malades psychiatriques pour l'essai de médicaments ne concernant pas leur maladie, est à proscrire définitivement ».

Pour éviter que l'opposition d'intérêt, souvent contradictoires, entre l'homme et la société, ne se fasse au détriment de l'un des deux et très souvent du premier, la « table ronde » a souhaité que soient développées la pharmaco-vigilance, la pharmaco-cinétique (étude des conditions d'action et de dégradation des médicaments dans l'organisme) et la pharmacologie clinique.

Ces trois disciplines devraient connaître un essor particulier pour tenter de maîtriser, en particulier, les effets secondaires des médicaments, leur devenir métabolique et aussi les résultats parfois redoutables des associations médicamenteuses. Enfin, les professeurs Milliez et Chagas ont souhaité la création d'une « institution internationale permettant une réflexion commune sur les relations unissant les participants de l'essai thérapeutique : le malade et la collectivité des malades, le médecin praticien et le scientifique, l'industrie pharmaceutique et le gouvernement ». — M. A. R.

Le Mouvement universel de la responsabilité scientifique

Un groupe de vingt-quatre « *hommes de science et de culture* » a, à l'issue du colloque mondial de la Sorbonne, annoncé la création d'un « *mouvement universel de la responsabilité scientifique* », organisation indépendante qui n'a « *aucun caractère gouvernemental, ethnique, politique ou confessionnel* ».

Il aura pour objet :

— « *D'établir un forum permanent, où les hommes de science et de culture se réuniront et se concerteront avec d'autres personnes intéressées pour mettre en évidence et discuter les problèmes qui peuvent résulter pour l'humanité du développement de la science et de ses applications* » ;

— « *D'inciter à une prise de conscience générale des questions qui se posent à la société et à ses membres en confrontant les évaluations des bienfaits et des risques de ce développement* » ;

— « *De servir de tribune pour pour porter à la connaissance du public les résultats de ces débats et pour formuler les options destinées à ceux qui ont la responsabilité des décisions* » ;

— « *De stimuler une réflexion prospective rigoureuse sur l'homme et la planète et sur les mesures à prendre dès aujourd'hui pour garantir leur avenir.* »

Le comité de création a choisi M. Robert Mallet pour président. Il sera chargé de la mise en place du nouveau mouvement.

Les vingt-quatre membres fondateurs sont MM. Jonas Salk Michel Alliot (France), André Cournand (France), Georg Picht (République fédérale d'Allemagne), René Cassin (France), N. C. Louros (Grèce), William Royall Tyler (États-Unis), Hans Selye (Canada), Hugues de Jouvenel (France), Abdelwahab Bouhdiba (Tunisie), Jacques Dehaussy (France), François Furet (France), Robert Mallet (France), Robert Lattes (France), François Luchaire (France), J.-J. Salomon (France), Keito Nakamura (*Japon*).

Mme SIMONE VEIL EN BRETAGNE

(De notre correspondant.)

Rennes. — A l'occasion de « *quelques heures passées en terre bretonne* », Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui était mardi matin 24 septembre à Rennes avant de se rendre dans l'après-midi à la Sorbonne, à Paris, a rappelé les trois axes principaux de la politique hospitalière française :

● *La dimension des hôpitaux* : les inconvénients du fonctionnement des grands hôpitaux généraux dotés de services lourds (dont certains sont en cours d'achèvement à Caen et Strasbourg) posent la question de la taille optimum. Afin que les équipements hospitaliers restent à une échelle humaine, des prototypes à Provins ou Beaune (de trois cents à cinq cents lits) « *traduisent dans les faits la nouvelle organisation interne de l'hôpital* ».

● *L'intégration des hôpitaux psychiatriques* dans la « *chaîne de distribution des soins* ».

● *Les hôpitaux ruraux et les centres hospitaliers*, qui touchent une population de plusieurs dizaines de milliers de personnes et possèdent des services peu spécialisés, doivent s'orienter « *vers les soins à long et moyen séjour* ».

JEUNESSE

Les syndicats accueillent avec réserve les projets gouvernementaux en faveur de l'emploi des jeunes

« Les jeunes et la vie professionnelle », tel était le thème de la nouvelle réunion tripartite qui s'est tenue, mardi 24 septembre, au ministère du travail entre les représentants du gouvernement, des syndicats et du patronat. M. Michel Durafour, ministre du travail, a présenté les deux projets dont le Monde a plusieurs fois fait état : l'institution d'un contrat « emploi-formation » qui permettrait aux jeunes travailleurs d'utiliser un certain crédit d'heures durant les deux premières années d'activité pour compléter leur formation ; la création d'une indemnité spéciale pour la recherche d'un second emploi, sorte de « droit à l'erreur » accordé aux jeunes, pour reprendre les termes de M. Durafour ; cette indemnité pourrait être versée durant un certain laps de temps (environ trois mois).

Si les syndicats ne sont pas opposés à de telles initiatives, ils s'interrogent sur les modalités d'application et le financement des formules envisagées que le ministre n'a toujours pas précisées dans les détails. Ils estiment surtout, comme la C.G.T. l'a affirmé, que les propositions du gouvernement « sont loin d'être à la mesure des nécessités ». On constate en effet que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites et la durée du chômage se sont nettement accrus ces dernières années pour les jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans ; on constate aussi que les difficultés rencontrées par ces derniers dans la recherche d'un emploi varient du simple au double selon les régions.

Avant de mettre au point les textes définitifs qui seront soumis au Parlement, le ministre du travail a indiqué qu'il entendait recueillir les suggestions des organisations syndicales et patronales.

Les chômeurs de moins de 25 ans sont plus nombreux en province

Certaines données concernant le chômage des jeunes ne laissent pas d'être inquiétantes. Au mois de juillet 1974, sur 12 704 demandes d'emploi non satisfaites enregistrées en Lorraine, 7 124 — soit près de 60 % — émanaient de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Dans le Nord-Pas-de-Calais, on a recensé 15 859 demandes « jeunes » sur un total de 31 733 (+ de 51 %). En Basse-Normandie, 4 513 sur 9 286 (49,8 %). Et dans toutes les autres régions, des chiffres presque aussi préoccupants, variant entre 35 % et 48 %. En fait, sans le rôle de contrepoids tenu par la région parisienne (21 533 moins de vingt-cinq ans pour 100 759 demandes d'emplois (21,6 %) et par la région Provence-Côte d'Azur (11 106 pour 41 934), la « barre » des 40 % aurait été largement dépassée dès l'été.

Au total, combien sont-ils ? Les statistiques varient, se superposent plus qu'elles ne se recoupent ou se complètent. Deux cent mille, 300 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un emploi ? La fourchette est trop large, l'enveloppe trop lâche pour qu'on se risque à en fixer les limites. En revanche, il est possible d'affirmer — car là on possède des données précises — que le chômage des jeunes ne fait que s'accentuer depuis quelques années. Même s'ils n'appréhendent que partiellement le phénomène, les chiffres fournis par l'Agence nationale pour l'emploi sont significatifs. En prenant pour référence les demandes d'emploi non satisfaites à la fin du mois de juin, on s'aperçoit que le groupe des moins de vingt-cinq ans n'a cessé au fil des années de se renforcer : 16,6 % du total en 1966, 20,5 % en 1968, 23,1 % en 1970, 24,3 % en 1973, 32 % en 1974. Encore ne s'agit-il là que d'un mois où, traditionnellement, les demandes nouvelles sont les moins élevées. Ce pourcentage peut atteindre et dépasser 40 % aux mois de septembre et octobre, comme en 1973. Des chiffres encore : en juillet 1973, 106 946 moins de vingt-cinq ans étaient demandeurs d'emploi, en juillet 1974, 139 161.

Les efforts de l'ANPE

Cette augmentation constante, cette accélération, peuvent, il est vrai, trouver une partie de leur explication dans une autre donnée parallèle et aussi importante : la moyenne d'âge de la population active en France n'a cessé de baisser. A cela deux raisons : la création et l'application du régime de pré-retraite pour les travailleurs « âgés », et l'arrivée sur le marché du travail de classes d'âge plus larges, même si les plus importantes — celles du « baby-boom » des années 1945-1950 — sont maintenant intégrées. En 1962, les travailleurs de moins de vingt-cinq ans représentaient 15,5 % de la population active, en 1974, 25 %.

Plus nombreux à travailler, les jeunes ne peuvent être que plus nombreux à être licenciés, surtout en période de difficultés économiques (chômage, récession), ou à ne pas être embauchés. Autre tentative d'explication, les efforts d'implantation, de propagande et de prospection faits par l'A.N.P.E., notamment par la mise en place de cellules d'accueil spéciales pour les jeunes dans les sept agences parisiennes, en banlieue ou dans des grandes villes de province. On y trouve un personnel lui-même jeune, et de ce fait plus apte à comprendre les problèmes des intéressés.

Quelles sont les causes de cette extension inquiétante du chômage parmi les jeunes ? En ce qui concerne la recherche d'un premier emploi — qui au sens de la statistique du travail ne constitue pas, ou pas encore, le chômage — elles ont été exposées ici même (*le Monde* du 14 août 1974). On peut les rappeler brièvement : inadaptation de l'offre et de la demande d'emploi, manque d'information et d'orientation, sous-qualification, ou absence complète de qualification. D'autre part, la lourdeur et l'inefficacité du système de formation, ainsi que les réticences des employeurs à l'égard des jeunes fraîchement sortis de l'école, pèsent lourd dans la balance. En outre, n'est-il pas absurde de « lâcher » chaque année au mois de juin et juillet sur le marché du travail six cent mille jeunes gens et plus ? A un moment où justement l'appareil économique va se placer en situation de ralenti ; où les petites annonces — l'un des principaux moyens de détection d'un emploi — se font plus rares, bref, où se crée une exceptionnelle situation de concurrence, dont évidemment les chefs d'entreprises tirent profit, ne pourrait-on procéder à un étalement des sorties ».

Vient ensuite le chômage proprement dit, c'est-à-dire la perte d'emplois par licenciement ou par démission. Dans une étude comparative, de 1968 à 1973, sur « *la population disponible à la recherche d'un emploi* », l'INSEE indique que, dans 40 % des cas en 1973 (contre 45 % en 1968), il s'agissait de personnel licencié ; en revanche, le pourcentage des pertes d'emplois par démission passait de 20,8 % en 1968 à 25 % en 1973. Encore que l'on ne possède pas les chiffres précis, chacun s'accorde à reconnaître que la menace du licenciement pèse plus directement sur les jeunes moins qualifiés, moins anciens et souvent célibataires, ce qui correspond évidemment à trois avantages pour le chef d'entreprise : garder ses meilleurs professionnels, verser des indemnités moindres et limiter au maximum les « cas familiaux ». La vieille règle d'or du « *dernier embauché premier licencié* » se conjugue, au reste, souvent, avec celle qui consiste à se séparer aussi en priorité du personnel âgé.

L'augmentation du chômage par démission est un phénomène plus nouveau, et dont il faut se garder de tirer des conclusions un peu aventureuses. Tout juste est-il possible de se laisser tenter par des rapprochements entre la décision, assez fréquente, d'abandonner volontairement un travail, et la mobilité, voire l'instabilité, que manifestent les jeunes salariés pendant les premières années de leur vie professionnelle.

Selon une enquête de la C.G.T., la mobilité interentreprise est élevée : 28 % des ouvriers de moins de vingt-cinq ans ont connu deux employeurs, 14 % trois, 13 % quatre et plus. Mobilité d'autant plus grande que le niveau de qualification est moins élevé, ainsi que le montrent l'ensemble des enquêtes réalisées sur le thème.

PIERRE GEORGES.

RELIGION

Les difficultés de l'évangélisation

(Suite de la première page.)

Son pouvoir est consultatif. Il est, à proprement parler, le conseil de Paul VI qui, aux termes du nouveau règlement du 24 juin 1969, peut « *le transférer, le suspendre, le dissoudre, délibérer sur ses décisions* ».

Les membres du synode sont en majorité délégués par les conférences épiscopales (soit en l'occurrence cent quarante-deux, auxquels il faut ajouter les représentants des Eglises orientales et dix supérieurs majeurs des ordres religieux) ; en font partie, en outre, dix-sept chefs de dicastères (ministères) de la curie romaine et vingt-deux à vingt-cinq personnes choisies par le pape jusqu'à concurrence de 15 % de l'ensemble des membres. C'est encore le pape qui choisit les trois coprésidents, il est vrai parmi les délégués du synode. Cette fois-ci, ce sont deux cardinaux du tiers-monde et l'archevêque de Vienne (Autriche), président du secrétariat pour les milieux non croyants.

Paul VI réunit son synode pour la quatrième fois depuis sa création en 1966. Le troisième, en 1971, avait deux thèmes : le sacerdoce et la justice dans le monde. Sur la manière dont a été traité le premier, des critiques sévères ont été faites jusque parmi les membres de l'assemblée, et l'on ne peut pas dire que cette session ait laissé un très bon souvenir, puisqu'elle a bloqué l'évolution.

Ce synode n'a qu'un seul thème (l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui) et c'est heureux : il lui sera peut-être possible d'être moins superficiel. Pourtant, il s'agit d'un sujet gigantesque et d'une extrême complexité. L'évangélisation se confond, en effet, avec la mission même de l'Eglise. Le propre du chrétien est d'évangéliser sous quelque latitude qu'il se trouve. « *Malheur à moi si je n'évangélise* », s'écriait déjà saint Paul. L'accession à l'indépendance des pays d'outre-mer, la prise de conscience des cultures non européennes, la contestation de la civilisation occidentale, la découverte des valeurs des religions non chrétiennes, les problèmes posés par le développement, etc., ont bouleversé les données traditionnelles des missions. Sans compter que les effectifs des missionnaires baissent très rapidement. « *La mission est en train de mourir d'étouffement* », écrivait récemment le Père Van Renterghem, ancien missionnaire au Mali, ajoutant que l'Eglise risquait de sombrer dans une sorte de « *colonialisme spirituel* » et qu'il ne fallait pas s'étonner que les expulsions des missionnaires tendent à se multiplier. L'exemple crucial de la Chine (800 millions d'habitants), et de l'Asie en général, où, dans la plupart des cas, la mission a échoué, n'a pas été une source suffisante de réflexion.

Dans les pays occidentaux, la situation est aussi très préoccupante : l'extension de l'athéisme ou de l'indifférence religieuse, surtout chez les jeunes, la crise du clergé, l'effondrement des sociétés dites de chrétienté, réclament une nouvelle stratégie. Il n'est plus possible de présenter la foi comme autrefois. Une des tâches essentielles de l'Eglise est d'apprendre à connaître et à comprendre la mentalité des hommes d'aujourd'hui, qui lui échappent et qui déclarent, de plus en plus volontiers, ne plus rien avoir de commun avec elle.

Le synode réunit des hommes de provenances diverses qui sont loin de se faire de l'évangélisation une idée identique. Pour les uns, l'accent est à mettre surtout sur les libérations temporelles, sur les engagements culturels, sociaux et politiques ; pour d'autres, il s'agit presque exclusivement d'annoncer Jésus-Christ dans les termes d'une catéchèse traditionnelle : credo, prière, sacrements. Entre ces deux points de vue, la conciliation est malaisée, d'autant plus que les situations locales commandent souvent des solutions divergentes : le comportement du prêtre en Algérie, par exemple, ne saurait être le même (*le Monde* du 5 septembre) que dans un pays de chrétienté.

« Une heure historique »

Le synode va donc buter sur le pluralisme et devra se montrer très souple dans ses directives. Faute de quoi il serait gênant pour plusieurs Eglises, en particulier pour celles qui sont les plus fragiles et qui ont le plus besoin de se sentir soutenues.

Sans avancer — ce qui est toujours un peu artificiel — que ce synode est celui de la dernière chance, on doit bien constater que les Eglises sont presque partout mal en point et qu'un surcroît de perspicacité s'impose d'urgence pour limiter les dégâts. Paul VI lui-même n'est pas optimiste sur l'avenir de l'Eglise (*le Monde* du 13 septembre). Toute maladresse du synode serait durement ressentie par les chrétiens, de plus en plus méfiants et sceptiques à l'égard de l'Institution. L'Eglise, vient de déclarer le pape, va vivre avec ce synode « *une heure historique.* »

Le thème de l'évangélisation ne saurait se séparer de celui du sacerdoce. Certains évêques mettront sans doute l'occasion à profit pour réclamer, une fois de plus, la possibilité d'ordonner des hommes mariés. Il est, en effet, des missions qui manquent tragiquement de prêtres et il semble opportun de permettre à des catéchistes éprouvés de présider l'Eucharistie.

On a regretté, d'autre part, que le synode ne fasse pas une part plus large aux évêques des pays de mission proprement dits. Ce sera pourtant le dialogue entre ces évêques et les prélats issus des vieilles Eglises qui constituera la part la plus intéressante et la plus fructueuse de l'assemblée. Le sort de l'Eglise se joue en large partie dans le tiers-monde, où il est souvent précaire. Le problème de la « désoccidentalisation » de l'Eglise reste aigu. Comme l'a écrit le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, le statut des Eglises de mission ne doit plus être celui d' « Eglises-filles » par rapport aux Eglises occidentales mais d' « Eglises-sœurs », sinon il ne faut pas s'étonner que certains pays invitent les missionnaires à rentrer chez eux.

Contrairement au synode de 1971, la préparation de celui-ci a été discrète. Elle a même été insuffisante, si l'on songe que le premier document préparatoire, diffusé en 1973 et aussitôt jugé indigent, n'a été suivi d'aucun autre, au moins dans le public. Seuls les délégués ont reçu, au dernier moment, un deuxième texte. Aucun travail sérieux de concertation n'a donc pu, sauf erreur, avoir lieu dans la communauté chrétienne. Celle-ci est pourtant tout entière concernée par le thème du synode. Une fois de plus, le synode travaille en vase clos, pratiquement sans laïcs, et ces derniers ont été peu associés à sa préparation. On se doit pourtant d'ajouter pour la France que la dernière session pastorale, qui a réuni à Paris évêques et laïcs, avait pour thème « Libération et salut », un sujet assez voisin de celui du synode.

Notons, enfin, la place grandissante que fera le synode aux réunions par petits groupes, au cours desquelles les évêques pourront s'exprimer et échanger leurs idées plus facilement qu'en séances plénières.

HENRI FESQUET.

● *Une lettre demandant l'« excommunication » de trois cent trente cardinaux, prélats et prêtres italiens* coupables de « progressisme démoniaque » a été adressée au pape par l'organisation intégriste du « comité des jeunes pour la famille ».

Pour certains prêtres, assure la lettre, avortement, drogue, euthanasie, contrôle des naissances et homosexualité sont des paradis à conquérir. Parmi les prélats cités figurent Mgr Agostino Casaroli, artisan de l' « ostpolitik » du Vatican, le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, Don Giovanni Franzoni, ex-abbé de Saint-Paul Hors-les-Murs, le jésuite Domenico Grasso, rapporteur au synode des évêques de 1974, qui aurait dit que « *l'amour peut naître même d'un film pornographique* », et Don Paolo Liggeri qui favoriserait « *les minijupes et les bikinis* ».

CARNET

Réceptions

— Le président de l'Assemblée nationale et Mme Edgar Faure ont offert une réception le 23 septembre à l'hôtel de Lassay en l'honneur des participants au colloque mondial « Biologie et devenir de l'homme ».

Mariages

— M. et Mme Michel Denieul,
Le docteur et Mme Jacques Piel,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Jean-Marie et Elizabeth
célébré en l'église du Mée-sur-Seine le 21 septembre.

— M. et Mme Jacques Dalla Torre,
M. et Mme Louis Emy,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Sylvie et Philippe,
célébré dans l'intimité le 19 septembre 1974.

— L'intendant général et Mme Gustave Gory,
M. et Mme Bernard Gory,
sont heureux de faire part du mariage de leur petit-fils et fils
Christian
avec Mlle Dominique Noel,
fille de M. et Mme Marcel Noel.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 14 septembre, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.

— Michèle Joseph
et Jean-Jacques Poulmaire
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 21 septembre 1974 en l'église de Nesles-la-Gilberde (Seine-et-Marne).
Le Plessis-de-Nesles,
77 540 Rozay-en-Brie.
Les Césardières, 91 650 Saint-Yon.

— M. et Mme Yvon Germain sont heureux de faire part du mariage de leur fille
Hélène
avec M. Antonio Simoès Monteiro,
le 21 août.
34, rue André-Maginot, 91 400 Orsay.
P.O. Box 51 Central College,
Pella Iowa 50219 (U.S.A.).

— On nous prie d'annoncer le mariage de
M. Jean-Pierre Wellhoff,
fils de M. Alain Wellhoff et de Mme, née Pfeiffer,
avec Mlle Véronique Calmar,
fille de Mme Coriolan Calmar.
19, rue E.-Chauvière, 75 015 Paris.
12, rue de Tournon, 75 006 Paris.

Naissances

— M. et Mme Degez-Vataire sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Eric.
15 septembre 1974.
11, rue des Sables, 78 220 Viroflay.

— M. Christophe Bayle et Mme, née *Levi Alvarès, ainsi que Julie*, ont la joie d'annoncer la naissance de
Jonathan.
Le 18 septembre 1974.

— M. Gérard Nicolaÿ et Mme, née Sylvie de Bussac, sont heureux d'annoncer qu'Alexis a un petit frère,
Dimitri.
3, rue Jean-Bart, Paris-6e.

Décès

JEAN ROULLIER

Nous avons appris le décès de
M. Jean ROULLIER,
ancien secrétaire général
de l'Organisation consultative
intergouvernementale
de la navigation maritime.

[Né en 1898 à Paris, Jean Roullier, après des études de lettres et de droit, fut successivement rédacteur au ministère de la marine marchande, chef adjoint du cabinet du ministre de la marine (1931), puis directeur de l'administration générale et des gens de mer de 1950 à 1963. Secrétaire général de l'Organisation consultative intergouvernementale de la navigation maritime à Londres de 1963 à 1967, il devenait l'année suivante président de l'Association pour la gérance des institutions sociales maritimes.]

— Lyon. Paris.
Mme Fernand Aulagnier,
Le professeur et Mme Noël Mouloud,
M. et Mme René Aulagnier et M. Gérard Aulagnier, interne des hôpitaux de Lyon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand AULAGNIER,
croix de guerre 1914-1918,
médaille d'or du Travail avec palmes,
officier d'Académie,
survenu le 11 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 13 septembre à Caluire (Rhône).

— Mme Josselin Bodley,
La vicomtesse Ava Waverley,
ont la douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-unième année, de
Josselin BODLEY,
artiste peintre.
La cérémonie aura lieu à St Mary Magdalen Midhurst Parish Church (Angleterre) le vendredi 27 septembre, à 15 heures.
Une messe sera célébrée le vendredi 4 octobre, à 11 h. 30, en la cathédrale américaine, avenue George-V.

— Mme Max Foucher-Desombre,
M. et Mme Jean Foucher-Flé,
M. et Mme Max Foucher-Zaouane,
M. et Mme Hervé Foucher-Marbach,
M. et Mme Claude Foucher-Fournier,
M. et Mme Pierre Bellando-Foucher,
Mme Bernard Foucher-Pourcher,
M. et Mme Pierre Clertan-Foucher,
M. et Mme Pierre Thuillier-Foucher,
ses enfants ;
Ses petits-enfants et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Max FOUCHER,
ancien officier de cavalerie,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
T.O.E. 1935-1945,
médaille des Evadés,
survenu le 22 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse, célébrée le jeudi 26 septembre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Thibault (Les Grandes-Terres), à Marly-le-Roi, sera suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Marly-le-Roi (Yvelines), dans la sépulture de famille.
10, square des Sablons,
78 Marly-le-Roi.

— Mme Jane Gross, sa sœur ;
Mme Annie Leibovici, sa nièce ;
Mmes Koutchinski et Kutzinsky, ses belles-sœurs ;
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve GOTLIEB,
née Thérèse Kutzinsky,
survenu à Cannes le 23 septembre, à l'âge de soixante-seize ans.
Réunion à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien le vendredi 27 septembre, à 15 heures.

— M. et Mme Charles Piriou,
Mlle Marie-Françoise Piriou,
M. et Mme Auguste Jean,
Les familles Jean et Pavic,
ont le regret de devoir faire part du décès de
M. André JEAN,
colonel en retraite
de l'infanterie de marine,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,
âgé de soixante-deux ans, survenu le 22 septembre 1974 à l'hôpital des armées de Lorient.
Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Lorient, dans la plus stricte intimité, le 24 septembre 1974.
4, rue du Professeur-Perrin,
56 100 Lorient.
13, résidence du Clos,
91 370 Verrières-le-Buisson.

— Mme Marcel Lagarde,
M. Alain Lagarde,
M. et Mme Georges Bel,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel LAGARDE,
chevalier de la Légion d'honneur,
inspecteur général de l'agriculture
de la France d'outre-mer (E.R.),
membre correspondant
du Muséum d'histoire naturelle,
conseiller municipal de Barbizon,
survenu le 17 septembre 1974, à l'âge de soixante-sept ans, à Paris.
La cérémonie religieuse en la chapelle de Barbizon et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Chailly-en-Bière (77), ont eu lieu dans l'intimité le 21 courant.
57, rue Rochechouart, 75 009 Paris.

— M. André Mathiot,
M. et Mme Alain Mathiot, Olivier et Anne,
Claire, Eric et Martine Mathiot,
Mme Hubert Serbource,
Le contre-amiral et Mme Jean Serbource-Goguel et leurs enfants,
Mme Henry Serbource et ses enfants,
Mlle Françoise Serbource,
Mlle Ginette Mathiot,
ont la douleur de faire part de la mort subite de
Mme André MATHIOT,
née Anne-Marie Serbource,
survenue le 19 septembre 1974, à l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
« Sentinelle, que dis-tu de la nuit ? La sentinelle répond : le matin vient... »
(Esaïe, XXI, 12.)

— M. René Maugius et sa fille Dominique,
M. et Mme René Huertas,
M. et Mme Marc Huertas et leur fils Emmanuel,
Mme Edouard Maugius et Mlle Clotilde Maugius,
Les familles Huertas, Maugius, Royer, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René MAUGIUS,
née Colette Huertas,
maître-assistant
à la faculté de pharmacie,
survenu le 23 septembre à Lyon.
Les obsèques auront lieu le 25 septembre, à 16 heures. Réunion église de Balmont.
343 B., Balmont-Est - La Duchère,
69 Lyon-9e.
Les Sapins Bleus,
41 600 La Motte-Beuvron.

— Mlle Françoise Mustelier, sa fille,
M. et Mme François Mustelier,
Mme Pierre Bartet,
ses beau-frère et belles-sœurs, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Pierre MUSTELIER,
née Madeleine Limonaire,
pieusement décédée le 22 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Le service religieux sera célébré le jeudi 26, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire.
104, boulevard Arago, 75 014 Paris.

— M. Roland Rainaut,
Mlle Patricia Rainaut,
Le docteur et Mme Entraygues et leur fille,
Françoise et Gilles Rainaut,
Mme André Viallet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roland RAINAUT,
née Marie-Thérèse Viallet,
leur épouse, mère, fille et parente, rappelée à Dieu le 23 septembre 1974.
Les obsèques auront lieu le vendredi 27 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, Paris-16e.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
7, rue Mesnil, 75 116 Paris.

— M. et Mme Pierre Randon,
M. et Mme Jean-François Gauduin,
Mlle Isabelle Randon,
ont la douleur de faire part du décès de
Philippe RANDON,
leur fils, frère et beau-frère, survenu accidentellement en montagne dans sa vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église des Carmes, au Puy (43).
Une messe d'amitié sera célébrée en la chapelle du collège Saint-Jean de Passy, 72, rue Raynouard (16e), le samedi 28 septembre, à 18 heures.
18, rue Pierre-Guérin, 75 016 Paris.

Remerciements

— Mme Ebner et toute la famille, profondément touchées des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. René EBNER,
et dans l'impossibilité d'y répondre, expriment leurs très sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— M. Jean Léger,
M. et Mme Gérard Rouge,
M. et Mme Didier Mennesson,
Et leurs familles,
profondément touchés des très nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Jean LÉGER,
née Suzanne Michelot,
et dans l'impossibilité d'y répondre, expriment leurs très sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur grande peine.
128, rue de la République,
94 Saint-Mandé.
51, avenue du Parc,
94 Joinville-le-Pont.
12, rue des Vallées, Brunoy.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Alain FARÇAT,
décédé à l'âge de vingt-cinq ans, il est demandé à ceux qui l'ont connu de penser affectueusement à lui et de garder son souvenir.

Communications diverses

— Dans le cadre du trentième anniversaire de la libération, le Comité du souvenir aux fusillés du Mont-Valérien organise samedi 28 septembre, au mémorial de la France combattante, à la chapelle et à la clairière des Fusillés, une cérémonie en hommage à ceux qui sont morts pour la liberté.
Rassemblement à 14 h. 30 sur le terre-plein face au mémorial. Moyens de transport : autobus 160 ; S.N.C.F. gare de Suresnes, départ Saint-Lazare tous les quarts d'heure, direction Versailles ou Saint-Nom-la-Bretèche.

— Le Comité commémoratif de l'Argonne, l'Association du souvenir aux morts des armées de Champagne et à leur chef, le général Gouraud, et la Fondation du monument de Navarin (Marne) feront célébrer dimanche 6 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, un service religieux à la mémoire des soldats français et alliés tombés sur les fronts de Champagne et d'Argonne.

Soutenances de thèses

— Mardi 1er octobre, à 14 heures, université de Paris-VIII-Vincennes, bâtiment D, salle 201, Mme Luce Irigaray : « Speculum. La fonction de la femme dans le discours philosophique ».

Visites et conférences

JEUDI 26 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Vincennes ». — 15 h., place Paul-Painlevé, 6, Mme Carcy : « La vie au Moyen Age à l'hôtel de Cluny ». — 15 h., place Furstenberg, 6, Mme Chapuis : exposition « Delacroix et Paul Huet ». — 15 heures, boulevard Berthier, 32, Mme Oswald : « Les ateliers de la fabrique des décors de l'Opéra ».
15 h., rue Franklin, 8 : « La maison de Clemenceau » (Mme Ferrand). — 15 h., rue de Charonne, 2 : « De la Bastille à la cour des mousquetaires noirs » (Mlle Hager). — 15 h., avenue Denfert-Rochereau, 92 : Parc de Chateaubriand et quartier de l'Observatoire » (Histoire et Archéologie). — 15 h., place Maubert : « Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le couvent des Bernardins, la muraille de Philippe-Auguste, etc. » (Jadis et Naguère). — 15 h., rue de Rivoli, 10 : « Hôtel de Brinvilliers, Lamoignon, Sévigné » (M. de La Roche). — 15 h., au pied de la tour : « La vie privée de la tour Eiffel » (Paris et son histoire). — 15 h., quai d'Anjou, 17 : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel). — 15 h., rue Montorgueil, 1 : « Les Halles » (A travers Paris).
CONFERENCES. — 18 h. 15, rue de Rennes, 136 : « Débat autour d'O. Neill » (Rencontres de la FNAC). — 20 h. 30, rue Bergère, 26, M. Jean Prieur : « Cet au-delà qui nous attend » (L'Homme et la Connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 2. - Meubles. Tableaux modernes. MM. Pacitti. Mes Ribault-Menetière. Marlio.
S. 4. - Bijoux. Meubles. Me Michaud.
S. 14. - Bijx. Meubl. Me Pescheteau.

VENTES

S. 12. - *Beaux meubles rustiques* et de style. Tableaux. — Etude Audap, Godeau, Solanet.



LES NOMINATIONS

CHASSÉ-CROISÉ

MM. Jaigu, Péricard

La nouvelle organisation de la radiotélévision ressemble à un puzzle dont les sept présidents — désignés lors du conseil des ministres de la semaine dernière — s'ingénieraient, tels des partenaires facétieux, à dévoiler les pièces une à une ; à moins qu'ils ne soient pas les véritables maîtres du jeu, ce qui expliquerait pourquoi certains postes tardent curieusement à être pourvus.

Les dernières personnalités nommées, M. Jacques Sallebert, directeur de la régie de radiodiffusion, qui dirigera le secteur de l'information de TV 2, MM. Pierre Wiehn, Yves Jaigu, et Pierre Vozlinsky qui dirigeront les trois chaînes de la radio d'Etat, M. Gabriel de Broglie, secrétaire général pour l'administration de l'O.R.T.F., qui sera le directeur administratif et financier de Mme Jacqueline Baudrier, et M. Michel Péricard, chef des services politiques de « 24 heures sur la Une », qui sera responsable des journaux parlés, rejoignent dans la liste des « promus » MM. Jean-Louis Guillaud, directeur général de TV 1, Georges Riou, directeur administratif et financier de TV 1, Maurice Cazeneuve, directeur des programmes « nationaux » de TV 3, Claude Lemoine, directeur des stations régionales, René Han, directeur des stations d'outre-mer, Noël Sanviti, directeur administratif et financier de TV 3, et Michel Roux, directeur général de l'Institut de l'audiovisuel, dont la nomination était connue mardi.

Restent à pourvoir : la direction de l'information sur TV 1 ; la direction artistique, administrative et financière de TV 2 ; et aussi la direction des émissions en ondes courtes à destination de l'étranger.

Il semble cependant, si l'on se fie aux propos prêtés à M. Jullian, président de TV 2, qu'il ne doive pas y avoir de directeur des programmes sur cette chaîne, mais un collège de « conseillers » composé de MM. Chancel, Jammot, *Tchernia, Decaux et Barma*. Il ne faut pas voir dans cette originalité structurelle une bizarrerie du président-directeur général de Plon et de Julliard : l'organigramme de chaque société, loin d'être figé dans un modèle unique, doit s'adapter aux missions qui lui sont assignées.

M. Jean Cazeneuve, président de la société TV 1, a trop longtemps fréquenté l'O.R.T.F. pour ne pas reproduire le schéma traditionnel de division verticale entre l'administration, les programmes et l'information. Il n'a pas pris de risques en avançant les noms de M. Guillaud, directeur de la régie de la troisième chaîne, et de M. Riou, qui dirige le contrôle général de l'O.R.T.F., pour les directions des pro-

● TV 1 : MM. Guillaud et Riou.

[Né le 5 mars 1929 à Caen (Calvados), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Louis Guillaud a été successivement journaliste à *Paris-Jour*, à *France-Soir* et au *Nouveau Candide*. Entre-temps, il est nommé, de 1960 à 1961, adjoint auprès du directeur de l'information à Alger. Il entre, pour la première fois à l'O.R.T.F. en novembre 1963 comme rédacteur en chef des actualités télévisées. Lors de la grève de l'O.R.T.F., en mai-juin 1968, il refuse de participer au mouvement et fait partie d'un comité d'action civique qui préconise le renvoi de certains journalistes de la télévision. En août de la même année, il devient sous-directeur, puis directeur (en janvier 1969) des actualités télévisées.

M. Jean-Louis Guillaud est nommé directeur chargé de coordonner les études préliminaires à la création d'une troisième chaîne en 1969. Il est également chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République quand, en juillet 1972, il est appelé à diriger la troisième chaîne.]

[Né en 1920 dans le Finistère, M. Georges Riou est licencié en droit, diplômé de sciences pénales. Il a commencé sa carrière administrative au ministère de l'intérieur, et a suivi la filière qui l'a mené de la sous-préfecture de Mauriac (195) à celle de Bastia (1959) en passant par la direction de l'information à la résidence générale de France au Maroc (1955-1957). Il est ensuite conseiller technique au cabinet d'Alain Peyrefitte (secrétariat d'Etat à l'information, ministère des rapatriés, ministère de l'information). De 1964 à 1969, il est directeur de l'administration générale de l'O.R.T.F., chargé de mission auprès du directeur général. Administrateur de la Régie française de publicité depuis 1969, il préside le groupe de travail chargé de la réorganisation de la télévision (1970-1971), et dirige le contrôle général de l'O.R.T.F. (1972) ; il est également membre du conseil de surveillance des Vidéogrammes de France.]

● TV 2 : M. Jacques Sallebert.

[Né en 1920 à Paris, M. Jacques Sallebert a fait ses études au lycée Janson-de-Sailly, puis a suivi les cours de l'IDHEC. Homme de radio avant tout, il débute en 1940, devient reporter sportif jusqu'en 1944, puis correspondant de guerre, envoyé spécial en Indochine, Israël, Indonésie, Chine, etc. Avec Pierre Sabbagh, il fonde le premier journal télévisé (en 1949). De 1952 à 1958, il dirige le bureau de la R.T.F. et de *Paris-Match* en Grande-Bretagne. Sous-directeur de l'actualité télévisée (1960), rédacteur en chef de *Télé 7 Jours*, producteur à la télévision (« Paris à l'heure de New-York », « Les cousins ») il est nommé en 1971 directeur de la radiodiffusion (qui devient une régie en 1972).]

● TV 3 : MM. Maurice Cazeneuve, Lemoine, Han et Sanviti.

[Né à Lectoure (Gers), en 1923, M. Maurice Cazeneuve, qui n'a pas d'autres liens que l'homonymie avec le président de T.V. 1, produit des émissions pour la radio et la télévision française depuis 1950. On lui doit de nombreuses adaptations littéraires : *A quoi rêvent les jeunes filles*, de Musset, *les Illusions perdues*, de Balzac, *Meurtre dans la cathédrale*, de T. S. Eliot. Il est également l'auteur de plusieurs œuvres écrites et réalisées pour la télévision : *l'Exécution, Hors jeu, la Peine perdue, Séparation, Entre toutes les femmes*. Il a été d'août 1968 à septembre 1971 directeur de la deuxième chaîne de l'O.R.T.F.]

[Né le 21 avril 1932 à Péronne (Somme), licencié de lettres, M. Claude Lemoine a été attaché au groupe del Duca, reporter à l'*Action automobile et touristique*, puis secrétaire de rédaction à la Société générale de presse avant d'être chargé de mission au cabinet du ministère de l'information, en 1964 pour les problèmes de radio et de télévision, en 1966 pour la presse, et en 1967 pour le cinéma.

En 1968 il est nommé conseiller technique puis délégué, pour les relations publiques, du directeur général de l'Office (1969-1972). Il était adjoint au directeur de la régie des stations régionales et de la troisième chaîne quand en décembre 1972 il a été nommé directeur adjoint. Il est également un collaborateur du *Monde* où il tient la rubrique des échecs.]

[Né le 15 mai 1930 à Dijon, M. René Han est licencié en droit et diplômé de l'Institut des sciences politiques.

Entré à la Radio-télévision française (R.T.F.) en 1952 comme attaché de direction, il a été administrateur successivement des actualités télévisées en 1960, de la télévision en 1964, de la deuxième chaîne de télévision en 1970. Nommé en 1971 administrateur délégué des unités d'information et en 1972 adjoint au directeur du service des départements et territoires d'outre-mer, il est, depuis le 1er janvier 1974, chef du département de la télévision extérieure à la direction des affaires extérieures et de la coopération.]

[Né le 22 décembre 1924 à Constantine (Algérie), M. Noël Sanviti, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1952-54), secrétaire d'ambassade à Tunis (de 1956 à 1959) puis à Bonn (de 1959 à 1962), fut conseiller d'ambassade à Alger (de 1963 à 1967) puis au département Afrique-Levant de l'administration centrale. Sa carrière à la télévision a commencé en 1968. Il est alors conseiller technique auprès du directeur de la télévision et secrétaire général de la télévision. Depuis 1972, M. Noël Sanviti est chargé de mission auprès du président-directeur général de l'O.R.T.F.]

● RADIO : MM. Péricard, de Broglie, Wiehn, Jaigu et Vozlinsky.

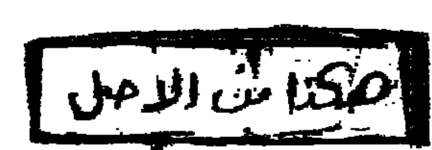
[Né le 15 septembre 1929 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), licencié ès lettres, M. Michel Péricard a commencé en 1954 sa carrière de journaliste à la R.T.F., au journal parlé. De 1959 à 1966, il est grand reporter et présentateur aux actualités télévisées. Il collabore à diverses émissions, dont « Cinq colonnes à la une ». En 1966, il est nommé chargé de mission et responsable des relations publiques au cabinet de M. Missoffe (ministre de la jeunesse et des sports) ; en 1968, chargé de mission au cabinet de M. Yves Guéna (ministre de l'information, puis ministre des P. et T.) ; en 1969, chef de cabinet de M. Bernard Pons (secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture). Il revient, la même année, à l'O.R.T.F., où il est rédacteur en chef de la deuxième chaîne, puis rédacteur en chef, chef des services politiques à la régie de la première chaîne de télévision en 1972.]

[Né en 1931, à Versailles, M. Gabriel de Broglie, ancien élève de

M. ERWIN GULDNER PRÉSIDERA LA COMMISSION DE RÉPARTITION DES PERSONNELS DE L'O.R.T.F.

Cinq décrets d'application de la loi du 7 août réorganisant la radiodiffusion et la télévision sont parus au « Journal officiel » du mercredi 25 septembre. Ils définissent les modalités de désignation des membres des conseils d'administration des sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision, du reclassement des fonctionnaires ou de la réintégration des anciens fonctionnaires, de la répartition des agents de l'Office entre l'établissement public et les sociétés, et plus particulièrement de la répartition des journalistes statutaires, des musiciens et choristes permanents des ensembles de Paris et de province. Le dernier décret concerne l'organisation et le fonctionnement de l'établissement public de diffusion.

Un arrêté pris par M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement nomme M. Erwin Guldner conseiller d'Etat et M. Jean-Claude Perier, conseiller d'Etat, président et vice-président de la Commission de répartition des personnels.



A LA RADIO-TÉLÉVISION

CHEZ LES DIRECTEURS

et Vozlinsky arrivent à la radio ; M. Sallebert à TV2

grammes et de l'administration : là, ou ailleurs, ils ont fait leurs preuves.

A la présidence de TV 2, M. Jullian déclarait, le jour de sa nomination, qu'il n'avait pas l'habitude d'avoir un directeur artistique et que Jacques Chancel pourrait être appelé à de hautes fonctions. Contradiction apparente : l'attitude de Jacques Chancel, peu désireux d'occuper un poste officiel (qui l'empêcherait de continuer à produire des émissions), a conduit M. Jullian à constituer un état-major où seront réunis plusieurs « hommes de programmes ». M. Sallebert, en revanche, dirigera seul le secteur de l'information sur cette chaîne.

Les deux grosses sociétés

TV 3 est un O.R.T.F. en réduction, aux missions diverses et aux moyens multiples : expression nationale des stations régionales, chargée des sections d'outre-mer, elle dispose déjà à Lyon, à Marseille de moyens de production lourds, et elle diffuse des programmes de radio, en modulation de fréquence et sur les ondes moyennes, dans une vingtaine de circonscriptions provinciales. La délégation aux stations régionales, promue au rang de direction, continuera d'être confiée à M. Claude Lemoine ; M. René Han, qui est actuellement chef du département de la télévision extérieure à la D.A.E.C., succède à *M. Ragueneau pour les stations d'outre-mer* ; M. Maurice Cazeneuve, réalisateur, qui a déjà eu une expérience de direction de la deuxième chaîne (1968-1971), se voit confier les programmes — où le cinéma et la « libre parole » doivent tenir une place prépondérante — cependant que M. Noël Sanviti, actuellement chargé de mission auprès du président-directeur général de l'O.R.T.F., prend la responsabilité du secteur administratif et financier de TV 3.

Mme Baudrier a confirmé son intention de créer de véritables directions de chaîne à la radio, où les actuels responsables ne sont que des « délégués » de M. Sallebert. M. Pierre Wiehn conserve la direction de France-Inter. M. Yves Jaigu, l'actuel responsable du secteur des documentaires de la première chaîne (où il mène une politique de re*cherche et de qualité qui mérite* d'être saluée), prend la difficile direction d'un France-Culture en pleine mutation. M. Pierre Vozlinsky a accepté de prendre la tête des services et des émissions musicales (les orchestres et France-Musique), au terme de difficiles négociations. Et, comme prévu, c'est M. Péricard qui prend la direction des journaux parlés, succédant à M. Roger Gicquel. M. Gabriel de Broglie devient di*recteur administratif et financier* de la Société ntaionale de radiodiffusion.

Cette liste de responsables, dont les noms sont bien connus de ceux qui fréquentent l'O.R.T.F. depuis une dizaine d'années, ne contient aucune surprise — sinon l'absence de surprise. Les « nouveaux » responsables ne détiennent pas pour autant les clefs de la « nouveauté ».

Il y a peu d'oubliés dans cette redistribution des cartes. Pourquoi alors les « disgrâces » de Pierre Sabbagh et de Jean Lefèvre ?

La première doit répondre à des motifs obscurs : Pierre Sabbagh est le seul « sortant » de l'O.R.T.F. à pouvoir présenter un bilan largement positif. Homme des « coups », il a fait progresser son audience à coups de formules toutes faites (jeux, variétés à grand spectacle, feuilletons-locomotives, « Au théâtre ce soir », « Maigret », « Ciné-club », etc.), mais c'est également sur sa chaîne *qu'on a vu nombre de productions* de qualité, ou d'émissions de télévision d'auteur. Il est le seul à avoir su donner à ce *patchork* qu'est une grille de programmes une certaine homogénéité.

L'amalgame entre les programmes et l'information s'était fait sans heurts sur la « Deux », car la finesse de Jean Lefèvre s'était parfaitement alliée au savoir-faire de Pierre Sabbagh. Sous l'impulsion de Jean Lefèvre et de Jean-*Claude Héberlé, I.N.F. 2* a gagné 7 % de l'audience au détriment de « 24 heures sur la une », grâce à son goût de l'information événementielle, rapide, directe. I.N.F. 2 », sans avoir une grande marge de liberté, a su trouver un ton différent. Jean Lefèvre définissait ainsi sa philosophie en inaugurant ses fonctions de directeur. « *En Angleterre, c'est le journaliste qui téléphone au ministre pour lui demander une interview. Pas le contraire.* » Il y est presque parvenu. On ne le lui a sans doute pas pardonné.

Finalement, cette valse triste des cadres, à laquelle le vieil O.R.T.F. nous avait déjà habitués, semblerait prouver une nouvelle fois que, dans l'esprit des réorganisateurs du service public de l'audio-visuel, l'O.R.T.F., qui est supprimé, et son personnel, qui va être « *ventilé* », « *mis en position spéciale* », « *mis à la disposition de son administration d'origine* », ou tout bonnement licencié, étaient les seuls responsables de la « *crise* ».

La nouvelle radiotélévision n'a pas révélé d'homme providentiel ; son crédit en paraît diminué. Pour l'Intersyndicale, le moment est venu de grèves « *dures* ».

MARTIN EVEN.

---

la faculté de droit, de l'Institut d'études politiques, de l'ENA, est d'abord auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'État ; conseiller technique au ministère des affaires sociales (avec MM. Jeanneney et Schumann), au cabinet du premier ministre (M. Couve de Murville), et au cabinet de M. Michelet, ministre des affaires culturelles, il devient, en 1972, directeur juridique, secrétaire général pour l'administration de l'O.R.T.F. Il est président du conseil de surveillance des Idéogrammes de France depuis 1971.]

[Pierre Wiehn, né le 26 avril 1934 à Saintes, est licencié en droit et diplômé de l'École supérieure de journalisme, et débute en tant que pigiste dans divers journaux de Paris et de province. De 1960 à 1962, il exerce successivement les fonctions de directeur de la station Radio-Tlemcen, puis de correspondant à Oran, à Alger pour France-V, Paris-Inter et enfin Radio-Monte-Carlo, où, de 1962 à 1963, il devient présentateur-commentateur de journaux parlés. Producteur à la radio, il la quitte en 1971 pour collaborer avec Roland Dhordain à la direction *de la première chaîne de* télévision, avant de devenir, en 1972, le délégué de M. Jacques Sallebert pour la direction de France-Inter.]

[Né en 1924, diplômé d'études supérieures de philosophie, M. Yves Jaigu a été successivement chargé de l'information au Commissariat à l'énerige atomique, et collaborateur de M. Olivier Guichard à la délégation à l'aménagement du territoire, avant d'entrer à l'O.R.T.F. en 1967, où il dirige le service des coproductions télévisées jusqu'en 1972. Il est alors appelé par M. Jacqueline Baudrier, directrice de la régie de la première chaîne, comme conseiller de programmes responsable des documentaires et du cinéma.]

[M. Pierre Vozlinsky, après avoir dirigé le service de la musique à la télévision, a été nommé, en décembre 1973, délégué du président-directeur général de l'O.R.T.F. pour la musique et directeur des orchestres et des chœurs. Homme de télévision (il a produit diverses séries d'émissions musicales), musicien (élève d'Isidore Philip et d'Yves Nat, prix Enesco et lauréat de la première promotion de la Fondation de la vocation), M. Pierre Vozlinsky est parvenu, *en quelques années*, à développer les activités musicales au sein de l'O.R.T.F.]

• Les « oubliés » : Pierre Sabbagh et Jean Lefèvre.

[Né le 18 juillet 1918, à Locminé (Côtes-du-Nord), M. Pierre Sabbagh a été élève de l'École des arts appliqués avant de devenir successivement artiste dramatique chez Charles Dullin, affichiste chez Draeger, décorateur de théâtre et marionnettiste. Après avoir été correspondant de guerre, il entre à la Radiodiffu*sion française en 1944 et fait sa première* émission de télévision en *mars 1945 ; le 30 juin 1949, il crée* et présente le premier « journal télévisé » : il devient alors directeur des services de reportages et actualités, et rédacteur en chef du journal télévisé (1945-1954). Rédacteur en chef d'Europe 1 de 1954 à 1956. M. Pierre Sabbagh revient à la R.T.F. comme conseiller technique du directeur général puis, en 1959, comme directeur adjoint de l'actua*lité télévisée* jusqu'en 1962.

Ayant abandonné toute responsabilité administrative pendant six ans pour produire ou présenter des émissions, il prend la direction de la première chaîne en septembre 1968. Il a été nommé directeur de la deuxième chaîne en août 1971.]

[Né le 8 mars 1928, à Châlons-sur-*Marne (Marne), licencié ès lettres*, M. Jean Lefèvre a été reporter à Radio-Maroc (1948-1955), puis correspondant de la radio et télévision française et du *Monde* à Rabat. En 1960, il devient rédacteur en chef adjoint à France-Inter et participe au lancement d'Inter-Actualités. En 1962, il part au Liban où il est chef du bureau du Moyen-Orient de l'O.R.T.F., directeur des émissions en langue française de Radio-Liban, conseiller technique auprès du directeur de la compagnie libanaise de télévision et correspondant du *Figaro*. Il revient en France en 1966 et prend la direction régionale de la station de Strasbourg. Avant d'être nommé, en 1972, directeur adjoint pour l'information de la deuxième chaîne, il fait un séjour en Grande-Bretagne, où il est délégué du directeur général de l'O.R.T.F. et correspondant de la première chaîne pour « Info-première ».]

ÉDUCATION

Pour protester contre le chômage des maîtres auxiliaires

Plusieurs syndicats d'enseignants organisent des grèves et des manifestations

L'agitation provoquée dans l'enseignement par les difficultés d'emploi des maîtres auxiliaires et les difficultés de titularisation des jeunes instituteurs continue. Le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, organise des meetings de protestation dans une trentaine de départements ce mercredi 25 septembre. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), qui estime que dix mille maîtres auxiliaires du second degré ne retrouveront pas de postes, a aussi appelé ses adhérents à manifester à Paris et en province. A Paris, le Comité de lutte contre l'auxiliariat, animé par des enseignants gauchistes, participera, rue de Grenelle, au rassemblement prévu près du ministère de l'éducation.

De leur côté, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), majoritaire dans les lycées et collèges, et celui des professeurs d'éducation physique (SNEP), affiliés à la FEN, annoncent une journée d'action pour le mercredi 2 octobre dans la région parisienne. Ils invitent leurs adhérents des académies de Paris, Créteil et Versailles à se rendre en délégation auprès des rectorats, pour exiger « *les créations de postes nécessaires* » et un « *plan de titularisation des auxiliaires* ». La « *politique d'austérité* » du gouvernement, déclarent-ils « *provoque à cette rentrée un chômage important d'auxiliaires et d'élèves des centres de formation des maîtres, alors que les effectifs des classes sont alourdis, que des heures supplémentaires continuent d'être imposées au personnel, que certains enseignements ne sont pas assurés, que l'éducation physique et sportive est sacrifiée et que le gouvernement refuse de créer les enseignements de soutien réclamés par les enseignants comme par les parents d'élèves* ». L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau) s'est associée à cette protestation.

En outre, le SNI, le SNES et le SNEP vont organiser avec d'autres syndicats de la FEN, notamment celui des professeurs d'écoles normales, une série de grèves tournantes, par académie, à partir du 10 octobre.

● *Un meeting du Comité de liaison des auxiliaires*, soutenu par l'UNEF (ex-Unité syndicale, animée par des militants de l'Alliance des jeunes pour le socialisme), a rassemblé environ deux cents enseignants, auxiliaires réaffectés ou non et titulaires, au centre universitaire du Panthéon, mardi 24 septembre. Le Comité de liaison exige « *un poste complet tout de suite pour tous les maîtres auxiliaires* ».

« LES ANXIEUX »

Ils sont cent vingt à cent cinquante à venir chaque jour à la Sorbonne où se trouve la division du personnel du rectorat de Paris. Ils étaient trois cents à quatre cents la semaine dernière, semaine de la rentrée. Pour les maîtres auxiliaires (M.A.) sans poste, la chasse aux « groupements d'heures » bat son plein. Ils seraient sans doute beaucoup plus nombreux si le rectorat n'avait pris soin d'adresser aux maîtres auxiliaires, début septembre, une lettre assurant qu'il s'efforçait de leur trouver un emploi et que chacun serait averti. Ceux qui viennent, sont des « cas particuliers » ou, comme dit sans rire un responsable du rectorat, les « anxieux ».

Anxieuse, en effet, cette mère de famille qui vit seule avec son enfant et n'a retrouvé qu'un demi-poste (neuf heures de cours par semaine). On lui a proposé trois autres heures « dans un autre établissement, dans un autre quartier. J'ai accepté, parce que si on refuse, « ils » ne vous donnent plus rien ». *Elle n'hésite pas à accuser l'administration de noirs desseins :* « Un maître auxiliaire met trois ans pour monter d'un échelon. J'entrais en septième année, je devais donc passer au troisième échelon. On préfère prendre des maîtres auxiliaires avec moins d'ancienneté. J'ai une amie dans le même cas. » *Au rectorat, on dément formellement pratiquer une telle politique.*

Autant que la pénurie de postes, c'est la « pagaille » que dénoncent les « visiteurs » du rectorat : « On m'a dit de téléphoner dans un établissement pour trouver une place. Le censeur m'a répondu qu'il n'y avait rien. C'est moi qui, après, ai signalé au rectorat qu'il n'y avait pas de poste. » *Un M.A. d'allemand, auquel on annonçait seize heures dans un lycée et trois dans un autre a eu la mauvaise surprise de constater que ces seize heures n'étaient en réalité que sept. Ironie du sort, une maîtresse auxiliaire de physique a reçu un poste à temps complet, alors qu'elle en avait demandé un à temps partiel. Au rectorat, on reconnaît que des erreurs sont toujours possibles, mais qu'elles sont dues aux difficultés de la mise en place des M.A., véritable « casse-tête chinois ».*

En attendant, une sorte de service parallèle, de bourse aux postes, se crée spontanément devant les bureaux. « Je te signale une suppléance qui pourrait être à l'année à un quart d'heure de Paris. En anglais. Tu es en quoi ? » « En lettres modernes. Mais donne-moi les coordonnées de l'établissement quand même, j'ai une amie que ça pourrait intéresser. » *Système D et « téléphone arabe » tiennent lieu d'ordinateur. Une maîtresse auxiliaire sans poste assure, pleine d'espoir :* « J'ai appris qu'il y a cinq heures à assurer dans le collège d'enseignement général où j'étais l'an dernier. Alors, je viens les chiper. »

(PUBLICITÉ)



3000 F par mois.

En cas d'hospitalisation, l'Indemnité Hospitalière vous verse 100 F par jour, soit 3000 F par mois, (exonérés d'impôts) en plus de vos autres sources de remboursement.

Pas de limite d'âge. Pas de visite médicale préalable. Vous êtes couverts dès réception de la demande d'adhésion ci-dessous.

Quand on est hospitalisé les dépenses croissent et bientôt les revenus diminuent. L'Indemnité Hospitalière permet de faire face et de garder bon moral, élément indispensable à une bonne guérison.

Cette année, 8.000.000 de Français seront hospitalisés. Avez-vous pensé à ce qui arriverait si, par malchance, vous étiez l'un de ceux-là ? Même si vous êtes affilié à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou une Caisse de Cadres, c'est bien insuffisant. D'abord vous ne serez pas remboursé à 100 %. Ensuite, si vous désirez une chambre particulière, la location d'un téléviseur, une aide familiale remplaçant la mère au foyer pendant son absence, ce sont des "extras" qui coûtent vite cher.

Enfin, si vous êtes hospitalisé, vos revenus décroissent vite, vos économies fondent, vos dépenses imprévues se multiplient. En adhérant à notre Indemnité Hospitalière, vous aurez l'esprit plus libre parce que vous saurez que, quoi qu'il arrive, avec un revenu supplémentaire de 3000 F par mois d'hospitalisation (soit 100 F par jour), vous ne serez jamais pris au dépourvu. Et personne autour de vous n'aura à souffrir de votre imprévoyance. Pour les accidents, vous êtes couvert dès la réception de votre demande d'adhésion, et pour les maladies 30 jours plus tard.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit des "rentrées" régulières que ne vous assurent pas la Sécurité Sociale et les Mutuelles... Comment est-ce possible?

Les systèmes de protection ne prévoient que le remboursement des frais de soins (et encore pas toujours à 100 %). Ils ne tiennent pas compte de toutes les autres sources de dépenses qui peuvent découler d'une hospitalisation. Alors, comment une assurance peut-elle, elle, vous faire une proposition aussi extraordinaire?

C'est simple : d'abord nous évaluons combien de personnes seront, en moyenne, hospitalisées en France sur un an et le coût moyen d'une hospitalisation.

Ensuite, nous vous proposons l'Indemnité Hospitalière dont les primes sont calculées en conséquence. Vous verrez qu'elles sont très raisonnables. Cette extraordinaire assurance qu'est l'Indemnité Hospitalière n'est pas un miracle, ni un mirage, mais le résultat d'une étude statistique très sérieuse.

3000 F par mois si vous êtes hospitalisé.

Dès le 1er jour de votre hospitalisation, et quelle que soit sa durée, vous êtes assuré de recevoir 100 F par jour. Cela peut donc représenter jusqu'à 3000 F par mois. Vous toucherez 100 F par jour quels que soient la durée et le nombre de vos hospitalisations. Ces indemnités sont totalement exonérées d'impôts et vous êtes couvert dès le 1er jour.

Si vous et votre conjoint êtes assurés, il est possible, en outre de souscrire à une option "maternité" prévoyant le versement d'une indemnité forfaitaire de 500 F sous réserve que l'accouchement ait lieu 10 mois après la souscription du contrat.

Les indemnités versées par l'Indemnité Hospitalière vous sont données directement en supplément de toute autre source de remboursement. Vous en disposez librement, exactement comme vous le voulez, cela ne regarde que vous.

Si vous et votre conjoint êtes hospitalisés en même temps, vos indemnités sont doublées.

Jusqu'à 12.000 F par mois sont versés si les 2 conjoints sont assurés tous les 2, et ceci tant qu'ils sont hospitalisés ensemble à la suite d'un accident.

Un capital pouvant aller jusqu'à 10.000 F est versé en cas d'invalidité.

10.000 F comptant en cas de perte accidentelle d'un membre ou de la vue. La perte d'un membre (pied, main) ou de la vue (même d'un seul œil) est un accident terrible. Si une telle conséquence survenait dans les 12 mois suivant l'accident, vous toucheriez jusqu'à 10.000 F d'indemnité.

Dès que votre hospitalisation nous est connue, nous commençons à vous verser, directement, vos indemnités.

Aussitôt que vous êtes hospitalisé, vous nous le faites savoir par simple courrier. Très rapidement vous recevez vos premiers paiements. Sans formalités, sans complications. Et c'est vous qui les percevez directement et les utilisez à votre gré.

Vous pouvez souscrire à partir de 18 ans. Nous nous engageons à renouveler votre contrat à vie aux mêmes conditions. Vous seul pouvez le résilier.

Même si votre état nécessite des hospitalisations répétées, vous ne perdrez pas le bénéfice de votre Indemnité Hospitalière. Le montant de votre prime est fixé le jour de votre souscription : ni votre passage à une tranche d'âge supérieure, ni des hospitalisations très fréquentes ne peuvent faire augmenter vos primes ou résilier votre contrat. Vous n'avez pas à craindre de modifications de votre prime personnelle. Votre contrat est renouvelable à vie. Nous ne pourrons jamais cesser de vous assister tant que vous vous conformerez aux conditions de la police.

Option maternité

A la condition que mari et femme soient tous deux assurés et que cette garantie supplémentaire soit souscrite depuis au moins dix mois consécutifs, nous verserons une somme forfaitaire de 500 F pour toute hospitalisation à l'occasion d'une naissance.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit jusqu'à 3.000 F par mois même au-delà de 65 ans, même pour la vie... Et dès le premier jour d'hospitalisation...

Chaque fois qu'une maladie ou un accident vous contraignent à être hospitalisé, vous recevez jusqu'à 3.000 F par mois. Vous toucherez ces 3.000 F par mois quel que soit votre âge, même au-delà de 65 ans, même pour la vie! Et vous êtes couvert dès le premier jour de votre hospitalisation.

Au-delà de 8 semaines d'hospitalisation, nous *payons vos primes à votre place.*

Assuré par l'Indemnité Hospitalière, si vous deviez séjourner à l'hôpital plus de 8 semaines, La Fortune vous dispenserait de payer vos primes pendant le reste de votre séjour à l'hôpital.

Vous serez donc "exonéré du paiement des primes" tout en continuant à toucher, comme convenu, vos indemnités aussi longtemps que durera votre hospitalisation et vous ne commencerez à verser vos primes qu'une fois sorti de l'hôpital.

Voici ce que nous entendons par "hospitalisation" et les pays dans lesquels l'Indemnité Hospitalière vous couvre.

Nous considérons comme "Hospitalisation" tout séjour de 24 heures au moins, en qualité de patient soumis à une surveillance médicale dans un hôpital ou une clinique, agréé par le Ministère de la Santé Publique de la République Française. Votre protection n'est pas limitée à la France, elle s'applique dans les mêmes conditions en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Canada, États-Unis.

Il y a malgré tout certains cas que l'Indemnité Hospitalière ne couvre pas.

• le premier concerne les suites d'accidents ou de maladies survenus ou ayant motivé une consultation médicale ou un traitement, dans les douze mois précédant la souscription de votre contrat.
• le second concerne les maladies ayant pris naissance ou ayant nécessité une consultation médicale ou un traitement dans les 30 premiers jours suivant la souscription de votre contrat. Pour ces deux cas nous ne pourrons prendre en charge les journées d'hospitalisation qu'ils pourraient nécessiter, que si elles ont lieu 12 mois au moins après la souscription du contrat.

L'Indemnité Hospitalière ne couvre pas non plus les accidents ou maladies causés par faits de guerre, troubles mentaux, toxicomanie, ni les grossesses, fausses couches, avortements.

N'attendez pas pour nous répondre : plus vite vous serez couvert, plus vite vous serez tranquille.

L'accident, la maladie ne préviennent jamais. Qui peut savoir de quoi demain sera fait?

Alors renvoyez-nous vite votre demande d'adhésion. Nous vous ferons parvenir votre police d'assurances "Indemnité Hospitalière." Vous verrez : il n'y a ni textes en petits caractères illisibles, ni phrases compliquées à comprendre et qui cachent souvent de désagréables surprises. Dans notre police tout est clair et précis. Et si vous conservez, malgré tout, quelque doute, faites-la lire à des gens en qui vous avez confiance, parlez avec eux de tous les avantages de ce contrat... et ensuite ne perdez plus de temps!

Voici les tarifs par tranches d'âges :

Ages	Prime mensuelle par personne pour une indemnité de 3000 F par mois
18 à 44 ans	35 F
45 à 54 ans	50 F
55 à 64 ans	60 F
65 à 70 ans	80 F
71 ans et plus	125 F
Option maternité 13,50 F par mois et par couple.	

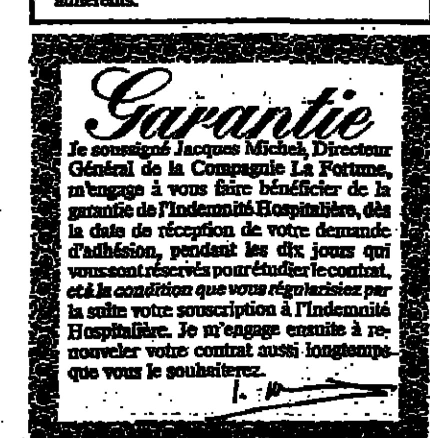
Ces primes mensuelles (déterminées une fois pour toutes *par l'âge auquel vous contractez votre "Indemnité Hospitalière"*) n'augmenteront pas même si vous passez à une tranche d'âge supérieure.

Si vous décidez de payer annuellement, vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

Voici les avantages que La Fortune est la seule à vous garantir avec l'Indemnité Hospitalière.

• Le renouvellement de votre police vous est garanti pour toute votre vie, quels que soient le nombre et la durée de vos séjours à l'hôpital.
• Pas de limite de paiement des indemnités quelle que soit la durée de l'hospitalisation.
• Vous touchez vos indemnités dès le 1er jour d'hospitalisation.
• Abattement de prime égal à deux mois en cas de paiement annuel.
• Suspension du paiement des primes après 8 semaines d'hospitalisation.
• Aucune augmentation de prime quand vous passez à une tranche d'âge *supérieure*.
• Aucune démarche à domicile.
• Indemnités doublées en cas d'hospitalisation simultanée des 2 conjoints à la suite d'un accident.
• *Une option "maternité" donnant droit à une indemnité forfaitaire de 500 F.*
• Pas d'examen médical préalable.

La Fortune, fondée en 1843 fait partie de l'un des groupes français d'assurances les plus importants qui a diversifié ses activités tant dans le domaine de l'assurance vie que celui de l'assurance automobile et de toutes les assurances de sociétés ou de particuliers. En 1973 le Groupe Fortune Assurances a géré un portefeuille de contrats de plus d'un milliard 500 millions de francs. En créant l'Indemnité Hospitalière, la compagnie La Fortune a voulu répondre à un désir important exprimé au travers de sa clientèle. Le renom même de La Fortune est la meilleure garantie du paiement des indemnités à ses adhérents.



Quelques réponses aux questions que vous pouvez vous poser à propos de l'indemnité Hospitalière. RFF 23

1. Toucherai-je des indemnités en plus de mes autres sources de remboursement?
Bien sûr! Que vous soyez à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou assuré par ailleurs, nous vous verserons de toute façon vos 3000 F par mois (100 F par jour). Et toute votre vie si nécessaire.

2. Combien toucherai-je si je suis hospitalisé?
Vous recevrez 3000 F par mois soit 100 F par jour aussi longtemps que vous serez à l'hôpital ou à la clinique.

3. Quelles formalités faudra-t-il que je remplisse à ce moment-là?
Vous enverrez une attestation de l'hôpital ou de la clinique indiquant votre durée d'hospitalisation, c'est tout.

4. Si, par exemple, ma femme et moi sommes victimes d'un accident d'automobile et hospitalisés en même temps, que toucherons-nous?
Si vous êtes tous les deux assurés par l'Indemnité Hospitalière, vous toucherez une double indemnité, c'est-à-dire 12.000 F par mois, soit chacun 6000 F par mois (au lieu de 3000 F) aussi longtemps que vous resterez tous les deux à l'hôpital.

5. Et si la Sécurité Sociale, une Mutuelle, etc. me remboursent déjà la totalité de mes frais d'hospitalisation, allez-vous me donner cette indemnité en plus?
Bien sûr. L'Indemnité Hospitalière vous permettra de faire face à d'autres frais qui ne manqueront pas de surgir. De toute manière, vous dépensez cet argent comme bon vous semble.

6. Qu'arrive-t-il si par suite d'une longue hospitalisation, je ne peux payer mes primes?
Après 8 semaines d'hospitalisation, nous prenons vos primes en charge. Vous ne payez plus rien. Ni pour vous ni pour votre famille. Mais nous continuerons à vous verser l'indemnité de 3000 F par mois aussi longtemps que vous êtes à l'hôpital, toute votre vie même si nécessaire. Et votre famille continue d'être couverte par notre assurance.

7. L'assurance fonctionne-t-elle aussi pour les cliniques privées?
Oui. Tout comme pour l'hôpital.

8. Tout cela n'est-il pas trop beau pour être vrai?
Une assurance aussi complète est si nouvelle en France qu'elle peut susciter une certaine méfiance. Pourtant, des formules analogues existent depuis longtemps aux Etats-Unis, au Canada et en Angleterre, et avant de vous proposer l'indemnité Hospitalière, La Fortune a contrôlé là-bas l'entière satisfaction de nombreux assurés.

9. Y a-t-il avantage à payer les primes annuellement?
Oui. Vous pouvez payer tous les mois, mais si vous payez annuellement vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

10. L'assurance peut-elle être résiliée par La Fortune si je suis trop âgé ou trop souvent malade?
Impossible. Vous seul, par simple lettre, décidez de la durée de votre contrat. Dans la mesure où vous payez régulièrement vos primes, La Fortune s'engage formellement à ne jamais résilier le contrat de son propre fait, quels que soient votre âge, votre état de santé et le nombre de fois où vous avez touché les versements de l'Indemnité Hospitalière.

11. L'Indemnité Hospitalière est-elle vraiment exonérée d'impôts?
Exact. Les sommes qui vous sont versées n'ont pas à être déclarées.

12. Comment puis-je souscrire à l'Indemnité Hospitalière?
Remplissez simplement la demande d'adhésion et envoyez-la nous. Surtout n'envoyez pas d'argent. Mais ne perdez pas de temps : cette offre n'est valable que jusqu'au 30 septembre 74. N'oubliez pas qu'accidents et maladies ne préviennent jamais et que vous serez couvert dès que nous aurons reçu ce coupon. Si, malgré tout, vous vous posez encore d'autres questions, appelez-nous au : 874.33.09. Nous sommes à votre entière disposition.

LA FORTUNE, Département de Gestion "Particuliers"
B.P. 337 - 75428 Paris Cedex 09

Assurez-vous dès maintenant 3000 F d'indemnités par mois en cas d'hospitalisation.

Ne nous envoyez pas d'argent. Nous vous couvrons dès la réception de votre demande d'adhésion, si vous nous la confirmez en nous adressant votre première prime dans les dix jours.

Si vous nous renvoyez votre demande d'adhésion, nous vous garantissons que vous ne recevrez ni visite, ni appels téléphoniques. Nous vous enverrons simplement votre police d'assurance Indemnité Hospitalière.

Dépêchez-vous, cette offre risque de ne pas être répétée. Si votre demande d'adhésion nous est postée après le 30 septembre 74, La Fortune se réserve le droit de la refuser. Passé ce délai, elle ne garantit pas non plus le maintien de ce tarif de souscription.

Répondez-nous avec le bon ci-dessous, sans nous envoyer d'argent.

DEMANDE D'ADHESION A L'INDEMNITE HOSPITALIERE DE LA FORTUNE
La Fortune, Département de Gestion "Particuliers" B.P. 337 - 75428 Paris Cedex 09

Nom __________ Prénom __________
Adresse __________ Code postal __________
Ville __________ Date de naissance __________ Sexe : féminin ☐ masculin ☐

Inscrivez les noms des membres de votre famille, âgés de plus de 18 ans et à votre charge, que vous désirez garantir par l'Indemnité Hospitalière.

431-2-01-0-2

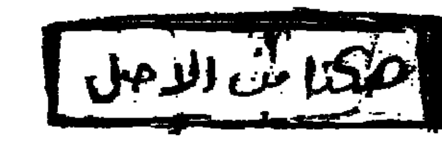
Nom	prénom	parenté	sexe	date de naissance: jour	mois	année

☐ je désire en plus, l'option maternité

Je soussigné, souscris à l'Indemnité Hospitalière. Envoyez-moi dès maintenant ma police. Pendant 10 jours, je pourrai étudier tranquillement le projet de contrat que vous me ferez parvenir, avant de prendre ma décision définitive, tout en étant couvert. J'ai bien noté que je n'ai pas d'argent à vous envoyer et que mon Assurance Indemnité Hospitalière prend effet dès que vous recevrez cette demande.
Je certifie que ni moi-même, ni les autres personnes éventuellement proposées à l'assurance Indemnité Hospitalière n'ont été refusées à la souscription d'autres assurances vie maladies ou accidents et ne sont pas titulaires d'un contrat de ce type à votre compagnie.
TOUTE RETICENCE OU DECLARATION INTENTIONNELLEMENT FAUSSE, TOUTE OMISSION OU DECLARATION INEXACTE DANS LA DECLARATION PAR LE SOUSCRIPTEUR DES CIRCONSTANCES DU RISQUE CONNUES DE LUI PEUVENT ENTRAINER L'APPLICATION, SUIVANT LE CAS, DES SANCTIONS PREVUES AUX ARTICLES 21 ET 22 DE LA LOI DU 13 JUILLET 1930.

Signature : __________ date : __________

LA FORTUNE
MARINE MARCHANDE, Compagnie d'Assurances Maritimes et Terrestres entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938 capital entièrement versé de 28.356.750 F. Siège social au Havre : R.C. Le Havre 55 B 258.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

«LANCELOT DU LAC», DE ROBERT BRESSON

CE film a l'éclat singulier des chefs-d'œuvre. On ne saurait le comparer à d'autres films, tant il s'en distingue non seulement par son style et sa texture, mais par son essence même. Le propos de Bresson ressemble à celui des anciens alchimistes. Il s'agit pour lui de filtrer inlassablement la réalité jusqu'à la transmuter en une matière différente, celle du film, plus dense, plus précieuse, plus chargée de significations.

Ne parlons donc pas de spectacle ou de reconstitution. Ne parlons pas de réalisme. Tout est signe dans ce film. Rapports et enchaînements de signes. Rythmes. Ellipses. Contrepoints. Epures et symboles. Tout est quintessence.

Quintessence, mais non pas abstraction. Là réside le secret bressonien. La vie palpite au cœur de *Lancelot*. Une vie précisément située dans l'espace et le temps, dans ce monde obscur du Moyen Age auquel la chevalerie impose sa rudesse et ses élans mystiques. Cadavres calcinés, squelettes casqués pendus aux arbres, fers de lance dans les ciboires : voilà ce que laissent derrière eux les chevaliers du roi Arthur quand ils retournent au château après avoir abandonné la quête du Graal. Dans l'horreur et le désarroi, ils sillonnent les forêts de Bretagne, pareils à de gros insectes cliquetants dont les armures ruissellent de sang lorsque la mort les touche.

Vie concrète, et plus encore mouvements de l'âme. Le combat spirituel est inhérent à ces hommes que harcèlent l'Invisible. Lancelot a retrouvé Guenièvre, la reine, à laquelle, avant son départ, il s'était secrètement uni. Il est persuadé que le Graal lui a été refusé pour le punir de cet amour félon. L'honneur du roi, le pardon de Dieu exigent qu'il rompe. *« Dieu n'est pas un objet qu'on rapporte... Dieu ne demande pas qu'on renonce à l'amour... »*, répond Guenièvre. Voix blanches, aux sonorités écrasées, des personnages de Bresson, voix venues de l'intérieur, du plus profond de l'être, et non du « masque », voix de la vérité intime.



Lancelot résiste et Dieu semble lui savoir gré de ce sacrifice. Mais, au moment de se quitter, les deux amants cèdent une fois encore à la tentation. Alors s'enclenche le funeste mécanisme de la trahison, du scandale, de la révolte, des meurtres inexpiables, de la mort qui triomphe dans les clairières traversées de chevaux affolés, et où s'accumulent, comme vidées de leurs corps, les carapaces des combattants.

Film hiératique, quasi héraldique, qui marque l'aboutissement — et à plusieurs reprises le sommet — des recherches esthétiques, thématiques et stylistiques de l'auteur. Sommet, ce prodigieux morceau de cinéma qu'est l'épisode du tournoi, où tout est suggéré par la combinaison sérielle de quelques éléments visuels et sonores rigoureusement sélectionnés : musique des cornemuses, montée des oriflammes, croupes des chevaux lancés au galop, fracas des armures disjointes. Quatre temps d'un spectacle qui demeure caché, mais dont nous ressentons la formidable présence. Sommet encore, la scène au cours de laquelle Lancelot rend Guenièvre à son roi sous une lumière blafarde, dans un silence tragique que martèle le hennissement d'un cheval.

Devant ce film dur comme du granit, glacial et brûlant à la fois, d'où toute effusion est bannie et qui pourtant rejoint les grands mythes passionnels, devant ce récit austère, décanté, stylisé, dont chaque image transcende le réel, devant tant de gravité et de spiritualité, on oublie ce qu'il peut y avoir de déconcertant ou d'irritant dans les parti pris du cinéaste et on est saisi d'une émotion qui tient certes à la beauté de l'œuvre, mais également à la part de mystère qu'elle renferme, à quelque chose d'ineffable qui rappelle l'irradiation de certains tableaux ou de certains poèmes.

Voilà trente ans que Bresson poursuit la quête de son Graal cinématographique. Cette fois il touche au but. Lancelot est le plus bressonien de ses ouvrages. Mieux qu'un grand film, une *œuvre* au plein sens du terme.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Concorde, Madeleine, Quintette, Gaumont Rive Gauche, Cambronne, Gaumont Sud.

DU FER QUI FAIT DU BRUIT

« *CE film n'a ni temps ni lieu*, dit Robert Bresson. *En travaillant, il ne m'est jamais venu à l'esprit que les armures pouvaient être d'une autre époque que la nôtre. Mais simplement un vêtement de fer qui est bruits, musique, rythmes. En général, on escamote les bruits ou on les étouffe comme dans du coton. Mais ils sont la vie, sa preuve concrète. Plus ce qu'on invente décolle, plus on a besoin de le mesurer à du concret. C'est ce que fait la littérature quand elle confronte ce qui est subtil ou élevé avec les objets les plus réalistes. Rappelez-vous, dans Proust, ce que dit le guide aux visiteurs du château : « C'est ici que Marie Stuart » faisait ses prières et c'est là, » dans ce placard où ce que je » mets mes balais. »*

» Les chevaux, eux aussi, sont musique et rythmes. Ils m'ont apporté des mouvements spontanés de vie et tout ce que j'aime : du neuf et de l'imprévu. Le neuf parce que c'était la première fois que je les utilisais, l'imprévu à cause de leur caractère de cheval, de leur œil qui ne laisse rien percer, de leur non-obéissance. En ce qui concerne l'image : fragmentation, faire voir les choses dans leurs fragments séparés comme nous les voyons quand nous sommes le plus réalistes. C'est un poitrail, un arrière-train musclé, un cou qui traduit l'impression de puissance qu'ils me donnaient au galop. A l'arrêt, des frappements de sabots sur le sol. Autrement, on tombe dans la représentation (cheval tout entier avec son cavalier, paysages, etc.). J'ai dit souvent que le cinématographe est l'art, avec des images, de ne rien représenter. »

— Même quand vous filmez le tournoi ?

— Il s'agissait, comme pour le reste, de communiquer des impressions et des sensations et non pas de montrer un tournoi entier, à la suite, de A à Z, comme un spectateur peut le voir dans un cirque ou dans une fête populaire. Là encore, des rythmes. Ils sont tout-puissants. C'est quand elles sont prises dans des rythmes que les choses frappent et se fixent dans la mémoire.

— Vous vouliez ne plus faire de films que dans l'actualité et vous choisissez « Lancelot ».

— Ce que je sais, c'est qu'en tournant j'ai voulu des anachronismes constants. Il ne faut pas croire qu'on peut peindre quelque chose de sincère autrement qu'au présent et en dehors de ce qui est mêlé à notre vie. Il est probable qu'à travers les événements de « Lancelot » est venue sans cesse à moi la tentation de la vie moderne. Même dans la foi religieuse, comment oublier la crise actuelle de l'Eglise. Le titre que je désirais pour le film était « le Graal », à cause justement de l'intensité de l'absence de ce Graal, au fur et à mesure que le film se déroule.

— Vous avez dit peindre...

— Comme le dirait un romancier. Mais il est certain que la peinture, qui me poursuit et que je fuis, agit encore sur moi. Couleur et forme. Probablement la f o r m e m'impose une certaine construction de l'image. La couleur, il n'y a pas de doute qu'elle donne de la force à l'image. Mais elle est un instrument imparfait qui mène facilement au cartepostalisme. Cela dit, il y a toujours un moyen de bien utiliser un instrument imparfait, si on sait qu'il est imparfait. En tout cas, il nous pousse à nous simplifier.

— Revenons au Graal.

— Les Bretons sont des marins, des imaginatifs. La légende de Lancelot est née de la parole plutôt que de l'écriture. La littérature française doit quelque chose à l'esprit breton, tout au moins la littérature d'un monde enchanté. Mais ce qui a séduit les Français, c'est, je crois, une idée neuve de l'amour. Dans les chansons de geste, l'amour est brutal et tient peu de place. Les femmes sollicitaient, les hommes étaient un peu dédaigneux. Et puis (l'idée arrive de Provence) voilà que l'amour est raison, convenance. L'homme ne doit pas épouser (ce qu'obtient un mari de sa femme est chose due, n'est pas la récompense d'une grande action). La maîtresse domine l'amant. Il y a des règles, un catéchisme de l'amour.

» Ce qu'apportent de tout à fait neuf les Bretons, c'est la passion pure, sans raison, plus forte que l'enfer, celle de Tristan et de Lancelot. Chrétien de Troyes parle le premier du Graal dans son « Perceval » (je peux me tromper).

» On a brodé sur le Graal pendant plusieurs siècles. Le Graal veut dire vase, coupe. Il semble qu'un mythe occulte se cachait à l'origine dans ce Graal. Pas d'occultisme dans le film, mais vase dans lequel a été recueilli le sang du Christ sur la croix et dont la possession procurerait un pouvoir surnaturel. Comment m'a inspiré la légende, c'est le film qui le dit.

— De toute manière, la légende pour vous n'est qu'un prétexte.

— J'aime mieux, comme pour ce film-ci, inventer des personnages légèrement différents de ceux d'une légende assez vague et les faire parler moi-même, plutôt que d'avoir à être fidèle à des écrivains même admirables (Dostoïevski, Bernanos), comme je l'ai déjà fait dans plusieurs films. Je me sens, bien sûr, beaucoup plus libre, mais surtout au moment du choix de ces non-acteurs que j'appelle mes modèles.

» Vis-à-vis de ces œuvres que j'ai abordées avec tant de précautions et d'égards, je crois aujourd'hui que la plus grande fidélité serait d'être infidèle et de ne garder d'elles que l'espèce d'illumination que j'ai ressentie à leur lecture. Comme cela pourrait se passer pour la copie d'une toile de peintre qu'on admire, copie que l'on ferait de chic.

— Ce film vous a donné beaucoup de mal ?

— Il me semble qu'un film est une épreuve, qui a sa récompense à un moment précis, celui où on désespère, impuissant devant tant d'obstacles et où, tout à coup, on se sent aidé, curieusement.

— Et ce livre dont vous avez déjà parlé ?

— Il m'est arrivé un jour, entre deux films, de sentir brusquement le besoin, presque l'obligation, de trouver et de m'expliquer à moi-même les raisons pour lesquelles j'avais pris un tournant : pas d'acteurs, pas de décors, plus rien de théâtral. J'hésitais à publier ces notes sur le cinématographe. Aujourd'hui, je n'hésite plus. Je les publie. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

A PROPOS DU « VERROU »

La malice de Fragonard et de quelques autres

Par ANDRÉ CHASTEL

EN novembre prochain ouvrira au Grand-Palais une exposition considérable, du type anthologique, que l'on croyait plutôt périmé, organisée par le Louvre et destinée à plusieurs villes américaines. Par bonheur, ce ne sera pas seulement une fois de plus la « Galère du roi », navire de pur prestige destiné à étonner les bonnes gens et les princes. Il y aura là aussi du changement. En ce sens que, sur cent ou cent vingt peintres « de David à Delacroix », il y en aura plus de la moitié peu connus ou méconnus pour illustrer l'époque avec laquelle, par tradition, la culture des Etats-Unis se sent de plain-pied, et qu'on s'est ingénié à prévoir des tableaux rares ou mal compris. L'un d'eux sera *le Verrou* de Fragonard.

Tout le monde a pu voir au Louvre ce tableau si propre, si bien fait, si français, si charmant, dans son mélange ambigu de tendresse et d'érotisme léger. On attendrait une odeur suave de jasmin, autour d'un chef-d'œuvre de cet art délicat et libertin qu'il est permis de ne pas aimer sans réserves, mais où il faut bien reconnaître un accomplissement sans égal du goût français : qu'on songe au *Baiser à la dérobée* de l'Ermitage, tableau plus petit mais déployant aussi sur les gris du fond une longue oblique où scintille le satin. Pour des raisons diverses, c'est plutôt une odeur de soufre qui se répand depuis quelques jours autour du tableau enfin entré au Louvre. Une revue de vulgarisation et la presse s'interrogent et parfois doutent de l'opportunité de l'acquisition, qui remonte à janvier dernier. Il est difficile de penser que les critiques sont inspirées par la déception des grands établissements étrangers, qui étaient prêts à débourser, pour obtenir le tableau, des sommes égales et même supérieures à celles de l'Etat français. Il est difficile de penser aussi que l'on s'ingénie à faire pièce à l'équipe de la direction des peintures, que T.B. Hess, dans le *New York Magazine* du 2 septembre, où est publié avec éloge *le Verrou*, n'hésite pas à qualifier de « the best in the world ».

Laissant de côté les interprétations malicieuses, il vaut peut-être la peine de considérer les raisons de certaines résistances. On en aperçoit deux : Fragonard est toujours vu à travers ses esquisses mousseuses, fouettées, ses sépias tourbillonnantes, et l'on oublie souvent les ouvrages de sa manière « finie », comme les panneaux célèbres destinés à Mme du Barry, dès 1770-1773, le foisonnement endiablé des feuillages a permis à Jacques Thuillier, dans son brillant essai sur le peintre (éditions Skira, 1967), de parler d' « un souffle panthéiste » à travers cette mince idylle ; mais c'est un panthéisme très pomponné et dessiné dans le détail. Il y aura ainsi une sorte de refroidissement de l'écriture qu'on a tendance à négliger : dans le temps, l'écart entre esquisse et tableau s'accroît, et, dans les tableaux, entre la véhémence des schémas et la retenue de la touche. Mais c'est justement là qu'il faut reconnaître Fragonard et le génie rococo, pris entre le feu et la glace. A la cinquantaine, autour de 1780, Fragonard est de plus en plus sensible à la sévérité qui maintenant s'impose avec Vien et David, et il lui faut donner à ses intentions voluptueuses un vêtement plus sobre. Sa facture, si souvent précieuse, se durcit.

La difficulté véritable est de bien concevoir la courbe de l'artiste, mais tous ses historiens ont, en raison de l'allure négligente et improvisatrice du peintre en toutes choses, les plus grandes peines à assurer sa chronologie. L'ouvrage publié par Georges Wildenstein en 1960 était le fruit d'un long attachement à Fragonard, qui s'était marqué dès 1921 par le catalogue de l'exposition des Arts décoratifs : c'était le goût personnel du célèbre marchand, il aimait, il sentait bien le XVIIIe siècle. J. Thuillier, dans le petit livre cité, a dû souligner cependant les faiblesses de la reconstruction qu'il proposait ; il a relevé, par exemple, comment dans le g r o u p e m e n t thématique qui permet d'éluder les datations précises on a joint *le Lavement des pieds* de 1754 et *l'Adoration des bergers*, que son style et les dessins conservés désignent pour bien plus tardive. Il peut donc arriver au « spécialiste » d'achopper sur une précision de date, et ici elle a d'autant plus d'importance que *l'Adoration des bergers* (qui appartient à la maison Wildenstein, New-York) est, selon toutes vraisemblances, le pendant du *Verrou*. Dans l'article de Pierre Rosenberg, à paraître dans la *Revue du Louvre* (n° 4-5, octobre), on trouvera — outre le récit détaillé des vicissitudes du tableau — la citation passionnante d'Alexandre Lenoir, d'après laquelle le marquis de Véri réclamant un pendant pour son *Adoration des bergers*, l'artiste, croyant faire preuve de génie, par un contraste bizarre, lui fit un tableau libre et rempli de passion connu sous le nom du *Verrou* (ceci en 1816). Subtile bizarrerie, en effet ; cette indication est propre à ôter toute espèce de doute sur l'origine, l'authenticité et la date approximative du tableau. Mais à condition de comprendre ce qu'était le Fragonard de 1780. Il serait merveilleux — et décisif — que *l'Adoration des bergers* vînt répondre, du moins à la faveur d'une présentation provisoire du *Verrou*, moins chaste, qui est son frère.

Malgré les efforts qui ont été faits — et récemment encore par la *Revue de l'art* (n° 21) en liaison avec une exposition remarquabe du département des peintures du Louvre — pour démystifier la notion conventionnelle de l'œuvre autographe et souligner l'importance du phénomène de la copie, le public semble avoir toujours tendance à qualifier de « faux » un tableau qui ne serait pas intégralement de la main du peintre. Cette ignorance des usages anciens et de la vie des ateliers a des conséquences désastreuses et absurdes sur le marché. Les « cotes » du *Verrou* ont varié étrangement, au moment où, en raison du fait que Georges Wildenstein ne le retenait pas pour son catalogue, devenait « attribué à ». Mais on ne trouve pas non plus dans le catalogue de 1960 la figure du *Guerrier* (Williamstown), publié par Ch. Sterling et maintenant admis sans difficulté. Inversement, la *Bacchante endormie* du Louvre, qui s'y trouve incluse, est déclassée par les conservateurs actuels. Ces va-et-vient sont peut-être difficiles à comprendre mais c'est la loi du métier d'historien. Ils laissent le public insatisfait ou inquiet et prêtent à toutes sortes d'insinuations irresponsables.

Dans l'état actuel du savoir, *le Verrou* non seulement ne peut être récusé, mais il enrichit l'image de l'artiste que l'on peut former au Louvre : il représente justement ce qui manquait au musée. Il faut beaucoup de bonne volonté, beaucoup, pour apercevoir la main de Marguerite Gérard dans le tableau du Louvre, et c'est bien à elle que l'on songe. Il faut beaucoup d'imagination romanesque pour y voir une « *copie d'après la gravure de Blot* » (*l'Œil*, septembre 1974), car il suffit de confronter l'ouvrage avec ces fameuses « copies ». Les discussions qui ont été ainsi suscitées autour d'une *excellente* acquisition devraient au moins conduire à répandre une idée moins naïve de l'art de Fragonard. C'est un des artistes dont l'œuvre bénéficie d'une sorte d'évidence — et de complicité sentimentale, — mais dont le catalogue est des plus rebelles et complexes. Si l'on était amené à une exposition d'envergure, elle serait très différente de celle de 1921, qui semble avoir fixé la doctrine de certains.

TROIS BILANS A PESARO

Rivette, le néo-réalisme et le cinéma chilien

NEE en 1965, héritière directe de la Semaine de la critique du Festival de Cannes, la Mostra de Pésaro se proposait de révéler des premières et secondes œuvres du *monde entier*. Entre 1966 et 1968, elle conçut même le projet, avec l'appui (uniquement « moral ») de l'Unesco, de jeter les bases d'un réseau international de diffusion du « nouveau » cinéma. Et en 1967, elle recueillait l'héritage des Rencontres du tiers-monde de Sestri Levante, organisées par le Columbianum de Gênes, initiative des jésuites visant à établir le contact avec l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

Très vite Pesaro allait devenir la plus intelligente manifestation du genre dans la catégorie mini-festival. Si l'échec était absolu sur le plan international, certaines initiatives purement italiennes étaient menées avec l'aide de réseaux parallèles, à l'influence malgré tout limitée dans un pays de fréquentation très élevée, et où les structures n'ont pratiquement pas bougé depuis le temps du fascisme; elles allaient conduire à la publication de brochures bien documentées sur chacun des sujets traités et à l'organisation de colloques qui connurent leur heure de gloire quand Pasolini insultait Michel Cournot et Luc Moullet, lorsque Christian Metz introduisait triomphalement son mentor Roland Barthes. La contestation politique passait même dans les actes, un matin de juin 1968, au sortir de la projection de la première partie de *l'Heure des brasiers*, dont c'était la première mondiale, les *cinéphiles gauchistes, conduits* par Valentino Orsini et un peu exaltés par les images de Solanas, se faisaient sauvagement matraquer par des *celere* (les C.R.S. italiens), spécialement dépêchés pour la circonstance.

Le romantisme est bien mort; l'ennui gagne même les amateurs inconditionnels. La routine menace gravement Pesaro, et aussi les restrictions financières : écartelée entre son organisation socialo - communiste, lointain vestige du tripartisme, et la ligne dominante de l'Etat « centre-gauche », la Mostra pose à son directeur des problèmes insolubles. Elle ne survivra que par l'apport d'un sang nouveau et l'injection décidée de nouvelles lignes de force idéologiques, loin du ronron gauchisant.

***

La présentation de l'ensemble de l'œuvre de Jacques Rivette, comme il y a deux ans celle de *la Région centrale*, de Michael Snow, est un de ces coups de poker esthétique chers aux organisateurs de la Mostra. L'absence de l'intéressé accentuait encore le caractère « voyage sur une planète inconnue » de cette masse filmique lancée à l'aventure dans l'espace italien. Pas un seul film de l'idéologue de l'ex-nouvelle vague n'a, sauf erreur, été présenté dans les salles commerciales italiennes, à l'opposé de Londres, New-York *ou Tokyo*.

Deux vulgaires petites salles de quartier, comme échappées du *Roma*, de Fellini, projetaient gratuitement la rétrospective du néo-réalisme. Gamins, grands-mères, désœuvrés de tout ordre affluaient, dans une atmosphère d'étuve et de communication très immédiate avec le spectacle : ici le cinéma se consomme par tranches, comme des bonbons ou des chocolats glacés. De la trentaine de films ainsi montrés, dont presque tous les classiques du genre, et en négligeant arbitrairement les œuvres de Castellani et de Santis, on retiendra la classe toujours extraordinaire de films-pilotes comme *Ossessione* (1943), de Visconti, tourné et montré à l'époque fasciste, *Paisa* (1946), de Rossellini, avec la collaboration de Fellini au scénario, *Umberto D* (1949), de De Sica. Le néo-réalisme n'a rien d'un mouvement cohérent, il naît d'une conjoncture, la défaite, proche ou réalisée, de l'ancien ordre.

***

Sous le titre « le Cinéma de l'Unité populaire », la Mostra présentait un ensemble de films tournés pendant les trois courtes années du gouvernement Allende. Ensemble succinct, mais riche de contradictions. D'abord des documentaires de long métrage assez remarquables, connus en France dans des « versions *françaises* » abusivement raccourcies sinon dotées d'un commentaire arbitraire : *El primero año*, de Patricio Guzman et *Compañero Presidente*, de Miguel Littin. Littin, présent à Pesaro avec Raul Ruiz, montra également *la Terre promise* dans sa version intégrale. De Ruiz, le quatrième mousquetaire du trio Littin - Soto - Francia presque inconnu en France, étaient montrés deux psychodrames, *l'Expropriacion* (1971) et *Dialogues d'exilés* (1974), tous deux filmés en 16 mm couleur avec son synchrone selon des méthodes qui ne sont pas sans rappeler certaines tentatives d'Andy Warhol et de Jacques Rivette : les interprètes, non professionnels, à partir d'un canevas très mince, se « défoulent » sur l'écran en se projetant dans des personnages fictifs, familiers et lointains. Des vérités gênantes sont mises au jour, des mécanismes idéologiques dévoilés. Grâce à un cahier spécial, à une conférence de presse, aux discussions, projections, surgissait l'image d'un cinéma chilien extraordinairement vivant, engagé dans la lutte quotidienne, d'une complexité étonnante, dont l'expérience devra être minutieusement analysée par tout cinéaste ou critique se disant de gauche.

L'événement de Pesaro, sans conteste, fut le dernier film de Jorge Sanjines (Bolivie, auteur du *Courage du peuple*) : *Jatun Auk'a (l'Ennemi principal)*, presque entièrement parlé en langue indienne quechua et filmé sur les hauts plateaux andins. Fable brechtienne non sans rapport avec *le Cercle de craie caucasien*. Récit militant dans l'esprit du « Che », le film se veut « linéaire » pour toucher directement les paysans. D'admirables paysages, le hiératisme naturel des Indiens, une stylisation très poussée au service d'une idéologie rigoureuse, tout concourt à faire de ce film une nouvelle étape décisive dans la courte histoire des cinémas révolutionnaires d'Amérique latine.

LOUIS MARCORELLES.

★ Une semaine de cinéma chilien est organisée aux cinémas « 14-Juillet » avec le premier film de Miguel Littin, *le Chacal de Nahueltoro*; le meilleur documentaire sur le coup d'Etat du 11 septembre et la répression qui a suivi, *Contre la raison et pour la force*, du Mexicain Carlos Ortiz Tejeda; des films de Francia, Soto, Guzman. Seul absent de marque, Raul Ruiz.

Un Robert Hirsch paisible

Monsieur AMILCAR

ALEXANDRE AMILCAR est employé dans une importante entreprise. Il a accès aux coffres. Il s'empare d'une somme importante. Pour régler une dette ? Filer à l'étranger ? Non : pour remédier à sa solitude.

Il engage, contre argent comptant, une actrice, un chômeur et une jeune prostituée. Et, dans un appartement somptueux qu'il a sans doute loué pour la circonstance, il leur demande de faire comme s'ils étaient sa femme, son ami, sa fille.

Tel est le point de départ de Monsieur Amilcar. Yves Jamiaque, l'auteur, s'emploie à se démarquer du Boulevard. Il prend son argument au sérieux, procède par séquences autonomes, inégales de ton, met le corps de garde en sourdine, accorde à ses personnages un quant-à-soi véritable.

La mise en scène de Jacques Charon est moins plate que d'habitude — par moments du moins : on note au passage quelques gestes, quelques expressions, qui échappent à la mécanique. Le décor d'Hubert Monloup a une poésie insidieuse, assez légère.

Quittant le Théâtre-Français, Robert Hirsch est un peu anxieux. Ou crispé. Cela lui va bien. Il est moins extérieur, plus attachant. Comme tels oncles de la famille, médecins ou avocats, brillants mais raseurs, qui, à la suite d'un infarctus, deviennent plus proches parce que beaucoup plus calmes.

Dans le rôle du pseudo-ami, Jacques Sereys est émouvant, au moyen d'un jeu d'une stricte honnêteté ; c'est peut-être, aussi, que son texte n'est pas mal écrit.

L'excellente comédienne Judith Magre apporte des humeurs, des accents, des émois, qui attirent l'attention, mais qui datent un peu.

Voilà. Ni le gouffre de Padirac ni les aiguilles du Mont-Blanc. A pièce modérée, compte rendu moyen. Espérons mieux. — M. C.

★ Bouffes-Parisiens, 20 h. 45.

A L'OPÉRA

Georg Solti dirige l'Orchestre de Chicago

POUR la réouverture de l'Opéra, Paris c'était mardi soir l'Orchestre symphonique de Chicago et son chef Georg Solti (1). L'accord est à la vérité parfait entre cet orchestre aux sonorités larges et somptueuses, où chaque musicien semble avoir une maîtrise complète des ressources de son instrument, et ce chef d'une précision exemplaire dont les gestes saccadés et efficaces comme le visage très noble se refusent à toute sollicitation aguichante tant du public que de l'orchestre. La droiture n'est pas la moindre qualité de Solti.

D'où cette très profonde interprétation de la *Symphonie héroïque* de Beethoven, partie avec une sorte de calme et mâle assurance et qui atteignait dans la *Marche funèbre* à la plus haute grandeur musicale dans un respect absolu du texte, de l'ampleur des phrases, de l'étoffe orchestrale déployée à l'extrême. Obéissant au même principe le scherzo et le finale restaient peut-être en-deçà de la griserie métaphysique qui survole ce chant de résurrection et débouche sur l'infini.

Le *Sacre du printemps* de Stravinski atteignait ensuite à une prodigieuse vision apollinienne où le rude chef-d'œuvre, nullement apprivoisé pour autant, était porté à une dimension supérieure. Grande leçon d'écriture magnifiée par la richesse extrême des instruments où l'oreille émerveillée croyait sans cesse faire des découvertes. L'Orchestre de Paris, il y a un an, en avait donné, sous la direction de Solti, une interprétation plus intense, spontanée et explosive, non moins belle en tout cas.

En bis, comme un hommage à l'Opéra et à Toscanini, le maître chéri de Solti, l'ouverture de *la Force du destin* de Verdi, dramatique et pimpante, rigoureuse et flamboyante, révélait un tout autre aspect de cet orchestre exceptionnel.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) En cela Paris a montré plus d'élégance que Chicago : le président du conseil d'administration de cet orchestre fort d'un contrat d'exclusivité a, en effet, interdit à Solti de diriger l'Orchestre de Paris, qui est aussi « son » orchestre, aux Etats-Unis en mars dernier.

LE PORTUGAL APRÈS LA CENSURE

QUELLE LIBERTÉ ?

APRES quarante-huit années de régime policier, le 25 avril 1974, sous l'impulsion d'une poignée de capitaines l'armée renverse la dictature au Portugal. Le peuple n'a pas pris part au soulèvement mais il a joué un rôle dans le long processus qui a mené à l'effondrement du régime de Marcelo Caetano. A la guerre coloniale, à la crise économique est venue s'ajouter la montée de la contestation. Elle avait gagné différentes couches de la population : la jeunesse qui fuyait la guerre, les intellectuels, une partie de la classe ouvrière, les étudiants. Et les artistes. Beaucoup ont lutté contre le fascisme en s'engageant politiquement et surtout en isolant « idéologiquement » l'ancien régime. Travail difficile — les artistes ont vécu, autant que d'autres, la répression, l'exil. Mais ils ont réussi à imposer une littérature, une chanson, un art d'opposition.

Aujourd'hui, les écrivains, les poètes, les peintres, les cinéastes sont libres. La « commission de censure » a été dissoute. Mais face au formidable bouleversement qui saisit l'ensemble du pays, certains semblent pris de court. Que faire ? Que dire ? Qu'écrire ? Ils ne s'attendaient pas à cette brusque démocratisation.

« Grandola », le chant du 25 avril

LA « commission de censure » qui dépendait du secrétariat d'Etat à l'information et au tourisme, exerçait l'essentiel de la répression. Pas un spectacle, pas un poème, pas un film, n'échappait à son contrôle. Elle coupait en morceaux les dialogues de Bunuel, confisquait les tableaux jugés trop érotiques ou « sociaux » (plusieurs ont été retrouvés dans l'école de la police politique après le 25 avril), elle interdisait les livres, les disques, les pièces de théâtre et les films subversifs (*Troïlus et Cressida* ou *César*, de Shakespeare, l'*Espoir*, de Malraux, *les Années lumière...*). Travail consciencieux, méticuleux, maniaque, que complétait celui de la police politique, la fameuse PIDE.. C'était elle qui descendait dans les librairies avec les feuilles bleues — les mandats de confiscation. La petite librairie Ler, à Lisbonne, perdit en 1971, à la suite de ces perquisitions, 20 867 escudos (environ 3 800 F).

L'action culturelle politique n'est pas un fait nouveau au Portugal. Mais il faut attendre les années 50-60 pour voir apparaître les premières manifestations d'un front de « résistance » culturelle.

Sur le mode du fado

Les ciné-clubs (vingt-cinq mille adhérents) entreprennent un travail d'animation et d'agitation politique. En 1958, la Société portugaise des écrivains (quatre cent cinquante membres) prend ouvertement position contre le fascisme. Elle défend des prisonniers politiques, signe des pétitions, témoigne devant les tribunaux. A la même époque, José Afonso compose, à partir du « fado », musique traditionnelle, les premières chansons politiques, immédiatement interdites.

En 1961, les ciné-clubs sont démantelés, des dirigeants sont emprisonnés. La Société des écrivains est dissoute pour avoir décerné un prix à José Luandino Vieira, écrivain angolais emprisonné, militant du M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola) et auteur du livre *Luuanda*. Les écrivains sont persécutés, leurs livres édités avec les plus grandes difficultés. José Cardoso Pires et d'autres se servent du roman pour évoquer de manière plus ou moins directe la situation sociale. Adriano Correia de Oliveira, empruntant la voie tracée par José Afonso, chante sur le mode du fado, les poèmes (interdits) de Manuel Alegre, exilé à Alger. Encourant tous les risques, José Jorge Letria, Manuel Freire, Carlos Paredes, se produisent dans les universités, les usines, à la campagne. José Mario Branco et Sergio Godinho travaillent en exil avec les émigrés.

La chanson politique est née. Comme la littérature de résistance. Comme le cinéma « novo » — un cinéma d'analyse, d'auteur, sans positions nettement définies — les troupes de théâtre aussi s'organisent.

En 1966, on peut dire que le fascisme a perdu sa première bataille contre les intellectuels et les artistes. Pour célébrer ses « quarante ans de culture », le gouvernement *ne peut trouver aucun livre* à la gloire du régime.

Dans un pays en grande partie dépolitisé, davantage sensible au sentiment qu'au raisonnement, les artistes sont parvenus à donner une autorité morale, une crédibilité à la prise de conscience politique. Choix symbolique, ce sont deux chansons de José Afonso, diffusées à la radio, qui, le 25 avril dernier, donnèrent le signal de départ du soulèvement : « *Après l'adieu* » (diffusée à 22 h. 55) et « *Grandola vila morena* » (à 24 h. 20) : « *Grandola, terre brune, village de la fraternité, c'est le peuple qui commande...* »

En dépit de leurs actions et de leurs prises de position, les artistes pourtant ne sont jamais arrivés à sortir d'un ghetto. *Ils attaquaient la grande bourgeoisie au pouvoir.* Mais le cinéma, le théâtre et la littérature n'atteignaient pas les couches populaires. Ils n'avaient qu'un seul public, l'élite intellectuelle : le même langage « codé », compréhensible à ceux seuls qui en avaient les clés. Cinquante, soixante mille personnes peut-être. En 1974, les artistes avaient acquis une véritable position de force, mais certains commençaient à se demander s'ils ne faisaient pas un travail inutile. S'il ne fallait pas abattre d'autres murs, beaucoup plus résistants.

La tournée des chanteurs

Le coup d'Etat du 25 avril fut pour eux une surprise. « *Nous avions envoyé la veille une protestation au président Caetano pour exiger la libération de deux écrivains en prison* », raconte le poète Fernando Assiz Pacheco (1) : « *Il ne l'a bien sûr jamais reçue.* » Un film interdit devait passer ce jour-là, pour la seconde fois, devant la commission de censure. Mais le peuple descendit dans la rue.

Au matin du 29 avril, un petit groupe envahit les locaux de la commission de censure, rue San-Pedro-al-Cantara à Lisbonne, et avertit les fonctionnaires que, désormais, ils n'ont plus rien à faire.

La nuit même, les chanteurs se réunissent pour écrire un document, le « Manifeste du collectif d'action culturelle », dans lequel ils affirment leur volonté de mettre leur art « *au service des luttes du peuple portugais* », appellent à un vaste front culturel unitaire, non seulement pour les chanteurs, mais pour « *tous les travailleurs culturels, anti-impérialistes, antifascistes et antimonopolistes* ». Ils organisent ensemble deux spectacles, l'un le 5 mai, gigantesque, à Porto, l'autre, trois semaines plus tard, à *Lisbonne*.

Des questions d'ordre politique cependant les divisent. Ils se séparent. D'un côté, les chanteurs du parti communiste, qui se produisent surtout pour les organisations démocratiques. De l'autre, les chanteurs, réunis autour de José Mario Branco, qui se définissent comme militants révolutionnaires et qui vont dans des groupes plus informels, les collectivités locales, les usines en grève, les cinémas, les fêtes populaires. Entre eux, José Afonso. Tous sillonnent le pays, chantent chaque soir dans des lieux différents, gratuitement.

Les peintres — que l'on accuse d'avoir peu « bougé » sous le fascisme — se réunissent pour la première fois. Le Mouvement démocratique des artistes plasticiens, dirigé par Rogerio Ribeiro, regroupe environ cent cinquante peintres. Il réalise en juin le « Panel de la liberdad », une œuvre collective de quarante - huit peintres sur le thème : Quarante - huit ans de fascisme. Le second, intitulé Mouvement pour l'association des artistes plasticiens, prend la forme d'un futur syndicat. Cinq cents peintres en font déjà partie. Il se propose de dénoncer les situations d'injustice faites aux artistes, de lutter pour la construction d'ateliers, d'essayer de briser la tyrannie des galeries. « *Il est impossible de rompre avec le système de vente*, explique Monteiro Gil, peintre-graphiste et animateur du mouvement. *Mais nous allons essayer d'aller ailleurs, dans les écoles, les usines... Les capitalistes*, ajoute Monteiro Gil, *n'achètent plus de peinture depuis le 25 avril. Dix galeries ont fermé.* » Un phénomène *intéressant quand on sait que* la spéculation atteignait à cette date des chiffres incroyables.

Cinémas mobiles et cinémas-cafés

Les cinéastes, quant à eux, réalisent, à l'intérieur du Syndicat des travailleurs du film, un documentaire collectif sur le 1er mai, et s'interrogent. Quels changements apporter ? Beaucoup hésitent. On parle de soi, on parle de qualité, de beauté, d'esthétisme. Pour Antonio da Cunha Telles, producteur et distributeur des principaux films du « cinémo novo », réalisateur d'*O Cerco* et *Meus Amigos* (2), il s'agit d'un problème de structures. « *La bataille du cinéma n'a pas commencé*, explique-t-il. *Le cinéma portugais est étouffé depuis des années par la censure et les grands trusts. Il n'y a plus de commission de censure mais la situation s'est aggravée. La « libéralisation » a permis pour l'instant d'envahir le marché avec des films violents, sexuels, érotiques. Il n'y a toujours pas de place pour un cinéma de combat, pour un cinéma portugais. Il faut maintenant libérer les salles.* » Dans l'immédiat, Antonio da Cunha Telles projette d'ouvrir une petite salle dans un quartier populaire de Lisbonne, avec cinq séances par jour et des places à 20 escudos (3,70 francs), puis plus tard de développer le circuit dans des petites villes en installant peut-être des projecteurs dans des cafés. Il a acheté *l'Espoir*, de Malraux, *le Sel de la terre*. *Coup pour coup*, *les Tupamaros*, *Attica*, *Sambizanga* (3)... qu'il présentera dans des projections-débats.

Fernando Matos Silva (*O Mal amado*) fera tourner dans le pays un « cinéma mobile » en toile, de cinquante places. *Avec le même genre de films, ceux* notamment qu'il réalise avec un groupe de jeune cinéma expérimental, « Cinequipa ». Reportages sur les femmes, le travail en usine, les multinationales, l'alphabétisation, le *colonialisme portugais*, les traditions (une nuit de la Saint-Jean au village de Monforte-da-Beira). Un autre réalisateur, Rui Simoes, tourne depuis le 25 avril dans les campagnes, la rue et les usines. Son sujet : la lutte des classes.

Face à cette activité, la paralysie des écrivains étonne. « *Nous n'avons rien sorti de bon*, explique Fernando Assiz Pacheco, *peut-être pour deux raisons. Les éditeurs et le public ont des préoccupations d'ordre politique. On achète plus volontiers Marx, Engels, Lénine (vingt mille exemplaires de* Que faire *vendus en trois mois) que des romans. Mais il y a une autre raison. La plupart des écrivains ont pris l'habitude d'écrire d'une manière oblique, avec un style ambigu, pour passer les mailles de la censure. Aujourd'hui, ils peuvent parler franchement. Mais ils sont bloqués. Ils ne savent pas. Ils ont acquis des réflexes. On ne s'en débarrasse pas en trois mois.* »

Ecrire ou informer ?

Fernando Assiz Pachero pense que les écrivains ont un rôle à jouer. « *Mais si vous me demandez ce qu'ils font, s'ils vont dans les usines ou les villages, je vous répondrai non. Ils pensent le faire, ils ne le font pas. L'Association des écrivains a appuyé la campagne nationale d'alphabétisation et d'éducation sanitaire qui s'est déroulée en août. Deux seulement y ont effectivement participé. J'ai la possibilité pour ma part d'être lu en province, d'envoyer des textes aux syndicats — on doit pouvoir écrire d'une manière simple sur l'expérience africaine. Mais ma poésie est devenue un peu hermétique. Elle joue avec les valeurs formelles. La question que je me pose est la suivante : doit-on abaisser le niveau de la littérature pour avoir un autre public ?* »

Si les écrivains semblent ainsi paralysés, c'est parce qu'ils sont absorbés, « *sollicités par les événements, par les interventions à faire, par les partis politiques* », précise de son côté José Cardoso Pires (4). En réalité, écrire apparaît d'un intérêt très secondaire. Faire du journalisme, oui. Et c'est ce que certains ont choisi. « *Il faut informer en ce moment au Portugal, pousser le processus dans un sens révolutionnaire, mais c'est une chose difficile, il ne faut pas forcer les conditions, il faut étudier les étapes, cela demande beaucoup de réflexion.* »

Dans un pays où l'élimination définitive du fascisme, les luttes nouvelles pour le pouvoir et la solution des difficultés économiques requièrent toutes les énergies, les artistes ont d'autres préoccupations — et responsabilités — que *de se pencher sur des problèmes esthétiques*. Il s'agit pour eux de se redéfinir dans une société en total bouleversement. Ils étaient antifascistes. Que sont-ils aujourd'hui ?

« *La chanson est une arme*, chante José Mario Branco, *la chanson est une arme contre la bourgeoisie. Tout dépend de la balle et de la visée... Tout dépend de la rage et de la joie...* » La chanson, le cinéma, la littérature, des armes contre qui ? Pour qui ? Et une culture au service de qui ?

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Auteur de *Cuidar dos Vivos*, « exercices de style »...

(2) *O Cerco* fut présenté à la Semaine de la critique à Cannes, en 1971.

(3) Le premier ministre vient d'interdire la diffusion de ce film au Portugal. Réalisé par Sarah Maldoror à partir d'une nouvelle de José Luandino Vieira, Sambizanga raconte la naissance du mouvement de libération angolais.

(4) Auteur de nombreux contes et romans dont *Cartilha do Marialva*, *le Dinausore*, *l'Invité de Job*, *le Dauphin*. A fondé la Société portugaise des écrivains.

Nuit de guerre à Silves

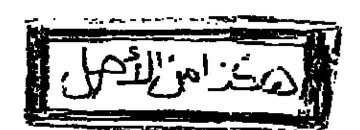
LES rues sont vides. Silves, ancienne capitale de l'Algarve, ne paraît, ce soir-là, habitée que par des chats. Mais la foule est là-haut, à l'intérieur de la forteresse, ramassée — debout parmi les herbes folles — devant les tréteaux. Plus de quatre mille personnes, venues à pied du bas de la ville et des villages voisins, toute paysanne, regardant Nuit de guerre au musée du Prado.

La pièce de Rafael Alberti, jouée par les Bonecreiros, n'est pas une pièce « facile ». Il faut connaître les tableaux dont les comédiens donnent la référence vivante. Les habitants ne les ont jamais vus, mais ils comprennent sans doute : l'écroulement d'un régime, l'explosion de joie populaire, les retours de l'histoire, le cliquetis des fusils, les fêtes interrompues, la révolution difficile — la pièce est un avertissement. La foule s'agite, des bras ici et là se lèvent.

Carlos Paredes arrive, sourire d'étudiant derrière des lunettes. Il a peut-être cinquante ans. Il s'accroche à sa guitare portugaise, sorte de mandoline à corps rond. Cinq minutes, surprenantes. Il accompagne maintenant Luisa Basto, menue, la voix violente. Carlos Paredes semble mené par sa guitare. La foule reprend les refrains. Le ton monte. Il faut recommencer, une fois, deux fois, Catarina (1). *La foule chante. Des bras à nouveau se lèvent. Vingt, trente, mille... Poings d'hommes âgés qui montent avec lenteur — on ne sort pas comme ça de la clandestinité. Poings haut dressés d'adultes. Poings frétillants des enfants montés à l'assaut des tréteaux. Poings de femmes. Il est 1 heure.*

A l'autre extrémité du pays, au nord, José Mario Branco, Fausto, Tino Flores, chantent sur la place d'un village, près du cimetière. A Galegos, la vie est dure, les terres petites, et les femmes travaillent à quelques kilomètres, dans des fabriques de porcelaine. Un podium, deux spots, pas plus. Le village entier est venu. Chansons politiques aussi. Plus concrètes. Elles appellent à la vigilance, elles parlent des travailleurs et des patrons. pied du bas de la ville et des villages voisins, toule paysanne, regardant « Chants libres » : c'est leur nom. — C. H.

(1) Catarina est le nom d'une jeune Portugaise tuée en mai 1954, au cours d'une manifestation.



Une sélection

Cinéma

LA TERRE PROMISE
de Miguel Littin

Au début des années 30, au Chili, des chômeurs descendent du nord du pays vers le sud, se fixent dans la région de Ranquil et créent la communauté agricole de Palmilla. Sous la direction d'un leader populaire, José Duran, ils se posent les premiers problèmes d'un socialisme élémentaire. Apprenant l'instauration (éphémère, il ne durera que douze jours) du pouvoir populaire à Santiago, ils partent en commando à la ville voisine prêcher le socialisme. Mais Santiago ne suit plus, la réaction est au pouvoir, la répression sera impitoyable. Ouvrage lyrique, dans la tradition des Raisins de la colère, *placé sous le signe de la guerre de guérilla du « Che ». Production somptueuse en couleurs, le dernier grand film chilien terminé à la veille du coup d'Etat, témoin des contradictions de l'Unité populaire.*

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ
de Luis Bunuel.

Une fois de plus, Bunuel nous impose ses songes. Des songes qui ne sont qu'une autre version de la réalité, l'auteur s'amusant à décoder les codes, à démontrer l'absurdité par l'absurde, à inverser le signe des sentiments, des tabous, des censures et des rites. Aucune « histoire », aucune intrigue, mais une suite d'incidents saugrenus, d'événements bizarres. Stupeur, jubilation, fascination attendent le spectateur de cet éblouissant pot-pourri, de cet inépuisable sac à malices qu'est le Fantôme de la liberté.

LES DERNIÈRES FIANÇAILLES
de Jean-Pierre Lefebvre

Un couple de vieillards retirés à la campagne attend l'heure de la mort dans un décor idyllique. Le Québécois Jean-Pierre Lefebvre, l'auteur de Il ne faut pas mourir pour ça *et de* la Chambre blanche, *imagine poétiquement sa propre mort, point d'orgue d'une vie harmonieusement construite et sanctifiée par l'amour conjugal. Un final délibérément sulpicien et angélique accroît l'irréalité d'un film hors du temps, confession à deux voix sur la tendresse et la solitude.*

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette

L'oublié de la sélection française au Festival de Cannes. Le succès de la Quinzaine des réalisateurs. Une des rares occasions de rencontrer un regard nouveau dans le cinéma français. La fiction au pouvoir dans un Paris de comédie musicale... sur les traces d'une bibliothécaire et d'une magicienne, aux dons très cinématographiques, dans le pays des merveilles de l'imagination.

LE MILIEU DU MONDE
d'Alain Tanner

Dans un canton du pays de Vaud, où se fait le partage des eaux, un jeune ingénieur délaisse la campagne électorale qu'il mène (pour le compte d'un groupe « apolitique ») et découvre l'amour au café de la Gare. Mais, même au « milieu du monde », chaque rivière doit suivre son cours, et la belle serveuse italienne partira un jour. Chronique désenchantée de la naissance sourde d'une conscience politique.

LANCELOT DU LAC, de Robert Bresson, lire nos articles page 15.

— EXCLUSIVITES : Les Guichets du Louvre *(la rafle du Vel' d'Hiv')*, la Paloma *(rétro flamboyant)*, les Contes immoraux, Grandeur nature *et* les Mille et Une Nuits *(érotisme au second degré).*

Théâtre

DOUZE, ROUGE, PAIR, MANQUE, CARRÉ, CHEVAL ET PLEIN au Biothéâtre

Une féerie presque silencieuse. A travers une fenêtre, le public surprend les manigances de quelques hommes qui s'oublient, jouent au casino, fouillent un grenier, et se retrouvent dans un banquet tragi-comique, après les obsèques d'un ami.

COLOMBE
de Jean Anouilh

De pièce en pièce, Anouilh jette de grandes tirades rageuses, douloureuses. En 1961, — « Colombe » a été créée cette année-là, — son humour sardonique avait encore la force de la sincérité, et il savait déjà offrir aux acteurs des occasions de théâtre comme ils en trouvent rarement.

DEUX SUCCÈS D'ÉTÉ

— LE SAUVAGE (au Tertre) : *Première version d'*Oncle Vania, *écrite alors que Tchékhov gardait encore des illusions sur son métier de médecin de famille. La mise en scène est attentive, l'interprétation émouvante.*

— MOLLY BLOOM (au Lucernaire) : *De très belles pages de l'*Ulysse, *de Joyce, vécues plutôt que dites par Garance, avec tact et caractère.*

Musique

Concerts

BAREMBOIM
côté jardin

Sorti côté cour, Barenboïm rentre côté jardin. Il ne succèdera à Georg Solti qu'au début de la saison prochaine et ne dirigera l'Orchestre de Paris qu'en avril. Mais, ayant plus d'une corde à son arc, il revient au piano exécuter, avec l'English Chamber Orchestra, trois fois trois concertos de Mozart (les 30 septembre, 1er et 2 octobre salle Pleyel, 20 h. 30).

LE RETOUR DE JANET BAKER

Pour les blasés d'italianisme, réfractaires aux tumultueuses « divas », deux heures en compagnie d'une lady. La mezzo britannique est une femme de tête et de goût. Elle chante dans le style, et dans la langue, Monteverdi, Schubert, Haydn, Mahler, Duparc et Fauré. Accompagnateur : Geoffrey Parsons (le 1er octobre au Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30).

— L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE *joue Telemann, Vivaldi et Bach aux Thermes du musée de Cluny (le 26 septembre, à 19 h.).*

— LE BARBIER DE SEVILLE *de Rossini par l'Orchestre lyrique et les chœurs de l'O.R.T.F., sous la direction d'Elio Boncompagni, avec Manuel Gonzales, Anita Terzian, Charles Burles, Gianni Socci, Pali Marinov, etc. (le 26 septembre au studio 104 de la Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30).*

— INAUGURATION DES ORGUES RECONSTRUITES DE L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR A MARSEILLE *par Michel Chapuis (le 27 septembre, à 21 h.) : Un instrument de cinquante jeux, restauré par Jean Dunand de Villeurbanne.*

— SERGIU CELIBIDACHE DIRIGE *l'Ouverture de* la Pie voleuse, *de Rossini, le* Concerto pour violoncelle, *de Dvorak (soliste : Pierre Fournier),* la Valse *de Ravel et* Métaboles *de Dutilleux (le 2 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30).*

Disques

STRAVINSKY CUBISTE

Homme à tout faire de la maison Philips et chef à haut rendement discographique, le Hollandais Bernard Haitink se spécialise décidément dans l'enregistrement d'œuvres contraires à son tempérament. Toujours mesuré, placide et convenable, il choisit un répertoire fait pour le faste, la violence ou la démesure. Jadis, les poèmes symphoniques de Liszt; aujourd'hui, le Stravinsky « cubiste » d'avant-guerre, résumé en trois disques proprement empaquetés dans un album à prix réduit, s'adresse surtout aux consommateurs paresseux.

(Les Trois Grands Ballets de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Londres sous la direction de Bernard *Haitink. 3×30 cm., Philips, en souscrip*tion, 6747 094, 85 F.)

BACH-JANUS

Voici donc réunis sous une seule étiquette les concertos brandebourgeois, les suites pour orchestre, les concertos pour un et plusieurs violons, pour un et plusieurs clavecins, et ceux pour divers instruments. Outre le choix des solistes (Gazelloni, Larrieu, etc.) cette vaste entreprise a l'intérêt d'avoir mobilisé deux groupes d'exécutants que tout oppose : la nationalité, l'esprit, le style. Bach présente ainsi ses deux visages : apollinien dans l'interprétation d'I Musici, *dionysiaque dans celle de* l'English Chamber Orchestra. *Les qualités techniques et musicales s'équivalent.*

(Œuvres pour orchestre de Bach, par I Musici et l'English Chamber Orchestra sous la direction de Raymond Leppard. 9 × 30 cm, Philips, en souscription. 199 F.)

— CONCERTOS Nos 12 ET 19 POUR PIANO ET ORCHESTRE DE MOZART, par Daniel Barenboïm et l'English Chamber Orchestra. (EMI : C 069 02427) : *Barenboïm n'a pas tout à fait renoncé à sa manie des « faux accents » et des « suspenses » expressifs. Mais quel chemin parcouru vers Mozart depuis sa première apparition à Paris !*

— DEUXIEME CONCERTO POUR PIANO DE BRAHMS, par Alfred Brendel et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, sous la direction de Bernard Haitink (Philips : 6500 767) : *Là où Serkin cherche l'éclat et trouve l'équilibre, Brendel interroge chaque note. Même sa douceur est anxieuse.*

Arts

KOKOSCHKA à Paris

Aquarelles, dessins et projets d'affiches d'Oscar Kokoschka au musée de la Ville de Paris. Viennois de quatre-vingt-huit ans, vivant aujourd'hui en Suisse, c'est la première manifestation dans un musée français de cette figure majeure de l'expressionnisme germanique. Il a conduit la peinture frénétique du portrait aux profondeurs de la plus pénétrante analyse psychologique. (Du 27 septembre au 17 novembre.)

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME
au Grand Palais

Il y a cent ans s'ouvrait dans l'atelier du photographe Nadar, boulevard des Capucines, la première exposition impressionniste. Pour rappeler l'événement, on a rassemblé un certain nombre de toiles, choisies parmi les plus prestigieuses, les plus proches de 1874, les plus évocatrices de la diversité des tendances et des tempéraments d'un groupe qui ne prétendit jamais à la cohérence doctrinale. Une quarantaine seulement. L'exposition n'est donc ni une rétrospective ni un essai d'analyse historique (qui reste à faire ou à compléter) — la difficulté des prêts et les prix d'assurances ne le permettaient pas, — mais une évocation, une sorte de fête commémorative que soutiennent un ensemble de documents et un spectacle audio-visuel.

POUR MÉMOIRE
à l'Arc 2

Bertholin, Bertrand, Boltanski, Gasiorowski, Le Gac, Lestié, Monory, Theimer, Thibeau : neuf artistes, neufs musées personnels. Des objets insolites thésaurisés, des photos jaunies, des textes, des documents, sans autre valeur qu'affective, réunis, conservés, des peintures aussi, mais marquées par le gel du temps. Pour illustrer un des aspects de la création artistique d'aujourd'hui, un courant qui se nourrit de souvenirs, de temps vécu — à retrouver, — de références culturelles, littéraires surtout, du côté de chez Proust.

L'exposition vient de Bordeaux, via La Rochelle.

LES PEINTRES-GRAVEURS
à la Bibliothèque nationale

Lire notre article page ??.

DERNIÈRES SEMAINES

— CEZANNE à l'Orangerie : *Tous les Cézanne des musées nationaux rassemblés pour la première fois à l'Orangerie. Quatre-vingts pièces recouvrent l'ensemble de l'œuvre du peintre.*

— LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD au Louvre : *Gravure sur bois ou xylographie, gravure sur métal ou manière criblée héritée des orfèvres ; cartes à jouer, ancêtres de tous les jeux ; livrets populaires. La technique de la gravure en relief du quinzième siècle.*

LES PEINTRES-GRAVEURS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Hommage à Félix Bracquemond

FELIX BRACQUEMOND (1833-1914) tient la vedette à l'exposition 1974 des peintres-graveurs rançais. Révélation ? Exhumation ? Ce sont de bien grands mots pour qualifier un geste de *reconnaissance* envers celui qui fut un des fondateurs et le premier président de leur société, qui n'a jamais été boudé par les initiés, qui en tout cas a largement contribué à réhabiliter la gravure, à l'imposer comme art majeur... bien qu'il y ait eu le précédent illustre de Rembrandt.

On a choisi ses plus belles, ses plus grandes eaux-fortes, dans les meilleurs tirages : vingt-deux en tout. Et d'abord *le Haut d'un battant de porte* où sont clouées de malheureuses chouettes. Bracquemond n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il réussit, à son insu peut-être, à nimber d'une atmosphère fantastique les oiseaux traités avec un froid réalisme. On suit alors la progression d'un talent servi par une technique de plus en plus aboutie : le portrait de Meryon, celui, célèbre et exemplaire, d'Edmond de Goncourt, *le Corbeau*, *les Saules des fottiaux*...

Après cet hommage, après ceux rendus à la mémoire de deux camarades disparus, Lespinasse et Savin, passons aux vivants. Ils le sont, certes. Leur petite troupe, quelles que soient les options de chacun, fait preuve d'une vitalité que la fuite des années n'émousse point.

Ce qui les rassemble, c'est l'amour, et la connaissance approfondie du métier. Un métier qu'on ne saurait dissocier de l'émotion créatrice, dont on est bien obligé de tenir compte. La difficulté vaincue participe au plaisir exigeant de l'amateur d'estampes.

Que l'art de certains soit plutôt traditionnel — et que les œuvres présentées cette année ne fassent que confirmer des réputations assises — n'ôte rien à leur mérite. On admirera une fois de plus les portraits à l'eau-forte de Colette, de Gide, de Fargue par Dunoyer de Segonzac ; l'autoportrait et les nus de Jean Carton ; l'admirable *Bibliothécaire* d'André Jacquemin ; les paysages de Pierre-Eugène Clairin, lithographies en couleurs tendres ; ceux, traités à la pointe sèche ou à l'eau-forte, de Jean-Eugène Bersier ; les vernis mous de Philippe Lelièvre ; les burins extrêmement fouillés d'Albert Decaris, illustrant l'Apocalypse... Mais cette relation n'est pas un palmarès et, quitte à être taxé d'injustice, on préfère laisser au visiteur le soin d'opérer son propre choix.



Pourtant on serait impardonnable de celer la joie ressentie devant les burins de Roger Vieillard, sensibles et acérés, surtout *Espace d'atelier*, dépouillé comme une épure ; les aquatintes de Vilato et son eau-forte, *Dragon II*, qui dépasse le réel comme le dépassent *Hommes et Femmes*, d'André Masson ; *Piège d'araignée*, d'André Beaudin, lithographie où la fermeté du trait s'allie, comme toujours, à la délicatesse des coloris ; les compositions inquiétantes — lithographies en couleurs — d'André Minaux ; les gravures au carborundum de Clavé, qui par endroits sont des reliefs et dont d'autres parties ressemblent à des collages. Mais non ! Clavé, comme les autres, respecte les règles du jeu. Ce scrupule de la technique n'empêche pas les *Lourds et Lents Nuages*, de Jacques Ramondot, et ses autres eaux-fortes de rouler une intense poésie, ni celles de Lars Bo, *Crevettes grises, crevettes roses* notamment, d'y mêler son tendre humour personnel ; ni celles de Jacques Houplain de décoller dans le rêve ; ni les aquatintes de J.-J.-J. Rigal, avec leurs rougeoiments cuivrés, de marquer un renouvellement dans la manière de l'artiste. Et *les Bateaux morts*, d'Auguste-Jean Gaudin, *le Bœuf écorché*, de Claude Weisbuch — sorte d'hommage à Rembrandt — de nous transporter ailleurs.

Dans un autre registre, on savourera un sentiment de délectation pure devant les « manières noires » d'Avati — de quel merveilleux rouge flamboient ses *Radis de mars* — et d'Hasegawa : fleurs et oiseaux.

Au total, ils sont trente-six... sans compter les morts, et les invités : une bonne dizaine dominés par la personnalité puissante d'Henry Moore. Le grand sculpteur britannique a envoyé une lithographie en couleurs, *Ideas for wood sculpture*, où dominent les bistres, où l'espace envahit les vides, et deux eaux-fortes : un couple, un crâne d'éléphant. Les figures féminines, quasi monochromes, de Claude Garache, contrastent avec la rigueur architecturale du *Boullée, grandeur nature*, de Peter Paul. Les eaux-fortes de Michel Giraud séduisent par leur humour poétique, *l'Heure celtique à Bibracte* surtout, avec ses petits Gaulois lilliputiens. L'humour, plus sec, se retrouve dans les pointes sèches (naturellement) de Claude Groschène, tandis que le climat baudelairien baigne les eaux-fortes, aquatintes et manières noires de Virgil Nevjestic... Deux femmes graveurs enfin semblent perdues au milieu de tous ces mâles, de tempéraments fort opposés d'ailleurs. A la douceur de Vera Fabre s'oppose la sombre ardeur d'Annie Warnier : les *Trémies* oppressantes de cette pensionnaire de la Casa Velazquez méritent au moins un regard.

Comme toute l'exposition où les excellents voisinent avec les bons et les moins bons. Mais certaines œuvres sont peut-être desservies par le fond bleu qui leur sert de cimaise.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, galerie Mansart. Tous les jours, dimanches et mardis compris, de 11 h. à 18 heures.

Le Chili de José Balmes

ELLES étaient là dans le hall dallé du Palais des congrès. Pendant deux jours. Silhouettes couchées. Immenses bouches ouvertes, grands yeux ouverts. Mains abandonnées. Poings levés. Drapeaux tachés. Lèvres rondes de femme, avec un filet de sang. Elles étaient là pour témoigner du « caractère invincible de la lutte du peuple chilien pour sa liberté et de la solidarité active du peuple français ».

Ces œuvres de José Balmes — trente toiles et sérigraphies — étaient exposées il y a tout juste un an à Santiago-du-Chili, quand les militaires vinrent fermer les portes de la galerie, le 11 septembre. Au Palais des congrès ont été présentées celles qui ont été sauvées.

Parcourues par les poèmes de Pablo Neruda, balancées en diptyques ou en triptyques, les œuvres du peintre José Balmes se lisent presque toujours l'une après l'autre comme l'histoire. Et c'est sans doute parce que l'histoire allait vite, au Chili, qu'elles ont toutes cette extraordinaire concision, ces mêmes « raccourcis » dramatiques. Très peu d'éléments. Des fragments de corps humain, toujours les mêmes, un pied une bouche, deux couleurs, le rouge, le noir.

Le chant général de Pablo Neruda, l'Hommage à José Ricardo Ahumada Vasquez, l'Hommage au général Schneider, Vietnam, Intervention, *attestent et accusent, ils rapellent des drames précis, des assassinats, mais les dépouillent et n'en gardent que le geste. Symbole épique. La mémoire chez José Balmes est active. Ses œuvres se lisent, l'une après l'autre, en triptyque : lutte — répression — lutte. La souffrance n'est qu'un temps de la libération.*

Autre exposition, celle-ci collective. Elle réunissait 45, rue de la Glacière, les œuvres d'une quinzaine de peintres chiliens : Irène Dominguez, Barbara, Martinez, Ferreiro, Ariztia, Pepe, Arrestizabal, Sotelo, Solano, Uhart, Gracia Barrios, Azocar, Balmes et Eudaldo. Présentées par le conseil parisien et le Mouvement de la paix du 13e arrondissement, elles ont accompagné pendant cinq jours des films, des chants et des débats. — C. H.

LE RITUEL DU THÉATRE ET CELUI DU DESSIN

Bob Wilson peintre

LES dessins et les sculptures que Bob Wilson vient d'exposer au musée Galliera raient inconcevables si son théâtre n'avait pas existé. Cette exposition, on peut la parcourir comme un site archéologique où les lignes, les formes et les objets seraient évocateurs d'une vie passée sur scène. Ces « fauteuils », on les a vus quelque part. Ce sont les mêmes et ils sont différents : coulés dans le plomb avec un réalisme lourd et baroque, comme le fauteuil de *Life and time of Joseph Stalin*, créé à New-York ; la chaise de Freud, construite avec un léger grillage métallique, suspendue en l'air tel un mobile ; les deux fauteuils de la *Lettre à la reine Victoria*, trône paré d'une architecture égyptienne, symbole d'une autorité impériale. Et ces moulages d'un crocodile qui court sur les murs, une paire de bottes et d'un bras étendu par terre, où les a-t-on déjà vus ? C'est toute la panoplie du théâtre wilsonien qui est là, offerte au regard pour une consommation muséale. Même les dessins — une série de dessins lents et une série de dessins rapides — évoquent les mouvements alternatifs du jeu scénique.

Il ne faut guère s'en étonner. Avant de faire du théâtre, Bob Wilson voulait être peintre, et il a peint régulièrement jusqu'en 1965, une peinture qui montrait une dilection particulière pour les tables, les chaises et les fauteuils ; ensuite, pour de grands paysages vides. Création obsessionnelle ? Lorsqu'il a commencé à faire du théâtre, il s'est rendu compte que dans toutes les pièces se trouvaient au centre un fauteuil ou une chaise. Pour ainsi dire, tels des acteurs sourds et muets.

Le fauteuil de Staline et la chaise de Freud

A vrai dire, le fauteuil de Staline et la chaise de Freud n'ont de signification qu'en tant que valeur symbolique. Ils évoquent un univers qui nous a montré ailleurs ses pouvoirs à nous faire rêver. Et ces paysages vides où il ne se passait virtuellement rien qu'il peignait autrefois, que sont-ils devenus ? Eux aussi sont passés au théâtre : « *J'imagine la scène comme un paysage où il peut se passer des choses,* dit-il. *On s'y promène comme dans un parc.* »

Chez Bob Wilson, la création théâtrale est, en fait, « *une construction visuelle* ». C'est un enchaînement — ou un déchaînement — d'images. Chaque pièce est inscrite sur un diagramme : « *Si deux hommes doivent être assis sur un sofa, je fais un dessin. J'invente des images comme un peintre et non une histoire, comme un écrivain... Ensuite, ces images se mettent à vivre, parce que les acteurs s'engagent vraiment dans le jeu.* »

Que se passe-t-il dans l'esprit d'un acteur qui, se déplaçant très lentement, met une heure à effectuer un mouvement sur la scène, ou bien la traverse très rapidement ? Peut-être la même chose que dans ces grands paysages de nulle part, fait au musée Galliera même, Bob Wilson couché par terre, la main parcourant lentement le territoire vierge de la feuille blanche, comme il ferait un geste lent sur scène : « *Lorsque je revois ces lignes, je peux me souvenir des idées qui me traversaient l'esprit pendant que je les traçais...* » Bob Wilson rêve en dessinant ces lignes méditatives. Et ces petits graffiti suspendus en l'air, chatoyant de multiples nuances de couleurs, comme un plumage d'oiseau, c'est à la vitesse de l'éclair qu'il les dessine.

L'éloge du corps et celui de la main

Chez Bob Wilson, le rituel du dessin se calque sur celui du théâtre ; à moins que ce ne soit le contraire. Lui qui fut muet jusqu'à l'âge de dix-sept ans, a joué pour se libérer et a aidé d'autres — des handicapés — à se défaire de leurs blocages moteurs, dessine comme il joue, pour « *se libérer* » et désapprendre des conduites aliénantes. C'est par le biais de la thérapeutique individuelle que l'on devrait appréhender cet art graphique. Bob Wilson dessine pour ouvrir les vannes d'une créativité qui demande à se répandre en flots ininterrompus. La perfection formaliste n'est pas son propos... Son dessin, c'est le geste qui viendrait, du trou noir de la scène, laisser des traces sur le papier. Ainsi, ces mots dactylographiés qui tombent comme des cubes en chute libre dans l'espace de la feuille blanche de Christopher Knowles, l'enfant de la troupe de Bob Wilson.

De même que le jeu scénique fait passer l'intensité de l'expression avant le formalisme du geste, son dessin, c'est la primauté donnée à l'expression individuelle. Un dessin pareil illustre bien l'idée répandue chez beaucoup d'artistes que l'art, ça ne s'apprend pas à l'école. C'est une expression. L'expression d'un individu singulier qui se doit de la trouver et de la mener à son accomplissement. C'est pourquoi ces dessins sont intéressants pour la liberté qu'ils supposent, même si Bob Wilson ne dessine pas comme Ingres ou Matisse. On le voit bien : son théâtre fait l'éloge du corps et son dessin celui de la main. Bob Wilson peignait tout en poursuivant des études d'avocat d'affaires (« *pour faire comme mon père* ») puis d'architecture. « *J'ai arrêté de peindre en 1965,* dit-il, *ayant le sentiment d'avoir atteint le terme de quelque chose. Je ne savais que faire ni où aller...* »

Du tableau à la scène

Il fait du théâtre. En réalité, il ne fut pas le seul peintre américain qui avait trouvé naturelle cette bifurcation apparemment inattendue du tableau à la scène. Beaucoup de figures dominantes du *pop'art*, de Warhol à Rauschenberg, avaient, au milieu des années 60, momentanément interrompu leur activité de peintre, certains pour faire du cinéma, d'autres du théâtre ou de la danse. Le *pop'art* qui avait provoqué un raz de marée était en crise, et les artistes trouvaient les techniques du peintre incomplètes et frustrantes. Les « happenings », venus de la lointaine époque Dada, explosent avec des cris primitifs, comme pour rechercher une virginité nouvelle. L'art, disait-on, ça n'est pas le musée, c'est la vie. Et la vie, on peut en faire le simulacre au théâtre. Bob Wilson dit : « *J'ai réalisé au théâtre ce que je cherchais confusément dans la peinture.* »

Au moment où il cessait de peindre, Andy Warhol tournait en temps réel des films qui duraient vingt-quatre heures, dont une œuvre étonnante : « *Chelsea Girls* ». Au film de « longue durée » de Warhol devait par la suite succéder le théâtre qui n'en finit pas, de Wilson : vingt-quatre heures à Paris, cent soixante-huit heures aux sept jours de Chiraz...

Encore plus qu'en peinture, l'architecture avait, durant ces mêmes années, vu se lever des créateurs un peu philosophes, comme Paolo Soleri, l'architecte d'une cité utopique construite en plein désert de l'Arizona (voir *le Monde* du 5 janvier 1973) et Buckminster Fuller, tous deux mages de l'environnement construit. La première « sculpture » de Bob Wilson est justement un « environnement architectural » — 676 poteaux télégraphiques disposés sur 25 mètres carrés — réalisé pour une congrégation religieuse dans l'Ohio. C'était, d'une certaine manière, une scène de théâtre : « *On pouvait marcher dedans et tourner autour...* »

Quelles sont les relations entre l'architecture et le théâtre par rapport à la vie ? « *L'architecture nouvelle de Soleri et de Fuller,* dit Bob Wilson, *m'intéressaient notamment parce qu'elles tentaient de faire vivre ensemble des gens différents. Selon ce dernier, pour changer l'homme, il faut changer l'environnement. Et pour le premier, l'environnement urbain étant la projection de l'homme, c'est lui qu'il conviendrait de changer si on veut changer la vie. Je retrouve des problèmes très similaires au théâtre, qui réunit pour un temps donné des gens très différents et qui finissent par communiquer.* Time and life of Joseph Stalin *réunissait vingt-cinq acteurs, dont une grand-mère de quatre-vingts ans et trois jeunes enfants venus de milieux socio-économiques tout à fait différents, et la communication a pu s'établir.*

» *Au fond, pour moi, chaque pièce est un laboratoire d'exploration sur la communication humaine. Et je pense que tout ce que le nouveau théâtre des années 60 avait d'intéressant, il le doit aux peintres...* »

JACQUES MICHEL.

★ Musée Galliera, exposition organisée par Marie-Claude Dane.

★ Bob Wilson présentera son opéra « A letter from Queen Victoria » au Théâtre des Variétés, à partir du 2 octobre.

Expositions

Paris

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 31 octobre). Jusqu'au 24 novembre.

CEZANNE DANS LES MUSÉES NATIONAUX. — Musée de l'Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F (gratuite le 9 octobre). Jusqu'au 14 octobre.

LES PRIMITIFS DE L'ECOLE DE COLOGNE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf le mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée au musée donne accès à l'exposition). Jusqu'au 14 octobre.

LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

LE MUSÉE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F (gratuite le 30 septembre). Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 13 octobre.

Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 octobre.

POUR MEMOIRES : BERTHOLIN, BERTRAND, BOLTANSKI, GASIOROWSKI, LE GAC, LESTIÉ, MONORY, THEIMER, THIBEAU. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 octobre.

L'HOMME ET SON EMPREINTE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). A partir du 27 septembre.

KOKOSCHKA, aquarelles, œuvres graphiques. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ART/VOIR, BEAUBOURG. — C.N.A.C., 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée libre. Du 1er au 7 octobre, de 19 h. à 23 h., présentation de films d'art. Le jeudi 3 octobre, à partir de 17 h., les architectes R. Piano, R. Rogers et G. Franchini répondront aux questions du public.

LES PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. — Bibliothèque nationale, Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (742-02-51). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 29 septembre.

BENN, orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

ART MAYA DU MEXIQUE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

LOUIS LEYGUE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). De 10 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2 F. Jusqu'au 30 septembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

Galeries

QUATRE CENTS ANS DE FANTASTIQUE. — Galerie J.-C. Gaubert, 27, rue Guénégaud (633-04-66).

HANS HARTUNG (peintures 1973-1974). — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 12 octobre.

WIFREDO LAM (œuvres de 1938 à 1946). — Galerie Albert Lœb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 12 octobre.

MICK MICHEYL et BAR-TAL, 1, rue Dufrenoy (504-26-92). Jusqu'au 14 octobre.

ROGER NELLENS. — Galerie Alexandre Jolas, 196, bd St-Germain (222-75-80). Jusqu'au 12 octobre.

GEORGES TOURDJMANN, photographies. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17).

SALON DES PEINTRES DU SPECTACLE. — Maison de l'O.R.T.F., 116, avenue du Président-Kennedy (hall d'honneur, premier étage) (828-84-27). Tous les jours, de 11 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 octobre.

Banlieue

CORBEIL-ESSONNES. — Sérigraphies d'artistes contemporains. (Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin. Jusqu'au 2 novembre.)

MEUDON. — Lucien Bouvier, peintures, collages, graphismes. (Centre culturel, 2, rue de l'Eglise. Sauf dimanche matin et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 9 octobre.)

Province

DIJON. — Nouvelle peinture: onze peintres actuels. (Salle des Jacobines, 9, rue Jules-Mercier. Sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.)

NIMES. — L'art de la rue en Côte-d'Ivoire. Photographies de Jacques Clauzel. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 6 octobre.)

NOYON. — Sculptures mérovingiennes picardes. (Musée du Noyonnais. Jusqu'au 1er novembre.)

SAINT-ETIENNE. — Guy François. (Musée d'art et d'industrie.)

SEDAN. — Yves Sorin et Angelo Satalino : Marges 1. (Châteaufort. Jusqu'au 27 octobre.) Galéa : gravures, eaux-fortes, peintures. (Châteaufort. Jusqu'au 20 octobre).

STRASBOURG. — Johnny Friedlaender, gravures. (Château des Rohan, Cabinet des estampes).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(Rens. et loc : 246-92-31)

THEATRE

A partir du 1er, Porte-Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin (9e) (607-37-53) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Autos-Sacramentales de Calderon.

DANSE

A partir du 1er, Théâtre de la Ville, place du Châtelet (1er) (887-35-39) (D. soir., L.), matinée sam et dim. à 14 h. 30 : Alwin Nikolais, Dance Theater.

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-59), les 25, 27, 1er oct. et 4, à 19 h. 30 : la Bohème ; les 28, 2 oct. et 5, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; le 3, à 20 h. 30 : la Bayadère (acte III), l'Après-midi d'un faune, Agon, le Fils prodigue, ballets (abon. Hb gala).

COMEDIE - FRANÇAISE, Théâtre Marigny, Carré Marigny, 8e (256-04-41 ou 742-37-31), les 25, 26, 27 et 28, à 20 h. 30 : les Marrons du feu, le Légataire universel (relâche du 29 sept. au 7 oct.).

THEATRE DE LA VILLE, 16, quai de Gesvres, 4e (887-54-42), les 1er, 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30, les 5 et 6, à 14 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), les 25, 26, 27 et 28, à 20 h. et vers 21 h. 30 : cinéma ; le 5, à 20 h. 30 : Cohelmec Ensemble. — Petit T.E.P., les 1er, 2, 4, 5 et 6, à 20 h. 30 : Brocabric.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (D. soir., Mar.) 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Nuit des dauphins.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) 21 h., mat. Dim. 15 h. : Et à la fin était le bang (à partir du 1er).

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. Dim., 15 h. : le Sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : 12 rouge pair manque carré cheval et plein.

BOUFFES-PARISIEN, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94) (L.) 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Monsieur Amilcar (le 25 à bureaux fermés).

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D., L.) 21 h., mat. Sam. et Dim., 16 h. Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas descendre.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.) 20 h. 30, mat. Dim. 14 h. 45 : Colombe. Le lundi à 20 h. 30 : Romantisme d'hier et d'aujourd'hui.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D., soir.), 21 h., mat. Dim., 15 h., Les portes claquent.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.) 20 h. 30 : la B.I.D.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42). Salle I : (D.) 20 h. 30 : Comment harponner le requin. Salle II (D.) 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Hauts-parleurs et cargo lents.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J.) 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. Dim., 14 h. 45 et 18 h. : Marco Millions.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D., soir., L.) 21 h., mat. Dim., 15 h. : le Cheval évanoui.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (J.) 21 h., mat. Dim., 15 h. : l'Amour fou ; le jeu. à 21 h., le sam. à 17 h. : Portrait de Péguy.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (L.), 20 h. 45, mat D. à 15 h. : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites (sous réserves).

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D., L.), 18 h. 30 : les Doubles Dièzes (chanson française) (jusqu'au 1er) ; 20 h. 30 : Pasiphae; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-nuit de brasserie.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. et 18 h. 30 ; le Tournant.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-01) (D. soir, L.), 21 h. mat., S. 17 h. et D. 15 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. D. 15 h. 30 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : l'Arnacœur.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir., L.), 21 h., mat. D., 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Guerres d'amour (jusqu'au 28).

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. : Pauvre France.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. et 18 h. : la Bande à glouton (le 25 à bureaux fermés).

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : la Cage aux folles.

POCHE-MONTPARNASSE, 75 bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le S. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : l'Arc de triomphe.

TERTRE, 81, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : le Sauvage, de Tchékhov.

THEATRE DE LA COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (Dim.), 20 h. : Gueule de tabouret, Boulouachka-song ; 21 h. 30 : Caush'rêves ; 22 h. 30 : Appelez-moi maître.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (D. soir), L.), 20 h. 30, mat. S., D., 16 h. : Harauld et Maude.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25) (les 25, 26, 27, 28 à 20 h. 30, le 29 à 17 h. : Vampires subventionnés.

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Zut.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. : Arlequin prend la mouche (à partir du 26).

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 21 h. 30 : Oraison; les Dactylos ; 22 h. 45 : Patrick Font et Philippe Val ; 24 h. : Yann B.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) (D.), 20 h. 30 : Luis Rego : « Coucou, c'est encore moi ».

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-88) (D.), 20 h. : Bonjour, ça va ? ; 22 h. 30 : En avant les prognates ; 24 h. : Hipothenar tombe la veste.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier, Neuilly (624-03-83) (D., L., Mar.), 21 h. 45 : Interrogatoire de l'élève Didier M.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-62-75) (D.), 21 h. : Une île pour five o'clock ; 23 h. : Confessions d'une bourgeoise.

LE JOUR DE FETE, 10, rue Guénégaud, 6e (033-98-56) (D.), 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : M. Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : Dessins de Laville, J. Mauzac, C. Mousset.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans « Phèdre » ; 22 h. 15 : le Beau Rôle.

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (887-97-58), 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 6e (033-53-14) (Mar.), 1re salle, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h. : Et pour mourir Cordoue ; 23 h. 40 : les Boubo à mi-mi ; 2e salle, 21 h. : la Folie ; 22 h. 30 : la Jaccassière.

LE SPLENDID, 8, rue d'Odessa, 14e (325-73-83) (D., L.), 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L. Mar.), 21 h. : Pourquoi je ? (J. Serizier) ; 23 h. : Cyglamour et le pape.

Les théâtres de banlieue

CHOISY-LE-ROI : Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79) ; le 27 à 21 h. : les Quilapayun (groupe chilien).

RUEIL-MALMAISON : E.L.A.M., 7, rue Noblet (967-77-22) ; le 27 à 21 h. : le Bossu (théâtre).

SURESNES : Théâtre Jean-Vilar (506-57-18) ; le 2 à 15 h., chapiteau pont de Suresnes : le cirque Gruss.

VERSAILLES : Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18) ; le 28, à 21 h. : les Branquignols.

VITRY : Théâtre Jean-Vilar, avenue Youri-Gagarine (680-80-20, poste 288) ; le 28 à 21 h. : Catherine Lara et Gilbert Montagné.

Variétés

Les cabarets

CRAZY-HORSE-SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Douze Super Beautés.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Me.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : revue Festival.

TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Viva Mexico.

Le pop'

ESPACE CARDIN, 1, av. Gabriel, 8e (256-97-50), les 25 et 26, à 21 h. : Shirley Bassey.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80), le 27, à 20 h. : Franck Zappa (pop').

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (326-02-87), les 25, 26, 27, 28, à 22 h. : Perception.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (326-68-70) (D. soir, L.), 20 h. 30; mat. dim., à 14 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 14 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 8e (874-20-44) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : les Aventures de Tom Jones.

Le music-hall

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (633-64-94) (D.), 21 h. : Une nuit à l'Alcazar.

CAF' CONC', 2, rue de Berri, 8e (359-12-63) (D.), 21 h., vend. et sam., 20 h. et 22 h.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Zizi je t'aime.

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam., 17 h. : Oh ! Calcutta !

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie

LIDO, 78, av. des Champs-Elysées, 8e (359-72-20), 22 h. 30 et 0 h. 30 : Grand Jeu.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Claude Nougaro, Baden Powell ; le 28 à 24 h. : Gala des républicains indépendants, avec Sylvie Vartan ; le 30 à 21 h. 30 : Richard Cocciante.

RENAISSANCE, 20, bd St-Martin, 9e (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h et 18 h. : Mouloudji.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h. ; mat. dim., à 15 h. 30 : La p'tite bal-baisse qui monte.

DEUX-ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Satire... dans tous les coins (jusqu'au 26) ; Au nom du pèse et du fisc (à partir du 28).

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Le cirque

CARRE THORIGNY, dans la cour de l'hôtel Gale, 5, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) t.l.s. à 20 h., Mer. et Sam. à 15 h. 30 : le cirque Gruss (jusqu'au 28).

Le mime

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 5, rue de Constantine, 7e (551-35-73), les 1er, 2 et 3 à 20 h. 45 : Canadian Theatre Mime.

La danse

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (747-27-78) (D. soir et 30 septembre), 20 h. 45 ; mat. sam., à 17 h. ; dim., 15 h. et 18 h. : Ensemble national de Hongrie (à partir du 27).

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., à 16 h. et 19 h. 30 : Grand Ballet folklorique polonais Mazowsze (à partir du 1er octobre).

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulev. Saint-Martin, 9e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : les Capoeiras de Bahia (jusqu'au 25 inclus).

Les comédies musicales

EUROPEEN, 3, rue Biot, 17e (387-88-14) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : Gomina (à partir du 28).

HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80), (D.), 20 h. 45, mat. dim., à 14 h. 30 : la Révolution française (à partir du 27).

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92), 20 h. 45 : Godspell (jusqu'au 28).

Concerts

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Lyon, dir. Serge Baudo, avec B.-L. Gellar (Rossini, Beethoven, S. Nigg, Prokofieff).

JEUDI 26

MAISON DE L'O.R.T.F., studio 104 (224-33-61), 20 h. 30 : le Barbier de Séville, de Rossini (en italien).

VENDREDI 27

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17e (227-06-30), 21 h. : Ravi Shankar (sitar).

SCEAUX (702-06-71, 20 h. 45 : les Ménestriers (ensemble d'instruments anciens).

SAMEDI 28

ABBAYE DE ROYAUMONT (loc. : 470-40-18) : F. Lodéon et D. Hovara (Brahms, Debussy, Bach, Fauré).

CHARTRES, salle à l'italienne du musée, 21 h. : Orchestre de chambre de Paris (Lejeune, Vivaldi, Leclair, Couperin, Barber).

SCEAUX, 17 h. 30 : les Ménestriers.

DIMANCHE 29

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Récital d'orgue du Grand Prix de Chartres 74, Georges Baker.

SCEAUX, 17 h. 30 : Quatuor Maxence Larrieu (Loeillet, Stamitz, Quantz, Leclair, Telemann, Carl-Ph.-Em. Bach).

LUNDI 30

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17e (227-06-30), 20 h. 30 : Daniel Barenboïm et l'English Chamber Orchestra (Intégrale des Concertos pour piano de Mozart).

LE LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23), 20 h. 30 : Lamine Konte (musique, chants et poèmes du Sénégal).

SCEAUX, 20 h. 45 : le Quatuor Maxence Larrieu (Quantz, Haydn, Boismortier, Telemann, Blavet, Vivaldi).

MARDI 1er OCTOBRE

SALLE PLEYEL : même programme que le 30 octobre.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Récital Janet Barker, avec Geoffrey Parsons, piano (Schubert, Haydn, Mahler, Fauré, Duparc).

SCEAUX, 20 h. 45, église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux : Chorale Jmf et Orchestre des Cadets Alfred Loewenguth (Fauré, Haendel).

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 25 SEPTEMBRE. — 15 h., *Betty Boop, Mathurin*, de Fleischer ; *Nature et sport*, de Rice ; 18 h. 30, *le Ministère de la peur*, de Lang ; 20 h. 30, *Noël en juillet*, de Sturges ; 22 h. 30 : *la Fille du bois maudit*, de Hathaway ; 0 h. 30, *l'Ile aux âmes perdues*, de Kenton.

JEUDI 26. — 15 h., *le Diable au corps*, d'Autant-Lara ; 18 h. 30, *Faces*, de Cassavetes ; 20 h. 30, *Umberto D.*, de De Sica ; 22 h. 30, *Voyage en Italie*, de De Sica ; 0 h. 30, *l'Atlantide*, d'Ulmer.

VENDREDI 27. — *15 h., Vive le sport* ; 18 h. 30, *True confession*, de Ruggles ; 20 h. 30, *Crime sans passion*, de Hecht ; 22 h. 30, *le Goujat*, de Hecht ; 0 h. 30, *Alice au pays des merveilles*, de Mc Leod.

SAMEDI 28. — 15 h., *les Dix Commandements*, de Mille ; 18 h. 30, *Quoi de neuf, Pussycat ?*, de Donner ; 20 h. 30, *l'Impératrice rouge*, de von Sternberg ; 22 h. 30, *Fenêtre sur cour*, d'Hitchcock ; 0 h. 30, *la Valse de l'empereur*, de Wilder.

DIMANCHE 29. — 15 h., *Que viva Mexico !* d'Eisenstein ; 18 h. 30, *Blanche*, de Borowczyk ; 20 h. 30, *les Héritiers*, de Diegues ; 22 h. 30, *la Nuit du chasseur*, de Laughton ; 0 h. 30, *Big Broadcast of 36*, de Taurog.

LUNDI 30. — 15 h., *l'Homme à la caméra*, de Vertov ; 18 h. 30, *Hans Christian Andersen et la Danseuse*, de Vidor ; 21 h., *Entre le ciel et l'enfer*, de Kurosawa ; 0 h. 30, *College swing*, de Walsh.

MARDI 1er OCTOBRE. — 15 h., *les Voyages de Sullivan*, de Sturges ; 18 h. 30, *Madame et ses flirts*, de Sturges ; 20 h. 30, *The great Mac Ginty*, de Sturges ; 22 h. 30, *Miracle au village*, de Sturges ; 0 h. 30, *Big Broadcast of 38*, de Leisen.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 25 SEPTEMBRE. — 18 h. 30, *la Légende du grand Bouddha*, de Kinugasa ; 21 h., *la Fille aux yeux d'or*, d'Albicoco.

JEUDI 26. — 19 h. 30, *le Poison*, de Wilder ; 21 h., *Assurance sur la mort*, de Wilder.

VENDREDI 27. — 19 h. 30, *One potato, two potatoes*, de Pearce ; 21 h., *Vivre dans la peur*, de Kurosawa.

SAMEDI 28. — 19 h. 30, *la Taule*, de Mekas ; 21 h., *Cendre et Diamant*, de Wajda.

DIMANCHE 29. — 19 h. 30, *les Jeux de l'amour*, de Broca ; 21 h., *les Cousins*, de Chabrol.

LUNDI 30. — 19 h. 50, *la Route semée d'étoiles*, de Mac Carey ; 21 h., *Pour qui sonne le glas ?*, de Wood.

MARDI 1er OCTOBRE. — Relâche.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (272-94-56).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

[illegible]

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TROLL (Faites donc l'amour, on n'en meurt pas) (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Axis, 9e (874-70-63).

VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIVE LA FRANCE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

[illegible]

Les grandes reprises

[illegible]

Les festivals

[illegible]

HOMMAGE A MAG BODARD. — La Pagode (7e) (551-12-15), mer. : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; les Parapluies de Cherbourg ; jeu. : Rendez-vous à Braye ; Au hasard Balthazar ; ven. : le Bonheur ; Un soir, un train ; sam. : Benjamin ; le Viol ; dim. : les Demoiselles de Rochefort ; Je t'aime, je t'aime ; lun. : la Maison des Bories ; les Corps célestes ; mar. : Une femme douce ; Tout peut arriver.

JACK NICHOLSON (v.o.). — Mac-Mahon (17e) (380-24-81), mer. : la Dernière Corvée ; jeu. : l'Ouragan de la vengeance ; ven. : Ce plaisir qu'on dit charnel ; sam. : Five Easy pieces ; dim. et mar. : The King of Marvin Gardens ; lun. : Drive he said.

FRED ASTAIRE (v.o.). — Studio Marigny (8e) (225-20-74), t.l.s. à 20 h. et 22 h., mer. et ven. : Entrons dans la danse ; jeu. et lun. : la Belle de Moscou ; sam. : Tous en scène ; dim. et mar. : Parade de printemps.

LES GRANDS AMERICAINS (v.o.). — Olympic (14e) (783-67-42), mer. et mar. : Lettre d'une inconnue ; jeu. : Cape et Poignard ; ven. : le Troisième Homme ; sam. : la Dame de Shangaï ; dim. : Tant qu'il y aura des hommes ; lun. : l'Affaire Cicéron.

[illegible]

Les séances spéciales

[illegible]

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

SOCIÉTÉ

Le grand refus

III. — VIVRE ENSEMBLE

Par J.-C. GUILLEBAUD

Qui sont vraiment les « marginaux » ? Les milliers de Français qui ont quitté brusquement une vie « installée » et une société qu'ils ne supportaient plus. Devant des expériences individuelles si diverses et si contradictoires, il paraît difficile de porter des jugements systématiques. Mais chaque témoignage est — d'une certaine façon — une leçon (« le Monde » des 24 et 25 septembre).

Est-ce un échec ? La communauté d'il y a deux ans est maintenant réduite à un couple : Pierre, ancien technicien de l'électronique à Grenoble, et Sylvie, son ex-secrétaire de direction. Soixante ans à eux deux. Sur la ferme — achetée en 1972 et rafistolée — flotte une vague tristesse, une brume de lassitude. Le chauffage, installé hier avec les économies « *d'avant* », ne marchera pas de sitôt. On n'a plus d'argent pour acheter du mazout. Les « *fonds de secours* » sont à sec. Depuis deux mois le beurre a disparu de la table...

Sylvie, noyée dans un vieux chandail, les cheveux en vrac, a l'air d'une petite pomme toute ridée. Pierre traîne une sorte d'exténuement qu'il parvient mal à faire passer pour de la « *saine paresse* ». Même en shootant dans les cailloux. Les compagnons d'hier, — « *on était douze au début* » — se sont éparpillés dans la région. Chacun pour soi, toujours fraternels mais « *sauve qui peut* »... Entre Pierre et Sylvie, des orages couvent... Ici, dans cette petite futaie de chênes verts adossée à une pente de l'Ardèche, même les dindons de la basse-cour paraissent désenchantés.

« Hors jeu »

« *Les amis d'autrefois, ceux de Grenoble, viennent quelquefois en visite. On discute un moment. On boit un verre quand il y a de quoi boire. Mais les conversations ne vont pas plus loin. On appartient à une autre planète. Il y a un gouffre entre nous... En fait, on les entend surtout critiquer des tas de choses. On a l'impression qu'ils ne sont pas fâchés de retrouver leur appartement et leur voiture.* »

Echec ? Ce serait vite conclu. Disons fin d'une étape, retombée du vent après de joyeux grains collectifs. Juger autrement la situation de Pierre et Sylvie serait aussi léger que d'enfermer les centaines de communautés — toutes différentes, toutes tâtonnantes — dans quelques sentences sèches. Lorsqu'il est question de réinventer une vie collective, des rapports nouveaux et des « *communications* » plus vraies, rien n'est jamais ni simple ni définitif. Chaque expérience navigue entre mille écueils infinitésimaux, rarement spectaculaires vus du dehors (1). Vraiment, on ne pénètre pas sans mauvaise conscience dans une communauté, par effraction professionnelle, en « journaliste voyeur »...

Entrons tout de même chez eux. Il y reste un fond de « piquette » et suffisamment d'humour. Ceux-là formaient donc il y a deux ans encore un couple de « *jeunes cadres aisés* », installés dans une ville dynamique et une villa confortable. Avec deux voitures, des soirées entre amis, du whisky-soda et le ski à Villard-de-Lans. Deux ans après ! Les voilà « *hors jeu* » et tout rabotés par une pauvreté qu'ils ont délibérément choisie...

Sylvie : « *Pourquoi on a tout plaqué ? Difficile de donner des raisons précises. Le « ras-le-bol »... On tourne en rond dans une vie confortable mais vide, on discute avec des amis, on rêve, on rediscute. Puis, un jour, on décide. Voilà.* »

Des lézardes

L'idée de départ, c'était la campagne, bien sûr, mais surtout la communauté, la redécouverte des autres en même temps que de soi-même. On part donc sans biscuits dans un grand mouvement d'enthousiasme, en mettant « *le pognon* » tout ensemble. Sans biscuits, c'est-à-dire, sans beaucoup d'idées sur ce qui vous attend. Et surtout sans se connaître vraiment. Qu'importe ! On arrive déjà libérés par la « *grande décision* » dans une campagne au soleil, riante, parfumée où il est grisant de relever des ruines, de bricoler en commun et de fabriquer un « *chouette clapier à lapins* » en pierres du pays. Chaque soir la cuisine sera pleine de fricassées et de guitares. On discute, discute, discute... Ensemble.

« *Au début, je ne me rendais pas très bien compte. Aucun d'entre nous d'ailleurs. Sans le savoir on avait encore une conception très bourgeoise de la vie à la campagne. Avec les courses au super-marché, les économies à la banque et le chauffage central...* »

Premier hiver ! Il enferme tout d'un coup douze « bonshommes » et « bonnes femmes » dans une cuisine de 20 mètres carrés pas très « fonctionnelle » ni très chauffée. Un vase clos où, pendant cinq mois on va se bousculer, se renifler, s'agresser, s'aimer et s'engueuler. « *Çà c'est sûr : le premier hiver a été source de tensions, de déceptions.* » Des lézardes apparaissent que l'on recimente mille fois au coin de la cheminée à force de discussions. (« *Bon, examinons le problème ensemble.* ») Mais des lézardes qui n'en finissent pas de resurgir.

Quand on veut jouer « cartes sur table » le moindre petit conflit domestique débouche rapidement sur des querelles de doctrine. Vaisselle pas faite, poules oubliées, sommeil difficile à deux pas de ceux qui veulent veiller, budget progressivement resserré comme un lacet... Tout ça nourrit de belles discussions jamais conclues.

Il n'y a pas une communauté qui ne se heurte à des questions semblables. Bien sûr, mais celles que rassemble au départ un projet très cohérent — politique, artistique, agricole — y résistent mieux que toutes les autres, qui n'ont pas de certitudes initiales, sauf celle de vouloir chercher « *une autre vie* ». C'était le cas pour Pierre, Sylvie et leurs amis.

« Se fuir » ?

Quelle doctrine ? Faut-il accepter un minimum d'organisation, au risque de promouvoir bientôt un vrai « *règlement contraignant* », ou s'en remettre à la spontanéité et à l'auto-discipline ? Jusqu'à quel degré de frugalité est-on prêt à descendre ? Comment éviter l'émergence presque automatique d'un « chef », d'un « leader » dans ce groupe bouillonnant, qui rêve d'autres rapports que ceux de l'autorité ? (« *Ça, c'est difficile... On s'en est vite rendu compte. Spontanément on avait tous tendance à s'en remettre à un « chef ». Et lui ne voulait pour rien au monde de ce rôle.* ») Que faire avec les visiteurs du dehors qu'attire une curiosité pas toujours suspecte ? (« *Ces visiteurs et les passagers provisoires : la plaie des communautés.* ») Faut-il accepter ou non le principe du « couple » ? Sur toutes ces questions non résolues, le premier hiver s'appesantit. Glacial, électrique...

L'une des premières leçons de ce premier hiver est moins anodine qu'il n'y paraît. En définitive, le « retour à la terre » ne résout pas par enchantement les problèmes de chacun, les angoisses de l'un et les déséquilibres de l'autre. Que trouvent-ils d'abord au rendez-vous de novembre ces douze « *fuyards* » de Grenoble ? D'abord eux-mêmes. Aïe ! Ceux qui partaient pour « *se fuir* », seront donc meurtris par une si cruelle question : les communautés marginales ne valent-elles pas souvent ce que valaient *au départ* leurs membres ?

Dans le même temps les finances baissent et la ferme ne tourne pas encore suffisamment pour garantir la « soudure ». Au début on faisait les courses au super-marché tous les jours. Bientôt on ne pourra y aller qu'une fois par semaine. Puis une fois par mois pour le « strict nécessaire ». « *Ça a l'air idiot, mais ce n'est pas si simple de supporter les privations après dix ans de vie bourgeoise. Pour la bouffe surtout... Et les cigarettes, le vin...* »

Premiers départs ! Le groupe se disloque. Les amis qui s'en vont ne retournent certes pas en arrière, « *à la ville* », mais ils courent mener ailleurs leur propre barque. On se rendra visite... Seulement. Pour ceux qui restent, les problèmes d'intendance commencent à peser. C'est le printemps, bientôt le deuxième été. Au travail !

Une vraie joie

Le travail, justement, c'est de réapprendre à se faire — un peu — fourmi quand on se voulait cigale. Pendant tout ce deuxième été et une partie de l'automne, il faudra pourtant bien « *engranger pour l'hiver* ». Bocaux de champignons, poulets au congélateur, châtaignes, légumes... Vite ! Récupérer « *un maxi* » de ce que la nature prodigue dans ses périodes fastes. « *Pour ça, quel boulot ! On a fait une bonne centaine de bocaux, on a rempli le congélateur à ras bord. Au moins on ne mourra pas de faim.* »

Avec les dernières miettes du « capital », Pierre a acheté quelques chèvres et six agneaux. On a fabriqué un énorme et très beau métier à tisser, dont il va falloir apprendre l'usage. Mais d'après leurs calculs, avec la basse-cour, les champignons que Sylvie va vendre au marché et les allocations familiales, « *ça doit marcher* ».

Les deux enfants — une fille et un garçon — vont à l'école du village en attendant « *qu'on ait pris une vraie décision sur cette question* ». D'autres communautés de la région avec qui Pierre et Sylvie sympathisent ont refusé en effet depuis longtemps le principe même de la scolarité obligatoire. Là-haut, à quelques kilomètres, des communards installés depuis huit ans — et très politisés — laissent grandir librement leurs enfants, cette première génération sans contrainte, sans école, sans parents « légitimes ». Pour quel résultat ? Il est trop tôt pour le dire, mais Sylvie s'inquiète déjà de ce qu'elle voit chez eux. A côté d'une « vraie joie », des retards de toute sorte chez les gosses, par exemple... Que fera-t-elle des siens qui, nés « à la ville », se trouvent désormais à cheval sur deux univers. Encore une question en suspend.

« *Les enfants s'adaptent mieux qu'on l'imagine. Mais pas à n'importe quoi. Un garde-manger vide par exemple, ce n'est pas rassurant quand on a huit ans...* »

Comme débarbouillés

Tiraillements, incertitudes, angoisses même... Dans les moments les plus sombres, Sylvie se recroqueville un peu, esquissant un pas en arrière. « *L'autarcie, d'accord, les privations, bon... Mais je n'ai pas envie de vivre comme le paysan de là-haut, bouclé dans sa solitude avec son troupeau de chèvres. Sans la moindre idée de fête, sans l'ombre d'une culture.* » Pourtant, par conviction et peut-être un peu par orgueil, il n'est pas question de renoncer. S'ils sont au creux de la vague, Pierre et Sylvie sont également « *tout nus* » décapés, comme débarbouillés des faux problèmes d'« avant ». Frileux peut-être, mais aussi « délivrés ». Après vingt-quatre mois de navigation périlleuse et plusieurs changements de cap, après tant d'histoires et de tâtonnements, de quoi parle-t-on sur le tard dans cette cuisine repeinte ?

On parle « vérité » et « joie », on attend la prochaine éclaircie avec des mots bizarres dans la bouche. « *En définitive, ce qui est important, c'est d'aimer les autres, de s'aimer vraiment en oubliant un peu sa petite personne.* » Pas mal, pour d'anciens petits-bourgeois dans le vent... ! Et quand Sylvie murmure : « *Qu'est-ce qu'on va faire maintenant ? Recommencer, bien sûr. Avec plein d'amis...* », on a terriblement envie d'y croire.

FIN

(1) L'expérience des communautés en France est suffisamment riche et variée pour avoir inspiré de nombreux ouvrages, articles et études. A titre d'échantillon, en voici deux très différents. Un reportage : *les Nouvelles Communautés en France*, Roger Pol-Droit, Antoine Gallien (Calmann-Lévy, 1972). Une doctrine : *Théorie et pratique de la vie en communauté*, Raimundo Dinello, Pierre Méric (Editions Bellbaste, 25, rue des Boulangers, 75005-Paris).

PRESSE

LE « JOURNAL D'EUROPE » CESSE DE PARAITRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un des principaux hebdomadaires belges, *le Journal d'Europe*, va publier son dernier numéro. C'est la décision prise par la société Rossel, propriétaire de la publication.

Ainsi l'hécatombe se poursuit dans la presse belge, après la disparition, le 1er juillet dernier, des trois derniers quotidiens publiés en français en région flamande : *le Matin, la Métropole* d'Anvers, et *la Flandre libérale* de Gand. Ces trois journaux appartenaient également au groupe Rossel. En août, un hebdomadaire flamand de tendance catholique, *De Vlaamse Elsevier*, avait également cessé de paraître, et, à partir du 1er octobre, par mesure d'économie, l'organe du parti socialiste, *le Peuple*, aura pratiquement fusionné avec un journal de Charleroi, où il sera dorénavant imprimé. La moitié des journalistes du *Peuple* ont été licenciés.

Le Journal d'Europe avait été lancé il y a un an, mais son tirage n'avait, dit-on, pas évolué favorablement. La publicité restait rare.

P.D.V.

INFORMATIONS PRATIQUES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

Télévision et radiodiffusion

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Portrait d'Allemagne (2). « Naître à Villigen », de J.-Cl. Bringuier et H. Knapp. Réal. P. Kassowitz.

La seconde partie d'une chronique journalistique à la première personne, réalisée avec la collaboration du professeur Alfred Grosser.

21 h. 45 Musique sur la une. « La guerre des orgues ».

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Candida », de B. Shaw. Mise en scène J. Desailly. Avec J. Desailly, S. Valère, Cl. Dauphin.

La femme d'un pasteur anglican, courtisée par un jeune poète, décide de s'abandonner au plus faible de ces deux hommes qui l'aiment.

22 h. 20 Match sur la deux.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Reportage : La ligne transatlantique, de M. Briones (deuxième partie).
21 h. 30 Dans la mémoire de Lise Deharme, de J.-J. Bloch. « Un poète nommé André Breton ».

● FRANCE-CULTURE

20 h., Concert public avec le concours de H. Puig-Roget et le Quatuor de l'O.R.T.F. (J. Dumont, J. Delean, M. Carles, J.-C. Ribera), chœur et direct. M. Couraud : « Variations pour quatuor à cordes » (J.-L. Martinet), « Quintette, opus 44, pour piano et quatuor à cordes » (Schumann), « Jauchzet dem Herrn » (Schütz), « Die mit Tranen » (Schütz). — 21 h., Dits et écrits sur la musique, par C. Mauponne : Louis Malle, la musique et le son. — 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Plaidoirie pour l'ail, avec Ch.-M. Messiaen. — 21 h. 50, Musiques de notre temps à Avignon : La maçonnerie au temps de Mozart. — 23 h., Aux quatre vents. — 23 h. 35, L'écriture par le son.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre philharmonique de Vienne. Chœur de l'Opéra, direct. Herbert von Karajan : « la Flûte enchantée » (Mozart), avec P. Meven, R. Kollo, J. van Dam, L. Lebrun, E. Mathis. — 23 h., Musique française méconnue : « Drames » (J. Rivier), « Concerto pour trompette et orchestre » (Bull), « Partita » (Ch. Koechlin). — 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro : André Gide (Scarlatti, Albeniz, Stravinski, M. Ohana). — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 15, M. Estingoy, directeur de l'Institut national de la consommation.

JEUDI 26 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : L'âge de (le jeune paysan).
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Dramatique : « Ici peut-être », de G. Chouchan et M. Trillat. Réal. G. Chouchan. Avec L. Goes, H. Da Costa, J. Aveline.

L'itinéraire romancé d'un Portugais à Paris, parti à la recherche d'un frère dont il est sans nouvelles.

22 h. 10 Variétés : A bout portant, de J. Wetzel, J. et F. Gall. Johnny Hallyday.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Jeu : Défendez vos couleurs, de G. Lux.
21 h. 50 Feuilleton : L'orchestre rouge, d'après le rapport de Heinz Hohnes. Adapt. P. Adler, F. P. Wirth, H. Gottschalk. Avec P. Fricke. Troisième épisode : Altenburger, allée 19.

Schulze (Trepper) communique en juin 1941 à Moscou un projet d'agression de l'Allemagne contre la Russie. Un de ses collaborateurs, Coppi, est découvert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.
20 h. 5 Reportage : Abou-Simbel, le journal d'une résurrection, de H. Meyer-Franck.

Les temples d'Abou-Simbel, menacés de submersion, ont été reconstruits.

Film coproduit avec l'UNESCO et la « Joint Venture Abou Simbel ».

20 h. 35 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber.

Avec M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

21 h. 30 Variétés : Par la grande porte, de Ch. Izard.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « Derrière les rosiers », de D. Oster, avec T. Balachova, C. Piéplu, M. Creton, N. Borgeaud (réal. J.-P. Colas). — 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ?, par H. Portnoy : Cadeaux et langage avec B. Noël. — 21 h. 50, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. Autour d'une œuvre : Présentation et analyse de « Jeita », de F. Bayle. — 23 h., « Quatuor à cordes en ut majeur » (F. Richter). — 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

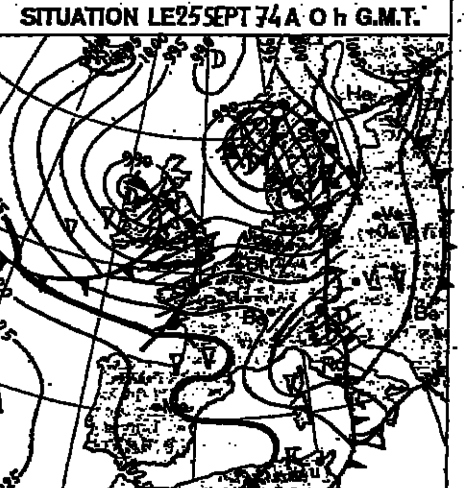
● FRANCE-MUSIQUE

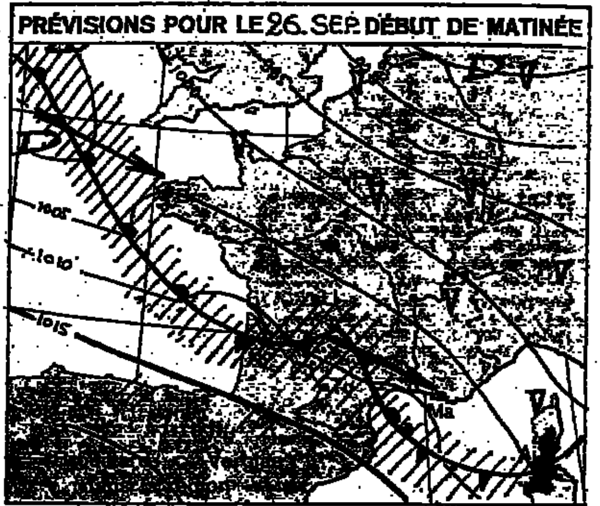
20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre philharmonique de Vienne, direct. H. von Karajan, avec M. Pollini, pianiste : « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Schumann), « Symphonie n° 8 en sol majeur, anglaise » (Dvorak). — 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit. — 23 h. (S.), Jazz vivant. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (chaîne 3) : 20 h. 35, De quoi se plaignent les agriculteurs ?, avec M. Michel Debatisse.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➤ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 septembre à 0 heure et le jeudi 26 septembre à 24 heures :

Un rapide courant de perturbations persistera du sud de Terre-Neuve à l'Europe, dirigé par les hautes pressions stationnaires aux Açores. Dans ce courant, la perturbation qui traversait la France mercredi s'éloignera vers l'Europe centrale, mais d'autres perturbations, en formation au large, affecteront la France jeudi. Etant donné la rapidité de ce courant, il est difficile de donner un horaire précis du passage de ces perturbations.

Jeudi, le temps sera très nuageux des côtes de l'Atlantique au sud-ouest du Massif Central et au golfe du Lion, avec des pluies, parfois assez abondantes sur les montagnes.

Sur le reste de la France, le matin, le temps sera plus variable, mais encore assez nuageux avec des averses passagères. Ces dernières s'atténueront par l'ouest dans la journée à l'avant de nouvelles pluies, qui pourront gagner progressivement la moitié ouest de la France.

Les vents, orientés entre ouest et nord-ouest, seront généralement modérés ou assez forts et forts par moments sur l'ensemble des côtes.

Les températures maximales de la journée de jeudi resteront le plus souvent inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

Mercredi 25 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 998,6 millibars, soit 749 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Biarritz, 17 et 12 degrés ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 20 et 12 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 19 et 13 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 15 et 8 ; Toulouse, 16 et 11 ; Ajaccio, 19 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 6 degrés ; Athènes, 27 et 19 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 12 et 7 ; Le Caire, 35 et 21 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 16 et 11 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 25 et 8 ; Moscou, 20 et 14 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 14 et 11.

Transports

A PARTIR DU 29 SEPTEMBRE

180 trains supplémentaires pour la banlieue parisienne

A partir du 29 septembre, de nouvelles améliorations seront apportées à la desserte ferroviaire de la banlieue parisienne ; elles intéresseront en particulier les lignes Paris-Meaux, Paris-Tournan et Paris-Pontoise. Au total, 180 trains s'ajouteront au service actuel, portant à 4 340 le nombre des trains desservant journellement le réseau de banlieue de la S.N.C.F.

BANLIEUE EST

● Ligne Paris-Meaux.

Un nouvelle desserte sera mise en place entre 10 h. 30 et 17 heures, début de la pointe du soir : les gares de Noisy à Chelles seront desservies à la fréquence d'un train omnibus au quart d'heure et celles de Chelles à Meaux à raison d'un train à la demi-heure sans arrêt entre Paris et Chelles. Le temps de ramené de quarante-sept minutes à trente-sept minutes entre Paris

● Ligne Paris-Tournan.

et Meaux.

Une desserte analogue à la précédente sera réalisée entre 11 h. 30 et 17 heures. Elle comportera quatre trains omnibus par heure (dans chaque sens) entre Paris et Villiers-sur-Marne et deux trains semi-directs par heure entre Paris et Tournan. Le gain de temps sera de douze à quinze minutes pour les voyageurs à destination ou en provenance des gares de Villiers-sur-Marne à Tournan. Aux heures de pointe, la desserte sera réorganisée et renforcée : 25 trains au départ de Paris-Est au lieu de 19 entre 17 heures et 19 h. 30 ; 22 trains à l'arrivée à Paris au lieu de 18 entre 6 h. 30 et 9 h.

● Ligne d'Esbly à Crécy-en-Brie.

Les autorails seront remplacés par des rames tractées par locomotives diesel.

BANLIEUE NORD

● Ligne Paris-Ermont-Pontoise.

Les gares d'Ermont à Pontoise seront desservies à la fréquence d'un train au quart d'heure (au lieu d'un train à la demi-heure) pendant toute la période de 8 heures à 17 heures.

● Ligne Paris-Persan-Beaumont via Montsoult.

Une desserte à la cadence de quatre trains à l'heure dans chaque sens sera réalisée sur la section de Paris à Sarcelles-Saint-Brice entre 9 heures et 17 heures et, en fin de soirée, entre 19 h. 30 et 21 h. 30 environ.

BANLIEUE OUEST

● Ligne Paris-Saint-Lazare-Conflans-Pontoise.

La section de ligne de Conflans à Pontoise sera desservie à la fréquence d'un train toutes les trente minutes environ (au lieu d'une heure) entre 9 heures et 17 heures.

Au total, cent relations journalières de chaque sens seront désormais réalisées entre Paris et Pontoise : quarante au départ de Paris-Saint-Lazare et soixante au départ de Paris-Nord.

● Ligne Paris-Mantes.

Une nouvelle relation directe Mantes, dép. 8 h. 26, Paris arr. 8 h. 58, sera réalisée ; corrélativement, l'express Rouen-Paris qui dessert Mantes à 8 h. 15 sera avancé de dix minutes : Mantes, dép. 8 h. 05 ; Paris, arr. 8 h. 40.

● Ligne de Puteaux à Issy-Plaine.

La desserte de cette ligne, assurée actuellement à la fréquence d'un train toutes les quinze ou trente minutes de 6 h. 30 à 19 heures, sera désormais prolongée jusqu'à 23 heures, à raison d'un train toutes les trente minutes, pendant cette période. En outre, le premier départ de Puteaux vers Issy-Plaine aura lieu à 6 heures au lieu de 6 h. 32.

BANLIEUE DE PARIS-MONTPARNASSE

Un aller et retour Paris-Plaisir-Grignon sera ajouté en fin de soirée : Paris, dép. 22 h. 18 ; Plaisir-Grignon, dép. 22 h. 56.

Sur la ligne Versailles-Massy-Juvisy, un aller et retour sera également ajouté : départ de Versailles à 20 h. 59 et de Juvisy à 21 h. 41.

BANLIEUE SUD-OUEST

La desserte des gares de Brétigny à Etampes et de Brétigny à Dourdan sera, en fin de soirée, assurée au départ de Paris à la fréquence d'un train toutes les demi-heures jusqu'à 23 h. 30 au lieu de 21 h. : départs de Paris-Orsay pour Etampes et Dourdan à 21 h. 2, 21 h. 32, 22 h. 2 et 22 h. 32.

En début de matinée, vers Paris, la desserte à la cadence d'un train toutes les quinze minutes sera réalisée dès 5 h. 30, au lieu de 6 h., tant au départ d'Etampes que de Dourdan. Dans l'après-midi, un nouveau train : Dourdan (départ 14 h. 31) et Etampes (départ 14 h. 30), Paris-Orsay (arrivée 15 h. 30) complétera la desserte actuelle.

BANLIEUE SUD-EST

Divers aménagements seront apportés à la desserte des lignes de la banlieue de Paris-Lyon. Les gares de Villeneuve-Saint-Georges à Melun seront désormais desservies à la cadence régulière d'un train toutes les trente minutes entre 9 h. et 16 h. 30 ; pour les gares de la section Villeneuve-Combs-la-Ville, la fréquence sera de quinze minutes entre 11 h. et 14 h. Les trains qui, à certaines périodes de la journée, sont actuellement omnibus entre Paris, Combs-la-Ville, Melun et vice versa, seront désormais directs entre Paris et Villeneuve-Saint-Georges et accélérés ainsi de quatre à huit minutes. Enfin, entre Corbeil et Paris, la plupart des trains seront accélérés.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 956

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III		■		■				■	
IV									
V				■		■	■		
VI	■								
VII			■			■			
VIII									■
IX					■				
X		■					■	■	
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Où certaines femmes — même blasées — trouvent le moyen de rougir sous l'effet de certaines caresses. — II. Il est bon de faire ce qu'ils exigent si l'on ne veut pas se faire remarquer ; Terme musical. — III. Reste sur ses positions. — IV. Se mène à la baguette. — V. Sans voiles ; Lettres d'adieu. — VI. Permet de s'élever. — VII. Commence allègrement et finit mal ; Sans foi (épelé) ; Parcourue. — VIII. Peut être très propre tout en ayant la même chemise depuis des mois. — IX. A ne pas perdre ! ; Lieu touristique de France. — X. Appeler les hardes. — XI. Forment des taches blanches sur une grande nappe bleue.

VERTICALEMENT

1. Marque sur un tissu ; Ne sent pas la rose ! — 2. Seuls bagages pour le dernier voyage ; Interdite aux poids lourds. — 3. De quoi arroser (pluriel) ; Redevient ardent au début de l'hiver. — 4. Symbole chimique ; Pourvues d'un emploi. — 5. Ont changé de cap ; Deux voyelles. — 6. Jadis consultée pour diverses raisons ; Coule en France. — 7. Conjonction ; Roi légendaire. — 8. Abréviation ; Retraites de choix, pour un polémiste. — 9. Très différent de Bayard ; Annonce une spécialité.

Solution du problème n° 955

HORIZONTALEMENT

I. Petit-gris. — II. Routine. — III. El ; Ob ; Uve. — IV. Jeunesse. — V. Ro ; Râ. — VI. Douceur. — VII. Bi ; Rues. — VIII. Coûtaient. — IX. Erse ; Set. — X. Et ; Râ. — XI. Rosseries.

VERTICALEMENT

1. Préjudice. — 2. Eole ; Ordo. — 3. Tu ; Urubus. — 4. Iton ; Citées. — 5. Tibère ; Te. — 6. GN ; Souris. — 7. Reus ; Ruée. — 8. Ver ; Entre. — 9. Sue ; St ; As.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	272 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	172 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Foires et Salons

Du 31 octobre au 4 novembre

LA IIIe « WAFFENBÖRSE » SUISSE VA RÉUNIR SOIXANTE EXPOSANTS A NEUCHATEL.

La troisième Waffenbörse suisse se tiendra à Neuchâtel (Suisse), du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre, au Musée d'art et d'histoire, qui abrite déjà une des plus belles collections d'armes et d'uniformes du premier Empire.

Cette année, la Bourse suisse des armes réunira soixante exposants venus d'Allemagne, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et, bien sûr, de tous les cantons helvétiques. Les visiteurs — chaque année plus nombreux — pourront acheter, vendre et échanger des armes de collection, de chasse et de sport.

Comme les précédentes années, un brillant défilé d'uniformes napoléoniens marquera la clôture de l'exposition.

Journal officiel

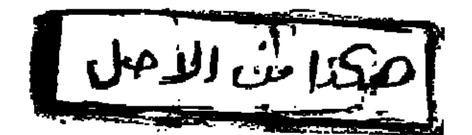
Est publié au *Journal officiel* du 25 septembre 1974 :

UN ARRETE

● Portant ouverture d'une session de l'examen d'aptitude aux fonctions de notaire réservé aux anciens avocats, avoués près les tribunaux de grande instance et agréés près les tribunaux de commerce.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GROUPE LAFARGE

offre possibilités intéressantes de carrière (ingénieurs d'usine, ingénieurs d'affaires, travaux neufs, etc.) à

INGÉNIEURS

- MINES
- E.C.P.
- A.M. - ICAM - ECAM
- E.S.E. (section électrotechnique).

Ces ingénieurs seront orientés selon goûts et aptitudes.

SITUATIONS D'AVENIR POUR CANDIDATS DE PREMIER PLAN ACCEPTANT UNE MOBILITÉ TANT SUR LE PLAN GÉOGRAPHIQUE QUE DANS DIFFÉRENTES FONCTIONS A L'INTÉRIEUR DU GROUPE.

etap — Ecrire sous référ. DW 130 AM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE (8e)

recherche

COLLABORATEURS

DEBUTANTS

Diplômés enseignement supérieur (grandes écoles scientifiques ou commerciales, université).

Adresser C.V. sous référ. 6712, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

CIEFOP

Développe l'équipe de formateurs techniques assurant la formation des spécialistes de l'exploitation et de la maintenance de matériels mécaniques et électroniques en France et à l'Etranger.

Recherche des

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou assimilés

ayant les spécialités suivantes :

- UN HYDRAULICIEN — ayant la pratique des circuits et des asservissements hydrauliques.
- UN MECANICIEN — ayant la pratique de l'étude et de la mise au point de moteurs.
- DEUX RADARISTES — ayant la pratique de l'étude, la fabrication ou l'exploitation de matériel.
- DEUX INGENIEURS — ayant la pratique de l'étude et de la réalisation de systèmes utilisant des petits calculateurs.
- UN ELECTRONICIEN — ayant la pratique des circuits émission-réception en hautes et basses fréquences.
- DEUX ELECTRONICIENS — ayant la pratique des circuits logiques.
- UN CHEF DE STATION RADAR — ayant la pratique de la direction d'équipes d'exploitation de système radar et de leur maintenance.

Les candidats retenus auront :
- une expérience d'étude, de fabrication ou d'exploitation de matériels
- l'anglais parlé et écrit (perfectionnement assuré par le Centre)

Adresser lettre et curriculum vitae ou prendre rendez-vous au

CIEFOP - 83/85, boulevard de la Gare - 75013 PARIS. Téléphone : 589.89.30 - Poste 3012

C&C

La filiale française d'un groupe de produits chimiques international, leader mondial dans sa branche, cherche un

DIRECTEUR MARKETING

NIVEAU DIRECTION GÉNÉRALE

Ayant 35 ans minimum, vous avez déjà bien mis en pratique les connaissances de gestion que vous avez acquises dans l'enseignement supérieur. Vous voulez changer de situation pour gagner 5 à 10 ans dans votre plan de carrière et accéder à des responsabilités beaucoup plus larges. Votre salaire actuel approche ou dépasse 100.000 francs par an.

Vous êtes, de préférence un excellent spécialiste de produits grand public de très large diffusion, à rotation lente, vendus dans des réseaux de distribution spécialisés (pharmacie, ameublement, droguerie, par exemple).

Vous savez :
- — définir et mettre en œuvre une stratégie produit et distribution ;
- — négocier vous-même les contrats importants.
- — tenir compte des objectifs de profit ;
- — recruter, former, animer des représentants ;

Vous parlez couramment l'Anglais et peut-être l'Allemand.

Notre Société qui emploie 200 personnes et réalise 30 millions de C.A. est située dans la région parisienne. Sur le marché à conquérir, toutes les conditions d'une percée marketing sont réunies : les produits que nous avons rodés en Grande-Bretagne et dans le monde, notre excellente réputation dans la distribution, le courant d'affaires existant, la dispersion de la concurrence, les moyens que nous sommes décidés à vous confier.

Adressez votre candidature sous forme de lettre manuscrite, avec photo et curriculum vitae détaillé, à :

Référ. 101

P.A. TUFFAL, MCS/Marketing Conseil Services, 59, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

MCS



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

LE GROUPE PIERRE FABRE A CASTRES (TARN)

réalisera en 1974 un CA de 250 MF (produits pharmaceutiques et cosmétiques). Il compte 1 500 collaborateurs et a 5 filiales à l'étranger. Nous cherchons son

directeur général adjoint

pour prendre en charge les fonctions administratives et financières de l'entreprise. Il dirige les services administratifs, le service financier, les services comptables (comptabilité générale et analytique), le contrôle de gestion, l'organisation et l'informatique (100 personnes dont 25 cadres).

Ce cadre de formation supérieure, grande école ou université, peut être aujourd'hui secrétaire général, directeur financier, d'une entreprise de même dimension. Il s'intègre à la Direction générale du groupe mais c'est avant tout un opérationnel.

Les Directeurs intéressés établissent un premier contact en adressant leur dossier de candidature (ss réf. 2626 M) à G. BARDOU.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE-75008 PARIS *membre de l'ANCERP*

Nous sommes un groupe industriel international dans le secteur de la production de moteurs et la fabrication d'appareils pour l'entretien des surfaces vertes et des sols.

Pour la Direction Générale de notre entreprise, comptant environ 500 personnes, dans le sud-ouest de la France.

Nous cherchons un

DIRECTEUR

Les devoirs principaux sont, d'une part, la gestion du département de production et, d'autre part, la collaboration compétente à diriger les autres secteurs (marketing, finances, personnel) dans le but d'assurer la rentabilité de l'entreprise.

Nous attendons une formation académique à orientation technique et des capacités particulièrement entreprenantes ; plusieurs années de pratique dans la gestion avec succès d'une entreprise ou d'une succursale importante ; si possible une large expérience avec l'étranger et la connaissance de la langue française et allemande ; style de commandement clair, décisif et motivé.

Vous trouvez chez nous une position d'avenir avec une grande responsabilité inusitée avec les compétences nécessaires.

Si cette fonction vous intéresse et que vous remplissez les principales conditions requises, veuillez nous adresser votre offre manuscrite avec C.V., copies de certificats et références. En égard à votre position actuelle, il va sans dire que nous traiterons votre candidature avec la plus entière discrétion.

Demandes sous chiffre IZ 40.836 à l'adresse de : IVA S.A. - Case postale, 8035 - ZURICH/Suisse.

Pour ses services de COMMUTATION ELECTRONIQUE

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

LANNION

recherche

INGENIEUR-INFORMATICIEN

(E.S.E. - E.N.S.T., etc.)

Minimum 5 ans d'expérience professionnelle en systèmes ou en C.A.O. ou en banque de données.

Ecrire ou tél. M. GRALL, R.C.I./S.I.C. - C.N.E.T. Lannion, route de Trégastel, 22301 LANNION. Téléphone : (96) 38-30-41.

chef de service entretien industrie lourde

Pour diriger les services entretien de deux de ses usines, un groupe industriel international recherche deux ingénieurs d'entretien expérimentés.

Appelés à diriger chacun plus de 70 personnes, l'un dans le Nord de la France, l'autre en Savoie, il leur faudra une bonne expérience de la conduite des hommes et des connaissances étendues dans les branches les plus diverses : outre l'électricité et la mécanique, la chaudronnerie, la fumisterie...

Des notions d'anglais sont souhaitées.

Écrivez rapidement à EUREQUIP sous réf. 93/M en précisant la région préférée (Calais, Savoie).

EUREQUIP — *40, av. du Président Wilson, 75116 Paris*

Nous recherchons :

UNE FORTE PERSONNALITÉ

pour « driver » et « animer »

LE DEPARTEMENT ETUDES ET RECHERCHES

d'une Société de Produits manufacturés en élastomères, filiale d'un Groupe Multinational.

C'est un Arts et Métiers ou Centralien avec spécialité mécanique et automobile.

Connaissance dans domaine caoutchouc serait appréciée.

Adresser C.V. man. et dét. avec photo et salaire actuel à :

MORENO CONSEIL — REF. ON 7460

8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS
17, rue Courmeaux, 51060 REIMS CEDEX.

POUR NOTRE USINE DE CONFECTION (VÊTEMENTS DE TRAVAIL - SPORTSWEAR) AU **CREUSOT** nous cherchons un

chef de fabrication

dépendant directement du directeur d'atelier. Il est chargé des méthodes et est responsable de l'exécution des programmes de production et du délai de livraison. Il contrôle la qualité. Il a sous son autorité l'ensemble des ateliers de fabrication.

C'est un ingénieur textile ou équivalent qui a participé à la direction d'ateliers de confection employant du personnel féminin. Le goût de l'organisation, de la productivité, de l'initiative, des compétences en formation, le sens du commandement et des contacts humains, sont des atouts supplémentaires pour réussir à ce poste.

Les ingénieurs intéressés peuvent établir un premier contact en adressant leur dossier de candidature (ss réf. 241 M) à M. D. Barré.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON *membre de l'ANCERP*





TISSMETAL LIONEL DUPONT (Reims)

poursuivant son développement crée son poste de

CHEF DES VENTES

La Direction Commerciale du Département compte déléguer des fonction d'animateur et d'analyste du marché à un Cadre de formation ESC ou équivalent.

Dans tous les cas, il sera exigé une expérience de l'animation d'équipes commerciales, de préférence au milieu industriel.

Ce poste de haut niveau sera confié à une « personnalité » susceptible de s'intégrer à une structure commerciale particulièrement percutante.

Adresser C.V. manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel à :

MORENO CONSEIL — REF. : TL 7 458

5, cité d'Hauteville - 75010 Paris.
17, r. de Courmeaux, 51060 Reims.

GROUPE FINANCIER NATIONAL

recherche pour une Grande Ville Universitaire de l'Ouest

chef département informatique

capable d'animer une équipe d'une cinquantaine de personnes et de collaborer à la définition de la politique informatique de l'établissement dans un contexte de télétraitement.

Les candidats devront avoir :
- une formation de base supérieure
- 7 ans minimum expérience informatique
- une responsabilité d'encadrement

Des connaissances bancaires seront très appréciées.

Adresser curriculum vitæ, photo et prétentions sous réf. 54609 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris

HAVAS CONTACT

Importante Société Industrielle de constructions de biens d'équipement (installations sidérurgiques, appareils de levage et de manutention, chaudronnerie, charpente)

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

qui sera chargé de la prospection, de la vente et du suivi des affaires dans la région Nord.

Le poste conviendrait à candidat ayant quelques années d'expérience dans une fonction similaire et la connaissance de la région.

- — Résidence dans grande ville du Nord.
- — Petits déplacements fréquents.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent., no 8734, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Importante Société recherche pour Usine Centre de la France

jeune ingénieur

ayant quelques années d'expérience dans l'étude et réalisations de petits transformateurs pour diriger laboratoire de recherche appliquée. Connaissance électronique indispensable.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 54622 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

URGENT. Etablissement financier, région Centre, 160 km. de PARIS, recherche PROGAMM. H. 6000, expérience COBOL et IDS exigée, LCP souhaitée, débutant s'abstenir. Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé et prétentions, à Havas Blois, sous le no 2.118, qui transmettra.

Société pétrolière rech. pour gestion poste autoroutier

COLLABORATEUR

ayant connaiss. ventes, comptabilité, direction de personnel. Sérieuses références exigées. Envoyer C.V. et photo à Monsieur DALMIER, Boîte postale no 1.077, 76015 ROUEN CEDEX.

Société d'Etudes de Systèmes mécaniques et électroniques Région méditerranéenne recherche

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

5 à 10 années d'expér., E.S.E. ou équivalent pour prendre responsabilité du service Electronique. Une bonne expérience en asservissements centrales de mesure interfaces calculateur exigée. Env. C.V. manuscrit et prétentions, à METAYER, 164, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8e réf. 640, qui transmettra.

STE FABR. TEXTILE

implantée à MONACO C.A. intéressant en développement constant recherche

SON COMPTABLE

(comptabilité - gestion).
Faire candidature manuscrite avec C.V., photo et prétent. à S.I.M.T., B.P. 117, MONACO.

emplois féminins

IMPORTANTE **AGENCE CONSEIL** en **COMMUNICATION** région **RHONE-ALPES** offre poste

ASSISTANTE CHEF PUBLICITÉ

possédant bonne pratique professionnelle Média et gestion des budgets, dactylographie souhaitée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. no 43.684, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

ORLÉANS
CLINIQUE CHIRURGICALE DE L'ARCHETTE
504, av. du Loiret, 45 - Olivet
Tél. : 66-03-45
recherche de suite
- — INFIRMIERES D.E. jr et nt.
- — INFIRMIERES D.E. panseus.
- — AIDES-SOIGNANTES diplôm.

Pour services :
CHIRURGIE GENERALE
NEUROCHIRURGIE
BLOC OPERATOIRE

Ecrire avec curr. vitae ou tél. au Directeur pour rendez-vous.

ATTACHÉ DIRECTION

- 35 ans minimum ;
- Contrôleur de gestion ;
- Responsable fonction financière ;
- Supervisant comptabilité générale ;
- Sens organisation et méthode ;
- Esprit d'équipe développé ;
- Formation grande école commerciale souhaitée (HEC - ESSEC - ESC) ou équivalent ;
- 5 années minimum d'expérience poste similaire dans la moyenne industrie.

POUR REGION GRENOBLE

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à HAVAS, No 14.394 - 38000 GRENOBLE.

CREDIT AGRICOLE DU GARD recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

ayant responsabilité du Groupe Système Formation supérieure ; expérience ou connaissance D.O.S. et si possible O.S. : Formation télétraitement C.I.C.S. indispensable.

Adr. C.V. et prétentions à Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Gard. Boîte postale 40. 14, boulevard des Arènes - 30007 NIMES.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

NOUS SOMMES

le n° 1 de la ROBINETTERIE INDUSTRIELLE 1/4 de TOUR manuelle ou automatique

- Nous avons
  - — 4 lignes de produits ;
  - — 4 unités de production ;
- Nos conditions de travail modernes responsabilisent ;
- Notre équipe de vente est jeune, entreprenante et participe ;
- Nous complétons et assurons la formation de nos collaborateurs.

SI VOUS AVEZ :
- — Une formation technique de base ou des aptitudes aux problèmes techniques simples (connaissances robinetterie non indispensables) ;
- — Un sens développé de la méthode, disponibilité, contact, négociation ;
- — Un dynamisme de la vente et savez vendre.

SI VOUS VOULEZ :
prendre une fonction passionnante

d'AGENT TECHNICO-COMMERCIAL responsable secteur

avec large autonomie, évolution de carrière ouverte à court terme, mission suivante :
- Développement des ventes produits existants sur marchés actuels et nouveaux ;
- Recherche et lancement de produits nouveaux ;
- Participation à l'élaboration de la politique commerciale de la Société.

Dans l'un ou l'autre des secteurs ci-après :
a) 1/3 PARIS + banlieue rayon 50 km ;
b) FRANCE-EST ;
c) RHONE-ALPES.

Envoyez rapidement C.V. manuscrit avec photo, prétent., délai de disponibilité, secteur demandé à sous référence 6.046

B.E.O. 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS, chargé du recrutement et qui conviera les candidats à une REUNION D'INFORMATION sur notre société, notre organisation et les postes à pourvoir.

DISCRÉTION ABSOLUE ASSURÉE.

MERCK SHARP et DOHME - CHIBRET est la filiale de l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux. Nos produits sont réputés et notre croissance enviée. Nous souhaitons intégrer à une équipe ambitieuse un jeune

MÉDECIN

Sa mission ? vivre ses produits de A à Z ce qui signifie :
- un rôle scientifique : rapports avec la recherche clinique, prise en charge d'expérimentations
- un rôle de formateur et de conseiller vis à vis du marketing et de la visite médicale
- un rôle de relations publiques (conception des opérations, courrier médical,...).

Ce médecin a de préférence une première expérience d'environ un an de l'industrie pharmaceutique. Il devra s'attendre à de très fréquents déplacements et, surtout, avoir un goût très marqué pour les rapports humains. Enfin, une bonne connaissance de l'anglais parlé sera pour lui un atout. Son avenir? Il en sera seul responsable.

MSD MERCK SHARP DOHME — Envoyer votre lettre de candidature avec C.V. et photo à :
MERCK SHARP et DOHME - CHIBRET
Direction du Personnel
3, avenue Hoche - 75008 Paris

C&C

BANQUE PRIVÉE

FAISANT PARTIE D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour
L'OUTRE-MER

CADRE SUPÉRIEUR

DESTINE A S'INTEGRER A L'EQUIPE DE DIRECTION

- Formation universitaire ;
- Solide expérience bancaire ;
- Ayant assumé responsabilités ;
- Age minimum 35 ans.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo à N° 27583 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

La Direction Exportation d'un important
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Banlieue Ouest

recherche

médecin

POUR :
- formation des délégués médicaux,
- suivi des expérimentations cliniques à l'étranger,
- information médicale.

Adresser candidature CV et photo s/réf. 7438 à Pierre LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENTREPRISE GENERALE D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour son siège social à PARIS

AGENT DE RELANCE

QUALIFIE

Chargé du suivi des commandes et de la relance des fournisseurs.

Expérience de plusieurs années dans la fonction exigée.

Connaissances de l'anglais souhaitées.

Ecrire avec curriculum vitae + photo ss réf. 2.373, GAUTRON Publ., 29, r. Rodier, 75009 Paris, qui tr.

ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE
Région NORD-EST PARIS

RECHERCHE POUR ETOFFER SON
SERVICE ACHATS

CHEFS DE GROUPE

ayant sérieuse expérience d'ACHETEURS dans plusieurs des secteurs suivants :
- — Produits sidérurgiques ;
- — Pièces embouties ;
- — Pièces usinées sur plan (petites et moyennes séries) ;
- — Mécano-soudure.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 5005.

SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

PARIS ou SAINT-ÉTIENNE — 100.000 F à 120.000 F/AN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

un homme de « Marketing »

WINCHESTER. Premier mondial dans les armes et munitions de chasse. C.A. : 1 milliard 300 millions.

Nous créons la Société Winchester France pour assurer la distribution de nos produits à l'échelon national.

Leur C.A. doit être important. Les possibilités de progression offertes à une équipe dynamique sont considérables, le marché français d'armes et munitions de chasse et de sport étant le premier en Europe. Notre part actuelle du marché français est satisfaisante, mais peut être développée.

Votre rôle : diriger la filiale française d'un groupe de renom international, c'est-à-dire animer l'équipe Winchester-France, imaginer les moyens et méthodes permettant de réaliser le meilleur développement de vos affaires, gérer sainement.

Vous dépendrez du Directeur Europe. C'est un Français, un homme jeune, qui vous donnera tout son appui.

Nous désirons confier cette fonction à un diplômé d'une Grande Ecole française ou d'une Business School américaine, n'ayant pas moins de 35 ans, parlant l'anglais — une expérience « américaine » est très appréciée — ayant fait la preuve de sa capacité à diriger des hommes et à gérer ses budgets. Une personnalité « sportive » est indispensable.

sélé CÉGOS — Si vous êtes intéressé, adressez lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé sous référence M 71.343 à SELE-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

Ce poste est à pourvoir rapidement, nous vous recevrons la première semaine d'octobre.

MASSIOT PHILIPS

ELECTRONIQUE MEDICALE RADIOLOGIE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS
JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT COMMERC. SUPÉRIEUR
INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant 4 ou 5 ans d'expérience en électronique, pour son réseau de vente

— Formation assurée d'environ 6 mois.
— Réelles possibilités d'avenir.

Adr. curriculum vitae et photo à : C E N O D, 60, rue Caumartin. — 75009 PARIS.

SOCIETE ALIMENTAIRE
leader dans sa branche
recherche

INGENIEUR AGRO ou équivalent

ayant expérience dans domaine extrusion.

Dans le cadre d'une équipe il sera chargé en particulier de la mise au point de produits nouveaux.

Envoyer C.V. à No 72032 - CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

C&C3638

DIRECTEUR D'ÉTUDES

pour le Département (MAKROTEST) du Groupe CEGOS — **PARIS**

MAKROTEST, l'un des premiers instituts spécialisés dans les études de marketing pour les produits de grande consommation et les services (produits, publicité, image...) dispose d'un réseau national d'enquêteurs, de filiales en Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne et Italie, et de correspondants à l'étranger

Le Directeur d'Etudes recherché aura la responsabilité complète d'une clientèle et développera ses activités avec une équipe de chargés d'études.

Il devra prendre des initiatives dans le domaine des nouvelles techniques de développement et lancement de nouveaux produits.

Ce poste peut convenir à des personnalités, hommes ou femmes, qui ont l'ambition d'exercer une activité autonome et de progresser en fonction de leurs résultats. Formation souhaitée : HEC, HECJF, Sc. po., Sc. éco. Expérience d'au moins trois années dans un institut d'études ou le service marketing d'un grand annonceur. Anglais courant nécessaire pour les relations avec les filiales.

sélé CÉGOS — Ecrire à C. de FREMINVILLE, sous réf. M 50.002. Lettre man. et C.V. détaillé. Discrétion assurée. 33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

GRANDE BANQUE renouvelle et crée des postes à différents niveaux hiérarchiques dans son service

Formation Professionnelle Continue

Elle fait appel à tous diplômés (ées) d'enseignement supérieur de la BANQUE OU DE L'INDUSTRIE ayant au minimum trois ans d'ancienneté dans leur métier et une connaissance de la fonction financière en entreprise.

Postes à Paris, avec quelques déplacements, exigeant du goût pour les problèmes d'autrui, de l'imagination et une bonne santé morale et physique.
Travail dans une équipe expérimentée.

Préférence sera donnée aux candidats considérant cette affectation comme une étape dans leur carrière.

Adresser C.V., photo, prétentions à n° 8.640,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Schlumberger

Schlumberger Limited is a multinational company with sales of $ 900 millions and an excellent growth and profit history. We are involved globally in the manufacturing of electronic instrumentation and providing technical services to the oil field industry.

INTERNAL CONSULTING

Due to recent promotions we need to fill several positions on our corporate staff which provides management services to subsidiaries. For our Paris office we are seeking young, aggressive individuals with strong management potential. Minimum qualifications for the successful candidate include a university degree and fluency in French and English. Either of the following backgrounds is desirable :

— 2 to 4 years experience in EDP with American or international firms.
— 2 to 4 years experience with a large public accounting firm.

Please submit resume in confidence to J. T. Kelly, Schlumberger Limited: 11, r. La Boétie, 75008 Paris.

Nous sommes une moyenne entreprise en forte expansion (C.A. 72 : 6 M.; C.A. 74 prévu : 22 M). Rattachés depuis peu à un important groupe anglais, nous avons les moyens de poursuivre une croissance rapide, occupant par ailleurs un créneau très porteur sur le marché Bâtiment et T.P.

Notre P.-D.G. et l'équipe de direction (8 cadres) cherchent à imaginer et à mettre en place des solutions neuves pour tous les problèmes que pose la croissance de l'entreprise.

Pour mener à bien celle-ci, nous recherchons notre

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Rattaché directement au P.-D.G., il doit :
- — concevoir et améliorer les outils d'analyse financière ;
- — établir les budgets, en contrôler l'exécution, et superviser les services comptables ;
- — innover, en collaboration avec l'équipe de direction déjà en place, en matière de gestion des ressources humaines.
- — administrer le personnel.

Ce poste important intéresse un diplômé ESSEC ou HEC (option comptabilité et finances).

Agé de 32 ans minimum, possédant de solides connaissances comptables et juridiques et parlant l'anglais. La rémunération est fonction des responsabilités impliquées par le poste et des qualifications du candidat.

Nous traiterons confidentiellement votre dossier (lettre man. + C.V. + rém. act.) que nous vous remercions de bien vouloir adresser :

sous REF. 121.275.
30, r. de Mogador, PARIS-9e

Centre de Psychologie Appliquée

Groupe important (10.000 personnes), recherche pour une de ses filiales spécialisée dans la gestion immobilière :

Un Directeur Juridique & Financier

- pour prendre en charge la gestion de la Société, et l'élaboration à haut niveau des contrats clients.
- Adjoint direct du Président Directeur Général, il est appelé en fonction de ses qualités à prendre des responsabilités plus importantes.
- C'est un Financier qui a de bonnes connaissances de l'immobilier, acquises dans ce secteur, dans une Banque ou une Compagnie d'Assurances.
- C'est une homme de 32 ans minimum, qui allie l'envergure du jugement au goût de l'innovation.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous référence 1679 à Pierre LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour un de ses Établissements de moyenne importance (500 personnes) implanté dans la Banlieue Nord de Paris

UN ADJOINT au CHEF du PERSONNEL

Qui accédera très rapidement à la fonction de Chef du Personnel.

Le candidat de formation universitaire, âgé au minimum de 35 ans, devra nécessairement avoir une expérience confirmée dans la fonction soit d'ADJOINT, soit de CHEF du PERSONNEL et présenter de sérieuses références.

Le poste étant à pourvoir immédiatement le candidat devra être libre très rapidement.

Adr. C.V. très dét. et prét. sous le numéro 73.018, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

---

responsable des ventes

PARIS

SOCIETE SPECIALISEE EN SECURITE-GARDIENNAGE C.A. 13 M., en expansion continue dans un marché en pleine mutation, crée le poste de

CHEF DES VENTES

Les candidats devront :
- avoir 30 ans minimum,
- apporter une expérience de la vente et, si possible, des connaissances en techniques de sécurité.

Poste évolutif pour candidat ambitieux.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions C.V. détaillé sous réf. 885/M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
8 RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e



offres d'emploi

gan Groupe des Assurances Nationales (Vie)

RECHERCHE

jeune diplômé

ESSEC, Sup de Co, Sciences Eco, *Dauphine ... ou équivalent* pour son SERVICE ORGANISATION.

• procèdera, à l'occasion de la mise en œuvre d'un nouveau système informatique, à des analyses et recherches sur les procédures administratives existantes.

• *connaissances souhaitées en informatique*, goût pour l'organisation administrative et comptable.

Adresser CV et prétentions ss. réf. 250 à Mme SERIAL-DEPEYRE, Service du Personnel, 2, rue Pillet Will 75448 - Paris Cedex 9.

Fonctionnement des structures
Problèmes humains - Formation
Nous intervenons dans de petites Entreprises, aussi bien que dans des groupes multinationaux.
Nous cherchons un

CONSULTANT ET FORMATEUR

Pour animer des sessions de formation (relations humaines et gestion), pour participer au perfectionnement de nos méthodes et de nos matériels pédagogiques, pour concevoir et exploiter des packages, pour intervenir en Conseil.

- Vous avez vécu en Entreprise ;
- Vous avez une bonne culture en psychologie et management ;
- Vous acceptez de voyager.

Ecrivez sous référence. n° 73.016. CONTESSE *Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.*

Important Groupe bancaire
international, recherche pour son

DÉPARTEMENT AFFAIRES

UN CADRE

de formation supérieure
ayant quelques années d'expérience
Age minimum : 28 ans. — Parlant anglais

pour négocier fusions, cessions ou acquisitions d'entreprises.

SA MISSION SERA DE :
- rechercher les partenaires ;
- négocier leur rapprochement.

LE CANDIDAT DOIT AVOIR :
- du dynamisme ;
- de la méthode ;
- le goût du contact ;
- le sens du concret.

Adr. lettre man., C.V., photo, n° 72.911, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Bureau d'Ingénieurs Conseils

recherche

INGENIEUR DIPLOME

(P.C. - GREF - T.P. etc. ..)
d'au moins 35 ans.

Pour être
CHEF DE MISSION A L'ETRANGER
(bassin méditerranéen)

Il devra avoir un minimum de 7 ans d'expérience de l'hydraulique urbaine et avoir assumé des responsabilités. Des qualités d'organisateur et d'animateur sont nécessaires ainsi que de très bons contacts humains.

Il aura à mener à bien les études d'exécution de l'ensemble d'un important travail d'assainissement puis en assistance technique, à suivre les appels d'offres de marchés et leur exécution, et devra en particulier assurer des liaisons étroites avec les autorités administratives.

Durée de la mission : 4 ans.

Adresser CV sous référence 20.910 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

CENTRE CACHAN (94)
Filiale Société multinationale anglo-saxonne recherche son

CHEF COMPTABLE

Il devra avoir : — Une expérience réelle des méthodes comptables anglo-saxonnes acqu. dans un poste à respons. au sein de Sociétés Américaines ou Anglaises ou dans un cabinet d'audit.
— Une bonne pratique de l'Anglais.
— Une bonne connaissance de la législation fiscale et sociale française

Sa mission sera :
— De préparer les comptes d'exploitation, les bilans et les états mensuels à envoyer à la direction de Londres ;
— De superviser toutes les opérations de comptabilité, les déclarations fiscales et la paie ;
— De suivre la gestion des stocks.

Prière d'adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, à Mlle POZAR, 32, rue Camille-Desmoulins - 94230 CACHAN.

DIRECTEUR

La Société (11,6 M de C.A. H.T. en 1973) est située à Orléans.
Elle constitue la société de commercialisation de quatre sociétés d'emboutissage et de découpage qui sont ses actionnaires. De plus, elle fabrique elle-même des outillages de presse.
Le Directeur recherché, de formation AM ou équivalent, âgé de plus de 35 ans, devra avoir dirigé un atelier de mécanique, connaître l'établissement des prix de revient et avoir participé à la vente de biens industriels.
Rémunération : 80.000F +

france cadres 26 RUE MARBEUF -75008 Paris- vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 410 M.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
DE METALLURGIE FINE (métaux précieux et rares)
recherche pour diriger le service

Etudes Travaux Neufs

de son usine d'affinage chimique proche banlieue Est Paris et développer les études en vue de réalisations importantes à moyen terme

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Formation ARTS et MÉTIERS de préf.

Possédant des qualités de Chef et ayant acquis une solide compétence en

Chimie industrielle et électricité.

Adr. lettre man. C.V., photo et prét. à N° 73.134, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra. 75001 Paris. qui tr.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recherche pour son SIEGE à PARIS

UN INGÉNIEUR CHIMISTE CONTROLE - QUALITÉ

Cet ingénieur appartiendra à la direction du contrôle et de la qualité. Il sera chargé, sous la direction de l'animateur qualité, du suivi de la qualité dans les différentes usines de fabrication chimique et participera à la définition des spécifications techniques à respecter.

Sa Mission ira de l'analyse des procédés de fabrication à la connaissance et au maintien de la qualité des produits obtenus en passant par l'étude des qualités requises pour les matériels et les matières mises en œuvre.

Nous cherchons : un *INGENIEUR-CHIMISTE* DIPLOME compétent en matière d'analyse physico-chimique du contrôle des fabrications continues et discontinues ayant quelques années d'expérience dans une grande entreprise chimique.

Adres. C.V. et prét., 12, quai Henri-IV. Paris (4e).

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
en pleine expansion - 10 Usines - 2 300 personnes
cherche pour son Siège Social Banlieue Sud

CADRE

FONCTION PERSONNEL RELATIONS SOCIALES

— Bon niveau formation souhaité (Sciences Po., Droit, E.S.C., I.U.T.).
— Expérience de la fonction indispensable

Au départ Missions spécifiques/Poste opérationnel, à responsabilités croissantes.

Adresser curriculum vitae sous le numéro 72.998. CONTESSE Publ., 20, av Opéra, PARIS-1er, qui tr.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche
INGENIEURS ET ANALYSTES
Télétraitement. Expérimentés BTAM et/ou TCAM. Paris. libre rapidement. Envoyer C.V., photo et prétentions, à SOSI, 8, rue Juliette-Dodu - Paris (10e)

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS MECANIQ. BANLIEUE NORD DE PARIS recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour SERVICE EXPORTATION

— Formation supérieure.
— Anglais exigé.
— Age minimum 32 ans.

Expérience Exportation Bien Equipement et Formation électromécanique souhaitées.

Proximité gare S.N.C.F.

Ecrire avec C.V. détaillé, à n° 9.559, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui trans.

LABO. DE RECHERCHES sur l'ENVIRONNEMENT ch.
INGENIEUR
SUPELEC ou équivalent
Pour développement d'un radiomètre millimétrique.
Expérience HYPER-FREQUENCES souhaitée.
Lieu de travail : PALAISEAU
Adresser C.V. et prétentions à n° 72.729, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

PATHE-MARCONI E.M.I.
recherche pour son studio d'enregistrement :

INGENIEUR D'ETUDES

Formation : radio-électronique E.S.E.
Pratique B.F., technique digitale. 2 ans d'expérience environ.

Anglais indispensable. Allemand apprécié.

Lieu de travail : BOULOGNE.

Envoyer C.V. et prétent., 2, rue Emile-Pathé, 78400 CHATOU.

URGENT
IMPORTANTE SOCIETE D'IMPORT ET DE DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRONIQUE
ORSAY (91)
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ESSEC, HEC, SUPDECO
30 ans minimum.
expérience d'un poste similaire souhaitable.
Il doit nécessairement posséder :
— aptitude des relations humaines ;
— le sens de l'organisation et du commandement ;
— anglais exigé.
Libre rapidement.

Envoyer curr. vitae détaillé, photo, prétentions sous réf. 3.510 à J. MANZIONE, 10, rue de l'Evangile, 75018 PARIS, qui transmettra.

---

groupe pierre fabre

conçoit, fabrique, commercialise des produits médicaux, *vétérinaires* et cosmétologiques.

Le Directeur des ACHATS du Groupe recherche UN

acheteur

susceptible de prendre en charge rapidement les achats des **articles de conditionnement** : *flaconnage - ampoules - matières plastiques - aluminium* - (à l'exclusion des articles en papier et en carton).

Ce poste implique une connaissance des différentes techniques de fabrication de ces articles afin d'avoir, au moins, une compétence de dialogue avec les fournisseurs.

IL SERA CONFIE :
- *soit à un* **acheteur confirmé** *ayant 7 à 8 ans d'expérience (une formation à l'Ecole Supérieure d'Approvisionnement constituera un atout important).*
- *soit à un* **jeune ingénieur** *de Fabrication (non débutant) désireux d'orienter sa carrière vers les Achats.*

L'Entreprise est implantée à CASTRES.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à

F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
BOITE POSTALE 222 - 81106 CASTRES

BANQUE INTERNATIONALE

recherche
POUR SON SERVICE DU CONTROLE INTERNE

2 COLLABORATEURS niveau gradé

30 ans minimum

QUALITES REQUISES :
— bonnes connaissances générales de la banque ;
— plusieurs années d'expérience dans les services d'exploitation (minimum 3 à 5 ans) ;
— esprit d'analyse et de contrôle ;
— objectivité, rigueur, persévérance.

Ecrire avec curriculum vitae
B.I.A.O. 9, avenue de Messine, 75008 PARIS.

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Commercial, Économique, ou équivalent)

- Vous avez les capacités et l'ambition d'assumer rapidement des responsabilités ;
- Vous avez des aptitudes prononcées à communiquer, à convaincre et à mener des négociations aux niveaux les plus élevés ;
- Vous êtes attirés par une Société en pleine expansion où seuls vos résultats et votre personnalité motiveront vos promotions ;
- Une Société pour laquelle la FORMATION PERMANENTE n'est pas un vain mot (plus de 3 % de sa masse salariale).

Si vous êtes dégagés du Service Nationale, votre candidature nous intéresse, que vous ayez des connaissances en informatique ou non.
(Postes d'Ingén. Commerciaux Paris et province.)

Envoyer curriculum vitae à P. SALLOU.

Burroughs Informatique
230, avenue Laurent-Cély, 92231 GENNEVILLIERS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche :

CADRE ADMINISTRATIF

POUR COORDONNER LIAISONS CLIENTS - COMMERÇANTS
au niveau traitement des commandes.

Doit être très au courant de :
— rédaction marchés avec administrations, contrats, clause générale d'achat ou de vente ;
— législation des prix ;
— traitement des commandes.

ANGLAIS PARLE ET ECRIT SOUHAITABLE.

Ecrire avec curric. vitae manuscrit, à n° 72.666, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE D'ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD-OUEST
(120 personnes)
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION 3

pour seconder Directeur technique et diriger un groupe *d'ingénieurs d'études hardware.*

Haut niveau technique, autorité et expérience exigés.

Adresser curriculum vitae et prétentions à C.G.P. sous le N° 235 CE, 25, r. Cavendish, 75019 Paris.

- NOUS SOMMES un groupe français de SECTEUR CHIMIQUE largement implanté à l'étranger.
- NOTRE taux de croissance *est très élevé ;*
- NOUS centralisons notre comptabilité clients ;
- NOUS recherchons pour notre siège situé à NEUILLY

UN
COMPTABLE 1er ECHELON CONFIRME

— Niveau minimum : B.T.S. ou équivalent.
— *Expérience* souhaitée : Gestion des comptes clients dans une société multinationale, si possible, ou tout au moins dans une grande entreprise.

- Horaires 5X8 (horaires à la carte).
- Avantages sociaux et restaurant d'entreprise.
- Il sera répondu à toute candidature.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous référence 1.333 à S.N.P.M., Petites Annonces, *100, avenue Charles-de-Gaulle,* 92522 NEUILLY.

CARTONNERIE REGION PARISIENNE
recherche

INGENIEUR-PAPETIER
(A. et M. de préférence)
pour poste
ADJOINT AU DIRECTEUR

Age 40 ans minimum
connaissant le couchage sur machine et ayant des qualités de commandement.
Logement assuré.

Ecrire n° 43.851. HAVAS CONTACT. 156, bd Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

ESPAGNOL
AGENT COMMERCIAL
de langue maternelle espagnole, parlant couramment français, recherché pr s'occuper en Espagne, à part. de Barcelone, en qualité d'Attac. de Direction, de la promotion des ventes d'un éditeur internat. de matériel audio-visuel pour l'enseignement des langues. Format. assurée et payée en France. Ecr. pour première convocat. à M. FRILET, 12, rue Lincoln, 75008 PARIS.

Cherche VENDEUR Bibliothèque Charreau, GARE PARIS-LYON.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

d'une Société fabriquant et vendant des produits industriels nécessitant des immobilisations importantes

recherche des

INGENIEURS D'AFFAIRES

Formation supérieure nécessaire ainsi que *l'Anglais et une autre langue pratique* (Espagnol, Allemand).

Mobilité sur le plan international exigée.

Négociations aux niveaux les plus élevés.

TRES BONNES PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société est associée à un grand Groupe Français des Travaux Publics

Adresser c.v. et photo, à N°41.000 - EUPAC 34, rue Balard, 75015 PARIS qui transmettra

---

UN PUISSANT GROUPE - BANLIEUE NORD (3.000 PERS.) - C.A. : 850 M. de FRANCS recherche pour son

INFORMATIQUE
370/135 - 145 - 155 100 terminaux

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES

DEBUTANTS ET INTERESSES PAR LES

SYSTÈMES D'EXPLOITATION

Après formation, ils participeront progressivement à tout ou partie des missions ci-après, avant d'en assurer eux-mêmes la responsabilité :
— Mettre en œuvre les différentes versions des systèmes fournis par le constructeur ;
— Assister l'exploitation et les études ;
— Optimiser les systèmes existants ;
— Développer le télétraitement.

LARGES POSSIBILITES D'AVENIR

Adr. C.V. manuscrit (photo retournée) et prétent. sur une base annuelle, à n° 8.727 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE
appartenant à un Groupe International
recherche pour ses *USINES* :
- REGION PARISIENNE
- OISE
- VOSGES

INGENIEURS DIPLOMÉS

(Centrale, Mines, AM, ENSI, IDN, etc...)

pour :

1) Postes d'INGENIEURS de PRODUCTION
- *Références : 1 à 2 ans d'expérience ou débutant,*
- *Anglais apprécié,*
- *Libéré des obligations militaires,*

2) Postes de RESPONSABILITE d'un centre de production et de profit
- *références : 7 à 10 ans d'expérience professionnelle dans la branche de la construction mécanique.*
- *Anglais indispensable.*

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous référence 13.214

s.n.p.m Petites Annonces 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY-S/SEINE

GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS
C.A. consolidé de 800 millions
recherche

dans le cadre de son expansion et de la diversification de ses activités

RESPONSABLE ÉTUDES AFFAIRES NOUVELLES

Le cadre de FORT NIVEAU qui occupera ce poste AU SEIN DE LA DIRECTION DU GROUPE :
- Etudiera certains secteurs d'expansion ;
- Recherchera et analysera des affaires susceptibles d'être reprises ou créées dans ces secteurs ;
- Présentera des propositions tenant compte des aspects financiers, commerciaux, techniques et humains des entreprises étudiées.

Les candidats devront justifier d'une expérience certaine leur permettant d'être immédiatement *opérationnels dans cette activité.*
Age minimum : 32 ans.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 72.201.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
pour des études informatiques touchant aux statistiques et à la recherche opérationnelle

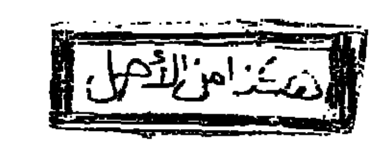
jeune ingenieur

Grandes Ecoles ou

universitaire

haut niveau.
dégagé des obligations militaires

Adresser C.V. et prétentions N° 0912 à *PUBLIPRESS 31, Bd Bonne Nouvelle* 75082 Paris Cédex 02.



offres d'emploi — offres d'emploi

PROJECT ENGINEERS

Nous sommes l'une des premières Sociétés d'engineering en Belgique, rattachée à un groupe solide et performant.
Nos activités couvrent l'ensemble des services techniques apportés à l'industrie jusqu'à la réalisation d'usines clés en mains, notamment dans la branche chimie.
Notre forte expansion nous amène à renforcer notre équipe de Project Engineers pour la Belgique.
Travaillant chacun avec un Project Manager, ils seront notamment responsables des études de projets et des liaisons avec les sections techniques de l'entreprise.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés, ayant une solide expérience d'engineering acquise par la réalisation de projets dans l'industrie chimique. Une connaissance usuelle de l'anglais est indispensable. Rémunération liée aux responsabilités et indexée sur le coût de la vie.

sélé CÉGOS

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, niveau rémunération actuel, ss réf. M. 11953. Discrétion assurée. 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche
Attaché Administratif
OPTION ÉCONOMIE
Dégagé ob. mil.
Diplôme d'E.E.G. exigé
Licence ès sciences économique souhaitée
Adresser C.V. détaillé
Service du Personnel
O.P.H.L.M.V.P.
49, rue du Cardinal Lemoine
75231 PARIS CEDEX 05

BANQUE RÉGIONALE
recherche pour
PARIS
DÉBUTANT
pour
CONTRÔLE DE GESTION

IL SERA CHARGE DE PARTICIPER :
- à l'établissement des informations de gestion destinées aux Services et Agences ;
- à l'élaboration des prévisions de développement en accord avec la Direction ;
- à l'analyse des résultats.

IL DOIT :
- avoir accompli son service militaire ;
- posséder un diplôme d'enseignement supérieur et des notions théoriques sur le contrôle de gestion et l'informatique ;
- avoir le goût des chiffres.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions à nº 8.641 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

Groupe fiduciaire Kreston ch. COLLABORATEUR pour diriger service juridique et fiscal. Env. C.V. et prétentions à Mme Condat, 5, r. de Prony, Paris-17e

Centre de recherche demande INFORMATICIEN débutant pr remplacement 7 mois. Connaissance Fortran et O.S. appréciée. 2.000 F mensuel. Téléphone : 722-07-41, poste 63.

Revue écon. spéc. Afrique rech. pr sit. perman. Paris J. H. min. 25 a., dég. oblig. milit., lisant couramm. angl., intéressé par quest. économiq. Afrique. Prés. cand. manusc. à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris q. t.

GROUPE DE PRESSE
recherche
ANALYSTES FINANCIERS et JOURNALISTES SPECIAL.
avec sérieuse formation économique et expérience professionnelle pour études et informations sur l'activité des sociétés financières et industrielles françaises et étrangères.
Adresser C.V. détaillé avec référence à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue Nord de Paris
recrute pour son
SERV. DE DOCUMENTATION
UN INGENIEUR
formation MECANICIEN de préférence.
Connaissance de l'anglais et de l'allemand nécessaire. Autre(s) langue(s) appréciée(s) pour travaux de traductions, analyses et rédaction de documents techniques, études et synthèses bibliographiques.
Ecr. avec C.V., photo et prét. nº 72.413, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société d'expertise comptable PARIS, recherche
ASSISTANT
B.S.E.C., B.T.S. ou équivalent. Connaissances comptabilité générale et analytique. Formation complém. assurée. Poste évolutif pour élément dynamique ayant sens travail d'équipe. Adr. C.V. manuscrit et prét. à SETCO, 15, rue des Fontaines-du-Temple, PARIS-3e.

LABORATOIRE DE CHIMIE-PHYSIQUE
rech. pour poste C.N.R.S. 1 B
INGENIEUR ELECTRONICIEN
Bréguet, Violet ou équiv. pour étude et réalisation d'appareils scientifiques. Env. C.V. à Prof. MONNERIE, École Supérieure Physique-Chimie, 10, rue Vauquelin, 75231 Paris Cedex 05.

CABINET IMMOBILIER en pleine EXTENSION rech. en BANLIEUE OUEST
1 VENDEUR
POUR BUREAU DE VENTE CONSTRUCTIONS NEUVES
- Référ. professionn. exigées ;
- Voiture indispensable ;
- Libre immédiatement.

Ecrire avec C.V. à nº 76.998, I. P. F., 12, rue de l'Isly (8e).

Société de caoutchouc banlieue d'ARGENTEUIL (95) offre à
JEUNES GENS
libérés obligations militaires, formation secondaire (classique ou technique), niveau seconde minimum, une possibilité de
CARRIERE COMMERCIALE
Formation assurée. Emplois exclusivement SEDENTAIRES dans le cadre de la Direction commerciale de la Société.
Adr. cand. av. C.V., photo, prét. nº 63.441, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherche à Lagny pr Lagny ETUDIANT LITTERAIRE Bon en mathématiques pour encadrer J. H., 18 ans. Terminale A avec comme support cours par correspondance. Plusieurs fois par semaine jours et heures à convenir. URGENT. Tél. 256-82-82, poste 58-75 de 9 heures à 12 heures.

VOUS ETES JEUNES diplômé enseignem. supérieur, ambitieux, mais ss expérience. Nous vs offrons une formation, un poste à responsabilité et un avenir dans un journal hebdomadaire en plein essor. Qualités requises : sens de l'organisation, goût pour expres. écr. et orale, rapid. d'adapt., relations humaines. Anglais souhaité.
Adr. avant le 15-10, C.V. et photo à nº 73.181, Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

COMPTABLE hom. ou fme, format. notariale rech. pr étude notaire banl. sud-est R.E.R. Ecr. ss nº 7.195 au journal « le Monde », 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

COMPAGNIE DUBONNET-CINZANO
30, av. Kléber, PARIS-16e
recherche
1 PROGRAMMEUR COBOL AMF
confirmé. 3 années d'expérience. Tél. : M. LE ROY : 553-15-40.

Import. centre formation de jeunes en gestion recherche TEMPS PARTIEL JNE HOMME ou JNE FEMME connaissance en organisation, gestion pour assister le responsable formation informatique. Env. lettre manuscrite + C.V. nº 1.450 B à Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes qui transmet.

Caisse de retraite recherche EMPLOYES(ées) BUR. titulaires B.E.P.C. ou C.A.P. 5X8, empl. stab., av. sociaux. Ecrire C.V. et prétentions, C.P.P.O.S.S., 31, av. Franklin-Roosevelt, Paris 75008.

proposit. com. capitaux

Avance sur marchandises et stockage dans nos entrepôts. Ecrire Nº 91.556 Inter P.A. 19, rue Saint-Marc, 2e, qui tr.

Cours privé Paris, classes 1er cycle, pts effectifs, étudierait ttes propos. (Cess. ou Assoc.). Ecrire Box 609, Triservice, 7, r. du Dôme, Paris-16e, qui transm.

A vendre Société travail temporaire en pleine expansion située à Paris. Ecrire : M. DUVAL 124, bd MAGENTA, PARIS-10e.

Voyage Hongkong-Bangkok me charge ttes missions commerciales, marketing, c/particip. frais. Dép. 20-10. 705-25-00.

occasions

Salon très b. état canapé fixe 3 pl., 2 faut. Dunlop, dralon, vieil or. 3.000 F. 206-72-50, après 19 h.

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

emplois féminins

SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT

Langue maternelle ANGLAIS
Français courant.

Je viens de prendre la Présidence d'une Société de premier plan dans sa branche, et filiale d'un puissant groupe international. Je souhaite confier mon secrétariat à une collaboratrice de niveau supérieur, rapide et précise.

Ce poste de cadre se situe à PARIS (5e).

Il exige une grande ouverture d'esprit, un rayonnement personnel, mais aucune technicité particulière, une excellente frappe, la sténo française et une réelle capacité à travailler seule et dans les deux langues.

Veuillez adresser votre candidature en joignant une photo et en indiquant vos prétent. s. REF. 12304 M. à GEM Publicité, 142, r. Montmartre, Paris-2, q. tr.

CONCORDE
Société de produits de luxe, de renommée internationale, cherche une
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
(sténo dans les deux langues. 28 ans minimum), capable de collaborer avec le directeur général.
Position cadre.
Adr. C.V. av. une courte lettre manuscrite s/réf. 6.647/M à :
sema selection
16-18, rue Barbès, 92128 MONTROUGE.

Rech. personne sérieuse min. 18 a., à tps complet pr gard. enf., 2 a. et nourrisson, nourri, logé. Tél. pr r.-v. LON. 18-84.

SECRETAIRE TRILINGUE Allem., angl. pr serv. adminis. export. Expérim. Pasléjo, 23, rue du Mail, Paris-2e.

ALLIANCE FRANCAISE, ch. **SECRET. ARCHIVISTE** Immédiatem. dispon., sachant taper, cultivée, apte synthèses, goût du class., ordre, méthode, mémoire, indispensables. Téléphone : 222-25-28, poste 94.

CIE AMERICAINE ASSURANCE recherche **STENODACTYLO BILINGUE** Sténo fr.-angl. Hor. 5 x 8 av. soc., self-service. Tél. pour rendez-vous. 755-72-20, poste 266.

FILIALE DE SOCIETE ESPAGNOLE
Siège zone Versailles
recherche pour SEPT.
SECRETAIRE DE DIRECTION
BILINGUE
FRANÇAIS-ESPAGNOL
Ecr. av. C.V. et prétentions Nº 72.997, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Professionnel Juridique cherche **SECRETAIRE** expériment. ou CLERC ayant sér. référ. Tél. 233-56-34.

représent. offre

Recherchons Paris - Province
REPRÉSENTANTS V.R.P. ou TEMPS PARTIEL
- Expérience de la vente directe.
- Poste avec responsabilité possible.
- Commission + % sur quota.
- Vastes secteurs, gamme de produits étendue.

EDITIONS A. DE VESGRE.
M. BONFILS - Tél. : 270-85-24.
45, rue Trébois - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

demandes d'emploi — demandes d'emploi — demandes d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS ALIMENTAIRES, DANS LE CADRE DE LA FERMETURE D'UN DE SES DEPARTEMENTS SITUE BANLIEUE N.-O. DE PARIS (55 km), RECOMMANDE SON PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE :
- 1 DIRECTEUR D'UNITE DE PRODUCTION ;
- 1 ADJOINT ADMINISTRATIF (Personnel et comptabilité analytique) ;
- 3 CADRES TECHNIQUES DE FABRICATION ;
- 4 CHEFS D'EQUIPE (Fabrication) ;
- 1 CHEF D'ENTRETIEN ;
- 1 CONTREMAITRE MECANICIEN ;
- 1 CHEF DE BUREAU DE PAIE ;
- 1 SECRETAIRE CAISSIERE.

Pour tous renseignements, téléphoner au 477-20-08.

CADRE EXPORT (femme)
- Excellente présentation ;
- Solide expérience problèmes export ;
- Parfaite connaissance de l'allemand, l'anglais, l'italien ;
- Occupant poste à responsabilité demandant initiative av. nombreux contacts clientèle à l'étranger

recherche poste équivalent. Ecr. nº 1.365, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ORGANISAT.-INFORMATIT. Chef serv. informatique, 44 ans, connaiss. parfaitem. tout ce qui se rapporte à la mise en route de systèmes informatisés, la gestion des stocks, l'ordonnancement lancement, diplômes organisation (O.S.T.) (I.E.S.T.O.). Etudier. toute proposition Paris ou région Paris. Ecrire nº 1.358, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Se rendant libre de son plein gré **DIRECT. DES VENTES** excellente formation, 37 ans. Expérience complète de la distribution de produits de grande consommation. (Tous circuits de distribution.) Homme de terrain connaissances approfondies des différents aspects commerciaux, excellentes références professionnelles, recherche **DIRECTION COMMERC.** affaire offrant possibilités de mettre en valeur ses connaiss. et son expér. Ecr. nº 72.663, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J. F., lic. géologie, ou certif. de maîtrise, ch. emploi. Ecr. à Mme BOURAT, 31, rue Joseph-de-Maistre - 75018 Paris.

Juriste F. 47 a., dact., ch. poste contentieux, immob., serv. public. Ecr. nº 1.371, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MEDECIN, titre hospitalier, ayant prat. médecine générale, psychiatrie et fonct. de médec. conseil, cherche emploi salarié région parisienne ou proximité. Ecr. nº 79.202, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Hme 32 ans, expert comptab., diplômé, 10 ans expér. profess. comptabil. génér., analyt., paie, personnel, budget, audit, contrôle de gest., étud. toutes proposit. Paris ou toutes régions. Ecrire nº T 60.434, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Couple 42 ans, rech. empl. gardiens tps complet, 6 ans expér. profes. M. Bouté, 45, av. de la Marne, 93800 Epinay-sur-Seine. Téléph. 243-45-11.

Suissesse 32 a., SECR. DE DIR. tril. allem., angl., franç., poss. permis trav., ch. poste Paris ou Afriq. Ec. 1.368, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE CCIAL, 26 ans, dipl. E.D.H.E.C., 2 a. expér. achat, vente prod. gde consom., angl., all., ch. sit. achat, vte ou export. Ecr. nº 1.364, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 24 ans, licencié sciences écon., étudiant dernière année école comm. Paris, tril. angl., allem., cherche poste mi-temps en rapport. — 873-65-25.

SECRETAIRE DIRECTION B. S. S., 28 ans, 10 ans expér. dir. vente animation/contrôle activ. représent. administration des ventes et des achats, ch. poste de RESPONSABILITES. Lib. de ste, poss. voit., domicil. 94 - MAISONS-ALFORT. Téléph. : 368-89-46.

Ingén. commercial et de gestion informatique rech. op., stat., anglais, néerl., déb., 28 ans, marié, ch. emploi SUD. Ecrire H. Lorent, Mas de la Rouvière, 30000 NIMES. Tél. (66) 67-84-79.

TECH. SUP. CAOUTCHOUC 24 a., I.F.C. prom. 73, ch. poste à l'ETRANG., Afriq. N.-S., Asie, Amérique N.-S. Ecr. Brochard Paul, 157, aven. P.-V.-Couturier, 94250 GENTILLY.

Jeune fille 22 ans, bac, connais. anglais, espagnol, italien, notions dactylo, cherche emploi préférence agence ou support publicité. — Ecrire nº 1:768, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Caissier disponible immédiatem. rech. pl. stable responsabilités. Ecr. nº 1.367, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F 26 a., lic. hist., con. angl., étud. ttes prop. Ecr. Chartier, 94, av. Aubert, 94300 Vincennes.

Chef comptable F., 48 a., large expér., ch. poste respons. temps complet ou part. Tél. 955-20-33.

Journaliste camerounais 27 ans, lic. let. et soc., dipl. inst. franç. de presse, ch. poste rédacteur presse quotidien. ou périodique. Ecr. nº 6.664, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESSEC - 30 ans, angl., espagn., courants, 6 ans expér. gestion et animation Cciale, étudierait ttes propositions sur Toulouse, Midi-Pyrénées. Ecrire nº 78.542, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Ingénieur technico-commercial, dans importante société d'informatique, spécialiste RO, comm. FTN + Software d'application, étudierait toutes propositions dans la région parisienne. Ecr. nº 1.349, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrét. direc., sténodact., 27 a., lic. lettres, bil. all., not. angl., expér. R.F.A., aim. cont., trav. équipe, ch. poste collab. Paris. Ecr. nº 1.355, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

52 ans, dir. moy. entrep. comm., gest. et comm., rompu aux affaires en général, format. base compt. sup., au cour. législat. sociale, fisc., droit des sociétés, offre ses services : 150.000 F. Ecr. nº 1.319, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, 29 a., prop. sciences (MPC), maîtrise ès lettres, dipl. ESIT (fr., all., angl.) ch. poste DE TRADUCTRICE. Ecr. nº 1.311, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Traduct. ESIT, all., esp., conn. jurid. ch. empl. tps compl./part. Ecr. nº 1.167, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Urgent. Mens. monit. éducat., spéc. D.E., 14 ans ancienneté, niv. bac. et infirm. D.E., ch. sit. av. fortes respons. Ecrire : Havas, 77007 Melun, s/nº 2.538.

CADRE ADMINISTRATIF, H. 29 a., chef compt. ds Sté franç. bât. et TP, ayt exer. 5 a. Afr. n. et 2 a. Paris, ch. sit. ident. ds sect. équival. ou Sté comm. Afr. ou France, libre de suite. Ecr. Nº 1.359 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. licence anglais, 1 a. expér. profess. U.S.A., cherche emploi intéressant. Téléph. : 331-75-66.

SPECIALISTE de la PHOTO et du CINEMA Cherche poste représentant. Région : Sud-Ouest. Ecrire : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75008 PARIS, Nº 68.627.

J.F. tit., bac G 1 et BTS ch. emploi secrt. rés. Sud ou Centre. Ecrire Nº 79.011, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. licenc. droit des affaires exp. ds cab. jur. 2 a. ch. poste CONSEIL JURIDIQUE ds cabinet. Ecrire sous Nº 4.030 PMP, 3, r. Provence, Paris-9e.

J.F. 23 a., lic. SC. ECO. en cours doctor. ch. poste charg. étude, temps part. Ecrire 79.054 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

PUPITREUR niv. bac, 5 ans exp. IBM 360/20-40-50, 370/145 OS MFT - HASP - VS1. Prépar. 6 mois expér. recherche place PROVINCE - BANL. - PARIS. Ecr. Nº 1.357 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE IMMOBILIER diplômé droit et compta, 18 a. expér. prof. Trans. immeubles. Locx comm., gérance, syndic. CHEF DE SERVICE, gérance, CHEF D'AGENCE, offre collab. à Sté sérieuse. Libre le 1-1-75, suite à dissolution de la Société. Ecr. Nº 7.225 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROF. MATHS cherche cours. NADAY, 11, r. Verdun, 92-Issy.

Jeune Femme, kinésithérapeute-pédicure, ch. empl. st., salariée, ds centre kinésit. ou institut de beauté, Paris, préf. 8e-9e-16e-1er, libre de suite. — CHA. 31-25.

J.H. début. lib. O.M. déc. 74, possédant BTS physique-chimie avec mention, anglais parlé et écrit, ch. emploi dans labo ou technico-commerc., bche indiff. Ecr. Rayer, 100, r. Jules-Guesde 93 MONTREUIL.

J. F., parfait. trilingue, franç., angl., allem., cherche situation dom. comm., import, tourisme, publicité, relations ou autres. Sténo-dact. exclus. Lib. env. 30-10 Ecr. Nº 1.298 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT 28 a., 6 a. exp., cour. russe, anglais rech. poste d'avenir. Ecr. nº 70.282, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

J.F., 26 a., M.A. hist. de l'art, lic. angl., parf. bilingue, 2 a. Canada, 2 a. ens. G.-B., ch. sit. Paris, province, étrang. 325-59-95. Assémat, 5, r. Lhomond (5e).

INGÉNIEUR E.S.M.E.
36 ans, 10 ans d'industrie, recherche poste
CHEF DE DÉPARTEMENT
dans société d'engineering, ou
CHEF DES TRAVAUX NEUFS
dans important groupe industriel
Longue expérience en Engineering :
- Equipements industriels complexes.
- Bâtiment, construction d'usines.
- Direction de chantiers importants.
- Participation à l'exploitation.

Actuellement : Chef de bureau d'études.
Ecrire sous le numéro 6.551, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

CADRE SUPÉRIEUR MARKETING
Références de premier ordre dans société multinationale pilote en la matière.
Expérience antérieure en conseil de gestion.
Diplômes d'enseignement supérieur français et américains.
SOUHAITE S'INTEGRER A L'EQUIPE DE DIRECTION D'UN GROUPE IMPORTANT POUR Y PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE MARKETING.
Ecrire sous le numéro 1.308, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

LOGISTIQUE - DISTRIBUTION PHYSIQUE
Ing. Gr. Ecole, 12 ans d'exp. dans secteur logistique (Distr. Transp., Manut.) acquise moitié dans l'entreprise, moitié dans cab. d'org., recherche poste
DIR. ou DIR. ADJ. LOGISTIQUE ou DISTR. PHYSIQUE (Paris ou Prov.)
Ecrire sous nº 7.213, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e).

Cadre EXPERT
JOAILLERIE - BIJOUTERIE
28 ans d'expérience, dont 12 ans direction générale, cherche poste intéressant sur Paris. Voyages possibles.
Ecrire sous le numéro 1.363, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

cours et leçons

ANGLAIS, prof. d'orig., maître de lett. mod. Tél. : 222-67-87.

L'anglais rap. prof. d'orig. cours intens. Tél. : 224-96-60, le soir.

Etudiante maîtrise lettres, 7 a. exp. ens. donn. cours partic. ou rattrap. scol., latin, grec, angl., gramm., franç. ou s'occup. trav. scol. à domicile comme répét. Ecrire nº 15.540 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, Paris-8e.

MATH. Cours particul. tous niveaux. ODE. 08-94.

Maths Leç. part., rattrap. rap. LOU. 84-97, midi à 14 h.

autos-vente

Part vend MERCEDES 280 S.E. (1973) 30.000 km, B.A., intérieur cuir, lect. cassettes, EXCEPT. 48.000 F. AUBERCY, 233-93-61.

Vend caravane 4 places Dereeck 1re main. Prix très intéressant. Ecrire : Mme Yvonne Botella, 210, av. P.-Brossolette, Malakoff 92240.

Cad. Citroën vend GS 1220 Club 6 mois, 4.000 km. M. Alexandre 578-61-61, poste 2620 (hres bur).

Part vend ALPINE 310 1973, très bon état. Téléphoner BORDAT : 38-66-06-51 ORLEANS (h. de b.).

Particulier vend 130 spécial 74 12.000 km. Prix ARGUS. Tél. : après 19 h., 204-74-87.

L'immobilier exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25
pour vous loger ou pour investir vous propose :
- 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
- une document. précise sur chaque programme ;
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-125, rue du Maréchal-Leclerc,
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 à 5 PIÈCES
Prix définitif - 80 %.
LIVRAISON FIN 1974.
APPARTEMENT MODELE : lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, r. Copernic, 75116 PARIS. Téléphone : 553-21-39.

16e TROCADERO
MEILLEUR PLACEMENT
Prix ferme, non révisable.
6-8, RUE CHARDIN :
LUXUEUX PETIT IMMEUBLE DE TRES GRAND STANDING, DOUBLE EXPOSIT., SOLEIL, QUELQUES 3 PIECES, BEAUX DUPLEX 120 M2 + TERRAS.
Livraison janvier 1975.
Appt témoin, vente s/place, tous les jours, 13-19 h., sauf dim. Tél. : 527-33-20 et 622-16-08.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 pièces 168 m2 TERRASSE 180 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
Finitions. Livraison début 75
Bur. de vte s/pl. ouvert ts les jours 14-19 h (sf merc. et dim.).
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

pavillons

NOGENT, R.E.R. - Pavill. 2 P., cuis., S. de B., chauff. central : 120.000 F. - Tél. : TUR. 97-81.

BON 13e. Merveilleuse **MAISON** av. living, id. d'hiver cuis., bns, 4 ch., tél., jard., lux. atelier. Etat impecc. Tt le conft. 830.000 F. - Tél. 734-98-87.

terrains

CHOISY-LE-ROI - Il reste 2 lots de 1.400 m2 à vendre ensemble ou séparément dans un très beau lotissement pour industries. - NADE : 887-87-34/35.

CROISSY-sur-SEINE R. E. R. Ouest BEAU TERRAIN 850 m2 Toute viabilité - Branchements réalisés. Prix 195.000 F t.t.c. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

locaux commerciaux

5.000 m2 s/3 niveaux et sous-sol à louer à bail pour entrepôt ou garage, près métro Mairie-des-Lilas. Etat neuf. Libre de suite. - 887-87-34.

fonds de commerce

PERSONNEL TEMPORAIRE Tr. forte expans. C.A. 73 : 3 M 4 Rapport 280.000 F. Px 600.000 F. **C.C.I.C.** 122, Champs-Elysées, Paris-8e - 359-81-52.

bureaux

BASTILLE. Propr. loue direct. : IMM. ADMINISTR. OU CCIAL, 3.200 M2 EN 1 OU 2 LOTS, ent. rénové, climat., équipem. intérieur au gré du preneur, bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-18.

EXCEPTIONNEL Entre Montparnasse et périphér. **800 M2** en 22 GDS BUREAUX IMMEUBLE NEUF GD STANDING, équipements 1er ordre, parkings. Bail 9 ans 300 F le m2. - CAM. 622-16-08.

propriétés

Lys - Chantilly, 35 km. Paris, à vdre iol. propr. compr. s.-sol av. gar., cave, chauffer., r.-de-c. : entr., cuis., gd liv., gde terras., 1er ét. : 4 ch., 2 s. bs, wc, mais. de gardien, terrain de 4.500 m2, Téléphone : 457-53-55.

JOUARRE 60 km de Paris, vallée Marne Impeccable maison habitable de suite. Beau séjour, gde cuisine, 3 chbres, sal. d'eau, w.-c. Dépend. Grange. Jardin 1.500 m2. Prix total 130.000 F, avec 25.000. **CHARON** 1, pl. Sainte-Beuve, La Ferté-s-Jouarre Tél. 022-08-57 ou TUR. 26-76

appartements vente

Paris

Av. Reille, imm. stdg, stud. 34 m2, box. 170.000 francs. - 589-49-34.

Parc Montsouris, b. 3 P., cuis., wc, bs, balc., chf. cal. 589-49-34.

2e, Près BANQUE de FRANCE - (Métro BOURSE) - Dans un magnifique immeuble de caractère, restauré entièrement, Vide-ordures, interphone, 4 mètres de hauteur de plafond : STUDIOS, 2 ET 3 PIECES, avec loggia et duplex décorés et aménagés très grand standing. Investissement de très grande qualité et d'avenir. LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

RUE GUERSANT Stud., tt conft, idéal placement. CIABA : 720-66-66.

QUARTIER LATIN. - PLACEM. Studios, 2 Pièces, rénov., lux. ODE. 95-10.

XIXe - QUAI DE LA LOIRE (Mo LAUMIERE) Face bassin, en plein essor, sans intermédiaire, nous vendons dans un immeuble refait à neuf : 35 STUDIOS (différentes surfaces) aménagés et décorés, tout confort, kitchenette équipée, S. de B. carrelée, wc, moquette, tapisserie. Prix, placement et rentabilité sans précédent. Gestion et location assurées. LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

13e, Mo DUGOMMIER, - Splend. imm. P. de T., liv., 2 ch., S. de B., wc séper., chff. cal, 4e étage. URGENT. 215.000 F. - 628-79-40.

XIe - RICHARD-LENOIR (PR.) Imm. récent, bel appart. 88 m2, parking : 285.000 F. - 522-62-14.

ALMA - RUE FREYCINET Imm. neuf, très grand standing, appt 3 Pièces princip., 112 m2 : 765.000 F. — Tél. : 522-62-14.

A AMENAGER 200 M2 BONAPARTE - LUXEMBOURG ODE. 95-10.

Mo BOULETS. Près bd Voltaire, ds b. imm. P. de T. ravalé, 3 P., 83 m2, S. de B., chf. cal, tt cft, balc., calme, sol., état impecc. Prix 235.000 F. Tél. : 628-79-40.

RUE BEETHOVEN Lux. appart., 4e étage, 110 m2, parking. — CIABA : 720-66-66.

8e PLACE BEAUVAU Superbe appartem., gd standg : 8 Pièces principales, de 300 m2, possibilité profession libérales. Téléphone : 359-34-38.

PARC des PRINCES Ds immeuble neuf, beau studio sur jardin. - CIABA : 720-66-66.

NATION Très bel immeuble Tapis escalier Gd 4 pièces, tt cft, 101 m2 réels, chauff. cent., état impecc., tél. Crédit poss. Urgent. - 343-32-47.

16e près **BOIS** Ds imm. gd stand. Splend. APPART. décoré design, LIV. + 2 CH., c., bains, tél., chbre service + box. Tél. au 734-98-87.

ANGLE MANDEL - SANDEAU Appart. 8 p. Profes. libér. poss. Beau volume. CIABA - 720-66-66.

4 P., 160 m2, Pyramides, conft. 460.000 F. - 522-57-30.

RUE CAVALLOTTI (18e) - Beau **4 P. = 80 M2** entrée, cuis., bains, w.-c. chauff. cent., tél., 1er ét. s/rue. Excell. imm. 1900. Px 250.000 F. Crédit - 627-78-52.

RUE DES BOIS **19e** Propriétaire vd direct. ds imm. stand. 69, bel appart. dble living, chbre, cuis. équip., s. de bains, wc séparé. Nombr. placards. 62 m2 + terrasse privative. Prix 217.000 F. Tél. 225-14-88.

124, BD SAINT-GERMAIN Ds restaur. except. reste 2 grands studios. CIABA - 720-66-66.

Région parisienne

Direct sur bois VINCENNES : 3 P., cuis., S. de B., 180.000 F + box 20.000 F. - TUR. 97-81.

Province

A NICE
UN IMMEUBLE BIJOU
RESIDENCE SOPHIA
Pet. imm., élégance, gd stdg, à cinq min. de la Promenade des Anglais, dans le quartier des nouvelles facultés : DEUX ET TROIS PIECES, prix modérés, fermes et définitifs. Crédit 50 à 80 %. Livraison immédiate. documentation sur demande :
SOGEFRANCE
LE PROMOTEUR PARISIEN, spécialiste de la Côte d'Azur, 13, bd Courcelles (8e). 522-37-60.

locations non meublées

Offre

18e, beau studio 50 m2, terrasse + loggia, téléphone, calme : 900 F/mens. + ch. — 606-43-88.

locations meublées

Offre

Pr. Bd ST-GERMAIN. 4 P. tt cft tél., 2.000 F net. 566-80-31

hôtels-partic.

AUTEUIL - CALME ABSOLU : Charm. mais. style angl., état parf., récept., 3 ch., 2 bns, petit jardin. LARGIER : ANJ. 02-97.

NEUILLY-s/SEINE. Propr. vend H.P. s/3 plans, séj. dble + 5 ch., ch. centr. Jard. privé. Mercr., jeudi, vend., 11 à 19 h : 18, AV. PH.-LE-BOUCHER

viagers

Augmentez vos revenus, vendez en viager, rente index. Expert., gde discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

Exclusivité Sté GERARD **17e** près Mo - Gentil appt 2 p., cuis., bains, vendu meublé 22.700 F cpt + rente 600 F mens. 1 T. Libre décès. - VOL. 33-97.

villas

DANS LE PARC
MAISONS-LAFFITTE
proximité HIPPODROME
UNE BELLE VILLA
Selon les dernières normes confort isolation et en cours de finition.
365 M2 HABITABLES
Jardin boisé de 1.300 m2
Séjour 70 m2 (cheminée) + salle à manger, 4 chambres + 3 S. de B., nombreux placards. Dressing-room, vide-linge, vide-ordures, chauffage central.
Sous-sol éclairé, sous toute la maison, cave, possibilité chambre de service.
Mise à disposition : août 1974.
Dossier complet d'information :
S. P. E. I.
14, avenue F.-D.-Roosevelt, Paris-8e. ALM. 55-11, poste 258.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	(2 col.) 35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

l'immobilier

appartements vente

FACE LUXEMBOURG

16e AVENUE V.-HUGO

SEGONDI. 874-08-45.

PYRENEES

AVENUE TRUDAINE

Région parisienne

PARIS-LA DEFENSE « TOUR GAMBETTA »

RESTENT A VENDRE

22 APPARTEMENTS

PRIX FERMES ET DEFINIT. + PARKING.

LIVRAISON PRINTEMPS 75

RENSEIGNEMENTS : G.F.F.

TEL. 776-42-21

INVALIDES

AVENUE R.-POINCARE

locations non meublées

Offre

Province

Demande

1 PIECE OU STUDIO

appartem. achat

appartements occupés

LE MARAIS

locations meublées

Offre

Demande

locaux commerciaux

15e RUE SAINT-CHARLES

19e PERIPHERIQUE

PORTE DE CHOISY

PARIS-10e

BUTTES-CHAUMONT

PORTE MAILLOT

17e TOCQUEVILLE

LE PERREUX

hôtels-partic.

fonds de commerce

immeubles

IMMEUBLE LIBRE

villas

viagers

propriétés

220 KM

LARGIER

terrains

maisons de campagne

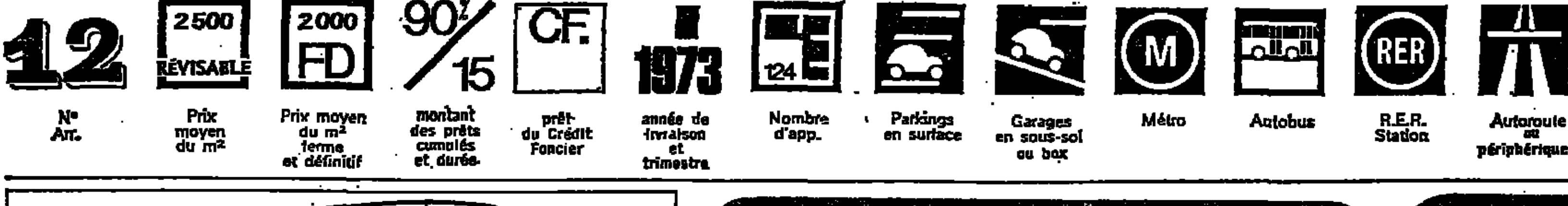
fermettes

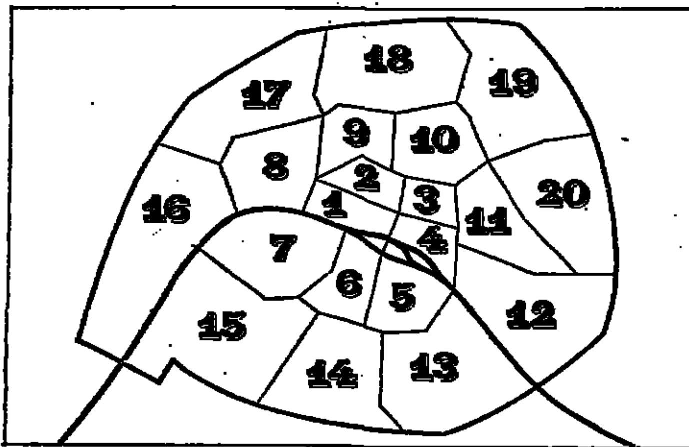
les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au **233.44.31**

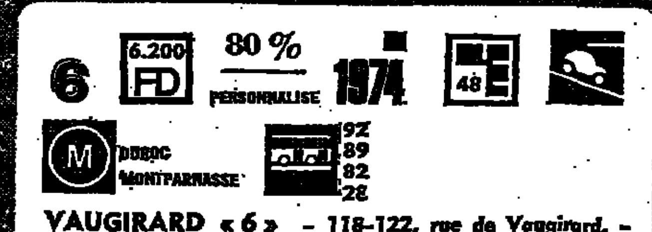
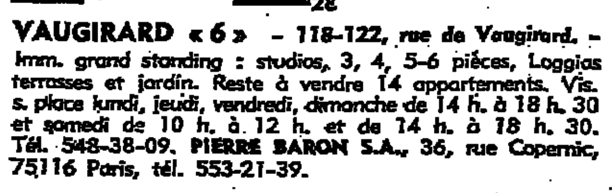
pour tous renseignements: **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

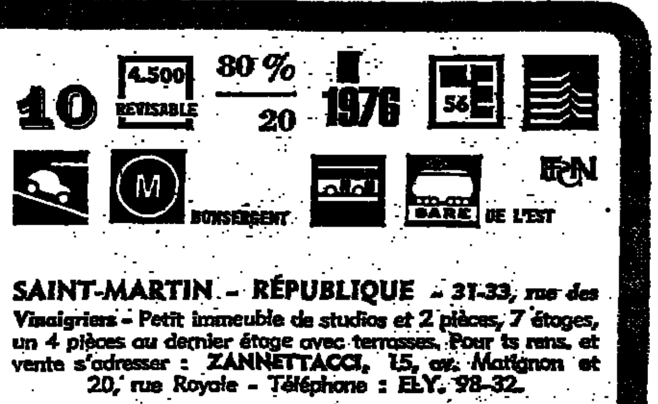
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.





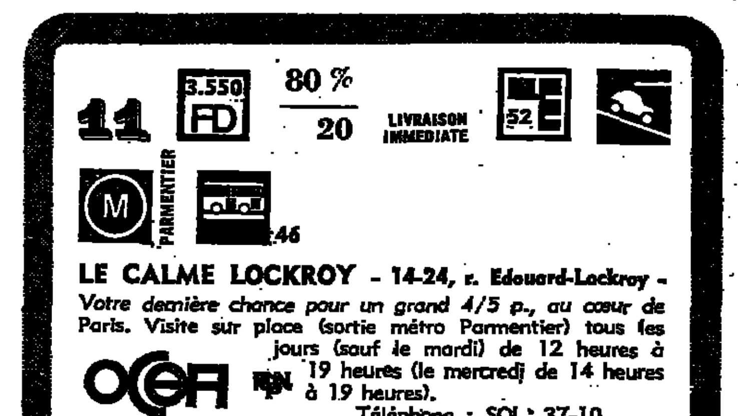



VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard. - Imm. grand standing : studios, 3, 4, 5-6 pièces, Loggias terrasses et jardin. Reste à vendre 14 appartements. Vis. s. place lundi, jeudi, vendredi, dimanche de 14 h. à 18 h. 30 et samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. Tél. 548-38-09. **PIERRE BARON S.A.**, 36, rue Copernic, 75116 Paris, tél. 553-21-39.

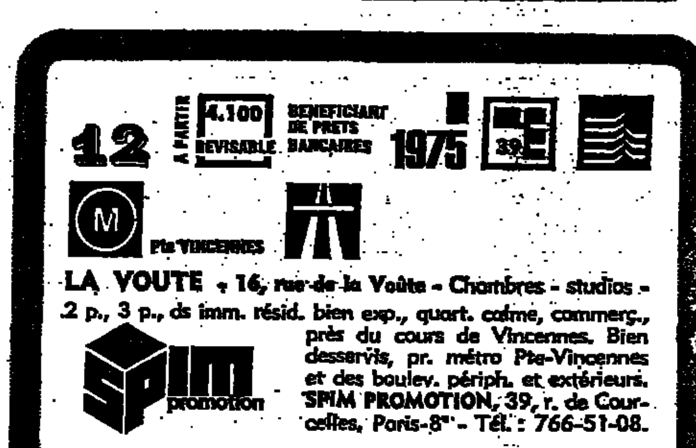


SAINT-MARTIN - RÉPUBLIQUE - 31-33, rue des Vinaigriers - Petit immeuble de studios et 2 pièces, 7 étages, un 4 pièces au dernier étage avec terrasses. Pour ts rens. et vente s'adresser : **ZANNETTACCI**, 15, av. Matignon et 20, rue Royale - Téléphone : ELY. 98-32.

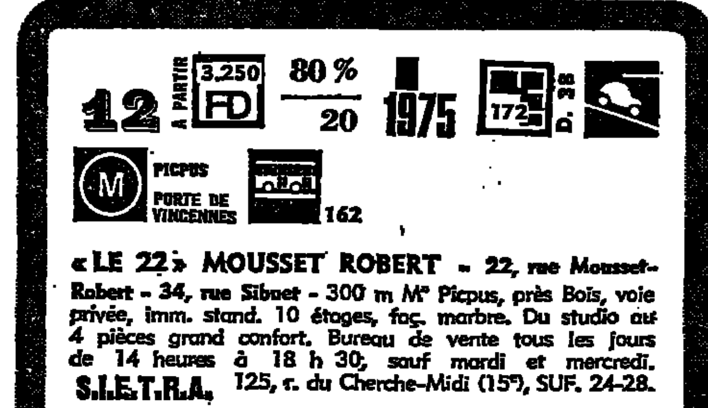




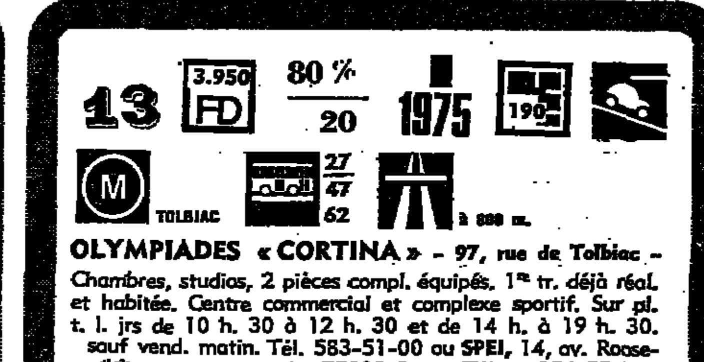
LE CALME LOCKROY - 14-24, r. Edouard-Lockroy - *Votre dernière chance pour un grand 4/5 p., au cœur de Paris.* Visite sur place (sortie métro Parmentier) tous les jours (sauf le mardi) de 12 heures à 19 heures (le mercredi de 14 heures à 19 heures).
Téléphone : SOL. 37-10.



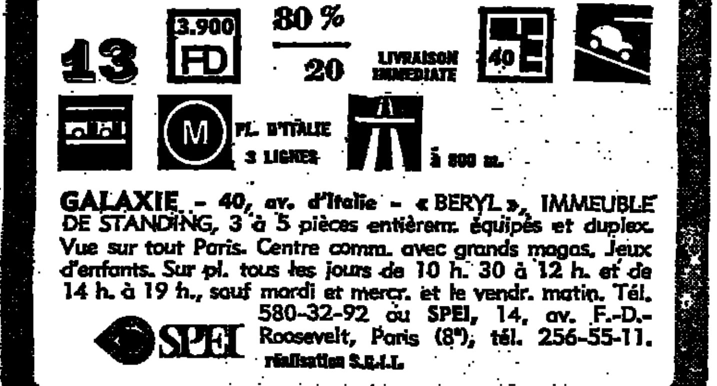
LA VOUTE - 16, rue de la Voûte - Chambres - studios - 2 p., 3 p., ds imm. résid. bien exp., quart. calme, commerç., près du cours de Vincennes. Bien desservis, pr. métro Pte-Vincennes et des boulev. périph. et extérieurs. **SPIM PROMOTION**, 39, r. de Courcelles, Paris-8e - Tél. : 766-51-08.



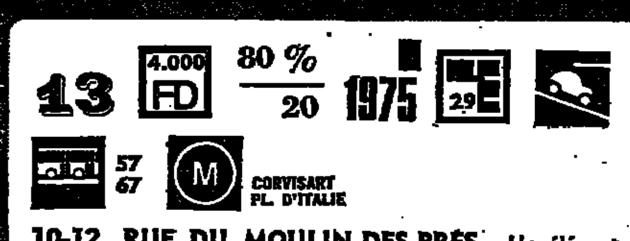
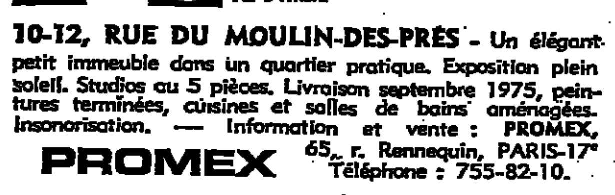
« LE 22 » MOUSSET ROBERT - 22, rue Mousset-Robert - 34, rue Sibuet - 300 m Mº Picpus, près Bois, voie privée, imm. stand. 10 étages, faç. marbre. Du studio au 4 pièces grand confort. Bureau de vente tous les jours de 14 heures à 18 h 30, sauf mardi et mercredi. **S.I.E.T.R.A.**, 125, r. du Cherche-Midi (15e), SUF. 24-28.



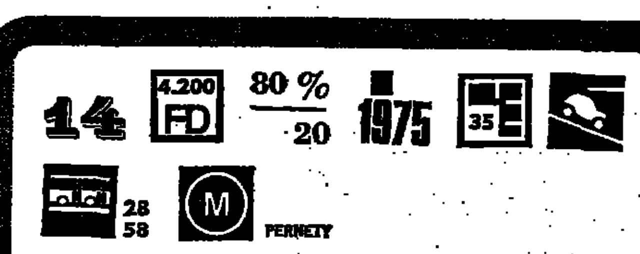
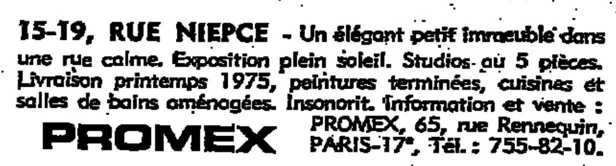
OLYMPIADES « CORTINA » - 97, rue de Tolbiac - Chambres, studios, 2 pièces compl. équipés. 1re tr. déjà réal. et habitée. Centre commercial et complexe sportif. Sur pl. t. l. jrs de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30. sauf vend. matin. Tél. 583-51-00 ou **SPEI**, 14, av. Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 256-55-11.. Réalisation SAGO/S.G.I.I.



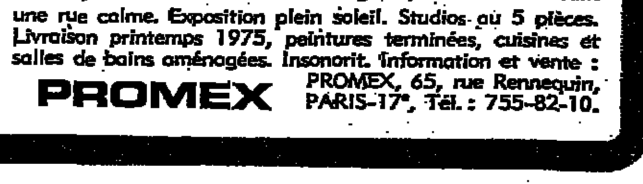
GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipés et duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf mardi et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou **SPEI**, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8e), tél. 256-55-11. réalisation S.G.I.I.

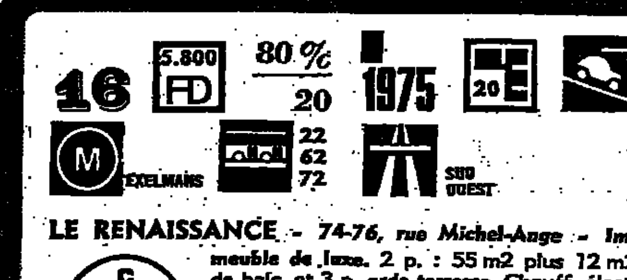



10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : **PROMEX**, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.

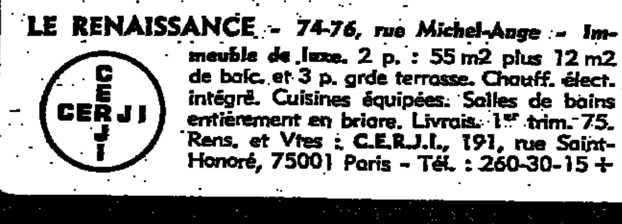



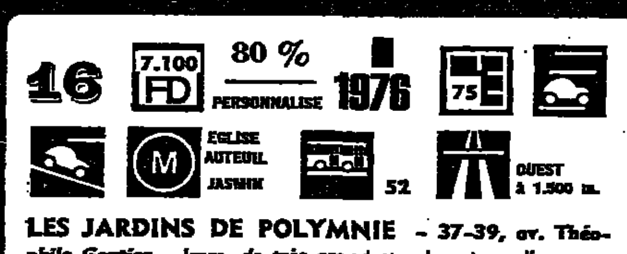
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : **PROMEX**, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.



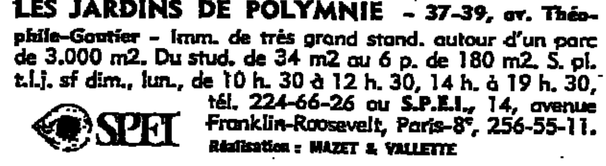


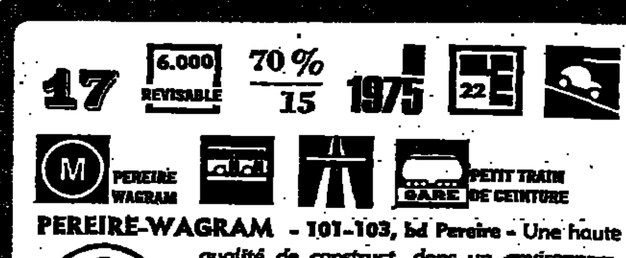
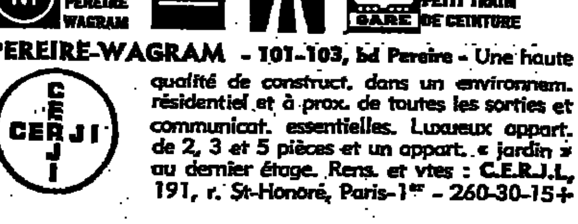
LE RENAISSANCE - 74-76, rue Michel-Ange - Immeuble de luxe. 2 p. : 55 m2 plus 12 m2 de balc. et 3 p. grde terrasse. Chauff. élect. intégré. Cuisines équipées. Salles de bains entièrement en briare. Livrais. 1er trim. 75. Rens. et Vtes : C.E.R.J.I., 191, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. : 260-30-15 +



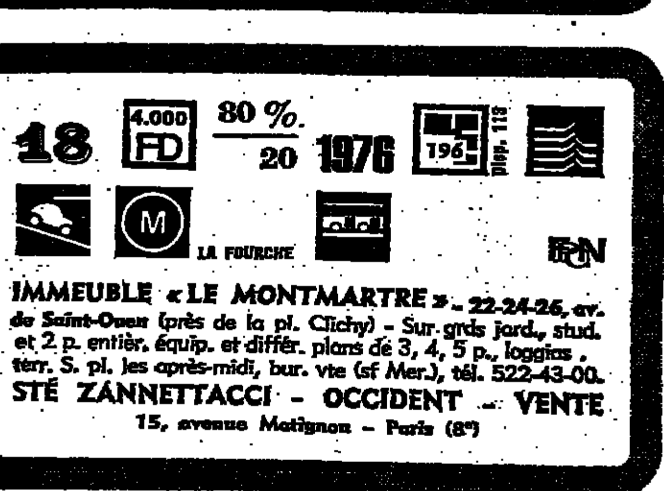


LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de très grand stand. autour d'un parc de 3.000 m2. Du stud. de 34 m2 au 6 p. de 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun., de 10 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 h. 30, tél. 224-66-26 ou **S.P.E.I.**, 14, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11. Réalisation : MAZET & VALLETTE

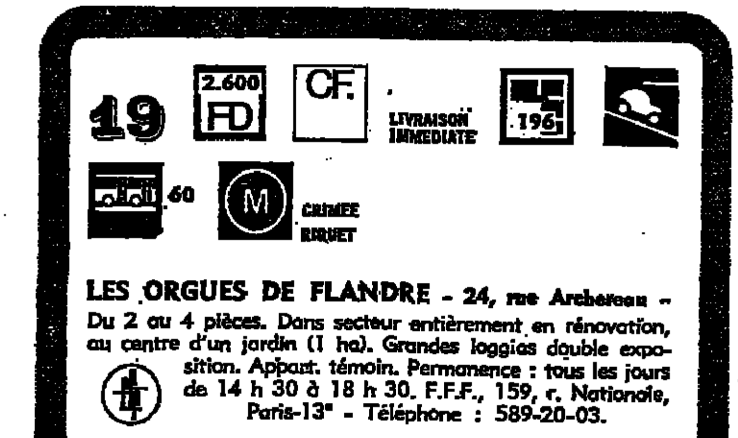


PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Luxueux appart. de 2, 3 et 5 pièces et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15+



IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22-24-26, av. de Saint-Ouen (près de la pl. Clichy) - Sur grds jard., stud. et 2 p. entièr. équip. et différ. plans de 3, 4, 5 p., loggias, terr. S. pl. les après-midi, bur. vte (sf Mer.), tél. 522-43-00.
STÉ ZANNETTACCI - OCCIDENT - VENTE
15, avenue Matignon - Paris (8e)

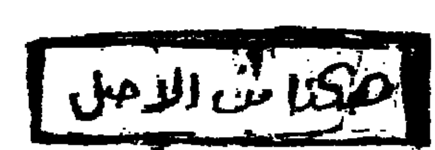


LES ORGUES DE FLANDRE - 24, rue Archereau - Du 2 au 4 pièces. Dans secteur entièrement en rénovation, au centre d'un jardin (1 ha). Grandes loggias double exposition. Appart. témoin. Permanence : tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. F.F.F., 159, r. Nationale, Paris-13e - Téléphone : 589-20-03.

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

MAGASIN CATALOGUE



POLICE

LE DIRECTEUR DE LA POLICE AU CONGRÈS DU SYNDICAT DES POLICIERS EN CIVIL

Le dialogue manqué

De notre envoyé spécial

Colmar. — Les délégués du Syndicat national autonome des policiers en civil garderont un souvenir amer de la première journée de leur deuxième congrès, réuni à Colmar (Haut-Rhin). La visite que leur a rendue, mardi 24 septembre, M. Louis Verger, directeur général de la police nationale, qui leur laissait espérer l'annonce de quelques mesures en faveur de la police à l'occasion du prochain budget, a en effet été profondément décevante. Non seulement l'administration ne paraît pas décidée à délier les cordons de la bourse, mais le directeur général a clairement indiqué à son auditoire qu'il n'entendait pas augmenter les droits syndicaux — restrictifs dans la police par rapport au régime normal — et pas davantage partager avec quiconque le pouvoir de décision dans les domaines essentiels.

Le seul élément positif de sa déclaration aura été d'annoncer l'extension de la scolarité des inspecteurs de trois à six mois... mais en 1976. En définitive, à travers un refus assez net du dialogue, les déclarations de M. Verger n'ont pas manqué d'alourdir le climat déjà houleux du congrès.

Les droits syndicaux

Le président du syndicat, M. André Marion, avait accueilli avec diplomatie et fermeté le responsable de la police. Constatant que M. Michel Poniatowski souhaite une police consacrée essentiellement à la protection des personnes et des biens, il devait, dès l'abord, remarquer : « *La conception de M. le ministre de l'intérieur sur le rôle de la police est bonne, mais les principes qu'il a énoncés sur l'impérieuse nécessité de lutter contre la criminalité ne seront valables que dans la mesure où les effectifs des fonctionnaires qualifiés et habilités par la loi seront suffisants et que leur formation correspondra aux missions qui leur sont confiées* ». A plusieurs reprises il insista sur la nécessité de cette qualification — « *la crédibilité et l'honneur de la police nationale sont à ce prix* », — et dénonça, face à une criminalité de plus en plus dure, « *toutes les improvisations qui confinent parfois à l'amateurisme inconscient* », qui « *sont à proscrire impérativement* ».

Puis M. Marion aborda la question des droits syndicaux, jugeant anormal que les commissions paritaires n'aient guère à connaître que de l'avancement et de la titularisation des stagiaires, alors que les mutations, les effectifs, la formation, l'utilisation du personnel, le fonctionnement des services leur échappent totalement.

Et de demander : « *Si demain nous pourions discuter au sein des commissions paritaires ou de groupes de travail spécialement constitués à cet effet de nos problèmes professionnels, qui oserait prétendre que la République serait brusquement en danger ?* » Allusion limpide à une réflexion de M. Poniatowski qui, le 25 juillet dernier, devant des syndicalistes, avait justifié son refus d'accorder aux policiers la plénitude des droits syndicaux, alors que, selon le ministre, de toutes parts, du Portugal à la Grèce, en passant par l'Angleterre et l'Italie, l'Europe est dangereusement menacée.

Dans sa brève réponse, M. Verger aborda successivement les cinq préoccupations qu'il avait cru discerner chez ses interlocuteurs. D'abord le « *souci d'efficacité de la police* » : « *Soyez assurés que la volonté et les objectifs du ministre de l'intérieur sur le plan de l'efficacité, comme sur celui de la « sécurisation », sont rigoureusement déterminés. Diverses opérations ont déjà été effectuées selon ces axes directeurs ; d'autres interviendront à brève échéance, qui confirmeront puissamment cette tendance. Quant aux moyens en hommes et en matériel, ils seront mis en œuvre, compte tenu des impératifs budgétaires, que seuls des irresponsables ou des démagogues peuvent nier ou négliger. Mais tous les citoyens — nous les policiers en premier — doivent pleinement avoir conscience de ce que, indiscutablement, ils conditionnent la survie de la France dans l'âpre et redoutable confrontation internationale qui sévit présentement.* »

Second point abordé : les « *revendications catégorielles* » du personnel. Elles seront appréciées dans l'esprit « *du maximum compatible avec la dure réalité de l'heure* », a dit M. Verger. Troisième point : les effectifs. Le directeur général a annoncé, sans avancer de chiffres, des créations d epostes « *dont nul ne songe à nier l'évidente insuffisance sur le plan quantitatif* ». La formation : elle sera progressivement allongée pour atteindre six mois en 1976 et des stages de recyclage seront organisés. Enfin, « *les rapports syndicaux avec la hiérarchie* » : « *Je ne doute pas*, a déclaré M. Verger, *que parce que vous êtes des policiers vous soyez convaincus que le commandement est inséparable de la responsabilité et que la responsabilité ne se partage pas* ».

Un singulier langage lorsqu'on prétend par ailleurs accepter la concertation. En sortant de la salle des séances, bien des congressistes avaient l'impression d'avoir assisté à un désespérant dialogue de sourds.

JAMES SARAZIN.

● *M. Michel Poniatowski a visité les services de police d'Orléans*, le mardi 24 septembre, pour se rendre compte de leurs conditions matérielles de fonctionnement. Le ministre de l'intérieur s'est rendu au commissariat central et au service régional de police judiciaire avant de visiter le casernement de la 51ᵉ compagnie républicaine de sécurité.

JUSTICE

L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS SUCCÈDE A L'UNION FÉDÉRALE

Conformément à la décision prise lors de son dernier congrès réuni à Vaucresson (Hauts-de-Seine) et à Paris au mois de mai dernier (« le Monde » du 14 mai), l'Union fédérale des magistrats (U.F.M.), créée en 1945, devient l'Union syndicale des magistrats. Les nouveaux statuts ont été adoptés lors d'une assemblée générale réunie le 20 septembre au Palais de justice, à Paris.

L'assemblée constitutive a élu comme président M. André Braunschweig, président de chambre à la cour d'appel de Paris, qui présidait déjà l'U.F.M. depuis 1972. Vingt-cinq magistrats ont été élus au conseil syndical qui administrera la nouvelle organisation jusqu'à son premier congrès prévu à l'automne 1975.

LA COUR DE CASSATION A REÇU UN DOUBLE DU DOSSIER DU FETICH'S CLUB

L'examen par la chambre criminelle de la Cour de cassation du dossier concernant l'affaire du Fetich's Club ne souffrira pas de retard malgré la fâcheuse disparition de la moitié du dossier lors de l'expédition par chemin de fer, en deux colis, dont un seul est parvenu à la cour suprême (« le Monde » du 25 septembre).

Les pièces de procédure égarées existaient en double, selon les prescriptions du code de procédure pénale. Le dossier reconstitué est parvenu au parquet général de la Cour de cassation qui va donc pouvoir le transmettre à la chambre criminelle.

LE MEURTRE DE BRIGITTE DEWÈVRE

La chambre d'accusation de Paris examine à huis clos le dossier de Bruay-en-Artois

*La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Alain Jegou, doit examiner à huis clos, ce mercredi 25 septembre, l'éventualité d'une clôture de l'information ouverte après le meurtre de Brigitte Dewèvre, tuée le 5 avril 1972 à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais). L'arrêt ne devrait pas être rendu avant plusieurs jours. On s'attend en principe que, sur les réquisitions de M. Jean Desmonts, substitut général, un non-lieu soit prononcé en faveur du notaire Pierre Leroy et de sa femme, née Monique Mayeur, respectivemnt inculpés d'homicide volontaire et de complicité d'homicide volontaire. Les époux Leroy ont toujours nié être mêlés, de près ou de loin, à cette affaire. On s'attend aussi au renvoi, pour homicide involontaire, du jeune Jean-Pierre devant le tribunal pour enfants de Paris (*le Monde *du 24 juillet). Ce dernier, qui, un an après le crime, s'était accusé du meurtre de Brigitte Dewèvre, s'est ensuite rétracté, d'abord en partie, puis presque entièrement. Il est incarcéré depuis le 19 avril 1973 à Fresnes.*

Mais les avocats de Jean-Pierre : Mᵉˢ Georges Pinet, Emile Pollack et Patrick Arnoux, ont l'intention de demander un supplément d'information : en l'occurrence, une confrontation entre leur client et Mᵉ Leroy. Si elle était acceptée, cette requête prolongerait donc l'instruction.

Les parents de Brigitte Dewèvre ont demandé à assister ce mercredi aux débats de la chambre d'accusation, afin, notamment, de remettre un mémoire en réponse au réquisitoire de M. Jean Desmonts.

D'autre part, Mᵉ Pierre Leroy a déposé, mardi 24 septembre, une plainte contre M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, auquel il reproche d'avoir, dans un article publié dans Paris-Match, « violé le secret de l'instruction ».

Le 11 avril 1972, Mᵉ Pierre Leroy, notaire à Bruay-en-Artois, est entendu comme témoin par M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, dans le cadre d'une affaire criminelle : six jours auparavant, Brigitte Dewèvre, une adolescente de seize ans, fille d'un mineur domicilié rue de la Comté, dans les corons de Bruay, a été assassinée : assommée, puis étranglée à l'aide d'un lien et mutilée.

Le crime a eu lieu après 19 h. 45, heure à laquelle Brigitte Dewèvre a été vue vivante pour la dernière fois, en conversation avec un jeune homme qui portait un chandail à col roulé. Le corps de la victime a été découvert le lendemain après-midi, 6 avril, par des enfants qui jouaient au football — dont l'un des frères de Brigitte et un camarade de cette dernière, Jean-Pierre — dans un terrain vague délimité par l'avenue de la République et les rues de la Comté et de Ranchicourt, soit aux confins de la maison de la famifile Dewèvre, de l'étude du notaire et de la villa de Mme Monique Béghin-Mayeur, fiancée de Mᵉ Leroy.

Si le témoignage de ce dernier, personnalité locale, est requis par le juge d'instruction chargé de l'affaire, c'est simplement parce que la voiture du notaire a été aperçue, le soir du crime, garée rue de Ranchicourt, à une place — ce n'est alors qu'un détail — qui a semblé inhabituelle aux habitants du quartier. Question classique, que M. Henri Pascal pose presque pour la forme, à savoir : quel a été l'emploi du temps de Mᵉ Leroy durant la soirée du 5 avril ?

Est-il possible ou non de se souvenir avec précision de ce que l'on a fait six jours auparavant ? Mᵉ Leroy, notaire, en est incapable. Ou plutôt, il donne cinq versions différentes de son emploi du temps entre le moment où il a quitté son étude, à 18 h. 30, et celui où il est arrivé chez sa fiancée, à 20 h. 35. Sur plusieurs points importants, ses déclarations sont contredites par d'autres témoignages et par l'enquête policière. Elles concordent mal, même avec celles de Mme Monique Béghin-Mayeur. Après quarante-huit heures d'audition puis d'interrogatoire — délai de garde à vue légal — M. Henri Pascal inculpait Mᵉ Leroy d'homicide volontaire. Le juge d'instruction se fonde sur son « *intime conviction* » et sur des « *indices graves et concordants* ». « *Il y a un lien entre le fait poursuivi et la personne de l'inculpé* », estimera un mois plus tard la chambre d'accusation de Douai, sans pourtant qu'aucune preuve matérielle puisse être retenue contre le notaire. Mᵉ Leroy est incarcéré à la maison d'arrêt de Béthune, où il sera détenu jusqu'au 18 juillet. Mme Monique Béghin-Mayeur est inculpée, un peu plus tard, de complicité d'homicide volontaire et écrouée durant quinze jours à la prison de Loos-lès-Lille.

Débute alors une affaire criminelle retentissante. Durant de longs mois, jusqu'au « coup de théâtre » du 18 avril 1973 — le jeune Jean-Pierre s'accuse alors du meurtre. — la France va, là aussi, se trouver « coupée en deux ». Justice populaire, incarnée malgré lui par le juge Henri Pascal, qui veut « *détruire la barrière entre la magistrature et les justiciables* », contre justice de classe : très vite, surtout après le dessaisissement du magistrat de Béthune, en juillet 1972, au profit de Mᵉ Jean Sablayrolles, à Paris, l'affaire, qui s'enferme peu à peu dans un invraisemblable imbroglio juridique, passe sur le terrain politique, avec l'action, notamment, des « comités pour la vérité et la justice », d'inspiration gauchiste.

Le 18 avril 1973, le jeune Jean-Pierre, à peine seize ans au moment des faits, s'accuse du meurtre. Les lunettes de la victimes sont retrouvées chez lui. « *Aveux extorqués* », estiment ses défenseurs. Peu à peu, Jean-Pierre revient sur ses aveux, d'abord partiellement, puis entièrement ou presque. Dans un long et récent communiqué, ses avocats affirment que leur client est « *un enfant fortuitement plongé dans un drame qui le dépasse et qui lui est totalement étranger* ».

Pourtant, de toute évidence, Jean-Pierre a menti, sciemment ou non, sur plusieurs points, comme Mᵉ Pierre Leroy l'a fait, sciemment ou non, sur son emploi du temps le soir du 5 avril. Contradictions, incohérences, mensonges : toute cette affaire en aura été empoisonnée.

MICHEL CASTAING.

CATASTROPHES

Au Honduras

La famine menace des milliers de rescapés du cyclone «Fifi»

Officiellement, le cyclone tropical « Fifi », qui a frappé le week-end dernier la côte orientale de l'Amérique centrale, a fait huit mille morts dans le seul Etat du Honduras. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont en outre menacées de mourir de faim : la distribution de vivres est en effet rendue très difficile par la faiblesse des moyens aériens dont dispose le pays. La typhoïde et les gastro-entérites constituent également une grande menace pour les rescapés. Trois membres français de Médecine sans frontières et du Secours médical aéroporté ont quitté Paris le 24 septembre pour Tegucigalpa, capitale du Honduras. En outre, la Croix-Rouge française a entrepris de faire parvenir du matériel et des sauveteurs dans les zones sinistrées.

De notre correspondant

Mexico. — La faim et les maladies menacent à présent les centaines de milliers de sinistrés que le cyclone tropical « Fifi » a laissés derrière lui au Honduras le week-end dernier. Selon les informations parvenues à Mexico, environ quatre-vingt mille personnes n'ont pu se procurer aucune nourriture depuis plusieurs jours. D'autre part, la décomposition de milliers de cadavres humains et animaux crée un risque très sérieux.

La zone la plus durement éprouvée, une région de 25 000 kilomètres carrés environ, située au nord du pays, est celle qui abritait les grandes bananerales, les champs de canne à sucre, les exploitations, qui forment l'essentiel de la — modeste — richesse agricole de ce petit pays de 3,5 millions d'habitants, un des plus pauvres de l'Amérique centrale. Cette région est — était — aussi le principal pôle industriel du pays. Aussi les premières estimations concernant les dégâts sont-elles impressionnantes : de 900 millions à 1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs), soit dix fois le budget national.

Les difficultés d'organisation des secours sont considérables. Durant les premiers jours, seuls deux hélicoptères ont pu participer au sauvetage des personnes menacées par la montée des eaux et à la distribution des vivres aux communautés isolées dans toute la région inondée. Encore le mauvais temps empêchait-il fréquemment la sortie des appareils. Or, selon le Comité national de secours, ce sont quarante hélicoptères, au moins, qui seraient nécessaires. Cuba en a prêté dix ; d'autres pays s'apprêteraient à en envoyer d'autres. L'aide internationale demeure très insuffisante, compte tenu de l'ampleur des besoins et de la pauvreté du pays.

J. C.

FAITS DIVERS

UN MORT ET UNE BLESSÉE AU COURS D'UNE ATTAQUE A MAIN ARMÉE A SAINT-OUEN

Au cours d'une attaque à main armée dans un magasin de pièces détachées d'automobiles — la société Bonin — à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le 24 septembre, le directeur de l'établissement, M. Robert Gallentin, trente et un ans, a été tué d'un coup de pistolet ; une employée a été légèrement blessée.

Selon M. Robert Barbat, *premier substitut du procureur à Bobigny*, un signalement des deux hommes — qui agissaient à visage découvert, — a pu être fourni par des témoins et il semble qu'il corresponde à celui qui avait été donné après plusieurs agressions à main armée, commises récemment dans cette partie de la banlieue parisienne, notamment dans le département de Seine-Saint-Denis.

● *Un biréacteur d'entraînement Fouga-Magister*, de la 33ᵉ escadre de reconnaissance de Strasbourg, s'est écrasé, lundi 23 septembre, dans la région de Constance, en République fédérale d'Allemagne. Le sous-lieutenant Jacques Sabatier et le sergent Philippe Guette ont été tués.

● *Trois personnes sont mortes* dans un incendie à Wattrelos près de Roubaix le 24 septembre. Mme Jean Van Meenen, 71 ans, Mme Germaine Chicot, 44 ans, et Sandrine Chicot, 4 ans, ont été asphyxiées au cours de leur sommeil, selon les premiers éléments de l'enquête. L'incendie semble être dû au mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

UNE SUGGESTION EN FAVEUR DES ESPACES VERTS

Que la S.N.C.F. cède du terrain...

Récupérer au profit d'un « plan vert » les terrains concédés à la S.N.C.F. dans la capitale et qui ne sont pas indispensables aux chemins de fer, c'est le sens d'une proposition de loi déposée sur le bureau de l'Assemblée par M. Bernard Lafay, député (app. U.D.R.) et conseiller de Paris.

Un plan vert ? Parce que les espaces de même couleur sont dramatiquement insuffisants à Paris. La surface des jardins, parcs et squares de la Ville couvre environ 234 hectares. Les jardins, propriétés de l'Etat et ouverts au public, s'étendent sur 92 hectares. Outre les terrains de sport (24 hectares), on peut ajouter à ces chiffres les surfaces du bois de Boulogne (845 hectares) et du bois de Vincennes (995 hectares), mais qui sont en vérité situés hors la capitale, à sa frontière.

Bien sûr, les projets existent ; et même ils foisonnent. Le plan d'urbanisme directeur de Paris, adopté en 1967, a grevé un grand nombre de terrains « de réserves » en vue de leur aménagement en espaces verts. Mais l'argent fait défaut. Dans les quartiers les moins « cotés » de la capitale, le prix du mètre carré est tel qu'il renvoie aux calendes grecques les projets les plus urgents. Sans compter que la libération de ces terrains impose le relogement préalable de ceux qui sont chassés de leurs immeubles...

Il faut donc trouver des terrains bon marché. Ceux concédés jadis aux compagnies de chemins de fer, soit par la Ville, soit par l'Etat, et que gère à présent la S.N.C.F., représentent un objectif de choix. La superficie de la Ville est de 10 500 hectares, et M. Lafay explique : « Sur une surface urbanisée de 8 683 hectares, 556 hectares du sol de Paris sont actuellement affectés à l'usage des chemins de fer. Il est certain qu'une telle emprise excède largement la superficie strictement exigée par l'exploitation des voies ferrées existantes. En effet, moins de la moitié de ces 556 hectares est occupée par les voies de roulement proprement dites. C'est dire l'étendue des parcelles qui supportent les installations d'accompagnement.

Dans le passé, et notamment en 1967, la Ville avait exprimé le vœu que puissent être récupérés à son profit des terrains de la S.N.C.F. Mais celle-ci avait surtout tendance à faire la sourde oreille ou à affirmer que l'ensemble de son domaine parisien lui était indispensable.

Elle a cependant consenti à laisser couvrir certaines voies en tranchées et, par exemple, des portions de la petite ceinture, boulevard Emile-Augier (16e arrondissement) ou rue des Arbustes (14e arrondissement), soit au profit de jardins, soit — ce qui est bien navrant — pour en faire des aires de stationnement. La S.N.C.F. n'a pas fait non plus opposition à la création d'un jardin sur dalles au-dessus des quais de la gare Montparnasse, opération techniquement faisable, mais bloquée pour des raisons financières.

Mais au-delà de ces projets de jardins suspendus, il existe, estime M. Lafay, des possibilités de récupérer des terrains proprement dits : au moins 130 hectares, dit-il, qui ne répondent plus aux nécessités de l'exploitation ferrée.

Aussi, le député de Paris propose-t-il qu'une commission, créée par sa loi, composée à parts égales de représentants de l'Etat, de la Ville et de la S.N.C.F., procède, dans un délai de six mois, « au recensement des sols occupés par cette dernière, et qui ne sont plus nécessaires au service, ainsi que des emplacements qui peuvent être couverts en tout ou en partie, sans nuire à l'exploitation, cette couverture devant permettre l'aménagement de squares et jardins. Ce recensement opéré, les sols et volumes seraient mis à la disposition de la Ville de Paris, grâce à des procédures adaptées, en vue de l'aménagement d'espaces verts ».







TRANSPORTS

L'épreuve de force semble engagée entre la Transat et l'équipage du « France »

Le *France* toujours occupé par son équipage est ancré, depuis le mardi 24 septembre, au large de Saint-Vaast-la-Hougue, sur la côte est du Cotentin, où il est protégé de la tempête.

La Transat a donné ordre au commandant Pettré de ne pas changer de mouillage ou bien, si les conditions atmosphériques l'exigeaient, de gagner la rade de Brest. Il s'agit, de toute évidence, d'éviter que le bateau ne retourne au Havre, ville dans laquelle l'équipage avait trouvé, jusqu'à maintenant, de nombreux appuis politiques et syndicaux. Mais, à bord, les responsables du comité de grève ont qualifié la décision de la Transat de « provocation » et ont exigé de retourner dans le chenal du Havre, dès que le temps le permettrait. Le commandant et ses officiers n'étant plus maîtres de la situation à bord, on peut donc redouter une épreuve de force.

Devant ce risque, et alors que les récents propos de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat et ministre de l'intérieur, continuent de provoquer dans les milieux maritimes et dans les ministères intéressés des réactions contradictoires, le secrétaire d'Etat aux transports, M. Marcel Cavaillé, a, à son tour, tenté une ouverture. Il a annoncé que le Conseil supérieur de la marine marchande se réunirait le 1er octobre pour examiner le projet de plan de croissance de la marine marchande. Le plan de « réutilisation » du *France* n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion, on se demande si les syndicats, qui siègent à ce conseil avec les représentants des armateurs et des pouvoirs publics, accepteront une discussion approfondie sur l'ordre du jour proposé.

Le paquebot en multipropriété

D'autre part, selon notre correspondant à Cherbourg, près de cent cinquante personnes auraient quitté le navire depuis le 11 septembre, et l'isolement du paquebot (le préfet maritime vient d'interdire toute navigation dans un rayon de 100 mètres) risque de précipiter le mouvement.

Un groupe de financiers parisiens très liés aux milieux immobiliers étudie depuis plusieurs jours, et a proposé aux pouvoirs publics, un plan de « réutilisation » du *France* après son désarmement. Il s'agirait de permettre à un très large public de devenir propriétaire du bateau en souscrivant des parts d'un montant très faible, qui donneraient droit à participer à des voyages croisières bon marché. Ce groupe estime en outre qu'il est possible de réduire dans de très fortes proportions le déficit d'exploitation du *France* en rognant sur plusieurs postes de dépenses estimés pour 1974 à plus de 90 millions de francs, et que l'on pourrait ramener à 25 millions.

D'autre part, dans un communiqué, Tourisme et Travail propose d'organiser sur le *France* des croisières « à des prix sociaux ».

NOUVELLE GRÈVE DES MARINS VENDREDI ET SAMEDI

Les fédérations de marins C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé ce mercredi matin 25 septembre de nouveaux mots d'ordre de grève. Il est prévu d'organiser une grève de quarante-huit heures les vendredi 27 et samedi 28 septembre dans certains ports et, dans d'autres, de décider des retards à l'appareillage des navires pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures. Les organisations syndicales et les équipages des navires français décideraient eux-mêmes localement du type d'action à adopter.

Ces nouveaux mouvements ont pour objectif de permettre des négociations sur la survie du paquebot « France », d'une part, et la discussion d'un programme précis de développement de la marine marchande.

La C.G.T., la C.F.D.T., au niveau confédéral, et les partis de gauche doivent d'autre part organiser ce mercredi soir à Paris une réunion commune.

Lock-out à Olympic Airways

La direction de la compagnie grecque Olympic Airways a décidé de suspendre tous ses vols à compter du mardi 24 septembre, à minuit, en raison de la grève des pilotes. Cet arrêt de travail coïncide avec le procès d'un commandant de bord que le ministère public rend responsable d'un accident qui, en octobre 1972, avait coûté la vie à trente-sept personnes. Les navigants ne veulent plus être poursuivis pour négligences ayant entraîné la mort s'ils survivent à un accident. Ils estiment ne pouvoir être inculpés qu' « *après avoir comparu devant une commission d'experts de l'aviation* ».

Mais le malaise est plus profond : le personnel d'Olympic Airways s'inquiète des difficultés financières dans lesquelles se débat son entreprise. A cet égard, le président de l'Association des pilotes de l'aviation nationale propose la création d'une seconde compagnie nationale afin de « *briser le monopole et les privilèges excessifs* » d'Olympic Airways, qui appartient à Aristote Onassis. « *Alors que tous les Grecs ont contribué à aider le gouvernement pendant la difficile période de transition, cette compagnie*, note-t-il, *a demandé un prêt de 500 millions de drachmes, un relèvement du prix des billets sur les liaisons intérieures et une réduction de 50 % du prix du carburant.* »

Au mois de mai dernier, Olympic Airways avait menacé d'arrêter son exploitation si le gouvernement ne lui accordait pas des facilités financières. L'Etat grec avait alors envisagé de nationaliser cette compagnie si celle-ci n'arrivait pas à faire face à ses échéances : le « trou » dépasserait 1 milliard de drachmes en 1974, soit 150 millions de francs.

UNE QUESTION ÉCRITE SUR L'AFFAIRE SATGÉ

Appliquant des consignes syndicales de boycottage du nouvel aéroport Charles-de-Gaulle, le commandant de bord d'Air France Georges Satgé avait pris sur lui, on le sait, le 23 mars dernier, d' « *ignorer* » Roissy et de poser son appareil à Orly. Révoqué par la direction générale d'Air France pour cet « *acte caractérisé d'indiscipline* », il vient d'être engagé par la compagnie libanaise Middle East Airlines (M.E.A.), où il aura pour mission de préparer, auprès du vice-président chargé des opérations aériennes, l'arrivée des Boeing-747.

Dans une question écrite à M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, critique, à cet égard, « *la médiocre qualité gestionnaire de la direction générale d'Air France* ». « *En effet*, écrit-il, *le seul refus de négocier avec les syndicats des personnels a entraîné un mouvement de grève dont le coût peut être évalué à 60 millions de francs. D'autre part, la reprise tardive des négociations a abouti notamment au réembauchage du commandant licencié par la M.E.A., dont Air France détient 28 % du capital, et au versement d'une indemnité forfaitaire de changement de résidence, couvrant, en outre, la perte de salaire subie, dont le montant s'élève à 120 000 francs* ».

URBANISME

La gauche dénonce l'« autoritarisme » du président de la République

Dans une lettre adressée à M. Chirac, le président de la République souhaite que soit appliquée dans la capitale « une politique urbaine nouvelle » (« le Monde » du 25 septembre). Il suggère en particulier les mesures suivantes : pause dans la construction des bureaux ; amélioration de l'habitat existant plutôt que démolitions ; avenues urbaines plutôt qu'autoroutes ; aménagement d'espaces verts, notamment le long de la Seine et des canaux.

Cette prise de position provoque de nombreuses réactions. M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, a déclaré à France-Inter : « Je crois qu'à Paris personne n'y trouverait rien à redire. Pas mal d'idées semblables sont dans l'air depuis quelque temps, et certaines orientations prises par le Conseil vont dans le même sens. » Il a toutefois indiqué qu'il lui semblait difficile de réexaminer d'ici au mois de novembre le schéma directeur de la capitale.

De leur côté, les trente élus communistes de la capitale (députés, sénateurs, conseillers) protestent contre « cette nouvelle preuve de l'autoritarisme du pouvoir qui laisse présager de ses intentions en matière d'amélioration du statut de Paris. Sous prétexte de lutter contre le gigantisme, d'humaniser la capitale en aménageant çà et là quelques espaces verts, il s'agit d'une politique d'austérité la plus complète ». La fédération de Paris du parti socialiste et le groupe socialiste de l'Hôtel de Ville « ne saurait admettre la dépossession du Conseil de Paris de ses propres prérogatives après la lettre du président de la République au premier ministre concernant l'urbanisme parisien ». Les groupes de gauche demandent à être reçus par le président de la République.

Vers une dissolution du Conseil de Paris ?

Voie express rive gauche, Cité fleurie, opération des Halles : les veto présidentiels à l'encontre de ces projets avaient déjà ému les élus de la capitale. Plusieurs, à gauche comme à droite, avaient dénoncé cette méthode « autoritaire ». En rendant publique la lettre qu'il a adressée à M. Chirac, M. Giscard d'Estaing récidive.

On peut noter, tout d'abord, que l'actuel président de la République exprime tout haut ses opinions sur l'aménagement de la capitale que le général de Gaulle ou Georges Pompidou, ses prédécesseurs, préféraient, le plus souvent, réserver à l'usage interne des conseils interministériels. Mais au-delà de ce changement de style comment expliquer ce nouveau coup d'éclat ?

M. Giscard d'Estaing a sans doute voulu répondre aux objections de ceux qui lui reprochaient de s'être contenté jusqu'à maintenant d'arrêter des chantiers, en somme de pratiquer une politique *purement négative et au coup par coup*. Dans sa lettre, il souhaite que les nouvelles mesures étudiées soient rassemblées dans « *un document connu de tous* ». La mise au point en cours du schéma directeur de la région parisienne, jamais rendu officiel malgré une première publication qui date de 1965, pourrait permettre d'exaucer ce vœu. Ensuite, le schéma directeur de Paris intra-muros qui, lui, a été rendu officiel en 1973 devrait être mis en révision.

Une autre raison pourrait expliquer le geste du chef de l'Etat : la mauvaise conjoncture économique. Il est facile de faire admettre aux contribuables la suppression d'opérations coûteuses et contestées qui sont financées par la Ville de Paris, mais aussi par l'ensemble du pays à travers le budget de l'Etat. Mais il faut, et dans le même temps, « préparer » l'opinion à accepter l'abandon d'autres projets qui paraissaient plus justifiés, du moins en période de prospérité.

On ne peut manquer de s'interroger, enfin, sur les mobiles politiques de l'Elysée. L'éviction, en juin dernier, de M. Jacques Dominati, candidat républicain indépendant à la présidence de l'Hôtel de Ville, n'a-t-elle pas laissé un goût amer ? En revanche, le succès remporté à l'occasion des élections présidentielles par le président de la République, qui a devancé ses concurrents dans la plupart des arrondissements de la capitale, n'autorise-t-elle pas de nouveaux espoirs pour la « nouvelle » majorité ?

Dans ces conditions, le président de la République peut estimer que le meilleur moyen de mettre fin au divorce entre l'Hôtel de Ville et l'opinion est de dissoudre le Conseil de Paris et d'organiser de nouvelles élections. La mise en place, en cours d'étude, d'un nouveau statut de la capitale et du District parisien peut lui en donner le prétexte.

Mais, à vouloir trop gouverner par des gestes spectaculaires, peut-être nécessaires mais non suffisants, M. Giscard d'Estaing ne néglige-t-il pas les réformes de fond : la lutte contre la hausse des prix des terrains, par exemple, sans laquelle tout « *urbanisme nouveau* » sera bloqué.

ETIENNE MALLET.

Faits et projets

- **DES COMPAGNIES CHARTERS A L'IATA.** — L'Association du transport aérien international (IATA), réunie en assemblée générale à Montréal, a décidé à l'unanimité d'accueillir en son sein les compagnies de transport à la demande (charters), qui en étaient jusqu'à présent exclues.
- **ACCORD U.R.S.S.-ETATS-UNIS.** — L'Union soviétique et les Etats-Unis viennent de signer un accord pour développer la coopération dans le domaine de l'industrie du tourisme entre les deux pays. Les deux parties ont en outre décidé de créer un groupe de travail pour étudier les questions liées au développement du tourisme soviéto-américain.
  Dix touristes américains viennent en U.R.S.S. pour un touriste soviétique qui se rend aux Etats-Unis. Les Américains affirment que quatre-vingt-onze mille de leurs ressortissants ont visité l'U.R.S.S. en 1973, alors que neuf mille six cents soviétiques se sont rendus aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

SPORTS

Football

Le championnat de France

NIMES REJOINT REIMS A LA PREMIÈRE PLACE

Vainqueur d'Angers par quatre buts à zéro, Nîmes rejoint, grâce au point de bonification, Reims, battu à Troyes, à la première place du championnat de France. Nîmes, qui est le seul club à avoir bénéficié de la prime pour les matches de la neuvième journée, détient le record de la bonification : trois points, contre seulement un point à huit clubs (Reims, Troyes, Lille, Saint-Etienne, Nice, Lyon, Metz et Angers).

RESULTATS

Sochaux bat *Red Star	1-0
*Troyes bat Reims	2-0
*Monaco bat Nice	3-2
*Nantes et Rennes	1-1
*Nîmes bat Angers	4-0
Lyon bat *Marseille	1-0
*Lens bat Lille	1-0
*Saint-Etienne bat Strasbourg	2-1
*Bordeaux bat Metz	3-2
Lundi :	
*Paris-Saint-Germain et Bastia	1-1

CLASSEMENT

1. Nîmes, Reims, 14 pts ; 3. Troyes, Bastia, Bordeaux, 12 pts ; 6. Lille, Lens, 11 pts ; 8. Saint-Etienne, Nice, Lyon, 10 pts ; 11. Marseille, Metz, Rennes, Strasbourg, Paris-Saint-Germain, 9 ; 16. Monaco, Nantes, 8 pts ; 18. Sochaux, Red Star, 5 pts ; 20. Angers, 4 points.

PARIS-SAINT-GERMAIN A LA RECHERCHE DE SUPPORTERS LES 26, 27 ET 28 SEPTEMBRE

Paris-Saint-Germain proposera les 26, 27 et 28 septembre, dans cent cinquante points de vente de la région parisienne, des cartes de membres « supporters » à ceux qui voudraient soutenir plus efficacement la nouvelle équipe de première division.

Paris-Saint-Germain lance cette campagne d'adhésion en association avec R.T.L. qui lui apporte déjà une aide financière en contrepartie du port du sigle de la station sur le maillot des joueurs.

Tir

DES SURPRISES AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Les favoris soviétiques et américains ont été battus, mardi, à Thoune, dans le match individuel à l'arme standard de petit calibre (trois positions), des championnats du monde de tir. Ils ont laissé échapper la victoire, et le favori, l'Américain John Writer, a dû se contenter de la sixième place. Il est vrai que ce concours a été perturbé par le vent.

Cet élément n'enlève en rien, toutefois, le mérite des vainqueurs, le Sud-Africain Hermann Sauer chez les hommes, et la Bulgare Anka Pelova chez les dames. Sauer a devancé un autre outsider, l'Allemand de l'Est Wunderlich, et le Norvégien Anshushaug, dont la troisième place est moins surprenante, puisqu'il avait terminé second du match olympique. Chez les dames, Anka Pelova précède sa compatriote Nonka Shtarova et la tenante du titre, l'Américaine Margaret Murdock.

Les tireurs soviétiques ont eu la consolation de remporter le titre par équipes chez les hommes et chez les dames, avec un record du monde (2 280 points), pour la formation masculine.

Dans le concours sur sanglier courant (vitesse moyenne), qui s'est disputé à Berne, les Soviétiques ont réussi le doublé avec Valeri Postoianov, médaille d'or, devant trois de ses compatriotes, et au classement par équipes. Chacun des deux titres s'est accompagné d'un record du monde.

CRC CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DES CHEFS D'ENTREPRISE

Pour les Dirigeants et Cadres Supérieurs

Un perfectionnement à la mesure de leurs responsabilités

Pour un cadre dirigeant, se perfectionner, c'est acquérir des connaissances plus approfondies, des techniques plus affinées, qui lui permettront de participer plus efficacement à la stratégie de l'entreprise, mais c'est aussi rechercher ce qui l'aidera à mieux s'intégrer à l'équipe de direction.

Faire partie de l'équipe de direction, c'est détenir une part du pouvoir et être apte à suggérer des solutions conduisant aux objectifs fixés en commun. Tout membre d'une équipe de direction prend au sein de celle-ci des initiatives que les autres membres de l'équipe doivent être en mesure de comprendre et d'exercer des responsabilités que les autres lui reconnaissent.

Ceci suppose, pour avoir l'effet d'entraînement voulu, qu'une équipe de direction soit homogène, parle le même langage, et que les hommes qui la composent se sentent responsables collectivement. Ceci suppose également de savoir utiliser tous les moyens modernes qui facilitent le développement de l'entreprise, l'amélioration de sa rentabilité et de son climat.

Au sein du Groupe d'Enseignement et de Recherche pour le Management Européen — GERME, — les programmes de perfectionnement du C.R.C. — Centre de Recherches et d'Etudes des Chefs d'Entreprise — proposent aux chefs d'entreprise, dirigeants et cadres supérieurs des méthodes permettant de mieux exercer leur fonction de direction. Ils mettent l'accent sur les évolutions économiques, technologiques et sociales, nationales et internationales, afin de mieux comprendre la période de mutation dans laquelle l'entreprise évolue.

Le C.R.C. organise des stages inter-entreprises de quatre et sept semaines de management général, et des sessions plus courtes en : marketing, finance, aspects humains et sociaux du management, et production. Elles sont toujours placées dans une perspective globale de l'entreprise.

LES cadres supérieurs, appelés à une promotion, peuvent faire au C.R.C. l'effort personnel qui leur permettra de mieux comprendre les problèmes de direction générale, les relations entre les hommes et les « organisations » pour s'adapter à l'évolution sociale. Près d'un tiers des programmes du C.R.C. concernent les aspects humains et sociaux du management, et une nouvelle session, « *Les conflits dans l'entreprise* », d'une durée de quatre jours, débute le 26 novembre prochain.

Dans la vie professionnelle des dirigeants et cadres supérieurs, les sessions du C.R.C. se placent généralement à un tournant de leur carrière. Arrivés auprès de la direction générale, chargés de la gestion d'un département ou d'un établissement, il leur faut le plus souvent se « déspécialiser », quitter l'étiquette technique, administrative, commerciale, pour assumer des responsabilités plus étendues. Les ingénieurs, les spécialistes de la gestion administrative, appelés à des fonctions élargies, suivent avec grand profit le stage sur « *Le marketing des biens et des services industriels* » (3×1 semaine. Début : 9 décembre prochain), qui les prépare à des responsabilités en marketing.

La session « *Finance pour cadres dirigeants* » (3×1 semaine. Début : 21 octobre prochain) s'adresse à des cadres supérieurs désirant se former à la fonction financière, non pour devenir directeur financier, mais pour assurer la direction d'une filiale, prendre un poste de secrétariat général, par exemple.

Les programmes du C.R.C. sont conçus pour permettre à ceux qui participent ou vont participer à l'élaboration des stratégies de l'entreprise d'affirmer leur style dans leurs rapports avec autrui et d'épanouir leur personnalité. Diagnostiquer, aborder et résoudre les problèmes sont des réflexes qu'il est possible d'acquérir et d'améliorer dans des sessions où les exemples illustrent les principes du management.

Les sessions du C.R.C. font entrer les participants dans un cercle de dirigeants d'avant-garde qui veulent comprendre les grands problèmes de notre époque et mettre en œuvre le changement plutôt que le subir.

Peu de théorie, beaucoup d'applications pratiques, de savoir-faire. Les méthodes pédagogiques dépendent des thèmes étudiés et correspondent aux buts de perfectionnement : élargir ses connaissances, développer ses aptitudes, percevoir les attitudes, comprendre le comportement des autres hommes.

Des professeurs expérimentés, polyvalents, animent les sessions et présentent les témoignages de réalisations de pointe en France et en Europe, développant l'esprit de synthèse et le goût des réformes concrètes. La richesse des échanges dans les stages résidentiels qui font appel aux méthodes actives (50 % de la pédagogie du C.R.C.) vient de la variété des formations et des secteurs économiques représentés. Cette variété facilite l'atteinte des objectifs personnels des participants : éclairer les problèmes sociaux ou les nouvelles structures pour un cadre de haut niveau technique, faire comprendre le marketing à des financiers, la finance à des hommes de marketing, etc., préparer un plan d'investissement à long ou moyen terme, qui exige, comme l'on sait, une coordination, une compréhension des objectifs de chaque service.

Près de 9 000 personnes ont déjà suivi les stages résidentiels du C.R.C., et les anciens participants des sessions de management général ont décidé de créer cette année une association pour maintenir entre ses membres des relations amicales et apporter leur soutien et leur contribution aux méthodes modernes de gestion des entreprises et leur appui au C.R.C. dans ses orientations et ses recherches.

Un voyage aux Etats-Unis, avec une session au Massachusetts Institute of Technology — MIT — se déroulera en octobre prochain.

Des journées sont également organisées pour les anciens sessionnaires, qui, occupant des fonctions de direction, désirent se tenir au courant des dernières évolutions du management, qu'il s'agisse du « développement des organisations », du management stratégique ou de la cogestion en Allemagne fédérale.

Les programmes du C.R.C. évoluent sans cesse. A la fin de chaque stage de plusieurs semaines, une évaluation très complète est demandée aux participants, qui expriment aussi bien leurs nouvelles attentes que leur satisfaction.

Des enquêtes sont faites également auprès des participants quelques mois après leur passage au C.R.C.

Un Conseil d'enseignement, composé de dirigeants d'entreprise et de responsables de formation, revoit régulièrement le contenu des programmes avec les professeurs du C.R.C. et suggère des modifications, ce qui permet d'assurer la cohérence de ces programmes par rapport aux besoins des entreprises et des participants.

Problèmes actuels des présidents et directeurs généraux

Près de 300 présidents et directeurs généraux ont participé à la session de trois jours intitulée : « *Problèmes actuels des présidents et directeurs généraux* », qui a pour objectif d'informer sur les problèmes d'actualité et de réfléchir aux conséquences des événements politiques, économiques et sociaux qui se produisent tant en France qu'à l'étranger ; d'examiner les nouvelles tendances du management, les évolutions des stratégies et des structures d'organisation, et d'interroger sur ces sujets des personnalités françaises et étrangères renommées. La prochaine session porte sur : « *Structure des pouvoirs dans l'entreprise de demain* » et commence le 14 novembre.

Programme de management général (4 semaines)

Le « *Programme de management général* » (4 semaines) a subi en deux ans plusieurs modifications, en particulier pour tenir compte du fait que la planification à long terme doit être profondément révisée depuis la crise de l'énergie et des matières premières. Les plans doivent être plus flexibles, et on s'oriente désormais vers l'élaboration de scénarios à solutions multiples.

Il s'adresse à des cadres supérieurs et dirigeants ayant des responsabilités importantes de commandement et de gestion qui les amènent soit à participer à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, soit à intégrer leurs objectifs dans la stratégie de l'ensemble.

Ce programme, qui se déroule en quatre semaines réparties sur quatre mois, a pour objectif principal d'aider les sociétés à créer des équipes de direction homogènes. Sa fréquence annuelle permet en effet à toute une équipe de direction de suivre le même programme dans un temps suffisamment court et sans absence massive hors de l'entreprise.

Les participants proviennent pour moitié de grandes entreprises et pour moitié d'entreprises moyennes. Leur moyenne d'âge se situe à quarante-trois ans.

Les études de cas et les jeux d'entreprise favorisent l'acquisition de véritables « réflexes financiers » et de « réactions marketing ». Jeux de rôle et exercices de simulation permettent à chacun d'analyser et d'apprécier son propre style de commandement.

Les prochaines sessions débutent les 21 octobre, 18 novembre et 9 décembre 1974.

Programme avancé de management général (7 semaines)

Le « *Programme avancé de management général* », qui dure sept semaines réparties sur neuf mois, s'adresse à des cadres supérieurs qui doivent développer leurs qualités d'analyse et de décision.

Il est du niveau des Programs for Executives qui existent aux Etats-Unis. La première session de ce nouveau type a débuté en mai. La seconde commence le 24 février 1975.

Le C.R.C., par la qualité de ses programmes, souhaite assister les hommes qui participent à la direction de l'entreprise dans leur désir de promotion et leur faire atteindre la juste mesure de leurs responsabilités.

Pour tous renseignements, téléphonez à M. Jean BERNASSE : 887-31-39.

La direction moderne de l'entreprise moyenne

LE C.R.C. reçoit régulièrement, dans toutes ses sessions, des chefs d'entreprises moyennes, mais il a mis au point tout particulièrement à leur intention un programme spécifique, en collaboration avec son partenaire dans le GERME, l'Ecole du Chef d'Entreprise (E.C.E.). Par chefs d'entreprises moyennes, il faut également entendre les directeurs généraux de filiales de groupes décentralisés qui ont une part appréciable du pouvoir et décident de l'orientation de la société qu'ils dirigent. Ils ont donc les mêmes problèmes de communication avec la société mère.

Le chef d'entreprise moyenne, le plus souvent, est un homme seul qui ne peut parler de ses problèmes de direction à personne : auprès de ses cadres, il craint de se déjuger ; sa famille a des préoccupations financières à court terme ; et ses amis sont parfois ses concurrents... Cette session est une occasion de les sortir de cet isolement.

Intuition et connaissances

Ce programme du C.R.C. a pour but d'aider ces dirigeants à analyser les forces et les faiblesses de leur entreprise dans les différents domaines de la gestion afin de mieux définir une stratégie adaptée à leurs moyens. La session, très intensive, comprend cinq périodes de trois jours réparties sur cinq mois. Elle permet aux participants d'appuyer leur intuition (qui a permis l'essor de leur société) sur des connaissances objectives en finance, marketing, informatique, etc... Elle entraîne à faire des plans et à connaître le seuil optimum de développement de l'entreprise sans risque mortel.

Le programme suit un processus logique pour atteindre cet objectif : d'abord un diagnostic financier, commercial et humain, puis une analyse des techniques de prévision adaptées à des entreprises qui ne sont pas dotées d'un état-major important. Dans une troisième période, des spécialistes du marketing exposent la manière de trouver des idées, de gérer des produits nouveaux en utilisant par exemple des techniques nouvelles de créativité. Les stagiaires sont ensuite familiarisés avec des méthodes simples permettant de préparer un plan à moyen terme et tenant compte des risques. La phase de synthèse étudie enfin les problèmes d'organisation et de structure et propose la construction d'un plan à plus long terme.

Deux formules sont proposées :

— l'une résidentielle au grand château de Jouy-en-Josas. Elle facilite les échanges de vues entre les sessionnaires et permet un approfondissement et un meilleur entraînement pratique, avec un élargissement des problèmes grâce à des conférences de haut niveau intervenant en fin de journée ou en soirée. Prochaine session le 13 novembre.

— l'autre, qui a lieu à Paris en coopération avec l'E.C.E. Son horaire (8 h 30-16 h 30) a été spécialement étudié pour éviter aux participants de rompre avec leur activité professionnelle. Prochaine session le 7 novembre.

LE C.R.C. PARTENAIRE DU GERME

CRÉE il y a deux ans sous la présidence de M. Chenevier, président-directeur général de la Société française des pétroles BP, le Groupe d'Enseignement et de Recherche pour le Management Européen (GERME) (1) a un double but :

— il entend, d'une part, en coordonnant des programmes jusqu'ici distincts faciliter et simplifier l'information des responsables de formation et des cadres en matière de perfectionnement ;

— il entend, d'autre part, et surtout, accroître les échanges entre les établissements fondateurs :

- **Le C.N.O.F. (qui comprend deux divisions : l'Association française de management et le Centre d'enseignement du management) ;**
- **L'E.C.E. (Ecole du Chef d'Entreprise) ;**
- **L'ISSEC (Institut Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales) ;**
- **Et enfin le C.R.C. (Centre de Recherches et d'Etudes des Chefs d'Entreprise).**

Cette initiative permet un enrichissement des corps professoraux par des échanges d'expériences nombreux. Elle facilite une collaboration de plus en plus étroite entre des institutions d'enseignement qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se consacrent à la formation continue.

(1) cf le Monde des 5, 10, 12, 17, 19 et 24 septembre 1974.

GERME, 16, rue du Plâtre, 75004-Paris. Tél. 887-31-39.

Le grand château de Jouy-en-Josas



(Photo Henri Noblecourt.)

LE château du C.R.C., construit au XVIII[e] siècle, situé dans l'une des plus belles vallées de l'Ile-de-France, a été spécialement aménagé pour accueillir des séminaires de perfectionnement au management.

Des installations modernes, parfaitement intégrées au paysage, réalisées entre 1969 et 1971, complètent cet ensemble.

Toutes les salles de groupes et les nouvelles chambres sont de plain-pied sur les pelouses du parc. Les salles sont éclairées par d'immenses baies vitrées. Des parois escamotables permettent d'adapter les locaux à la taille des groupes.

Les salles de réunion disposent toutes des appareils audio-visuels courants et peuvent être dotées de consoles d'ordinateurs, de magnétoscopes, etc. Des films peuvent être projetés dans plusieurs d'entre elles.

Le site remarquable de Jouy-en-Josas permet aux sessionnaires d'oublier la vie urbaine, de retrouver un contact avec la nature, et offre la tranquillité indispensable au déroulement harmonieux des échanges et à la réflexion personnelle.

Pour visiter le Centre, téléphonez à M. Joël BELLON : 956-25-75.

M. ....
Rue ....
Code postal .... **Ville** ....
désire recevoir les programmes 74/75 ☐
désire recevoir plus particulièrement les programmes :
Problèmes actuels des présidents et directeurs généraux ☐
Programme avancé de management général : 7 semaines ☐
Programme de management général : 4 semaines ☐
La direction moderne de l'entreprise moyenne ☐
Aspects humains et sociaux du management ☐
Marketing ☐ **Finance** ☐ **Production** ☐

A retourner au CRC, 16, rue du Plâtre 75004 PARIS. — Tél. : 887-31-39

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

A LA CONFÉRENCE ANNUELLE

. Chirac se prononcera sur un projet d'organisation des marchés

Les représentants des qua-tre grandes organisations paysannes rencontrent ce jeudi 26 septembre M. Chirac pour la dernière phase de la confé-rence annuelle agricole. A l'ordre du jour : le revenu des agriculteurs et les moyens fis-caux et financiers de le soute-nir (le Monde du 21 septem-bre). Mais aussi un dossier qui engage l'avenir : l'organi-sation des marchés.

La détérioration du revenu *...icole en 1974 a été d'autant ...s sensible que la hausse des ...ts de production s'est greffée ... une situation du marché ...ticulièrement mauvaise pour ... productions bovines, porcines ... avicoles, pour les fruits et lé-...mes, pour le vin.*

Cette situation n'est que la ... récente manifestation d'un ... chronique, la fluctuation des ... (...) auquel il importe de re-...dier si l'on veut prévenir le ...our des crises préjudiciables ... intérêts des producteurs et ... consommateurs, et domma-...bles pour l'économie natio-...»

...es deux paragraphes servent ...troduction à un « *document* ...tif *à l'organisation économi-... des producteurs agricoles* » ... a été remis au premier mi-...tre. M. Chirac décidera des ...tes à donner à ce texte à l'oc-...ion de la conférence annuelle ...icole dont la dernière phase ...a lieu ce jeudi 26 septembre ...Hôtel Matignon.

...édigé par un expert du minis-tère de l'agriculture et les direc-teurs des quatre grandes orga-nisations paysannes (F.N.S.E.A., A.P.C.A., C.N.J.A., C.N.M.C.C.A.), ce document est d'abord un cons-tat d'échec : les groupements de producteurs dans les secteurs de l'élevage, des fruits et légumes et du vin n'ont pas réussi à éviter l'effondrement des cours, en dé-pit des « saupoudrages » de cré-dits et subventions diverses dont ils ont bénéficié ces dernières années Aussi dès 1969 un rapport aurait allerté les pouvoirs publics, mais le ministre de l'agriculture d'alors, M. Boulin, n'aurait pas donné de suites. Ni ses succes-seurs. Aujourd'hui M. Bonnet rouvre le dossier. Ses grandes li-gnes n'ont pas changé. A cela près : la crise n'est plus une hypothèse d'école.

Concrètement, le schéma pro-posé par les cinq experts comporte deux étages : un premier sur les objectifs, un second sur les moyens.

● ASSURER LA TRANSPA-RENCE DES MARCHES. — Maî-triser les cours est le plus souvent impossible car le potentiel de production et les besoins réels de la consommation ne sont pas connus suffisamment à l'avance. Les experts proposent donc de contrôler l'offre : chaque produc-teur devrait obligatoirement faire une déclaration de tous les pro-duits qu'il livre ; chaque produit devra être « identifié » soit par l'apposition de vignette, soit par la généralisation des « *bons de remis* ». Cette dernière obligation, qui devrait permettre de connaî-tre à tout moment l'origine et la qualité du produit, pourrait être très stricte : le texte envisage que les produits non identifiés soient interdits à la vente.

Il s'agit en outre de maîtriser la production elle-même en « encadrant » la mise en place de poulaillers ou de porcheries (afin d'éviter le renouvellement des mésaventures de la production de dindes qui a été multipliée par six en un an). Le contrôle de l'offre s'accompagnerait d'une réforme des cotations dont la responsabilité reviendrait à l'ad-ministration.

Enfin certaines réglementations — la taxation des marges de la viande bovine par exemple — seraient aménagées pour ne pas peser sur les prix à la production.

Vaincre un certain nombre de résistances

● CREER DES ORGANISA-TIONS INTERPROFESSION-NELLES. — Les professionnels et l'administration pensent qu'il est nécessaire de confier à un orga-nisme unique une mission d'orien-tation pour l'ensemble des pro-ductions animales et végétales. Cette fonction pourrait être con-fiée au FORMA (Fonds d'orien-tation et de régularisation des marchés agricoles) après que son conseil d'administration a été élargi à toutes professions inté-ressées par la production et la commercialisation. Ce fonds ser-virait de relais financier à des « *organisations verticales* » qui géreraient les marchés par pro-duits. Celles-ci seraient d'une part les organismes qui existent pour la viande bovine et ovine (ONIBEV), le sucre (FIRS), les céréales (ONIC), de l'autre des agences spécialisées qui seraient créées pour les autres produits.

Ces agences, constituées sur le modèle de l'organisation inter-professionnelle laitière, seraient homologuées par les pouvoirs publics et agiraient grâce à des cotisations professionnelles obli-gatoires.

L'ensemble des organismes spé-cialisés auraient pour objectifs de définir et de garantir un prix minimum au producteur, dans le cadre de la réglementation com-munautaire.

« *Les professionnels se sont mouillés* », estime le conseiller agricole de M. Chirac à propos de ce document. D'autant que les syndicats demandent que toutes les aides soient désormais attri-buées exclusivement aux agricul-teurs appartenant à des groupe-ments. Mais le gouvernement souhaite-t-il seulement se donner les moyens de lutter contre les fluctuations chroniques des mar-chés ?

En fait, les suites qui seront données à ce texte par le premier ministre seront un test. En effet, plusieurs points de résistance se sont fait jour. Les professions qui interviennent en aval de la pro-duction n'ont pas encore été consultées. Or certaines sont di-rectement concernées : il est prévu que le statut des marchands de bestiaux sera modifié, ceux-ci devenant les commissionnaires des éleveurs. De plus, la rue de Rivoli ne souhaite pas une organisation des marchés trop puissante, car l'indice des prix ne pourrait plus « bénéficier » de l'effondrement des cours.

Quoi qu'il en soit, les organisa-tions professionnelles sont opti-mistes et unanimes sur l'intérêt du « projet », qui pourrait voir le jour dès la session parlementaire du printemps 1975. Mais le « débroussaillement » juridique entre le domaine législatif et le domaine réglementaire sera long à faire. Enfin, il reste encore à prendre l'avis des organisations qui ne sont pas invitées le 26 sep-tembre à l'Hôtel Matignon.

ALAIN GIRAUDO.

PRIX

En octobre

...PÉRATION « BAISSE DE ... % » TOUCHERA L'ALI-...ENTATION, L'HABILLEMENT, ...ÉQUIPEMENT DE LA MAISON.

...opération « frein sur les prix » poursuivra en octobre. Voici la ... des articles sur lesquels les ...gasins qui participent à l'opéra-... réduiront leurs prix de 5 % :

... PRODUITS ALIMENTAIRES : ...es alimentaires, chocolat en ta-...ttes, conserves de viande, vins à ...ellation d'origine contrôlée, ...urts, café.

... HABILLEMENT : sous-vêtements ...r hommes, chemiserie pour hom-...s et femmes, chaussettes.

... EQUIPEMENT DE LA MAISON : ...biliers de cuisine (autres que sur ...ds), articles de ménage en plas-...ue, petits appareils ménagers élec-...ques, aspirateurs, appareils élec-...ques de toilette, articles d'hygiène ... base de papier, papiers peints, ...es liquides, autolustrants, savons ...énage et toilette), détergents, ver-...ie de table, vaisselle (porcelaine ... faïence), linge de maison, cycles.

TITAN-CODER : UN MILLIER DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

(De notre correspondant régional)

Lyon. — Après Maubeuge et Marseille, Villefranche-sur-Saône a eu, à son tour, le 24 septembre en fin de journée, sa manifesta-tion de rue en faveur des trois cent cinquante salariés de l'éta-blissement Titan-Coder de cette ville. Organisé par les syndicats locaux C.F.D.T., C.G.T. et F.O. soutenu par les unions départe-mentales de ces formations ainsi que par les partis de gauche, ce rassemblement d'un millier de personnes, s'il n'a pas eu l'am-pleur qu'espéraient ses organi-sateurs, du moins eu un carac-tère assez singulier, dû au fait que le député républicain indé-pendant de la circonscription, M. Serge Mathieu, qui a succédé à M. Gérard Ducray depuis que ce dernier est devenu secrétaire d'Etat au tourisme, avait estimé de son devoir d'y participer ainsi qu'une délégation de la munici-palité, qui réunissait, autour du maire, M. Georges Germain, des conseillers U.D.R., républicains indépendants et centristes.

Les manifestants ne devaient cesser de brocarder ces notables, qui fermaient le cortège, tant par leurs pancartes *(« Mathieu, Du-cray, deux compères qui se fichent de Titan-Coder ! »)* que par leurs slogans. Aussi bien M. Mathieu n'alla-t-il pas jusqu'au bout du parcours.

Pour le reste, la situation demeure sans changement. On laisse entendre que des entrepri-ses de la région Rhône-Alpes pourraient envisager une reprise de l'établissement de Villefran-che-sur-Saône sans qu'aucun signe toutefois ne permette encore de pouvoir juger du sérieux de cette rumeur.

Pour sa part, M. Paul Berliet, président-directeur général de la société des automobiles Berliet, a en tout cas fait savoir ce même jour à son siège social de Vénis-sieux, qu'il ne saurait être inté-ressé par Titan-Coder. « *Pour nous*, a-t-il dit, *c'est une fabrica-tion d'un autre monde.* »

En revanche, confirmant la nécessité dans laquelle Berliet se trouve actuellement de créer mille emplois nouveaux dans les six mois à venir, il a ajouté : « *Si des salariés de Titan-Coder y sont candidats et nous le font savoir, j'envoie dès demain devant leurs portes mes autobus de transport de personnel et je leur offre un emploi dans n'importe lequel de nos établissements qu'ils voudront bien choisir.* » — J.-M. Th.

EMPLOI

APRÈS PORTER, TITAN-CODER

La lente hémorragie industrielle de la vallée de la Sambre

De notre correspondant

Lille. — La vallée de la Sambre est celle des inquiétudes, sinon de l'angoisse. On en parle peu. Quand elle surgit au premier plan de l'actualité régionale ou nationale, c'est tou-jours au son du tocsin accompagnant d'importantes cohortes de travailleurs réclamant un emploi. Cela est vrai depuis près de dix ans. Les derniers sursauts ont nom H. K. Porter et Titan-Coder : deux entreprises s'effondrant comme bien d'autres avant elles, mais avec plus de fracas parce que plus importantes. La lente hémorragie industrielle se poursuit, et l'avenir semble à tous plus sombre que jamais. Comment s'étonnerait-on alors d'assister à la mobilisation des salariés de toutes obédiences syndicales, des cadres, des commer-çants, des élus de droite ou de gauche. Lundi encore, M. Albert Denvers, député (P.S.), président du conseil général du Nord, s'est rendu, accompagné par les membres du bureau du conseil général, chez MM. d'Ornano et Durafour pour attirer leur attention sur la situation du personnel des établissements Titan-Coder de Maubeuge et l'aggravation générale du marché de l'emploi dans le bassin de la Sambre.

La Sambre, avec ses vingt-deux communes et ses cent vingt mille habitants, représente la moitié de l'arrondissement d'Avesnes. Sur 25 kilomètres le long du cours d'eau sinueux, de Berlaimont à Jeumont, l'indus-trie et les cités ouvrières, la plupart construites avant 1914, s'étirent quasiment sans cou-pures. Image classique du dix-neuvième siècle. Seule Mau-beuge, détruite en 1940 à 90 %, offre ses nouveaux quartiers aux fêtes populaires et aux grandes kermesses de la bière.

La sidérurgie régnait depuis longtemps dans cette vallée : les premiers hauts fourneaux à coke y firent leur apparition en 1840 : le dernier, celui d'Usinor-Louvroil, s'est éteint en 1963. Et depuis, c'est la lente dégra-dation. A n'en pas douter, le déplacement d'Usinor vers la mer est l'événement majeur de ces dernières années, non seu-lement pour le Valenciennois et la Sambre, mais aussi pour tout le Nord dont la carte économi-que traditionnelle s'est trouvée soudainement ébranlée. La déci-sion prise en 1963, appliquée méthodiquement, a fait de Dun-kerque un nouveau « Far-West », alors qu'à l'autre extrémité de la région, tout ce qui vivait du fer et de l'acier est devenu très vulnérable.

Des usines ont disparu peu à peu, et la courbe de l'emploi s'est affaissée. A Usinor-Lou-vroil, on employait encore en 1967 deux mille cinq cents ouvriers. On n'en compte plus que mille aujourd'hui. Seule im-plantation spectaculaire, l'usine Chausson (carrosseries de voi-tures), installée à Maubeuge, occupe maintenant deux mille cinq cents personnes, dont sept cents travailleurs immigrés. Mais sa progression est freinée par la crise du pétrole, et l'objectif de trois mille cinq cents em-plois fixé pour 1975 ne sera pas atteint.

Un délégué syndical de la C.F.D.T. constate : « En moins de dix ans, une vingtaine d'en-treprises ont fermé leurs portes. Le nombre d'emplois était tombé de 50 900 à 46 900 de 1962 à 1968, et depuis lors, c'est la stagnation. Mais les centaines de licenciements chez H. K. Porter et à Titan-Coder aggra-vent brusquement la situation. Actuellement, cinq cents chô-meurs sont indemnisés... »

L'industrie lourde (sidérurgie-métallurgie et constructions élec-triques), qui couvre 80 % des emplois secondaires, a freiné le développement du tertiaire. Dans la Sambre, on ne compte que 115 emplois tertiaires pour 1 000 habitants contre 136 à Dunkerque et 176 à Lille. C'est dire que les jeunes se présen-tent sur le marché du travail nantis de C.A.P. très variés, mais souvent inutilisables. Il faut aller de plus en plus loin pour trouver du travail, et un mouvement s'amorce vers la Belgique toute proche.

Désenclaver la région

Tous ces faits accumulés, l'im-pression générale que la lente hémorragie ne peut être stoppée, suscitent l'amertume et la colère. Au plan régional, les interven-tions se multiplient mais, ainsi que l'affirmait récemment le pré-fet, M. André Chadeau, « leur efficacité est très limitée ».

« Il faut désenclaver la Sambre. C'est une priorité. » *Ce slogan signifie qu'il convient de ne pas laisser cette zone industrielle enclavée dans la région rurale du Hainaut et de la Thiérache, à l'écart des grands axes de communication et des grands courants économiques. Et qu'il convient en premier lieu de la relier au Nord. Cela semble un paradoxe, et pourtant...*

Si le schéma d'aménagement de la région du Nord étudié par l'OREAM et approuvé par le gou-vernement a mis en évidence la nécessité de l'axe ouest-est de Dunkerque à Maubeuge, il y a loin du projet à la réalisation. Alors que les grandes liaisons vers Paris se multiplient, l'auto-route Lille-Valenciennes est tou-jours en chantier. En 1968 déjà le Comité d'aménagement de la Sambre protestait auprès de M. Marcellin, alors ministre délé-gué à l'aménagement du terri-toire : « Eliminée à l'ouest de l'aire métropolitaine, butant au nord sur la frontière franco-belge, ouverte à l'est et au sud sur des territoires agricoles, cette région *(la vallée de la Sambre)* se trouve perdue... »

En dépit de promesses abon-damment dispensées, rien n'a guère changé depuis. Comment faire de la vallée de la Sambre un pôle de conversion, remplacer les vieilles usines qui disparais-sent par des activités nouvelles, créer un emploi féminin dont l'absence se fait cruellement sentir, si le Nord ne joue pas lui-même la carte de la Sambre ? Et si la région n'agit pas effi-cacement et rapidement, s'éton-nera-t-on encore des revendica-tions pour un nouveau découpage départemental ?

Pour l'heure, les habitants de la Sambre se sentent à peine plus proches de Lille que de Paris.

GEORGES SUEUR.

FAITS ET CHIFFRES

● UN ACCORD A ETE SIGNE le 24 septembre entre la so-ciété algérienne SONELEC (Société nationale d'électro-nique) et la firme américaine G.T.E. Aux termes de cet accord, G.T.E. contrôlera à Sidi-Bel-Abbès une usine qui produira annuellement cent quatre-vingt-dix mille récep-teurs de télévision en noir et blanc, cinquante mille en cou-leurs, quatre cent cinquante mille postes de radio, soixante-dix mille magnétophones et divers autres appareillages. — *(Corresp.)*

● LA SOCIETE D'INGENIERIE SPEICHIM vient de signer à Moscou un contrat avec la centrale d'achat Techmashim-port. Ce contrat, d'un montant de 145 millions de francs, porte sur la vente d'une usine com-plète pour la fabrication d'azu-rants optiques destinés à aviver les couleurs et teintures, tant pour les textiles et plas-tiques que pour les détergents, la cellulose et le papier. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

La France et l'Allemagne tentent de retarder le versement de l'aide des Neuf aux pays sous-développés

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf responsables de la politique d'aide au développement, qui étaient réunis mardi 24 septembre à Bruxelles, ont longuement délibéré des modalités de la participation de la Communauté au fonds spécial créé sous l'égide des Nations unies au profit des pays sous-développés les plus touchés par la hausse des prix des matières premières.

Le conseil se réunira à nouveau le 3 octobre pour décider si la Communauté effectue immédiatement un premier versement de 150 millions de dollars, comme acompte sur les 500 millions de dollars qu'elle se propose au total de fournir. Dans l'intervalle, le 27 septembre, se tiendra à New-York, au siège de l'ONU, une conférence ministérielle rassemblant les donateurs éventuels qui devrait enfin permettre de connaître les intentions des Etats-Unis.

En juin dernier, le conseil des ministres avait fait savoir à M. Waldheim, le secrétaire général des Nations unies, que la C.E.E. était prête à apporter une contribution substantielle à l'aide envisagée (un sixième du total, soit en principe 500 millions de dollars sur un fonds d'urgence de 3 milliards de dollars), à la condition que les autres pays industrialisés et les pays producteurs de pétrole agissent dans le même sens. La Commission de Bruxelles, constatant le caractère de plus en plus aigu des difficultés économiques au milieu desquelles se débattent les pays du tiers-monde les plus touchés par la crise, proposait mardi, afin d'accélérer la mise en œuvre de ce programme, que la Communauté alloue un premier acompte de 150 millions de dollars.

Un rôle moteur

La Commission faisait alors valoir qu'un tel pas en avant supplémentaire, annoncé avant la conférence de New-York, pourrait avoir un heureux effet d'entraînement sur les pays nantis tels les Etats-Unis, apparemment encore hésitants. Par ailleurs, ajoutait-elle, ne serait-il pas souhaitable sur le plan politique que la Communauté qui est à l'origine de ce programme d'urgence (l'idée en a été lancée par M. Claude Cheysson au nom de la Commission au printemps dernier), conserve un rôle moteur dans cette affaire plutôt que d'apparaître, par excès de prudence parcimonieuse, comme un facteur de retardement.

Faisant leur le raisonnement de la Commission, les représentants du Royaume-Uni et des Pays-Bas, appuyés par ceux du Danemark, de l'Irlande et du Luxembourg, se prononcèrent avec force en faveur d'une première intervention immédiate de 150 millions de dollars. En revanche, la France et l'Allemagne, faisant preuve d'un légalisme pointilleux peu en rapport avec l'idée de solidarité réfléchie qui inspire cette opération, estimèrent qu'il fallait s'en tenir scrupuleusement aux conditions posées par le conseil en juin dernier.

Une telle pusillanimité fut très vivement critiquée par les représentants britanniques et néerlandais qui firent valoir que des engagements et promesses fermes avaient déjà été donnés par le Canada (100 millions de dollars), le Japon (100 millions de dollars), la Suède (20 millions de dollars), l'Autriche (15 millions de dollars), la Norvège (11,4 millions de dollars), la Finlande (10,3 millions de dollars) et même l'Islande (400 000 dollars).

En ce qui concerne les pays producteurs de pétrole, la Commission note que pour le seul premier semestre 74, les pays arabes et l'Iran ont apporté aux pays les plus touchés par la crise des engagements d'aide pour des sommes supérieures à 1 milliard de dollars.

Irrités par les attitudes française et allemande, les représentants britanniques et néerlandais indiquèrent que leurs pays annonceraient de manière unilatérale, le 27 septembre, leur intention d'effectuer un premier versement immédiat (de 30 millions de dollars pour les Pays-Bas et de 60 pour le Royaume-Uni) si la Communauté ne se décidait pas enfin à faire un geste. Cette perspective, qui revenait à renoncer à une action collective de la Communauté, a pu être écartée grâce au compromis suivant : le représentant de la Communauté à New-York est autorisé à annoncer l'intention de cette dernière d'effectuer un premier versement de 150 millions de dollars. Mais étant entendu cependant que cet engagement reste encore conditionnel.

La décision sur ce premier acompte sera prise par les Neuf le 3 octobre à la lumière des informations recueillies à la conférence de l'ONU.

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIES

LE DOLLAR AUSTRALIEN ET LE DOLLAR NÉO-ZÉLANDAIS SONT DÉVALUÉS

Le dollar australien a été dévalué, mercredi 25 septembre, de 12 %. Il vaut désormais 1,3090 dollar américain et il « flottera ». M. Whitlam, premier ministre, a déclaré que cette mesure, demandée par l'opposition conservatrice pour freiner l'inflation, donnera un coup de fouet à l'industrie. Elle pourrait aider à résorber de la sorte le chômage et bénéficiera aux secteurs travaillant pour l'exportation dans les domaines agricole, minier et industriel.

A la suite de la décision prise par Canberra, le gouvernement de Wellington a décidé une dévaluation de 9 % du dollar néo-zélandais. — (Reuter.)

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE A DIMINUÉ EN AOUT

Wiesbaden (Agefi). — L'excédent de la balance commerciale ouest-allemande en août s'établit à 3 155 millions de DM, en baisse de 29,8 % sur juillet dernier (4 449 millions de DM), et en baisse de près de 2 % par rapport à août 1973.

Pour les huit premiers mois de l'année l'excédent commercial a atteint 32 348 millions de DM contre 18 992 millions de DM au cours de la même période de 1973, soit une progression de près de 73 %. Durant ces huit mois, les importations ont augmenté de 23,8 % par rapport aux huit premiers mois de 1973, tandis que les exportations croissaient de près de 32 %.

En Italie

LE GOUVERNEMENT EMPRUNTE 855 MILLIONS DE DOLLARS AU F.M.I.

Washington (Agefi). — Le gouvernement italien envisage d'emprunter 855 millions de dollars au Fonds monétaire international. Le F.M.I. a approuvé la demande d'emprunt de 314,9 millions de dollars faite par l'Italie pour l'aider à faire face à la hausse du prix du pétrole.

D'autre part, l'Italie tirera l'équivalent de 540 millions de dollars, en diverses devises, sur le crédit standby que lui avait accordé le F.M.I. en avril dernier. C'est la seconde fois que le gouvernement italien utilise ce crédit depuis cette date.

● HAUSSE RECORD DES SALAIRES EN GRANDE-BRETAGNE. — L'indice des salaires hebdomadaires de base a augmenté de 4,8 % en août, en progression de 19,7 % par rapport à août 1973. Au début de 1974, la progression annuelle était de 13 % à 14 %. Les accords d'indexation sur le coût de la vie et diverses augmentations « *exceptionnelles* » en faveur de certaines catégories de travailleurs (métallurgie) sont à l'origine de cette très forte accélération.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICOMI - EUROBAIL

La situation d'EUROBAIL au 30 juin 1974 fait apparaître un profit net de 4 650 947,69 F contre 1 million 532 663,63 F au 30 juin 1973.

Pour apprécier cette évolution, il convient de rappeler que le capital d'EUROBAIL, qui était de 30 millions de francs au 1er janvier 1973, est passé à 4 millions de francs le 1er mars 1974.

Les prévisions arrêtées pour le deuxième semestre de l'exercice font apparaître une perspective de profit équivalente.

Les engagements de la société, compte tenu des contrats en cours de signature, s'élèvent, au 15 septembre, à plus de 110 millions de francs contre 59,7 millions au 31 décembre 1973.

Leur répartition fait ressortir une forte progression des acquisitions immobilières à titre définitif) près de 63 millions de francs environ contre 17,6 millions à la fin du dernier exercice). Les engagements de crédit-bail passent seulement de 42,1 millions de francs à 47,7 millions de francs.

Les loyers des immeubles donnés tant en location simple qu'en crédit-bail sont indexés à plus de 80 %.

Dans sa séance du 16 septembre 1974, le conseil d'administration a décidé la mise en paiement, à compter du 1er octobre, d'un acompte sur dividende de 3,96 F par action ancienne et de 2,64 F par action nouvelle portant jouissance du 1er mai 1974.

LA PRÉSERVATRICE S.A.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie sous la présidence de M. Raymond Meynial, le 20 septembre 1974, et a approuvé les comptes du dernier exercice, qui s'est étendu exceptionnellement sur une durée de 18 mois.

Il est rappelé qu'issue de la transformation de l'ancienne Préservatrice A.I.R.D. la société devenue société de portefeuille sous la dénomination de La Préservatrice S.A., détient des participations dans un certain nombre de sociétés, principalement d'assurances, tant en France qu'à l'étranger.

Le bénéfice net de l'exercice arrêté au 30 juin 1974 se monte à 17 549 494,97 F, dont 6 247 977 de plus-values de cessions d'actifs, chiffres à comparer à ceux de 1972, qui étaient respectivement de 15 510 130 F et 6 918 172 F.

L'assemblée générale a décidé la mise en paiement d'un dividende net par action de 20 F, le revenu global atteignant 30 F, compte tenu d'un impôt (avoir fiscal) de 10 F déjà payé au Trésor.

Les mandats de MM. Claude Tixier et Dominique Leca, respectivement administrateur et censeur, venant à expiration, l'assemblée a décidé leur réélection. Elle a également ratifié la cooptation de M. Nathan H. Wentworth, président du conseil de la société The Continental Corporation, en remplacement de M. Louis Gache, décédé.

Dans son allocution, le président, après avoir donné des indications sur l'exploitation des filiales au cours des derniers mois de 1974, a fait état des problèmes posés aux compagnies d'assurances par l'inflation et la baisse des marchés financiers.

Au cours du conseil qui a suivi l'assemblée, il a été décidé que le dividende serait mis en paiement le 26 septembre 1974.

Il est rappelé qu'au cours de la séance du 4 juillet 1974, le conseil, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par l'assemblée du 20 décembre 1973, avait pris la décision de porter le capital de la société de 59 375 000 F à 65 312 500 F par incorporation d'une somme de 5 937 500 F prélevée sur la prime d'apport, cette opération devant être réalisée par la création de quarante-sept mille cinq cents actions nouvelles portant jouissance à compter du 1er juillet 1974 et réparties dans la proportion d'une action gratuite pour dix anciennes.

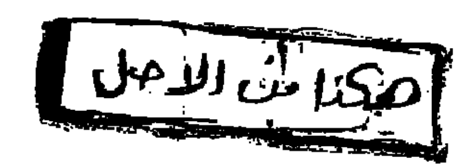
B.I.S. S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1974 a atteint 256 290 782 F, contre 209 678 936 F pour le premier semestre 1973, ce qui représente un accroissement de 22,23 %.

Pour la même période, les résultats provisoires avant impôts et avant participation s'élèvent à 19 522 872 F, alors qu'ils étaient de 15 803 802 F pour le premier semestre 1973.

L'augmentation des résultats d'une année sur l'autre aura donc été de 23,53 % légèrement supérieure à nos prévisions.

Le résultat net au 30 juin 1974 de 6 330 102 F est obtenu après affectation d'une somme de 1 434 142 F, représentant la moitié de la contribution exceptionnelle de 18 % de l'impôt Société de 1973, contre un résultat provisoire du premier semestre 1973 de 5 874 575 F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 SEPTEMBRE

Marché résistant

[illegible] surprise générale, le mar[illegible] Paris s'est montré assez [illegible] mardi. Après la désas[illegible] séance de la veille, qui [illegible] traduite par un recul des [illegible] avoisinant 3 %, de nom[illegible] boursiers s'attendaient à la [illegible] de la baisse.

[illegible]ctivement, les premières co[illegible] marquaient à nouveau un [illegible] moins important que le [illegible] il est vrai. Puis, en [illegible] de séance, un léger mou[illegible] de reprise effaça en [illegible] partie les pertes initiales, [illegible] qu'en clôture hausses et [illegible] tendaient à s'équilibrer.

[illegible]vention des organismes de [illegible]ents collectifs ? Rachats [illegible]ndeurs à découvert ? Les [illegible] facteurs ont joué. Au sur[illegible] il est difficile de baisser [illegible] jours de 2 ou 3 % sans [illegible] une pause de temps à [illegible] Enfin, bien que les liqui[illegible] de portefeuilles de la [illegible] privée se poursuivent, [illegible] opérateurs s'intéressent [illegible] aux « occasions », de [illegible] plus nombreuses ces der[illegible] jours. Mais la tenue de cette [illegible] ne peut donner aucune [illegible] sur l'évolution ulté[illegible] du marché.

[illegible] de Prétabail, B.S.N.-[illegible] Mumm, Moët-Hennessy, Bouygues, Penhoët, C.S.F., Moulinex, Radiotechnique, [illegible]on-Brandt, Saulnes, Som[illegible] Gibert, A.D.G., Bic, L'Oréal [illegible] de CIC, Crédit du Nord, [illegible], La Hénin, Suez, Vini[illegible] Auxiliaire d'Entreprises, [illegible] Routière, Perrier, Pres[illegible] la Cité, Chiers, Nickel [illegible] des Eaux.

[illegible] valeurs étrangères, repli [illegible] américaines et des hollan[illegible] ; bonne tenue des alle[illegible].

[illegible] pétroles internationaux, re[illegible] Norsk Hydro et Pétrofina. [illegible]gularité des mines.

[illegible] le marché de l'or, quasi[illegible] du lingot et du kilo en [illegible] à 23 425 F et 23 380 F contre [illegible] F et 23 350 F, et du napo[illegible] échangé à 260,20 F.

LONDRES

Calme et irrégulier

Le marché est calme et irrégulier. Assurances, banques et pétroles continuent à baisser, les industrielles sont irrégulières, et les mines d'or en reprise.

OR (ouverture) (dollars) : 147 50 contre 147 50

VALEURS	CLOTURE 24/9	COURS 25/9
War Loan 3 1/2 %	24 1/2	24 1/2
Beecham	133 3/4	135 1/4
British Petroleum	280 1/2	280 ...
Shell	153	151
Vickers	79 3/4	80 1/4
Imperial Chemical	163 ...	164 ..
Courtaulds	72 3/4	74 3/4
De Beers	154 ...	156 ...
* Western Holdings	29 1/4	29 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	76 ..	81 ..
* West Driefontein	31 1/2	32 1/2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	23 sept.	24 sept.
Valeurs françaises	65,4	66,5
Valeurs étrangères	74,6	74

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,6	56,1

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	13 3/8 %
Moyen terme	....	12 1/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

P. U. K. — Résultat semestriel non consolidé de la holding : 150,8 millions de francs contre 133,7 millions de francs (voir d'autre part l'évolution des activités).

R. T. Z. — Pour le premier semestre 1974, le bénéfice avant impôts passe de 58,8 millions de livres à 103,4 millions et le bénéfice net attribuable aux actionnaires de 18,6 millions de livres à 28 millions (12,58 pence par action contre 8,35). La moitié de la progression des bénéfices est due à l'extraction du cuivre.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cim. Portl. Lorraine, c. 43	1 p. 6	o 5 50
Crédit. Ind. Norm., c. 32	2 p. 5	7 40
Labo Industrie, c. 24	1 p. 5	5 40
Nouvelles-M. Châtillon, c. 15	1 p. 3	o 3 .
Ziegler, c. 8	2 p. 3	6 50

NEW YORK

Repli

Un nouveau glissement des cours a été enregistré mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 9,62 points, pour s'établir en clôture à 654,10. La baisse a commencé dès l'ouverture et s'est poursuivie jusqu'en clôture. Le volume d'affaires s'est fortement contracté, avec 9,24 millions de titres échangés contre 12,13 millions lundi, au niveau le plus faible depuis le 12 août dernier. Ce nouveau repli de la cote traduit la déception des opérateurs devant le maintien à 12 % du taux de base des banques, en dépit de la baisse persistante des taux d'intérêt à court terme. Les déclarations tout à la fois alarmistes et menaçantes du président Ford et de M. Kissinger sur la crise du pétrole ont également affecté le marché, en raison des vives réactions des producteurs arabes. Enfin, le gel qui a abîmé la récolte dans certaines régions fait craindre de nouvelles hausses des prix alimentaires.

Comme la veille, ce sont les « blue chips » et les valeurs de croissance qui ont été les plus touchées, notamment Xerox, General Electric, General Motors. Recul des pétroles (Exxon), des ordinateurs (I.B.M.) et des produits chimiques.

Indices Dow Jones : transports, 135,91 (— 2,01) ; services publics, 63,44 (— 1,18).

VALEURS	COURS 23/9	COURS 24/9
Alcoa	43 1/2	43 ...
A.T.T.	41 7/8	41 3/4
Boeing	18 1/4	17 5/8
Chase Manhattan Bank	32 1/8	31 3/4
Du Pont de Nemours	118 1/2	117 1/2
Eastman Kodak	73 1/2	72 5/8
Exxon	63 1/2	62 ...
Ford	38 5/8	39 1/4
General Electric	35 3/8	35 1/4
General Foods	17 1/2	17 3/8
General Motors	38 5/8	38 1/8
Goodyear	14 1/2	14 5/8
I.B.M.	189 1/4	186 3/4
I.T.T.	16 5/8	16 5/8
Kennecott	27 1/2	27 3/8
Mobil Oil	35 ...	34 1/4
Pfizer	26 3/4	25 5/8
Schlumberger	88 1/2	86 1/2
Texaco	22 3/8	22 ...
U.A.L. Inc.	16 3/4	16 1/4
Union Carbide	38 7/8	38 5/8
U.S. Steel	44 1/4	44 ...
Westinghouse	10 1/2	10 1/4
Woolworth	11 3/8	11 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/9	25/9
1 dollar (en yens)	294 80	294 80

BOURSE DE PARIS — 24 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	37 60	2 951	France (Vie)	391	391	Séquanaise Banq.	192 .	190 .	Acier Investiss.	88	87 ..
[illegible]	o 50 40	3 233	Préservatrice S.A.	323 50	323 50	SLIMINCO	118 ..	121 50	Gestion Sélect.	161	161 ..
[illegible]1920-1980	125	3 233	Prévoyance	1021 .	1022	Sté Cent. Banque	71 50	71 50	Invest. et Gest.	96 50	96 50
[illegible] 45-54	84 50	0 452	Protectrice A.I.R.	240 ..	284 40	SOFICOMI	111 .	112 .	Parisienne Plac.	... ..	126 .
[illegible] 1963	94 50	1 490	Alsacien. Banque	285 ..	285 ..	Sovabail	128 .	128	Placem. Inter.	100	96 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
189	Ford Motor	191 ..	190 ..	188 50	186 20
149	Free State	151 ..	148 ..	148 ..	149 50
4 10	Zambia Cop	4 40	4 30	4 35	4 30

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 800	4 788	4 77
Canada ($ can. 1)	4 867	4 865	4 80
Allemagne (100 DM)	180 600	180 800	179 75
Belgique (100 fr.)	12 160	12 202	11 95
Danemark (100 krd.)	77 800	77 850	76 75
Espagne (100 pes.)	8 350	8 325	8 16
Grande-Bretagne (£ 1)	11 105	11 088	11 05
Italie (100 lires)	0 726	0 726	0 68
Norvège (100 krs.)	86 800	86 720	85 75
Pays-Bas (100 fl.)	177 125	177 100	176 25
Portugal (100 esc.)	18 620	18 610	18
Suède (100 krs.)	107 670	107 420	106 75
Suisse (100 fr.)	160 210	160 475	159 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 24/9
Or fin (kilo en barre)	23400	23350 ..
Or fin (kilo en lingot)	23500	23425 ..
Pièce française (20 fr.)	260 20	260 20
Pièce française (10 fr.)	190 90	190 90
Pièce suisse (20 fr.)	251 .	252
Union latine (20 fr.)	246 50	246 50
Souverain	246 50	246 50
Pièce de 20 dollars	1342	1342 .
Pièce de 10 dollars	748	744 .
Pièce de 5 dollars	450 ..	449 .
Pièce de 50 pesos	979 50	970 .
Pièce de 10 florins	225 90	225 10

HORS COTE

[illegible]

OBLIG. ECHANG.

[illegible]

SICAV

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1974 a été tiré à 549 802 exemplaires.

LORS DE SA VISITE A PARIS

M. Thorn : l'entente est « parfaite » entre la France et le Luxembourg

L'entretien de trois quarts d'heure qu'a eu mardi 24 septembre M. Thorn, chef du gouvernement du Luxembourg, avec le président Giscard d'Estaing ainsi que ses conversations avec le premier ministre, M. Chirac, ont essentiellement porté sur la construction européenne. Selon certaines indications, M. Thorn aurait rappelé sa position constante, notamment en faveur du vote majoritaire au sein du conseil des ministres de la Communauté, pour ce qui ne touche pas les intérêts nationaux majeurs, et de l'extension des compétences du Parlement européen.

En quittant M. Chirac, M. Thorn a dit : « *Les ministres des affaires étrangères des Neuf poursuivent leurs contacts bilatéraux et dans d'autres cadres pour faire le point fin octobre-début novembre, et déterminer si les convergences sont suffisantes pour avoir un « sommet » avec un ordre du jour précis et avec quelque chance de succès.* »

M. Chirac a parlé, de son côté, de « *convergences de vues tout à fait exemplaires* ».

Quant aux rapports bilatéraux, M. Thorn a dit : « *L'entente est parfaite.* » Des projets énergétiques communs auraient été évoqués (participation du Luxembourg à une raffinerie en France et construction d'une centrale nucléaire au Luxembourg).

UN OUVRAGE RELATANT L'ASSASSINAT DE L'AMIRAL CARRERO BLANCO EST INTERDIT EN FRANCE

Un arrêté du ministre de l'intérieur publié au « Journal officiel » du 25 septembre interdit la circulation, la distribution et la mise en vente sur le territoire français de l'ouvrage de M. Julen Agirre intitulé « Operacion ogro, como y por qué ejecutamos a Carrero Blanco » (« Opération ogre, comment et pourquoi nous avons excuté Carrero Blanco »). Cet ouvrage, publié conjointement par les éditions Mulgade, à Hendaye, et Ruedo Ibérico, à Paris, se présente comme la transcription d'un enregistrement sur bandes magnétiques du récit de la préparation et de l'exécution de l'attentat qui devait coûter la vie, le 20 décembre dernier, à l'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement espagnol.

Quatre membres de l'organisation séparatiste basque ETA, désignés par leur prénom (Txabi, Jon, Iker, Mikel), y répondent aux questions du signataire de l'ouvrage. Les détails qui y sont donnés correspondent à ceux révélés à l'occasion d'une conférence de presse clandestine qu'avaient tenue le 28 décembre 1973, dans le sud-ouest de la France, quatre hommes masqués parlant au nom de l'ETA. On relève pourtant, en outre, que le commando avait, un moment, envisagé de tuer également M. Kissinger, en visite à Madrid à cette époque.

Rappelons que le gouvernement espagnol a récemment protesté auprès de la France contre l'insuffisance des mesures prises par Paris à l'encontre des exilés basques vivant sur notre territoire. Le 23 septembre, M. Michel Poniatowski avait, à ce sujet, reçu l'ambassadeur de Madrid en France (« le Monde » du 25 septembre).

● *Passeport obligatoire pour les chauffeurs routiers à la frontière franco-espagnole.* — Comme tous les automobilistes français, les chauffeurs routiers doivent désormais présenter un passeport à la police espagnole avant de franchir le poste frontière d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Jusqu'au 24 septembre, ils jouissaient d'une tolérance qui leur permettait de passer en Espagne sur simple présentation d'une carte d'identité.

LE PRÉSIDENT BONGO FAIT A PARIS UNE VISITE PRIVÉE

M. Omar Bongo, président de la République du Gabon, est attendu ce mercredi 25 septembre à Paris. Il y séjournera une semaine en visite privée. Il mettra cependant à profit ce voyage pour avoir des entretiens avec les principaux responsables français. Il sera reçu à l'Elysée le jeudi 26, à Matignon le lundi 30, et rencontrera le 1er octobre M. Sauvagnargues.

Le chef de l'Etat gabonais quittera ensuite Paris pour se rendre en visite officielle à Pékin. De là, il fera des visites privées à Hongkong, New-Delhi et Koweït avant de faire un voyage officiel au Liban.

[La précédente visite à Paris du président Bongo remonte au 17 juin dernier. Il avait été alors reçu par M. Giscard d'Estaing et par le ministre de la coopération, M. Pierre Abelin. Les rapports franco-gabonais sont régis par les accords de coopération signés le 12 février dernier, et les relations entre les deux pays paraissent depuis lors sans nuages.]

Aux Etats-Unis

LES SOCIÉTÉS UNION CARBIDE ET GENERAL ELECTRIC ABANDONNENT LEURS PROJETS D'USINES D'URANIUM ENRICHI

A quelques semaines d'intervalle, deux des sociétés privées américaines qui étudient la possibilité de construire des usines produisant de l'uranium enrichi ont abandonné ce projet. Union Carbide s'est retirée du groupement Uranium Enrichment Associates où, avec Westinghouse et Bechtel, elle étudiait la réalisation d'une usine de diffusion gazeuse. De son côté, General Electric vient d'annoncer qu'elle abandonnait les études menées au sein du groupement Cengex avec Exxon sur la construction d'une future usine d'enrichissement par ultracentrifugation.

Il semble de moins en moins probable que des sociétés privées américaines se lancent, prochainement, dans la réalisation d'usines d'enrichissement d'uranium, puisque les deux principaux groupes qui s'étaient constitués se désagrègent.

La Commission américaine de l'énergie atomique (A.E.C.) qui a construit et qui exploite les trois usines existantes d'enrichissement aux Etats-Unis, espérait pourtant que l'industrie privée pourrait prendre la relève à partir de 1980. C'est à cette date, en effet, que les usines de l'A.E.C., même agrandies comme elles doivent l'être, seront saturées par la demande intérieure et étrangère et qu'il deviendra nécessaire de mettre en service de nouvelles unités de production.

Les sociétés privées reculent devant l'ampleur des investissements nécessaires, plusieurs milliards de dollars). Elles savent aussi qu'elles produiront de l'uranium enrichi à un prix supérieur à celui de l'A.E.C. qui a déjà amorti ses installations et n'a pas à emprunter de l'argent à un taux élevé. Si aucune usine devrait prendre la relève .

● *Trois militantes du MLAC* Miles Dominique Balusseau, Stella Santoni et Jeanne Meunier, qui avaient été condamnées à un mois de prison avec sursis et à 2 000 francs d'amende par le tribunal d'Aix-en-Provence, le 20 mars dernier, ont vu cette peine — amnistiée — confirmée en appel le 24 septembre. Les trois jeunes femmes étaient poursuivies pour avoir inscrit des slogans en faveur de l'avortement libre et gratuit sur des murs d'Aix-en-Provence.

A TOULOUSE D'ICI A LA FIN DE 1976

Cinq cents emplois seront supprimés dans les bureaux d'études de la SNI[AS]

De notre correspondant

Toulouse. — Un nouvel arrêt de travail a eu lieu, mardi après-midi 24 septembre, dans les usines de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), à Toulouse, à l'appel de l'intersyndicale (F.O., C.G.C., C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C.), qui a mobilisé 80 % environ du personnel (sept mille travailleurs au total). Les grévistes se sont rendus au siège de l'O.R.T.F. Midi-Pyrénées, qui leur a accordé, pour l'édition régionale de la soirée, cinq minutes d'antenne pour exposer aux téléspectateurs les problèmes de la SNIAS.

Le directeur des usines de Toulouse, M. Bernard Dufour, a officiellement informé les délégués des détails des dernières mesures de transferts envisagés pour donner du travail aux usines de Toulouse.

Le programme prévu tient en sept points : 1) transfert de Marignane (Bouches-du-Rhône), dans l'immédiat, d'une partie des charges de fabrication de l'hélicoptère W.G. 13 Lynx (plafonds de cabine, voilure fixe, cadres forts) à Toulouse. A la fin de 1975, cela représentera douze mille heures productives mensuelles ; 2) le plancher mécanique, les capotages, les cloisons moteurs et divers sous-ensembles ainsi que l'assemblage et l'équipement du fuselage de l'hélicoptère Super-Frelon se feront aussi à Toulouse, à partir de novembre prochain. Le démarrage de ce transfert durera trois mois, au fur et à mesure de la libération des outillages pour l'usine de Marignane. Il intervient au soixante-douzième appareil. La série en cours en comporte quatre-vingt-dix-huit. Le travail est assuré jusqu'en septembre 1976. A la fin de 1975, Toulouse aura, à ce titre, vingt mille heures mensuelles ; 3) la SNIAS étudie la possibilité de rassembler à Toulouse certains éléments du Super-Frelon fabriqués à Bourges et à Tarbes, ainsi que l'assemblage de la barque construite à Nantes. Une décision rapide sera prise à ce sujet. M. Dufour a indiqué : « *On peut considérer que nous aurons quatorze mille heures mensuelles à la fin de 1975 dans ce domaine* » ; 4) au début de 1975, avec l'accroissement des char[ges] « hélicoptères », d'autres élém[ents] du W.G. 13 Lynx seront con[fiés] aux usines de Toulouse. On att[eindra] vingt-trois mille heures m[en]suelles complémentaires à la [fin] de 1975. Au total, la direct[ion] comptabilise soixante-sept m[ille] heures mensuelles à la fin [de] l'année 1975.

Il existe en outre deux au[tres] possibilités : 5) une étude [de] sous-traitance des fabrications [du] groupe privé Dassault-Breg[uet] dix mille heures par mois p[our] l'avion d'attaque Super-Etend[ard] de l'aéronavale et trois mille h[eu]res immédiatement sur des é[lé]ments de l'intercepteur Mir[age] F-1 ; 6) Marignane a confié [à] Toulouse la fabrication d'outill[ages] pour l'hélicoptère Puma (vin[gt-]trois mille heures au total d[e] à la mi-1975). « *Nous estimo[ns]* », a dit M. Dufour, « *que le plan [de] charges de production des usi[nes] de Toulouse se trouvera pra[ti]quement normal jusqu'en juil[let] 1976. Des prolongements peuv[ent] intervenir si les ventes va[...] bien* » ; 7) le bureau d'études. [Il] faut en réduire les effectifs [de] mille sept cents à mille de[ux] cents à la fin de 1976. En [dé]cembre 1974, ils seront ramenés [à] mille cinq cent cinquante.

Le directeur des usines de [la] SNIAS a indiqué : « *Le problè[me] actuel des usines de Toulo[use] n'est donc pas le manque [de] travail mais l'adaptation des a[te]liers et des hommes aux nouvel[les] fabrications. Nous devons être c[a]pables dans un mois d'absorber [les] charges venant de la section hé[li]coptères. Cela ne pourra se fa[ire] qu'en envoyant un autre grou[pe] de quatre-vingts ouvriers à Ma[ri]gnane pour se familiariser av[ec] les méthodes de production. De[ux] cent vingt métallurgistes toulo[u]sains sont déjà à Marseille. [Ce] serait donc un chiffre de tr[ois] cents déplacement qui est env[i]sagé.* » M. Dufour n'a cependa[nt] pas dissimulé, en lançant [un] appel au personnel pour qu['il] accepte ces mutations « *mome[n]tanées* », que les refus amèn[e]raient la direction à constat[er] qu'ils équivalent à une suspensi[on] du contrat de travail. — L. A.

SELON LA DÉCLARATION DE LA CONFÉDÉRATION

Les effectifs de la C.F.D.T. ont augmenté de 40 % depuis 1967

Les dirigeants de la C.F.D.T., comme ils l'avaient déjà fait il y a deux ans, ont ouvert leurs livres de comptes devant la presse ce mercredi 25 septembre. A travers les chiffres et les détails techniques l'équipe confédérale a voulu montrer que la C.F.D.T. entend se donner les moyens de mener la lutte sociale. Elle est une force et une organisation « *sans lesquelles les perspectives d'autogestion seraient une chimère* ».

La centrale comptait, en 1973, 770 042 adhérents cotisants actifs, chiffres établis selon les timbres encaissés au 31 août dernier, contre 743 741 en 1972, 706 119 en 1971 et 678 502 en 1970. Le nombre des travailleurs ayant en poche leur carte confédérale au cours de l'année 1973 est estimé à 1 100 000.

Sur la base de 100 en 1948, les effectifs de la Confédération étaient à l'indice 70 en 1939, à l'indice 126,36 en 1964 — lors de la scission où elle subit un léger recul pour remonter à 126,23 en 1967, 144,79 en 1968 et 177,56 en 1973. Au cours de ces six dernières années la progression des effectifs a été de plus de 40 %.

Quant au budget de la Confédération, il dépassera pour la première fois l'année prochaine les 10 millions de francs (10 638 000). Coté recettes, on trouve : les cotisations (91,76 %), le versement intégral des indemnités accordées aux membres du Conseil économique et social (7,34 %) et des ressources diverses (0,90 %) ; s'ajoutent des crédits, versés notamment par le ministère du travail (2 294 F pour 1974), par le C.N.I.P.E. (550 000 F).

Côté dépenses, figurent pour plus de moitié les charges salariales des permanents et employés (la Confédération emploie 39 permanents, 44 employés et 7 techniciens), ainsi que les frais de gestion et le coût de l'action nationale et internationale. Le salaire minimum payé par la C.F.D.T. à ses employés est de 1 400 F, le maximum étant de 3 723 F, so[it] un écart de 1 à 2,65.

Pour faire face à son dévelo[p]pement croissant, la C.F.D.T. [a] entrepris une nouvelle politiqu[e] immobilière qui se traduira prin[ci]palement par la constructio[n] d'un nouvel immeuble rue Cade[t]. Elle modernisera les locaux de l[a] rue Montholon afin d'y loge[r] toutes les fédérations. Le coû[t] total de ce programme est d[e] 17,1 millions de francs auxque[ls] s'ajouteront des crédits pou[r] l'équipement des régions et de[s] fédérations.

L'opération « Briques à 20 francs »

Pour financer ce projet la C.F.D.T. lance une souscription nationale appelée « *opération briques* ». Chacun des bons de souscription vaut 20, 100 ou 50[0] francs. La souscription se double d'une opération de recrutement syndical sur le thème : un syndiqué C.F.D.T. doit acheter ou vendre une brique à 20 francs et syndiquer un nouveau camarade de travail. — J. R.

